

M.I.L VIGILANCE

N° 1/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

TERRORISME : UNE GUERRE TOTALE

J'ai accueilli l'autre jour, à l'Assemblée nationale, un groupe d'avocats israéliens. Plusieurs thèmes ont été abordés. Il fut notamment question de la pratique du référendum, et les Israéliens de me dire alors deux choses :

1) nous n'avons pas votre expérience dans le domaine du référendum et nous souhaitons que vous nous éclairiez là-dessus, parce que nous allons en avoir besoin dans nos projets de règlement de la question palestinienne ;

2) à l'inverse, et puisque nous évoquons par là-même ce drame de chez nous, vous n'avez pas notre expérience de la lutte contre le terrorisme: à titre de réciprocité, nous sommes prêts à vous en faire profiter compte tenu de ce qui vous arrive en ce moment...

C'était d'autant plus intéressant que j'avais affaire à des avocats. A des avocats tout à fait de taille à rivaliser avec ceux de France.

J'ai alors, pour ainsi dire, joué la provocation auprès de ces professionnels de la barre. Je fis observer que le souci de l'efficacité dans le combat anti-terroriste ne devait pas nous faire perdre notre âme : nous devons, certes, nous défendre, mais tout ne nous est pas permis; nous ne devons pas porter atteinte aux droits de la défense, aux droits de l'Homme ; notre chemin est étroit ; pas question d'égorger ceux qui égorgent, de supprimer ceux qui suppriment si facilement les autres, etc ...

La réponse fut immédiate : cela va sans dire, mais enfin, n'oubliez pas qu'il s'agit d'une guerre ! D'une guerre totale ! Il ne faut pas non plus se comporter bêtement...

Quelle leçon pour nos belles âmes, ne trouvez-vous pas ?

Et je me mis à songer, à part moi, à ce que je venais de lire peu auparavant sous la plume d'un de nos magistrats syndicalistes : les poseurs de bombes, avait-il dit, doivent être traités avec autant d'égards que les voleurs de poules.

Comme il y a belle lurette que les voleurs de poules ne risquent plus rien du tout, cette déclaration magnifiquement égalitaire m'avait « interpellé », comme on dit aujourd'hui dans les milieux distingués. Soyons francs : j'avais songé à « la bêtise au front de taureau ». Mes interlocuteurs avocats savaient bien, eux, où se trouvent, dans cette affaire, l'intelligence et la lucidité.

Alors ne perdons pas notre âme, en effet, mais faisons en sorte que nous ne perdions pas la vie et que

notre civilisation, nos enfants, notre patrie survivent à ce qui est tramé contre nous.

Il s'agit bel et bien d'une guerre totale contre la France. Nous avons le devoir de la défendre de toutes nos forces.

Beaucoup de bons combats peuvent être menés sans compromission aucune avec ce que nous réprouvons précisément dans les comportements de l'adversaire. Et certains de ces bons combats sont déjà bien engagés par notre nouveau gouvernement. D'abord, une vision claire s'installe. L'immigration inadmissible est en cause. Trop nombreux sont les quartiers de nos villes où l'étranger maghrébin voire africain - quand ce n'est pas, hélas ! le Français d'origine étrangère - clame que nous ne sommes plus chez nous dans ce pays, qu'il est le maître ici et que dans dix ans, nous n'aurons même plus le droit à la parole. J'en suis le témoin quotidien dans la banlieue dont je suis le député et il est clair que si nous ne réagissons pas, un proche avenir donnera raison à ces pionniers.

Mais, et c'est ma seconde remarque, nous commençons enfin à réagir. Par exemple, bravo pour les charters ! C'est excellent et ça commence à se savoir. En France et de l'autre côté de la mer. En particulier, quand on voit rentrer là-bas, au bout de peu de temps, celui qui s'est endetté pour venir clandestinement chez nous et qui, non content d'avoir échoué, doit maintenant rembourser au plus vite ce qu'il a emprunté, les amateurs d'émigration réfléchissent. Excellent résultat, donc.

On voit par là - mais il n'y a pas que ce moyen de lutte - qu'en dehors d'une répression un peu plus énergique que celle qui frappe les voleurs de poules (et dont mes interlocuteurs des barreaux d'Israël faisaient visiblement peu de cas), il y a des actions efficaces à mener. Et nos dirigeants s'en sont avisés.

Nous ne devons pas être ingrats à leur égard. Nous devons les en féliciter.

Mais nous nous devons - et nous leur devons - de les aiguillonner sans cesse. Oui ! C'est une guerre totale contre la France. Le terrorisme ne triomphera pas. C'est nous qui le terrasserons.

Et les gants blancs ne seront pas de mise.

Raoul Bétéille

Vigilance & Action Octobre 1995

DE L'ANSCHLUSS DU KOWEIT AU CONFLIT NORD-SUD

Ce qui s'est engagé le 2 août 1990 au Koweït est peut-être la première bataille d'une guerre qui n'est pas près de finir. Il n'est pas exagérément pessimiste de craindre une sorte de "Guerre de cent ans", avec, sans doute, des alternances de froid et de chaud.

Elle opposerait un Sud allant de l'Atlantique à l'Indus à un Nord s'étendant des Montagnes Rocheuses à l'Oural. Un Sud où l'Islam régit les consciences, les mœurs, la conception de l'homme et de l'Etat, où le pouvoir temporel appartient à des dictateurs ou à des monarques absolus, où la démographie

explose et qui n'est riche que de matières premières inégalement réparties, à un Nord de tradition chrétienne et juive, même si le rongent le scepticisme et la mauvaise conscience, voire le refus de soi, où la démocratie régnera sans partage quand sera définitivement consommé l'effondrement des régimes marxistes, qui a atteint un degré très élevé de développement scientifique, technologique et économique.

Le long conflit Est-Ouest qui s'achève par la déroute de l'Est, conséquence de la faillite du socialisme, ruiné par sa propre absurdité, laisse la place à ce nouvel affrontement, dont il a d'ailleurs attisé les causes.

Ces causes sont, d'une part, un nationalisme arabe frotté de socialisme, d'autre part, un intégrisme musulman impérialiste et fanatique, en d'autres termes, la forme la plus agressive du nationalisme arabe et l'espèce la plus belliqueuse de l'intégrisme musulman. (...)

(...)Les lendemains en seront, de toute façon, difficiles. La frustration des nombreux partisans de Saddam Hussein les endurcira (comme ceux d'Abd-an-Nasser après la guerre des Six Jours de 1967). D'autres aspirants au "leadership" de l'Islam et de l'Arabisme surgiront. Il ne faudra ni baisser la garde, ni alléger la pression.

Extraits de Vigilance & Action août/sept. 1990

la paix publique. Pour ce faire, il faut restituer la valeur de l'exemple, l'autorité et le respect.

Aucune réponse pertinente n'a été apportée pour remédier aux structures obsolètes d'une institution valétudinaire, déconnectée des réalités, inapte à analyser les maux qui la minent.

Pour sortir de la crise actuelle, nous souhaitons, comme d'autres, la tenue de véritables états généraux de la sécurité intérieure susceptibles de produire les propositions nécessaires à une véritable analyse de la chaîne de sécurité, associant tous les acteurs concernés de la société, pour déboucher sur une véritable politique citoyenne de sûreté.

La politique de sûreté exige une cohérence structurale, territoriale et politique des différentes institutions.

Ce thème est éminemment politique, car éthique et social. L'aboutissement doit en être la cohésion nationale. Le refus de soigner la gangrène, dès les premiers symptômes, accule par la suite à des choix beaucoup plus radicaux auxquels aucun d'entre nous ne souhaite être confronté.

Pour la République il faut sauver la Police nationale.

*Bruno Beschizza et Jean-Luc Garnier sont respectivement secrétaires généraux de Synergie-Officiers et Alliance police nationale.
Le Figaro du 07/12/01*

SAUVER LA POLICE NATIONALE

L'attentat du 11 septembre 2001 à New York et l'assassinat de deux policiers, le 6 octobre 2001, au Plessis-Trévisé, a fait voler en éclats l'écran du monde virtuel inventé par ceux qui niaient la montée de la violence.

Entre les deux événements un lien, l'absence de respect de la vie.

Les policiers ont subi de nombreuses réformes, bonnes ou mauvaises, et s'y sont adaptés par discipline. Plus instruits, mieux formés les policiers vivent désormais une profonde crise morale et de confiance. Ils ne croient plus aux structures technocratiques ignorantes des réalités policières.

Les policiers sont fiers de leur métier. Hommes et femmes de devoir, ils accomplissent leurs missions en conscience des risques encourus, d'autant plus quand elles ont un sens : le respect de la loi et la défense du faible, de la victime. Mais à présent quel sens et quelle utilité quand, sur le terrain, ils doivent encore et toujours reculer devant la délinquance, subir l'injure de l'impunité, soutenir le regard d'incompréhension et d'angoisse de la victime et enfin mourir... pour rien.

Police, policé, polis, politique- ces mots ont la même racine qui plonge dans l'humus du demos, du peuple, de la cité, de la nation. Il serait insensé de couper ce cordon naturel qui nous lie à nos concitoyens en réduisant le malaise policier à quelques centaines de francs et à des manœuvres politiciennes. Tous les policiers qui, comme nous, obéissent aux valeurs de la République n'aspirent qu'à restaurer

SECRET-DEFENSE

Un responsable de l'Air Force Academy (Colorado) a malencontreusement envoyé à tous les apprentis soldats un e-mail contenant des informations confidentielles sur 40 cadets soupçonnés de différents crimes : vols, agressions sexuelles, rixes à l'arme blanche.

Le message électronique faisait par ailleurs mention des délateurs et de plusieurs élèves atteints de problèmes mentaux.

Marianne du 03 au 09/09/01

DRÔLES DE VERTS EN 89

Voynet a expliqué avoir découvert lors des élections européennes de 1989 la contrepartie de l'accord passé par Waechter : la troisième place pour Max Siméoni sur la liste verte. Le leader du FLNC n'était pas soumis comme les Verts à la règle dite du tour-niquet, il conservait la totalité de ses indemnités et avait enfin choisi comme attachés parlementaires François Santoni et Jean-Guy Talamoni...

Le Nouvel Observateur du 13-19/09/01

MIL-VIGILANCE N° 1/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 2/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

PARIS : L'INTEGRATION SELON DELANOË

Immigration : En avant-première, les mesures chocs imaginées par la nouvelle municipalité parisienne pour favoriser l'immigration extra-européenne...

Favoriser l'intégration des étrangers : c'est sous ce titre que Paris-le journal, le mensuel de la mairie de Paris, résume, dans son numéro de rentrée, « les actions spécifiques » de Bertrand Delanoë en faveur des « étrangers non communautaires vivant dans la capitale ».

A l'origine de ce catalogue de mesures, où l'on sent bien la « patte » de l'aile gauche de la majorité plurielle, Verts et communiste en tête, un constat : « De tout temps, est-il écrit en préambule, Paris s'est toujours enrichi de l'apport de populations étrangères, tant sur le plan démographique, qu'économique, culturel et social. » Une « réalité » qui « nécessite aujourd'hui de développer une action spécifique destinée à favoriser l'intégration des étrangers non communautaires dans la capitale ».

Première direction choisie : mieux connaître les 308 266 étrangers résidant officiellement à Paris. Pour ce faire, la mairie de Paris s'apprête à lancer un « diagnostic parisien de l'intégration », destiné notamment à « évaluer les besoins » de sa population immigrée. Réalisé « en partenariat » avec l'Etat, le conseil régional et Le Fonds d'Action sociale (Fas), ce rapport commencera d'être pondu « à l'automne », mais ses conclusions ne seront rendues publiques qu'« à la fin du premier semestre 2002 ».

Seconde direction : « la lutte contre les discriminations ». A partir de la rentrée, la mairie de Paris va devenir un « partenaire important » du Groupe d'études sur les discriminations (Geld), créé par l'Etat il y a deux ans. Autre initiative : les « personnels de la Ville responsables de l'accueil des étrangers » bénéficieront désormais d'une « formation » spécifique. Enfin, Bertrand Delanoë fera financer par la mairie de Paris une grande « campagne de communication (...) intitulée « Jeunes et discriminations ».

Troisième direction : « associer (...) les résidents non communautaires (à) la vie de la cité ». A cet effet, le nouveau maire de Paris annoncera rien de moins que la prochaine mise en place de deux nouvelles structures : le « conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires » et les « assises de la citoyenneté de résidence ». Le « conseil », qui sera composé de personnes non élues, et qui fonctionnera en parallèle au Conseil de Paris (le conseil municipal de la Capitale) devra « favoriser l'expression des résidents non communautaires et sa prise en compte » dans les décisions municipales.

Une journée spéciale pour tous les étrangers

Un « comité de pilotage » devra assurer son lancement effectif, symboliquement prévu pour le 10 décembre 2001, « à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme ».

Les « assises de la citoyenneté de résidence », rassemblant « associations (...), élus et tous les Parisiens qui se sentent concernés (par) la politique d'intégration » devraient, quant à elles, se tenir dès la « fin octobre ».

Quatrième direction, enfin : célébrer la population immigrée. A partir du 17 octobre prochain — « jour anniversaire de la répression en 1961 de la manifestation pacifiste des Algériens pendant la guerre d'Algérie » ; encore une date symbolique ! —, Paris connaîtra donc, chaque année, sa « journée » consacrée à « l'apport historique et culturel des étrangers à la capitale ». Au programme : « conférences, expositions, concerts... »

La nouvelle majorité parisienne, initiatrice de ces « actions spécifiques », n'en fait pas mystère : au-delà de son aspect idéologique, ce catalogue de mesures aussi démagogique que coûteux n'a d'autre objectif que de s'attirer les bonnes grâces de futurs électeurs. « L'objectif recherché, est-il écrit, c'est une meilleure intégration de ceux qui ne disposent pas encore du droit de vote aux élections locales. »

Quant au « conseil de la citoyenneté », « il fonctionnera jusqu'à ce que les Parisiens étrangers, non membres de la Communauté européenne, disposent du droit de vote ». Manière à peine voilée de la considérer, à terme, comme acquis...

Valeurs Actuelles du 07/09/01

QUESTION A LIONEL JOSPIN

Monsieur le Premier ministre, vous avez parlé, à propos de la sécurité, d'une démarche cohérente, nous, nous y voyons plutôt une démarche chaotique. Vous cédez, en réalité, aux manifestations, aux pressions, et vous cédez à un constat de fait, qui vous amène à lâcher, ici et là, des promesses que vous ne savez pas financer. Vous auriez dû dire dans les milliards que vous avez lâchés, que vous les lâchez à enveloppe constante, ça veut dire que ce que vous donnez à l'un, vous le prenez à l'autre, ce que vous donnez en primes, vous le retirez en équipements. Ce que vous donnez aux gendarmes en primes, vous le reprenez en équipements de véhicules et en moyens pour assurer la sécurité. Nos concitoyens doivent savoir que le budget de la police et de la justice réunis, c'est 60 milliards, c'est-à-dire moins que la subvention à la SNCF, de 70 milliards, c'est-à-dire, ils doivent se rappeler que les 35 H, c'est 110 milliards de francs. La sécurité n'est pas une priorité de votre gouvernement.

Monsieur le Premier ministre, comptez-vous séparer le ministre de la Défense et le ministre de l'Intérieur, ou si vous les jugez à ce point irresponsables que vous préférez en prendre seul la responsabilité devant les Français ?

*Laurent Dominati, DL (Paris)
Assemblée nationale, 11/12/2001*

JOSPIN EN LEASING

Selon Serge Raffy, qui consacre un ouvrage assez terrifiant à Lionel Jospin (Jospin, secrets de famille, Fayard), l'actuel Premier ministre, alias Michel à l'OCI, aurait été prêté par ce groupuscule trotskiste au PS, « un peu comme les clubs de football se cèdent des joueurs ». Et d'ajouter : « Ce prêt de Michel avait tout d'une forme de leasing, d'une location-vente. »

Autre révélation de l'ouvrage : François Mitterrand aurait débloqué 5 millions de fonds secrets pour financer la campagne électorale de Tapie aux européennes de 1994.

Marianne du 03 au 09/09/01

LES DROGUES AU VOLANT

C'est le nombre d'accidents mortels qui impliquerait des conducteurs sous emprise de drogue. Pis, selon la Prévention routière, « ce chiffre pourrait monter à 25 % ou 30 % dans les grandes agglomérations et à des moments bien précis : la nuit et le week-end ». Ces moyennes ne sont guère surprenantes lorsqu'on sait que la consommation de drogues dites douces est en constante augmentation chez les jeunes. Toujours selon la Prévention routière, toutes provoquent des effets « plus marqués que ceux qui proviennent d'une alcoolémie à 0,5 g/l » : dégradation des capacités de coordination et réflexes émoussés pour le fumeur de cannabis ; altération de la vision, état euphorique qui entraîne une sous-estimation des risques et des troubles proches de l'hallucination pour le consommateur d'ecstasy et autres amphétamines. Le dépistage de la drogue au volant n'est pas systématique. Pour l'instant, seule va être mise en place une détection, mais uniquement chez les conducteurs impliqués dans des accidents mortels (jusqu'à présent cette décision était du seul ressort des procureurs de la République) : la première analyse portera sur un échantillon d'urine et, en cas de résultat positif, une prise de sang sera effectuée pour établir si le responsable ou la victime de l'accident était sous l'effet du produit détecté. On peut déplorer qu'à l'instar de l'alcool la drogue ne soit pas l'objet d'un dépistage préventif.

Valeurs Actuelles du 31/08/01

10.000 FOUS DANS LA RUE

La « folie dans la rue » pourrait devenir un problème de sécurité publique. En 1998, le rapport de Viviane Kowess, psychiatre et épidémiologiste, indiquait que la France s'engageait sur la voie d'une désinstitutionnalisation à l'américaine du traitement des pathologies mentales, avec pour corollaire l'augmentation du nombre de malades mentaux parmi les SDF. Aujourd'hui à Paris, toutes les sources consultées s'accordent sur le fait qu'un tiers des sans-abri – soit environ 10.000 personnes – sont des malades mentaux qui ne bénéficient pour la plupart d'aucune prise en charge et d'aucun traitement. Sur le terrain, les rares psychiatres ou infirmiers psychiatriques qui s'occupent de la souffrance de ces malades parlent d'un « externement abusif ».

L'hôpital n'est en effet plus ouvert qu'à ceux qui sont en état de crise aiguë.

Le Point du 13/09/2001

HAUSSE « SENSIBLE » DE LA DELINQUANCE VIOLENTE EN ILE-DE-FRANCE

Au premier semestre de cette année, la délinquance violente en région parisienne a augmenté sensiblement par rapport à la même période de 2000, selon les statistiques obtenues auprès des préfetures. Les vols à main armée ont ainsi progressé de 68 % dans les Yvelines, de 16 % en Essonne, de 64,6 % en Seine-Saint-Denis, de 50,31 % dans les Hauts-de-Seine. Sur la même période, ces hausses se vérifient aussi pour les vols avec violence, qui ont augmenté de 41 % à Paris, de 35 % dans les Hauts-de-Seine, de 15 % dans les Yvelines, de 39 % en Seine-Saint-Denis, et de 8 % dans l'Essonne. Le nombre global de crimes et délits n'a toutefois pas plus augmenté en région parisienne que dans le reste du pays, où il a progressé de 9,58 % au cours du premier semestre.

Le Monde du 25/08/01

Que serait pour Le Monde une hausse « significative » ?

LE GRAND BAZAR DE VARSOVIE

Au cœur de Varsovie, les ventes clandestines d'armes se font à ciel ouvert, sur le « Grand Bazar de l'Europe » (Jarmark Europa), vaste stade désaffecté, appelé aussi le « marché russe ». Sur ce marché, on trouve de tout (vêtements, chaussures, matériel TV, cassettes vidéo, outils, CD, etc.) à des prix défiant toute concurrence, mais aussi des armes. Par exemple, des roquettes antichars russes se négocient à 1000 F l'unité, une Kalachnikov à 2800 F, de l'explosif Semtex tchèque à 3000 F le kilo, un pistolet automatique autrichien Glock 9 mm à 3300 F, un pistolet Astra 100 L Light Panther 9,10 ou 11,34 mm à 3300 F, un Automag Back Up 9 mm à 3600 F, un Heckel & Koch MP5 à 10.000 F, etc. Parmi les autres accessoires disponibles, une paire de jumelles militaires se paye 330 F et un uniforme de policier, 850 F. Ces ventes d'armes sont bien sûr illégales. Pour avoir un « contact » avec un vendeur, il faut compter environ deux heures. Le choix des armes se fait sur catalogue, et la livraison prend un maximum de cinq jours. A « Jarmark Europa », chaque année, les transactions légales représentent un montant de 1,3 milliard de dollars, mais les transactions illégales dépasseraient trois milliards de dollars. Par son chiffre d'affaires, le « Grand Bazar de l'Europe » est la deuxième plus grande entreprise commerciale de Pologne.

TTU Europe du 13/09/01

MIL-VIGILANCE N° 2/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 3/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

POURQUOI IL FAUT VOTER CHIRAC !

A l'approche des échéances électorales de 2002 le microcosme politique s'agite. L'engagement politique et le civisme sont deux des éléments essentiels de la vie démocratique dont la traduction a été jusqu'à une période récente un fort taux de participation électorale à chaque scrutin.

Mais il semble aujourd'hui que le ressort civique se distende pour grossir les rangs des indécis et des abstentionnistes. S'il est important de mener le combat politique avec toutes celles et tous ceux qui, convaincus de la justesse de leurs idées ont déjà choisi leur camp, il est vital de rechercher les raisons qui peuvent conduire nombre de nos concitoyens à s'abstenir ou à voter blanc.

C'est vrai, de lourdes interrogations pèsent sur notre avenir. L'Etat s'est effacé devant ses responsabilités régaliennes comme l'Education, la Défense, la Sécurité, la Justice, la Santé, nos lois sont régulièrement bafouées par des délinquants qui narquent les policiers, quand ils ne les agressent pas en nous riant au nez en toute impunité, la République a perdu son crédit et son autorité dans les banlieues, le travail, la famille, la rigueur et l'effort sont rangés dans le rayon des valeurs obsolètes au nom d'une modernité aussi confuse que hasardeuse. L'inventaire est loin d'être complet. Soyons conscients de la nécessité impérieuse de porter un regard courageux sur la situation de la France.

De grâce en 2002, utilisons notre bulletin de vote, non pour exprimer une quelconque rancœur, mais au contraire donnons-lui toute sa force pour investir les élus d'un mandat impératif, d'une mission de laquelle ils ne pourront se départir. La gravité de la situation de notre pays nécessite une attitude franche. Le vote par défaut conduit à l'évanescence démocratique et à la faiblesse du pouvoir exécutif. En démocratie, si les citoyens le veulent, le pouvoir ne doit pas dépendre de la rue.

Il faudra répondre à toutes ces Françaises et à tous ces Français pour qui le travail étant source d'épanouissement et de promotion sociale ne comprennent pas ces cohortes de grévistes qui, pour un oui ou pour un non, affaiblissent notre pays. N'est-il pas déjà malmené par cette tentation perpétuelle d'en faire le moins possible, comme si aucune raison de mettre du cœur à l'ouvrage n'existait ?

Il faudra s'engager vis-à-vis de cette masse d'entrepreneurs, d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs et de professions libérales auxquels on impose chaque jour, et charges fiscales et cotisations sociales et taxes et paperasses et contrôles et sommations à payer et menaces de saisies !

Pour nos jeunes, il faudra proposer autre chose qu'une école n'apprenant plus à lire, écrire et compter à grand nombre d'entre eux, des diplômes sans qualification ou la précarité au bout du chemin, au coin duquel les guettent le chômage, la drogue et le désœuvrement.

Il sera primordial de restaurer l'autorité de l'Etat, de faire respecter ses agents et d'exiger de l'ensemble des fonctionnaires d'être au service des citoyens dans un climat du meilleur service à rendre et de la confiance réciproque.

Il faudra, pour traiter tout cela, une classe politique décidée à restaurer son image, une justice davantage soucieuse du respect des lois y compris de celles qui la régissent et des médias au service de l'information.

Est-ce rechercher l'inaccessible ? Je ne le crois pas si un mandat clair est donné aux élus et si on cesse de sacrifier sur l'autel des égoïsmes ceux qui osent dire la vérité et engager l'action politique adéquate pour résoudre les problèmes. Je pense à titre d'exemple à Alain Juppé et aussi à Claude Allègre, injustement chassés par la rue.

« Le poète a dit la vérité, il doit être exécuté », ainsi chantait Guy Béart. Il semble aujourd'hui que l'homme politique n'ose pas sortir du silence parce que « la droite et la gauche c'est pareil » « les politiques tous pourris » ou autres formules tranchantes qui permettent d'éluder cyniquement le débat ou de fuir ses propres responsabilités.

Soyons clair ! Non, la droite et la gauche ce n'est pas pareil. Non ! les politiques ne sont pas tous pourris, pas plus les juges, les journalistes, les policiers ou tous autres citoyens.

Nous devons arrêter de nous voiler la face. Les SOCIALISTES ont exercé le pouvoir pendant 15 ans depuis 1981 sur les 20 ans de cette période. La DROITE a gouverné de 1986 à 1988 et de 1993 à 1997. Elle a été chaque fois renvoyée pour avoir voulu, non conduire une politique antisociale ou conservatrice selon le discours de la gauche, mais parce qu'elle a cherché à assainir une situation fragilisée par une politique socialiste de largesse budgétaire, de laxisme généralisé, quand ce n'est pas d'irresponsabilité et d'indécision face à des dossiers lourds de conséquences pour l'avenir.

Nous pouvons continuer ce petit jeu de condamner à priori celles et ceux qui vous exposent la situation du pays telle qu'elle est : délicate voire dangereuse. Nous pouvons refuser les mesures de restauration du pays ; mais admettons que nous prenons le risque moral de nous entendre reprocher notre lâcheté par les générations futures.

Mais nous pouvons aussi reprendre confiance dans les capacités de la France à réagir. Tout proche de nous l'Angleterre démontre que cela est possible. Il y aura fallu l'opiniâtreté de madame Thatcher et la continuité de Tony Blair. Hélas, rien à voir avec François Mitterrand et Lionel Jospin qui, enfermés dans leur idéologie, ont conduit une politique contraire aux intérêts à long terme de la France.

Oui, je crois que 2002 peut être l'année du sursaut des citoyens pour engager pendant 5 ans les actions qui sortiront notre pays de l'ornière. Ce n'est pas la

première fois que la France est en mauvaise posture. Elle en a connu d'autres et toujours elle s'est relevée quand le peuple l'a décidé.

*Louis Lauga, ancien député RPR
LA LETTRE LANDAISE n°1041 de novembre 2001*

INSECURITE : LES SOCIALISTES PANIQUENT

« La France a peur » prophétisait Jacques Chirac le 14 juillet. A commencer par les socialistes, réunis en université d'été. A les observer, ils craignent que la « déferlante de l'insécurité » brandie par le chef de l'Etat les engloutisse. Pour la troisième année consécutive, après la cagnotte et le pouvoir d'achat, c'est lui qui impose son thème de rentrée au PS. Pendant trois jours, les socialistes se sont convaincus que cette question déterminera leur sort électoral l'année prochaine. Car « il y a des millions de voix en jeu », selon Alain Richard. « Si nous n'avons pas de résultat sur la sécurité, les Français nous zapperont l'année prochaine comme ils ont zappé d'autres gouvernements sur le chômage », résumait Jean-Paul Huchon. Un parallèle repris par Lionel Jospin en clôture : « Nous avons fortement réduit le chômage sans démanteler la protection sociale. Je suis convaincu que nous pourrions faire reculer l'insécurité sans renoncer à la liberté. »

L'inquiétude socialiste a souvent laissé libre cours à une certaine « fébrilité », reconnaît Daniel Vaillant, qui a vite quitté La Rochelle pour aller à Béziers où le chargé de la sécurité du maire DL venait d'être assassiné. Traumatisés par leurs échecs municipaux, ballotés au fil des pièges déposés par la droite à coups d'amendement sur les raves ou d'arrêtés municipaux instaurant le couvre-feu pour les mineurs, nombre d'élus ont sombré dans la surenchère. Provoquant un rappel à l'ordre du patron du PS, François Hollande : « Les dérives sécuritaires dont la droite s'est fait une spécialité n'appellent pas de notre part la moindre imitation ou pire encore la moindre course démagogique. A ce jeu-là, nous sommes sûrs de perdre. » Même Daniel Vaillant a dû suggérer un peu plus de modération : « Nous n'avons pas intérêt à ce que l'insécurité vienne au centre du débat politique comme le souhaiterait la droite. La sécurité n'est ni de droite ni de gauche, c'est une valeur républicaine. » Le ministre a transmis cet été une note à Lionel Jospin esquissant deux pistes de travail : transmettre aux maires le suivi des sanctions de substitution à la prison, et évaluer l'application de la loi sur la présomption d'innocence contestée par certains élus socialistes. Matignon envisage aussi de convoquer un Conseil de sécurité intérieure, même si Daniel Vaillant s'interroge encore sur son contenu. Il devra être musclé pour apaiser les angoisses socialistes exprimées à La Rochelle. Le ministre de la Ville, Claude Bartolone, a par exemple fustigé « les petits malfrats qui roulent en Mercedes ». Jean-Paul Huchon a réclamé « des juges qui appliquent le droit » et « ne découragent pas les policiers ». Réjoui du « virage de Jospin », Alain Richard prônait, lui, un « discours fort sur la responsabilité : Tant qu'on

continuera à dire que les délinquants sont des malheureux, que ce n'est pas de leur faute, on est mal barré... ». Même « fermeté extrême » du ministre des Finances, Laurent Fabius.

Autant d'actes de foi qui ont fait craindre à son collègue chargé de la Fonction publique, Michel Sapin, une opposition entre le zèle sécuritaire des « nouveaux convertis » et la générosité « laxiste » d'antan. Rares étaient pourtant ceux qui osaient encore résister aux assauts de la « gauche barbelée » fustigée par Martine Aubry. Le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, s'y est essayé : « Gardons une certaine dignité au débat politique. Sans être angéliques, ne courons surtout pas derrière la droite qui agite la peur et le mensonge ! » Avant de s'interroger : « Doit-on aller à une campagne électorale en se laissant entraîner systématiquement sur une ligne imposée par nos adversaires ? »

Libération du 03/09/01

JOSPIN LE TROTSKISTE DEMOCRATE...

« Je suis d'accord avec l'idée que j'avais moi-même suggérée... »

Journal Officiel du 3/10/2001

HOMONYMIE N'EGALE PAS HOMOPHOBIE

John Gay, employé de la compagnie aérienne australienne Ansett, allait prendre un vol avec un billet « gratuit personnel ». Dans l'avion, il s'aperçut que son siège était déjà occupé. Plutôt que de déranger un client payant, Gay s'assit ailleurs. Or, à la dernière minute, Ansett fut obligé d'embarquer des passagers d'un vol annulé, et donc de débarquer les voyageurs non payants. Une hôtesse s'approcha du siège attribué à son collègue et dit à son occupant : « Vous êtes Gay ? » Après avoir hésité, le passager admit qu'il l'était en effet, et l'hôtesse le pria de débarquer. John Gay, voyant la scène, se leva et dit : « Non non, vous vous trompez, moi je suis Gay. » A ce moment, un autre passager se dressa en hurlant : « Moi aussi, je suis gay ! Ansett n'a pas le droit de ne virer que nous ! » Tout l'avion se joignit bruyamment au débat, au point qu'il fallut près d'une heure pour calmer les esprits et enfin décoller.

Marianne du 20 au 26/09/01

AUTOPROMOTION

On n'est jamais mieux servi... Le ministère de l'Environnement vient de publier une plaquette de 62 pages à la gloire de Dominique Voynet. « Dresser soi-même son bilan est un exercice difficile », reconnaît dans son introduction l'ancienne ministre, soucieuse de ne pas tomber dans « l'autosatisfaction ».

Paris-Match du 25/08/01

MIL-VIGILANCE N° 3/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 4/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

POUR LA « TOLERANCE ZERO » LE SENTIMENT D'IMPUNITÉ SE RÉPAND DE PLUS EN PLUS PARMI LES DÉLINQUANTS

L'enfer, comme chacun le sait, est pavé de bonnes intentions : notre République se veut protectrice de l'individu, pleine de sollicitude envers chacun des citoyens. C'est bien. C'est beau. Mais, pendant ce temps-là, la République a baissé sa garde, elle a laissé s'émousser ses défenses immunitaires !

Car, tant que la République a affaire à des citoyens de bonne volonté, aux principes moraux bien établis, tout se passe bien. Par contre, les individus qui veulent bafouer ou contourner la loi trouvent là des espaces d'action et savent les exploiter au maximum. La loi sur la présomption d'innocence, par exemple, est un modèle théorique presque parfait pour protéger le citoyen contre les erreurs de justice. Mais, en œuvre sur le terrain, on a vite fait de se rendre compte qu'elle est une chance inespérée pour tous les délinquants potentiels qui voient là une possibilité supplémentaire d'échapper à la sanction. Nos policiers, quels que soient les moyens matériels ou humains que nous leur donnons, perdent donc leur motivation.

Car c'est là que se situe le point de départ de tout le mal : le sentiment d'impunité des délinquants et malfaiteurs. La France, très mauvais élève, figure parmi les derniers pays européens quant à l'effort budgétaire pour la justice. Devant l'embouteillage des tribunaux, les délinquants peuvent jouer les prolongations : ils sont convoqués plusieurs semaines, voire plusieurs mois, après les faits qui leur sont reprochés. Et, bien souvent, même condamnés, ils ont de fortes chances de ne pas effectuer leur peine.

Quand ils retrouvent dans la rue les policiers qui les ont arrêtés, ils peuvent « rouler des mécaniques », faire des bras d'honneur et frimer devant les copains admiratifs. C'est la prime à la récidive pour le fautif et la tentation de l'imiter pour les copains.

De fil en aiguille, dans certaines bandes et dans certains quartiers, le « keuf » est l'ennemi, la « meuf » un objet qu'on se repasse au fond d'une cave, le « shit » une façon de gagner sa vie... Que reste-t-il de la République ?

Et quand les élus locaux tendent de prendre la situation à bras-le-corps, ils se retrouvent cloués au pilori : nous avons décidé, il y a trois ans, de supprimer à Béziers les aides facultatives d'urgence aux familles dont les enfants n'avaient pas une attitude « citoyenne » (entendez par là ceux qui multipliaient les incivilités, volant, cassant ou taguant...). A la demande du préfet, le tribunal administratif a an-

nulé notre délibération sous le prétexte que nous remettions en cause l'égalité des citoyens...

La délinquance des mineurs a augmenté dans des proportions qui font froid dans le dos ; qu'ils soient utilisés par des adultes pour agir dans une quasi-impunité ou qu'ils aient déjà basculé dans la violence et les trafics, les mineurs savent que notre société, pour les protéger, a gommé la notion de sanction à leur égard. La République doit instaurer ses défenses immunitaires et réviser l'ordonnance de 1945 pour s'adapter au monde de 2001.

La seule solution pour restaurer ce que l'on appelait autrefois « l'ordre républicain » est de mettre en œuvre un principe qui fait frémir les « beaux esprits » : la tolérance zéro. Cela signifie qu'il faut appliquer la loi, totalement, intégralement. Cela commence au coin de la rue, de toutes les rues, de toutes les villes : le port du casque est-il obligatoire ? L'infraction sera réprimée ! L'usage et la vente de stupéfiants sont-ils interdits ? L'infraction sera réprimée ! La dégradation de bâtiments publics ou privés est-elle un délit ? L'infraction sera réprimée ! L'injure envers un représentant de l'ordre public est-elle un délit ? L'infraction sera réprimée ! Les parents ne remplissent pas leurs obligations ? Tout manquement sera, là aussi, réprimé, comme la loi le prévoit.

Il n'y a donc pas de petites infractions, il n'y a que des manquements à la loi qu'il convient de punir. Notamment quand ces manquements, à force de se répéter, mettent en cause les fondements même d'une société républicaine au point de laisser des apprentis terroristes stocker des armes de guerre en plein cœur de nos villes. Le laxisme ne conduit-il pas, en bout de course, à des dérives meurtrières comme celle de Khaled Kelkal il y a cinq ans, celle de Saphir Bghioua à Béziers début septembre... ou celle des avions suicidaires aux Etats-Unis ?

Il faut donc punir ! Et, pour punir, il faut permettre à la justice d'exercer partout la totalité de ses responsabilités. Instaurer une vraie politique de sécurité, respectueuse des lois de la République, exige que soient prises des décisions qui impliquent des priorités financières.

Pour mettre en place ce véritable plan d'urgence dont nous avons tant besoin, il faudrait dégager 12 milliards de francs par an pendant cinq ans. C'est trop cher, me dites-vous ? Trop cher pour sauver la République ? Avec 12 milliards de francs, cela donnerait à notre justice les moyens de fonctionner (à peu près) normalement et permettrait d'appliquer la « tolérance zéro » en s'appuyant sur des établissements de détention ou de réinsertion dignes d'un pays comme la France.

Douze milliards de francs, c'est beaucoup, certes, mais c'est peu comparé aux 100 milliards annuels que va coûter la loi sur les 35 heures !

Les événements tragiques qui se sont déroulés à Béziers début septembre ont démontré où mène le terrible engrenage du laxisme : on passe du vol de téléphones portables au vol de voitures, du vol de voitures au petit « deal »... et, un beau jour, on tire avec des armes de guerre sur les policiers. Je l'affirme avec force : la République est aujourd'hui

en danger. Si nous ne lui donnons pas les moyens de réprimer de la manière la plus ferme la totalité des infractions à la loi, nous serons broyés par cette machine infernale que nous n'aurons pas su ou pas voulu maîtriser.

Tous les vrais républicains doivent se retrouver contre les ennemis de la République, pour une politique de « tolérance zéro » !

*par Raymond Couderc
Maire de Béziers
Le Figaro du 22 octobre 2001*

ILS DEALAIENT DE LA MORT-AUX-RATS

Un adolescent viennois de 16 ans et sa petite amie de 13 sont morts empoisonnés sous les yeux de trois dealers qui leur avaient vendu de la mort-aux-rats en guise d'ecstasy. Les vendeurs, dont l'un n'est âgé que de 15 ans, ont avoué avoir observé pendant deux heures les abominables convulsions qui ont précédé la mort de leurs victimes. « Nous avons bien un téléphone portable, mais nous avons décidé de ne pas appeler les secours, car nous voulions voir l'effet qu'aurait le produit », a reconnu l'un deux, qui à l'instar de ses complices, n'a pas exprimé le moindre regret. De surcroît, l'autopsie a révélé que la jeune fille aurait été violée durant son agonie. En prison, pourvu qu'on ne leur propose pas une formation de pharmaciens... »

Marianne du 27 au 2/09/01

GWENEGAN BUI, PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DES JEUNESSES SOCIALISTES : « OUI, IL FAUT DEPENALISER L'USAGE DU CANNABIS »

Marianne : Bernard Kouchner propose de dépénaliser l'usage du cannabis. Vous devait le trouver timoré ?

G.B. : Nous sommes non seulement favorables à la dépénalisation de l'usage du cannabis, mais aussi à sa légalisation, qui permettrait, en contrôlant la commercialisation, de casser le trafic. Il faut comprendre que l'usage du cannabis est un fait culturel massif. Y compris dans les rangs mêmes du MJS !

Quand une pratique est répandue, il faut la légaliser ?

Ce n'est pas une loi d'airain. Mais il est démontré que son usage n'est pas mortifère et qu'il ne crée pas une dépendance plus forte que celle de l'alcool. Les jeunes socialistes proposent de nombreuses autres réformes de société...

Oui, nous estimons de notre devoir de porter certains thèmes laissés dans l'ombre par nos responsables. Dans le domaine économique et social, puisque nous demandons un revenu d'autonomie pour les jeunes, mais aussi, c'est vrai, certains thèmes dits « sociétaux ». Je pense à l'homoparentalité, à propos de laquelle on ressent, même au PS, une très forte pesanteur culturelle : nous sommes favorables à l'adoption pour des couples homosexuels. Je pense aussi à la régularisation sans critère des sans-papiers et à l'abrogation des lois Pasqua-Debré. Sans parler du droit de vote qu'il faut, enfin, accorder aux résidents étrangers.

Bref, il faut en finir avec la gauche « barbelé » ?

Nos responsables sont marqués intellectuellement, depuis vingt ans, par le spectre de l'extrême droite. Or, la gauche se perd lorsqu'elle s'aventure sur le terrain de la droite.

A quelques mois des élections, c'est prudent ?

Je n'en suis pas sûr. Au MJS, les élections ne sont pas directement notre préoccupation. Dans le débat qui s'amorce, les jeunes tentent de faire valoir leurs arguments, qui ne sont pas forcément calqués sur ceux de la direction du PS.

Est-il facile de soutenir Lionel Jospin ?

Comme dirait Georges Marchais, son bilan est globalement positif.

Quel enthousiasme !

Nous ne sommes plus, comme dans les années 80-90, dans une relation affective, et encore moins passionnelle, avec nos dirigeants. Nous ne célébrons plus d'homélies, même à la gloire de Jospin.

Marianne du 17/09/01

CORSE : WAECHTER DEJA...

Dominique Voynet a expliqué lundi devant la direction de son parti que les contacts des Verts avec les nationalistes corses ont commencé en 1988 lorsque Antoine Waechter cherchait, en vue de sa candidature présidentielle, ses 500 signatures, notamment parmi les petits élus de l'île. Deux de ses proches l'assistaient. Tous deux sont aujourd'hui décédés, « de mort naturelle », a cru bon de préciser Voynet.

Le Nouvel Observateur du 13-19/09/01

JOSPIN : HISTOIRE D'UNE ERREUR

Le livre de Serge Raffy, sur le Premier ministre, « Jospin, secrets de famille », apporte quatre confirmations de taille.

Alain Christnacht, son conseiller chargé de la Corse, a bien négocié son plan pour l'île de Beauté avec les nationalistes.

Jospin a finalement pris sa décision, sans concertation, sur pression de ses conseillers, contre l'avis de la majorité de ses ministres.

Menacés par Jospin, tous les ministres hostiles au processus de Matignon, se sont finalement couchés. C'est Jospin, qui par harcèlement moral, a forcé Chevènement à démissionner.

Comme quoi, un moment d'orgueil peut vous faire manquer une élection présidentielle.

Marianne du 03 au 09/09/01

MIL-VIGILANCE N° 4/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 5/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

ANNULATION DES MUNICIPALES A CHAMPIGNY

Le tribunal administratif de Melun (Seine-et-Marne) a annulé la réélection le 11 mars du maire PCF de Champigny (Val-de-Marne) Jean-Louis Bargerio a-t-on appris auprès du tribunal.

Des requêtes en annulation avaient été présentées par deux opposants. Christian Derouineau (RPR) et Yves Fuchs (EXG) avaient fait valoir que les bulletins de vote de la liste Fuchs avaient été annulés sur instruction de la mairie le jour même du scrutin dans la quasi-totalité des bureaux de vote, permettant la réélection au premier tour de M. Bargerio avec 51,8% des voix.

Les bulletins de vote de la liste Fuchs avaient été acceptés par la sous-préfecture de Nogent. (...) La liste Fuchs – indépendante « Osons Champigny » - avait estimé qu'elle était en mesure de mettre en ballottage M. Bargerio car elle avait récolté plus de 1.200 voix (environ 6%), et non 262 (1,52%) officiellement. Cette municipalité de 36.656 électeurs est dirigée par un maire communiste depuis 1947.

AFP du 13/09/2001

DERRIERE LES MOTS, L'IMPOSTURE

La Corse n'est pas une « colonie » française, engagée dans une « guerre » d'indépendance, légitimant le recours à la violence « libératrice ». Pourtant, c'est bien cette imposture que les « nationalistes » -minoritaires sur l'île- ont réussi à faire admettre à gauche, et jusqu'au sein du gouvernement. Ce dernier parle trop souvent, aujourd'hui, en reprenant les mots, donc les idées, des indépendantistes. Leur vocabulaire s'est généralisé et banalisé, au point que personne ne sursaute en entendant parler de « cessez-le-feu » pour les poseurs de bombes, hissés au rang de combattants, ou d' « honneurs militaires », pour les obsèques du terroriste François Santoni, assassiné dernièrement.

C'est ainsi que l'on a pu entendre Lionel Jospin, mardi dernier sur TF1, espérer un « adieu aux armes », grâce à sa politique de négociation (« les accords de Matignon ») engagée avec les autonomistes. A travers cette expression romanesque et grandiloquente, il a laissé entendre comme une évidence qu'il considérerait ses interlocuteurs comme d'honorables guerriers, adversaires engagés dans un « processus de paix », expression reprise très régulièrement par Jean-Guy Talamoni, le chef de file de Corsica Nazione.

Or cette sémantique est utilisée par les « nationalistes » afin de travestir la réalité. Ils y réussissent. Aussi est-il désespérant d'entendre une partie de la

gauche tomber régulièrement dans ces pièges grossiers visant à faire croire qu'il y aurait, en Corse, une situation insurrectionnelle née d'une tutelle étatique étouffante et que cette « guerre », soutenue par une majorité de la population, susciterait de compréhensibles résistances armées pouvant même justifier l'assassinat d'un préfet et des « amnisties » pour les « prisonniers politiques ».

La réalité n'est pas celle-là. Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que le militantisme corse a toujours été étroitement lié à une criminalité affairiste locale. Celle-ci ne s'accommode pas des lois en général, ni de celles de la République en particulier. Le « nationalisme » veut pouvoir conduire ses affaires en paix, hors des contraintes légales. Il n'y a pas de « détenus politiques corses » dans les prisons françaises, mais plus sûrement des poseurs de bombes, des maîtres chanteurs, des truands et des assassins.

Ce milieu-là s'apparente plus au « gangsterrorisme » qu'à de soi-disant « fronts de libération nationale », qui ne sont généralement que des faux nez avantageux pour les crapules. Un sondage publié l'autre semaine par Paris-Match a d'ailleurs rappelé opportunément que 65 % des Corses seraient hostiles à l'indépendance de leur île, contre 17 % favorables. Le « front » n'est apparemment guère plébiscité et la « libération » plutôt redoutée par les insulaires. En revanche, ce même sondage fait apparaître la lassitude des continentaux, qui se prononcent majoritairement pour l'indépendance de l'île.

Aussi la ligne suivie par Lionel Jospin en Corse apparaît-elle de plus en plus risquée et critiquable. Calquée sur les exigences des « nationalistes », qui ne veulent parler que d'un « Etat français » qu'ils opposent à un « Peuple corse », cette politique conforte chaque jour un peu plus leurs discours ethniques et belliqueux, au détriment d'une écoute des attentes réelles de la majorité des Corses, qui se sentent d'abord français et qui le disent à chaque élection régionale.

Dans le mimétisme avec les indépendantistes, les Verts sont assurément les plus doués, quand ils évoquent la « conquête militaire » de la Corse par la France en 1769, en laissant parfois comparer la situation « coloniale » de l'île avec celles que connurent l'Algérie et la Nouvelle-Calédonie. C'est ainsi qu'Alain Lipietz, candidat Vert à l'élection présidentielle, a pu plaider pour l'amnistie des crimes de sang, notamment pour les assassins du préfet Erignac. Une prise de position critiquée au sein des Verts, mais qui n'a pas empêché la porte-parole des Verts de Midi-Pyrénées de parler, elle, de « la veuve Erignac », en justifiant : « Ce n'est pas parce que c'est une veuve de préfet qu'il faut la plaindre plus que les autres veuves. »

En choisissant comme interlocuteurs privilégiés des élus représentant une aspiration minoritaire sur l'île, le gouvernement leur a artificiellement donné un poids politique devenu considérable. Ce choix s'est accompagné de mystifications non contestées, aboutissant à déformer la réalité dans l'intérêt de la seule cause des indépendantistes.

Aussi serait-il souhaitable que le pouvoir leur donne la parole. Puisque le référendum local est anticonstitutionnel, une dissolution de l'Assemblée territoriale permettrait, à travers de nouvelles élections, de clarifier un malentendu.

*Ivan Rioufiol
Le Figaro du 3/09/01*

**JEAN-MARIE LE PEN :
« GISCARD SERAIT UN BON CANDIDAT »**

« Vous n'avez pas remarqué que Valéry Giscard d'Estaing est en embuscade ? Imaginons qu'à trois mois du scrutin le camp de la droite se dise : « On est foutu. Il nous faut quelqu'un. » Cela ne peut être ni Madelin avec ses baskets délacés, ni Bayrou, planté à la gauche de l'UDF. Il reste Giscard. Il a l'expérience. Dans le contexte du « Radeau de la Méduse », il pourrait être un nouveau Pinay, et offrir une perspective aux anti-marxistes. Ce serait un bon candidat.. »

Le Parisien du 31/08/01

**LES ETRANGERS AURONT
UN CONSEIL DE QUARTIER**

Déjà pionnière en la matière, la mairie du XXe arrondissement a décidé d'accroître les compétences des fameux « conseils de quartier », très en vogue à l'heure actuelle dans Paris. Suite aux multiples prises de position d'élus parisiens en faveur du droit de vote aux étrangers pour les élections locales, Michel Charzat, secondé par David Assouline, va créer d'ici un mois et demi un « conseil de quartier des habitants du XXe étrangers non communautaires ». (...)

Le député-maire désire aussi soumettre toute résolution budgétaire en conseil de quartier, avant de l'examiner en conseil d'arrondissement.

Le Parisien du 14/09/2001

Les résidents étrangers de cet arrondissement auront donc à connaître et à modifier le budget avant même les élus régulièrement élus pour cela !

LA JUSTICE ACCOUCHE DE L'HOMOFAMILLE

Sans tambour ni trompette, la justice française a donné naissance à la première famille homosexuelle. Le 27 juin, le tribunal de grande instance de Paris a permis à une femme d'adopter les trois enfants mineurs de sa compagne.

Victoire dans un contexte hostile. Pour l'Association des parents gays et lesbiens (APGL), il s'agit d'une victoire, la première porteuse d'espoir dans le climat d'hostilité quasi unanime que politiques et juristes entretiennent au sujet de l'adoption par des homosexuels et, plus largement, de l'homoparentalité. « La justice vient d'accorder à ces trois enfants la garantie d'une protection de leur relation avec leur Mammina, quels que soient les aléas de l'existence. L'une est leur mère de naissance et l'autre est leur mère sociale », se réjouit l'association. Cette victoire

ressemble à un pied de nez à l'administration et au Conseil d'Etat, qui persistent à refuser l'agrément aux célibataires homosexuels souhaitant adopter des enfants étrangers ou des pupilles de la nation.

Libération du 16/09/01

**« LA FRANCE A GACHE
CINQ ANNEES DE CROISSANCE »**

« L'Allemagne et la France ont gâché les cinq années pendant lesquelles leur activité a été soutenue par le faible niveau de leur monnaie et par la vigueur de la croissance américaine. Ces pays n'ont pas suffisamment réduit leurs déficits budgétaires pour se doter d'une marge de manœuvre significative. La France a consommé plus de trois ans de gains de productivité qu'elle a affectés aux 35heures. Les besoins de financement de la réduction du temps de travail, de la couverture maladie universelle et l'absence de réforme des pensions publiques et des retraites en général amoindrissent encore notre marge de manœuvre.

L'Allemagne souffre plus que nous mais elle a fait la réunification ! Elle souffre d'être restée au contraire de la France un pays très industriel et surtout de la gigantesque crise de l'immobilier qui a suivi sa réunification. Mais elle a pris un sérieux avantage sur l'avenir avec la réforme fiscale qu'elle vient d'adopter. Dans ce domaine, la France ne pourra pas supporter durablement la concurrence avec son principal partenaire en bridant la dynamique entrepreneuriale avec une fiscalité systématiquement défavorable. (...)

Hormis les textes de 1987 et 1993 sur les retraites privées, rien de tangible n'a été fait depuis 18 ans. Ma génération n'a pas eu le courage de prendre les mesures nécessaires pour éviter de transmettre l'ardoise aux plus jeunes. Il n'est pas sûr qu'ils accepteront éternellement de travailler avec les taux de prélèvements qu'impliquera la survie des systèmes de répartition tels quels. Il faut être extrêmement arrogant pour penser que les Français peuvent prendre cinq semaines de vacances de plus que les autres et partir en retraite cinq ans avant tout le monde ! »

*Daniel Bouton,
Président de la Société Générale
Le Figaro-économie du 9/01/01*

MIL-VIGILANCE N° 5/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 6/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LETTRE A MM. GISCARD, BARRE & CO...

Chers aînés, je m'adresse à vous pour éclairer notre chemin. Sur 462 parlementaires que compte l'opposition, une large majorité a lancé un appel en faveur de l'union. Parce que vous l'approuvez, vous ne l'avez pas signé, soucieux sans doute de ne pas mêler votre paraphe illustre à une pétition de la base.

Avec l'inversion du calendrier électoral en 2002 dont le Sénat vient de débattre, les dirigeants de l'opposition sont, il est vrai, une fois de plus en train de se diviser sur un sujet dont les Français se moquent éperdument.

Entre les amertumes de ceux qui ont manqué le rendez-vous de l'histoire et les ambitions de ceux qui se verraient bien dans un gouvernement avec les socialistes, il ne manque pas de serviteurs zélés pour servir la soupe à Lionel Jospin et tenter de déstabiliser Jacques Chirac. Comme pour le quinquennat.

Comment ne pas nous étonner quand le PS accepte subitement l'idée d'un débat sur les institutions proposée par d'éminents représentants de l'opposition ? Comment ne pas nous interroger quand Raymond Barre signe un appel commun dans la presse avec Michel Rocard et dépose avec le groupe socialiste à l'Assemblée une même proposition de loi ?

Les socialistes ont peur de perdre les élections législatives en 2002 et font machine arrière toute. Ce n'est pas une raison pour les suivre et signer avec la gauche un Pacte électoral contre nature !

Vous pourrez toujours évoquer la nécessité de voter la tête à l'endroit et de rétablir un calendrier dingo. Nous le savons bien : ce n'est pas la première fois que les élections législatives ont lieu avant la présidentielle. Le débat sur l'inversion du calendrier législatif et présidentiel n'est que le prétexte à régler des comptes.

Confrontés en première ligne à la déception des Français, nous ne voulons plus payer l'addition pour les règlements de comptes des uns ou les ambitions personnelles des autres. Nous voulons construire l'union de l'opposition afin que notre pays soit gouverné à droite. Est-ce aussi votre volonté ?

Le président de la République est élu jusqu'en 2002. Nous ne saurions participer à une entreprise de démolition de l'homme et de l'institution. Si l'opposition veut redevenir majorité, elle devra convaincre sur la base d'un contrat clair et non sur des arrangements d'alcôves.

Depuis toujours, vous nous avez appris que nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus. Dans la situation difficile qui est celle de l'opposition, le moment est venu de nous aider par vos conseils désintéressés plutôt que de nous diviser.

Nous ne vous demandons pas de vous éclipser mais d'aider l'opposition à sortir de sa longue nuit sans chercher à encombrer inutilement l'orbite présidentielle. Alors, chers aînés, vous n'aurez pas seulement mérité notre admiration, mais la gratitude de tout un peuple.

Henri de Raincourt

Pdt des sénateurs Républicains et Indépendants

Le Figaro du 19/01/01

HISTOIRE CORSE

En 1995, candidate à la présidentielle, Dominique Voynet avait fait un détour par la Corse, où elle avait rencontré les Verts et les nationalistes. Au cours d'un repas commun, elle avait demandé, en guise de boutade : « Mais qui n'est pas membre du FLNC autour de la table ? » Le responsable des Verts de Corse lui avait rétorqué, le plus sérieusement du monde : « Sauf erreur, il n'y a que toi, Dominique. » Reste à savoir si les Verts de Corse ont été amnistiés par Dominique Voynet !

Marianne du 27 au 2/09/01

LES PERES DE LA « NOUVELLE FRANCE »

La direction du RPR a retrouvé le commentaire ironique du « Canard enchaîné », en avril 1995, sur le titre du livre publié à l'époque par Chirac « Une nouvelle France », slogan aujourd'hui repris par Lionel Jospin. L'hebdomadaire rappelait alors que ce titre avait aussi été celui d'un ouvrage collectif du Plan, préfacé par Marcel Déat, alors député SFIO. La hiérarchie du RPR se plaît à souligner que Robert Jospin, père de Lionel, évolua dans la mouvance de Déat, devenu « collabo » et ministre de Vichy en 1944, et qu'il fut amené à le rencontrer.

Le Nouvel Observateur du 13-19/09/01

GRANDE BRETAGNE SOURIEZ, VOUS ETES FILMES !

Pour suppléer au manque de policiers, les villes britanniques sont truffées de caméras de vidéosurveillance. Un Anglais est filmé, en moyenne, huit fois par jour et jusqu'à trois cents fois s'il déambule dans le centre d'une grande ville ; 91 % des Britanniques ont pris goût à cet enregistrement de leurs faits et gestes --qu'annonçait 1984, la fiction de George Orwell.

Marianne du 27 au 2/09/01

NOUS SOMMES EN GUERRE

Nous sommes en guerre, c'est l'expression du président des Etats-Unis, il semble qu'elle ait choqué certains d'entre nous, mais en Europe aussi, nous

sommes en guerre, pourtant personne n'ose employer ce mot. Peur des conséquences, peur des obligations, peur tout simplement de changer notre petit train-train habituel.

Il faut regarder la vérité en face. Les attentats contre les tours jumelles du World Trade Center, contre le Pentagone et celui manqué contre la Maison-Blanche, ne sont pas des actes isolés. Les prémices de cette guerre existaient déjà depuis des années. Nous avons déjà été victimes en France d'attentats en 1995, d'autres pays en ont aussi été victimes depuis des années. Par hypocrisie, par lâcheté, nous n'avons jamais considéré que tous ces attentats avaient un lien quelconque entre eux. Bien entendu, les hold-up sanglants de Roubaix, les attaques à la roquette antichar à Béziers sont des événements « sans importance ». Evidemment quand un de ces « troublions » va passer quelques mois dans un camp d'entraînement terroriste en Afghanistan c'est certainement pour prendre un peu de repos ; quand il va en Bosnie combattre, c'est pour prendre un peu d'exercice...

Peut-être va-t-on enfin prendre au sérieux les événements récents. En effet, c'est la première fois que le monde civilisé est confronté à une véritable guerre bactériologique. C'est aujourd'hui l'anthrax, ce sera demain une autre bactérie ou un virus mutant. Regardons aujourd'hui la Floride et New York, car au-delà des contaminés existe aussi une terreur contagieuse. Ce sera certainement un des effets majeurs de cette guerre, bloquant les initiatives, ruinant l'économie. Devant ces faits, je suis atterré par l'attitude de l'extrême gauche et de certains groupes qui manifestent contre la guerre et contre des mesures de vigilance de simple bon sens !

Ces partis de « la paix à tout prix » sont terriblement dangereux car à suivre leur attitude nous aurons non seulement la guerre, mais aussi l'asservissement, pour paraphraser Daladier après Munich. Bien entendu, nous ne sommes pas en guerre contre une religion ; l'islam modéré est certainement une religion exigeante et fière, mais comme toutes les religions, elle secrète ses extrêmes. Ceux-là sont dangereux, ceux-là sont des tueurs. Qui d'entre nous a réagi quand, au nom de cet islam déviant et délirant des extrémistes, des dizaines de milliers d'Algériens se sont faits égorger ou mutiler ? Juste une photo, un article puis l'oubli commode. Attention, car si nous baissons les bras, ou si nous abdiquons devant la terreur, devant les attentats, devant la guerre bactériologique, une grande partie du monde arabo-musulman modéré risque de rejoindre les tueurs.

Ceux qui abdiquent, ceux qui abandonnent, ceux qui refusent de défendre la liberté n'attirent ni le respect ni la reconnaissance, les déshérités sont vite conquis par les extrêmes, surtout lorsqu'ils sont très implantés et arrogants.

La France doit s'unir autour d'idées simples, de nation et de république, de solidarité et d'accueil, mais ces idées doivent être défendues avec d'autant plus d'acharnement qu'elles sont en danger ! Et c'est bien ce qui se passe aujourd'hui. Il ne suffit plus de crier ces mots comme de vagues incanta-

tions pour se persuader qu'ils auront, par eux-mêmes, assez de forces pour nous préserver de la guerre ; c'est par l'engagement et la mobilisation que nous les défendrons.

Mais est-il temps encore de provoquer ce sursaut nécessaire ? La gauche dite plurielle n'ose pas réagir car elle aura besoin pour les élections présidentielles et législatives, dans quelques mois, des voix de l'extrême gauche, des verts et des différents syndicats qui lui sont proches. C'est bien la difficulté de cette pluralité, beau slogan en 1997, mais qui, maintenant, lui est un lourd handicap.

N'oublions pas que les Français eux-mêmes, enivrés par des slogans fallacieux ne pensent qu'aux 35 heures, aux RTT et aux loisirs. L'économie traverse déjà une crise grave, elle va s'amplifier pendant cette guerre sans nom, mais les slogans sont toujours à la réduction du temps de travail ! Inimaginable ! Les grèves se multiplient, inconscience ! J'oubliais, pendant un match de football, la Marseillaise est sifflée devant deux ministres, sans importance disent-ils ! Le match est interrompu et les ministres visés par des projectiles, brouilles !! Il est temps - sans agressivité, mais avec détermination - de dire aux Français qu'une guerre débute, elle sera longue et difficile, terrifiante car nouvelle.

Elle impose de la part des politiques une détermination sans faille, une langue de vérité, un appel à l'effort de tous. Il est temps de dire aux Français qu'il faut abandonner pour un temps les rêves de toujours plus de loisirs, de réduction obligatoire du temps de travail et qu'il faut retrouver le sens de l'effort. Il faut dire aux jeunes immigrés ou issus de l'immigration qu'ils ne peuvent être français par inadvertance ; en acquérant la nationalité française ils ont trouvé une nation, une démocratie, des droits mais aussi et surtout des devoirs.

Cela doit s'imposer, comme s'impose la solidarité avec les Etats-Unis d'Amérique. Car s'il est une faute à ne pas commettre, c'est d'espérer que le « sale boulot » puisse être fait par les autres pour avoir la sécurité et la paix, tout en prônant la compromission avec les terroristes, la neutralité et la sanctuarisation de notre pays pour éviter d'avoir à courir des dangers...

*Bernard Debré, ancien ministre
Le Figaro du 19 octobre 2001*

LE CUMULARD DE L'HOTEL DE VILLE

Christophe Girard a deux casquettes : directeur de la stratégie du groupe LVMH pour la mode et la maroquinerie, et responsable de la culture à la Mairie de Paris. Il a confié à Paris Match qu'il gagnait 70 000 F (net) chez LVMH, où il travaille de 7 à 10 heures du matin, et 19 000 F (net) à la Mairie, où il officie le reste du temps. « Les deux activités sont indispensables à mon équilibre », précise-t-il.

Marianne du 13 au 19/08/01

MIL-VIGILANCE N° 6/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 7/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

CORSE : LE POUVOIR PROTEGERAIT-IL DES ASSASSINS ?

Armata Corsa est un groupe nationalisto-terroriste corse. Pas plus recommandable ni plus sympathique que ses concurrents. Mais il est concurrent de l'Alliance que dirige Talamoni et critique le processus de Matignon. Résultat : deux chefs, Santoni et Rossi, assassinés ; deux gardes du corps assassinés. Et qui jette-t-on en prison ? Les assassins ? Non, aucun n'a été inquiété. Mais les amis de ceux que l'on assassine. Sans que cela paraisse provoquer un grand émoi.

Est-ce à dire que l'élimination physique d'une tendance hostile à M. Talamoni et au processus de Matignon est considérée en haut lieu comme normale et même bienvenue ? C'est ce que prétendait Santoni et on ne le croyait pas. Aujourd'hui, on s'interroge !

Marianne du 17/09/01

DES DERNIERS DE LA CLASSE EURO

Lors de son allocution du 14 juillet, le président de la République a surpris en officialisant une information que seul le Figaro avait donnée : en Europe, le Français est un pauvre. En l'an 2000, au sein de l'Union européenne, en termes de richesse par habitant, la France est douzième sur quinze. Les services de Bercy, qui ont d'abord démenti pour protéger le gouvernement, ont, deux semaines plus tard, été obligés de confirmer cette dure réalité. Tous les Européens, à l'exception des Espagnols, des Portugais et des Grecs, sont plus riches. Et ces trois pays nous rattrapent à grand pas.

La claque est si énorme pour nos « élites » qu'elles préfèrent taire cette information et continuer à soutenir la légende d'une France « locomotive européenne ». Quant aux médias, ils illustrent la désinformation par omission. Notre niveau de vie a été saboté par vingt années d'absurdes politiques de gauche.

En 1980, avant l'élection de François Mitterrand, nous étions cinquièmes, précédés par les Suédois, les Danois, les Luxembourgeois et les Allemands. En vingt ans de gauche dure et de droite molle, le Français s'est aussi fait surclasser par le Britannique, le Belge, le Néerlandais, l'Irlandais, l'Autrichien, le Finlandais et l'Italien.

Beaucoup ne veulent pas croire cette réalité, établie de manière indiscutable par Eurostat, l'institut européen de statistiques. Quand on vit dans les beaux quartiers parisiens, entre Saint-Jean-de-Luz, Deauville, le Lubéron ou Saint-Tropez, quand on a cons-

titué un capital, acheté de l'immobilier avant qu'il ne flambe, qu'on bénéficie d'une retraite confortable, d'un emploi protégé ou bien rémunéré, on ne peut pas rencontrer la pauvreté.

Ceux qui ne supportent pas que l'on rapporte cette vérité doivent aller arpenter la Seine-Saint-Denis, Roubaix, les faubourgs de Marseille ou de Lyon ! Ils verront que la France ressemble par certains aspects à un pays pauvre.

Les Français paient leurs multiples votes à gauche. L'addition se gonfle dans des proportions qu'ils ne soupçonnent pas. Ils ont cru qu'ils pouvaient s'affranchir des lois économiques : elles les rattrapent. Ils ont encouragé l'assistanat et découragé l'épargne et le travail. Ils se sont cru assez riches pour multiplier les préretraités, gonfler le nombre de leurs fonctionnaires, chasser leurs riches, leurs entrepreneurs et leurs diplômés tout en accueillant, logeant, soignant, tentant d'éduquer de pauvres immigrés par millions. Ils ont méprisé le capitalisme et droit de propriété. L'inconscience a un prix. Qui culminera quand notre système de retraite s'effondrera en même temps que le niveau de vie de millions de retraités.

La facture Jospin sera dramatique. La chute de l'euro et la croissance mondiale ont masqué les coûts de mesures sociales que la France ne peut pas s'offrir sur le moyen terme : emplois-jeunes, couverture maladie universelle, 35 heures, etc. Si la croissance américaine reste faible, si le dollar baisse, notre système social aura du mal à résister. La France était paisible et prospère. Elle est devenue un pays violent et à la traîne. Et de nombreux signes indiquent que le déclin va s'accroître.

Alain Griotteray

Le Figaro Magazine du 08/09/01

INSÉCURITÉ : LA FAILLITE DE JOSPIN

Violences urbaines : Ce que l'Etat devrait faire pour enrayer leur constante augmentation

Les statistiques de l'année 2000 témoignent pour la première fois depuis très longtemps d'une hausse spectaculaire de la délinquance. Cette tendance n'est rien par rapport aux chiffres que l'on nous annonce pour cette année. Comme réponse à l'insécurité grandissante, nous avons eu la période, de la part des socialistes, des colloques, des séminaires et autres symposiums sur la sécurité. Ils évoquent désormais la création d'un observatoire destiné à produire des statistiques politiquement correctes pour le gouvernement.

Mais la réalité s'impose. La délinquance est repartie de plus belle : au moins 8 % d'augmentation en quatre ans. Et le gouvernement tarde à en prendre conscience malgré les discours ministériels. Après avoir supprimé 1 428 postes de policiers dans le cadre du budget pour 2001, sa seule réponse à la progression de l'insécurité est, l'année prochaine, la promesse de recruter 3000 policiers. Cela n'est pas suffisant et ne témoigne pas d'une volonté politique. La détermination de l'Etat à combattre le fléau de la délinquance devrait se traduire par le vote d'une loi

de programmation sur plusieurs années pour doter les forces de sécurité publique de moyens matériels et juridiques modernes, et adaptés aux nouveaux défis de la délinquance. Pour ce qui concerne le cadre juridique de l'intervention de la police nationale, il doit être étendu, notamment, aux entrées d'immeubles et aux parties communes des grands ensembles urbains. Il est nécessaire aussi de mieux préciser le cadre de la coopération entre la police nationale et la police municipale.

La police scientifique et technique devrait être encouragée par des moyens matériels et humains supplémentaires. Cette exigence conditionne la réussite des forces de l'ordre dans leur lutte contre l'insécurité au même titre que leur présence accrue sur le terrain. Pour renforcer cette présence, concentrons le travail des policiers sur leur mission de sécurisation et évitons-leur certaines tâches indues : gardes statiques et tâches administratives. Cette loi de programmation devrait prévoir la mise en œuvre d'un plan de recrutement quinquennal de 30 000 policiers et 10 000 gendarmes afin de compenser les départs à la retraite et l'effet des 35 heures.

C'est également en intégrant dans cette loi de programme la nécessité d'une meilleure formation pour les nouveaux policiers et l'effectivité d'une formation continue tout au long de leur carrière que nous saurons nous adapter efficacement aux nouveaux enjeux de la criminalité.

Il convient également d'associer les maires.

En effet, les formes de délinquance ont considérablement évolué depuis vingt ans. Aujourd'hui, ce que l'on appelle la petite délinquance, celle qui harcèle et exaspère nos concitoyens, est souvent le fait de jeunes mineurs, récidivistes, qui se sentent protégés par un sentiment d'impunité. Mettre un terme à cette dérive exige d'abord d'associer les élus locaux, et en priorité le maire, au traitement de cette délinquance. Il sera nécessaire de créer un conseil de sécurité municipal sous l'autorité du maire, et dont la mission sera de confier aux forces de sécurité et à la justice des objectifs clairs et de veiller au suivi des moyens mis en œuvre pour lutter contre la délinquance.

Prenons garde aux mots que nous utilisons. Il y avait les crimes, les délits et les contraventions. Cette classification entraînait pour leurs auteurs des sanctions spécifiques et la comparution devant des juridictions définies. Les socialistes ont inventé les incivilités. Ce terme a pour but de déresponsabiliser certains délinquants. Ce n'est pas ainsi qu'il convient d'agir. Il ne faut pas tout excuser, tout absoudre par avance. Il importe que la justice sanctionne les auteurs des « petits » délits ou de contraventions importantes, quitte à adapter la punition. La délinquance des mineurs, qui est à l'origine de 40 % des faits constatés sur la voie publique, est un sujet suffisamment grave pour mériter un réel effort de réflexion et une réforme globale de notre législation. On ne dit pas assez que les victimes des jeunes délinquants sont d'abord d'autres jeunes, et notamment en milieu scolaire.

Pour enrayer cette délinquance des mineurs, il est urgent que certains parents soient davantage responsabilisés, sans pour autant forcément être culpabilisés. Il est impératif aussi de renouer avec le principe d'une sanction immédiate et systématique pour répondre à tous les délits, afin de mettre un coup d'arrêt au sentiment de toute-puissance des jeunes délinquants. Ne serait-il pas opportun d'encourager les juges à prononcer plus systématiquement la peine de travail d'intérêt général pour réparer les préjudices commis. La réalité impose, hélas aussi, d'abaisser l'âge à partir duquel la privation de liberté serait possible sous certaines conditions et pour une durée strictement définie.

Le droit de vivre en sécurité est le premier des droits de l'homme, il n'est pas séparable du droit pour les victimes à bénéficier d'une justice rapide et efficace. Notre société doit exprimer davantage sa solidarité à l'égard des victimes. Cela nécessite une meilleure indemnisation. Ne pourrait-on pas, pour cela, étendre le champ d'application de la commission d'indemnisation des victimes de crimes et délits, qui ne concerne aujourd'hui qu'un nombre mineur d'infractions ? Par ailleurs, il convient d'instaurer dans certaines conditions strictement délimitées la prise en charge directe par l'Etat des condamnations à des dommages et intérêts, dès lors que le débiteur condamné apparaît insolvable. Car c'est l'Etat qui est responsable de la sécurité publique.

Une réforme de nos procédures judiciaires sera également nécessaire si l'on veut restreindre le sentiment d'insécurité, en permettant par exemple la comparution immédiate des mineurs devant un juge, mais aussi en acceptant à titre exceptionnel, et sous certaines conditions, la garde à vue des mineurs de moins de 13 ans. Il est urgent, enfin, que se tiennent dans des délais raisonnables les procès après la commission des infractions : un an maximum pour les délits, et deux ans pour les crimes, sauf cas particuliers motivés par les juges.

L'insécurité favorise la peur, la peur des autres et par-là mine les fondements sur lesquels reposent la nation et la République. La conviction de l'inefficacité des gouvernants dans la lutte contre toutes les formes de délinquance attise le sentiment de peur. Voilà pourquoi l'échec de la politique actuelle est grave. Voilà pourquoi il convient de réagir.

*par Jean-Louis DEBRÉ, ancien ministre de l'intérieur,
député-maire RPR, président du groupe RPR à
l'assemblée nationale*

Le figaro du 05/08/01

MIL-VIGILANCE N° 7/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 8/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE GOUVERNEMENT FAVORISE LES INTEGRISTES

L'affrontement fait rage au sein même de cette consultation sur les musulmans de France lancée, Place Beauvau par Jean-Pierre Chevènement en janvier 2000 et reprise par l'actuel ministre de l'Intérieur, Daniel Vaillant.

Au départ, un enjeu capital : arracher l'islam français à une confusion qui en accroît le mystère et, peut-être, l'impopularité. Y trouver des interlocuteurs comme dans la communauté juive. Bref, intégrer et comprendre. A l'arrivée, un constat angoissant ce sont les défenseurs du voile à l'école, les dévots de la fatwa, les partisans d'un mode de vie « tout musulman » qui répercuteront la voix de « la communauté » auprès des pouvoirs publics ! On y retrouve en force les militants de l'UOIF (union des organisations islamiques de France) qui affirment inventer un islam européen... en se gardant bien de condamner les lapidations en Arabie saoudite et la chasse aux « apostats » menée en Egypte par les Frères musulmans. Tout aussi inquiétante, la place accordée au Tabligh, principal mouvement de réislamisation mondial.. Ses mosquées refusent les femmes et ses recrues font fréquemment le voyage du Pakistan.

Ce très exotique tableau ne gêne en rien Alain Billon, le conseiller qui conduit la consultation au ministère de l'Intérieur. « Tous ces gens ont signé un texte sur les principes régissant les rapports entre le culte musulman et les pouvoirs publics : c'est en soit un acte d'intégration à la laïcité » affirme Alain Billon, lui-même converti à l'islam.

Le nom même donné à la consultation est ambigu. Une appellation arabe, Al Istichara. Un dérivé du mot choura qui signifie délibération, mais sur la toile de fond de la souveraineté divine ! Mais sur la toile de fond de la souveraineté d'Allah !

Marianne du 7 janvier 2002

QUELLE VOIE CHOISIR POUR REDRESSER NOTRE POLITIQUE CRIMINELLE ?

Des policiers tués, des juges laxistes. On finirait par s'habituer. Suivent pourtant la colère des victimes et les clameurs de la rue. Bref ce qu'il est convenu d'appeler l'Etat de droit. Habitons les beaux quartiers et dénonçons l'idéologie sécuritaire, pour avoir bonne conscience. Cette fois ci pourtant, le scandale a pris de l'ampleur. A l'approche d'échéances électorales, la faune politicienne s'en empare. C'est la faute à la loi disent les uns; la faute aux juges, disent les autres. En réalité, responsables ou cou-

pables, ils le sont tous. Bientôt les promesses vont pleuvoir. Mais les Français, longtemps crédules, toujours bernés, savent maintenant qu'elles sont faites pour gagner des élections non pour être tenues.

Plutôt que de se résigner aux zones grandissantes de non-droit, aux banlieues désertées par la République, il est temps de se décider vraiment à prévenir et à combattre la délinquance. Au lieu d'hésiter à envoyer quelques carabiniers à l'appui des forces anglaises ou américaines la France ferait bien d'assurer la police chez elle.

Les causes d'une criminalité grandissante, cachée à l'opinion quant à ses principaux acteurs, y sont pourtant parfaitement connues : sociologiques, économiques, psychologiques, éducatives, internationales et même, osons le dire, postcoloniales. Aux Mureaux, par exemple, les Maghrébins ont fait fuir les indigènes, les Africains ont ensuite fait fuir les Maghrébins. Tant pis si le fait de le dire est politiquement incorrect.

Gouverner, c'est choisir. C'est aussi avoir du courage, y compris celui de déplaire. Comment choisir pour redresser notre politique criminelle ?

D'abord en répudiant une idéologie antisécuritaire archaïque et liberticide. Depuis plus d'un demi-siècle, disons les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, notre droit pénal s'est inspiré systématiquement d'une criminologie axée sur l'idée que l'acte du criminel ne lui aurait été dicté que par la société.

De ce postulat on est fatalement porté à déduire que l'idée même d'une peine confine à l'aberration et que le coupable est autre que le tueur. Pareil dédoublement doit être pris d'autant plus au sérieux qu'il a pour effet de multiplier les victimes. De même que le coupable apparent n'était pas le coupable réel, la victime apparente n'est pas non plus la victime réelle, laquelle n'est autre on l'aura deviné que le coupable apparent.

Cette perversion de la pensée criminologique a favorisé une régression constante vers un âge mythico-magique où le criminel est référé à une entité abstraite. C'est n'être ni de gauche, ni de droite, ni du marais centriste que de vouloir renverser le courant, sans ignorer d'ailleurs la nécessité d'un vrai combat contre les causes de la criminalité. En reconnaissant enfin que parmi les centaines de milliers de victimes de la délinquance, les pauvres sont bien plus nombreux que les riches. En combattant aussi un racisme anti-policier. Car s'il peut, hélas, exister çà et là des polices sans justice, il n'y a jamais de justice sans police.

S'il peut exister, mot cher à certains journalistes, des « bavures » policières ou judiciaires et pourquoi pas journalistiques ? ce n'est pas seulement par l'effet d'une idéologie perverse, c'est parce que celle-ci s'est aussi accompagnée depuis un demi siècle d'une incessante augmentation des pouvoirs des juges, en tous domaines. Et d'une reconnaissance à ceux-ci d'une incroyable latitude d'appréciation dans les décisions de poursuite, ainsi que dans la détermination et l'application des peines.

Sait-on seulement qu'au gré des juges, l'auteur d'un vol aggravé encourt soit une simple condamnation à un franc de dommages-intérêts, soit une condamnation à dix ans de prison ferme, à un million de dommages-intérêts, plus à des peines complémentaires. Cela s'appelle la République ! Rien d'étonnant si des voix s'élèvent pour qu'on retienne l'idée nouvelle d'une responsabilité des juges, imitée de celle des autres agents de l'Etat.

Cette suggestion est pourtant inacceptable, car l'office du juge en sortirait souvent paralysé, ce qui accroîtrait les dysfonctionnements de la justice. Les remèdes sont autres. Les voici : d'abord une déflation des activités des juges, ce qui les ramènerait à leur seule fonction insigne, dire le droit ; ensuite supprimer le ministère public (le parquet) et confier les tâches qu'il remplit à d'autres magistrats, comme cela existe à l'étranger. Cela nous débarrasserait de querelles oiseuses sur une indépendance injustifiée des procureurs. Cela augmenterait du même coup le nombre des magistrats proprement dits et permettrait de réduire sérieusement l'intolérable durée des détentions préventives.

Ce renouveau passe évidemment par une action législative courageuse et cohérente. Un Parlement actuellement démissionnaire ! codification administrative ! Directives communautaires ! en est-il capable ? Il faudrait qu'il se pénètre de la pensée d'Aristote : la loi est une intelligence sans passion. Et cesser de croire qu'elle est seulement une passion sans intelligence.

*François Terré, membre de l'Institut
Le Figaro 8 et 9/12/01*

LE GOUVERNEMENT JOSPIN : DE LA PANIQUE À LA CAPITULATION

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) dénonce la responsabilité du gouvernement dans les événements qui se sont déroulés ces dernières semaines. La révolte de la police et de la gendarmerie, sans exemple dans l'histoire de notre pays, est un signe éclatant de la gravité de la situation. Le seul remède imaginé par le gouvernement a été de se réfugier dans la fuite en avant en cédant sur toute la ligne, non parce qu'il estimait les revendications justifiées (elles l'étaient en effet), mais sous l'effet d'une panique née à la fois de sa faiblesse congénitale et de sa démagogie électoraliste.

Que les manifestants aient obtenu la satisfaction de leurs revendications matérielles, on ne peut que s'en réjouir pour eux. Mais il serait illusoire de croire qu'il s'agisse là de solutions réelles et durables. D'une part, les rapports entre l'Etat et les corps chargés d'assurer la sécurité des citoyens ont subi en quelques semaines une dégradation aux conséquences incalculables. D'autre part, ce qui est en cause essentiellement, ce n'est pas seulement la condition matérielle des forces de l'ordre, c'est la volonté et la capacité de la société, et en particulier de l'Etat, de mettre un terme aux violences et autres méfaits de toutes sortes qui prennent aujourd'hui des proportions effarantes. Cette situation résulte pour l'essentiel de l'influence de l'idéologie de gauche qui, depuis plusieurs décennies, s'est employée

à saper les bases de toute autorité légitime et n'a cessé de faire preuve de faiblesse, et même de complaisance, envers les malfaiteurs au détriment des victimes.

Les ravages ainsi causés dans les esprits, dans les mœurs et dans les institutions ne pourront pas être réparés par quelques milliards lâchés à la volée dans l'affolement d'une nuit de capitulation.

Communiqué de Presse du MIL du 11 décembre 2001

LETTER D'UN JEUNE POLICIER

Si dans l'application stricte et avérée de la légitime défense, les forces de l'ordre ne peuvent plus utiliser leur arme, alors désarmons les ! Les « sauvegeons », eux, sauront faire usage des leurs.

Les policiers n'acceptent pas qu'un des leurs fasse le jeu de manipulation politique afin d'« acheter la paix sociale » dans les cités.

Que valent la dignité et l'intégrité morale d'un policier face aux émeutes des sauvegeons, qu'il faut bien calmer ?

On parle beaucoup de la présomption d'innocence, mais il semble que les autorités judiciaires en excluent les fonctionnaires de police. (...)

(...) Quand les cités flambent, on les donne en pâture aux « jeunes des quartiers sensibles » pour les conforter dans leur impunité.

Malgré les promesses et bonnes paroles rien n'a changé. Les policiers, dernier rempart de la société face au laxisme des pouvoirs publics devant la violence, sont toujours méprisés.

Le silence assourdissant du ministre de l'Intérieur nous fait lui rappeler qu'il doit s'appliquer à lui-même l'article 12 du Code de déontologie de la police nationale qui prévoit qu'il doit défendre ses fonctionnaires injustement attaqués et calomniés.

Source Interne

INSÉCURITÉ : LA GAUCHE COUPABLE

Raoul Béteille, président du Mouvement Initiative et Liberté (M.I.L), ancien député de la Seine-Saint-Denis, dénonce l'inertie du gouvernement Jospin.

Alors qu'aux Etats-Unis, c'est un « Français de papier » qui est le premier à être inculpé à la suite des attentats du mois de septembre, et alors que nos partenaires allemands frappent d'interdiction plus de vingt organisations islamistes, le gouvernement Jospin ne réagit pas et traite avec bienveillance des associations islamistes intégristes qui prêchent la haine. Il va même jusqu'à accorder des subventions à certaines d'entre elles.

Le M.I.L constate que le gouvernement Jospin est incapable de lutter contre la délinquance et la criminalité et qu'il a découragé les forces de police et de gendarmerie.

C'est pourquoi le M.I.L lance une campagne militante sur le thème :

« INSÉCURITÉ : LA GAUCHE COUPABLE »

Communiqué de Presse du MIL du 14 décembre 2001

MIL-VIGILANCE N° 8/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 9/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA POPULATION CARCERALE

Région	% d'étrangers
Bordeaux	19,2
Dijon	19,6
Lille	16,2
Lyon	19,6
Marseille	25,9
Paris	30,2
Rennes	8,2
Strasbourg	19,3
Toulouse	24,4
Outre-Mer	13,9
Moyenne France	22,4

Ministère de la justice

Les étrangers représentent 5,6% de l'ensemble de la population française et 22,4% de la population carcérale !

PEINE DE MORT

Proposition de Loi visant à rétablir la peine capitale pour les assassins de représentants des forces de l'ordre dans l'exercice de leur fonctions, par Lionel LUCA, député apparenté RPR des Alpes-Maritimes.

Article 1 : La peine de mort est rétablie pour tous les meurtres délibérés ou assassinats de fonctionnaires de police nationale ou municipale, de gendarmerie dans l'exercice de leurs fonctions.

Assemblée Nationale, N°3126 du 2 juin 2001

ETRANGERS DELINQUANTS 1/2

Proposition de Loi de Thierry MARIANI, député RPR du Vaucluse, relative à l'expulsion des étrangers en situation régulière qui se sont rendus coupables de crime ou de trafic de stupéfiants.

Article 1 : La carte de séjour temporaire doit être retirée à tout étranger ayant commis un crime. Elle ne peut être à nouveau délivrée dans un délai de dix ans suivant la date de ce retrait.

Article 2 : La présence sur le territoire français de tout étranger condamné pour trafic de stupéfiant est considérée comme une menace grave pour l'ordre public.

Tout étranger reconnu coupable de trafic de stupéfiants, y compris s'il appartient à l'une des catégories définies comme inexpulsable à l'article 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, est donc immédiatement reconduit à la frontière pour être jugé dans son pays d'origine dans le cadre des accords de coopération judiciaires existants. En l'absence de

tels accords, il est expulsé après avoir effectué sa peine sur le territoire français.

Il perd définitivement toute possibilité d'obtenir un titre de séjour lui permettant de séjourner sur le territoire national.

Article 3 : La déchéance immédiate et à titre définitif du droit à toute prestation sociale peut être prononcée à l'encontre de tout étranger coupable de crime ou de trafic de stupéfiants.

Article 4 : Les étrangers en situation régulière, condamnés pour avoir commis un crime ou un trafic de stupéfiant, perdent le droit à toute aide sociale, comme il est précisé à l'article 131-10 du Code pénal nouvellement rédigé.

Assemblée Nationale, le 27 novembre 2001

ERREUR ?

Dans son Projet de loi relatif à la démocratie de proximité, le gouvernement socialiste a substitué le mot « électeur » a été par le mot « habitant »... (article 6ter).

Une habile manœuvre pour relancer le débat sur le droit de vote des étrangers et donner des gages à l'extrême gauche à la veille des élections...

Source Interne

ETRANGERS DELINQUANTS 2/2

Proposition de Loi de Thierry MARIANI, député RPR du Vaucluse, visant à supprimer toute possibilité d'acquisition de la nationalité française aux étrangers coupables de crime ou de trafic de stupéfiants.

Article 1 : Les étrangers coupables de crime ou de trafic de stupéfiants perdent toute possibilité d'acquérir la nationalité française. (...)

Assemblée Nationale, le 27 novembre 2001

CONTRÔLE DE FOULE

Une récente rencontre entre spécialistes français et israéliens ont permis d'identifier les différences de pratiques en combat urbain, notamment au travers d'emploi d'armes non-létales. Ainsi, les Français, avec l'expérience acquise au Kosovo et au savoir-faire transmis par la gendarmerie, distingues très clairement le moment où ils utilisent des armes non-létales de celui où ils passent à un combat classique. Un changement de posture des soldats, des messages par haut-parleurs et des tirs d'avertissement préviennent les émeutiers que les armes létales vont être employées. La doctrine française reconnaît cependant que pour rester crédible, une force équipée d'armes non-létales doit s'adosser à un dispositif classique, le fondement de la force. En général, les gendarmes occupent le premier rideau, soutenus par des soldats équipés d'armes létales, prêts à prendre la relève si la situation se dégrade. En cas d'absence de la gendarmerie, les forces armées doivent mettre en première ligne le détachement spécialement entraîné au contrôle de foule. Par ailleurs, l'expérience de Mitrovica a montré que l'emploi de caméras pour filmer la manifestation permet d'éviter toute récupération politique

en cas d'usage d'armes létales. La plupart des armées européennes se sont dotées de matériel adéquat. A l'inverse, les Israéliens considèrent que, dans ces opérations de contrôle de foule, les manifestants ne doivent pas être tenus au courant de l'utilisation ou non d'armes létales, afin de maintenir une forte pression sur la foule et de la dissuader de s'en prendre aux soldats : le changement de munitions se fait ainsi discrètement et reste du ressort d'un échelon relativement bas dans la hiérarchie. (...)

(...) Français et Israéliens s'accordent pleinement sur le fait que si des actions non létales peuvent être menées, il est illusoire de croire qu'une force puisse réaliser une opération non létale. L'emploi de tels armements reste très limité, en particulier à des opérations de maîtrise de la violence.

TTU Monde Arabe du 5 janvier 2002

SENAT : BUDGET DE LA SECURITE

Nous sommes conviés à débattre du budget de la sécurité par un ministre qui cherche, exercice classique, à valoriser son action en dissertant sur l'augmentation sensible des moyens budgétaires mis à sa disposition.

Pour autant, les policiers sont dans la rue, des agents administratifs en passant par les agents en tenue, les officiers et même les commissaires. Ces mouvements de rue ne sont que le reflet du sentiment de la population. Vous ne cessez de prôner la légitimité de l'autorité de l'Etat quand le citoyen attend des résultats concrets et se fatigue des déclarations de bonnes intentions. Attention, nous qui sommes profondément attachés à l'autorité de l'Etat, nous n'acceptons pas de voir sa légitimité contestée au nom d'une efficacité insuffisante. Il faut certes afficher des principes mais aussi et surtout se donner les moyens de les faire respecter.

Comment comptez-vous, Monsieur le Ministre restaurer l'autorité de l'Etat, la faire respecter et lutter contre le découragement des forces de l'ordre ?

Je vous plains sincèrement M. le Ministre. Comme bon nombre de vos camarades qui vous ont précédés Place Beauvau, vous avez du faire le grand écart entre les sentiments de défiance, pour dire le moins, à l'égard de la Police qui n'ont que trop longtemps prévalu dans vos rangs et la réalité du travail des fonctionnaires placés sous votre autorité.

Qu'il est difficile après tant d'années de méfiance d'être crédible !

Qu'il est difficile après avoir soutenu qu'il était interdit d'interdire de tenir un discours d'ordre et de sécurité !

Qu'il est difficile d'être le premier policier de France quand la Police se sent abandonnée et quant il ressort de toutes les réunions que le principal problème est un problème de management !

Les hommes et les femmes qui ont fait le choix de mettre leur vie au service de la sécurité de leurs concitoyens, ne doivent plus se sentir méprisés. Ils ne sont pas devenus policiers ou gendarmes pour se voir soupçonnés de tripatouiller leurs enquêtes et prendre des libertés avec les Droits de l'Homme.

Au contraire, c'est pour préserver les acquis de la République qu'ils ont fait ce choix, allant même parfois, pour un trop grand nombre d'entre eux ces derniers temps, jusqu'au sacrifice suprême. Je souhaite leur rendre, en votre nom à tous, mes chers collègues, l'hommage qu'ils sont en droit d'attendre des représentants de la nation.

Ne nous y trompons pas Monsieur le Ministre, le raz le bol des forces de l'ordre n'est pas seulement l'expression de revendications catégorielles à caractère corporatiste comme l'on aimerait nous le faire croire. Les policiers ne sont que trop conscients que le problème auquel ils sont confrontés, dépasse le simple cadre de leurs statuts. (...)

(...) Votre inaction nourrie la contestation de l'autorité de l'Etat et donc, celle de ceux qui l'exerce. Nous ne voulons pas d'une politique à la petite semaine qui consiste à colmater les brèches avec les moyens du bord, nous voulons une loi programme qui fixe des objectifs clairs et qui dégage des moyens conséquent sur plusieurs années.

Jean-Paul DELEVOYE

Sénat, le 4 décembre 2001

ECOLE

Deux cocktails Molotov ont été lancés contre les logements de fonction du principal d'un collège et de son adjoint à Vallauris.

Les victimes parlent d'un geste « s'intimidation » et évoquent de « petites repréailles ».

Courant décembre, une voiture bélier a défoncé le portail de leur garage et leurs logements ont été caillassés la nuit du réveillon. « Certainement pour nous souhaiter une bonne année », soupçonne l'adjoint du principal. Situé au pied du quartier sensible de la Zaïne, ce collège passe pour un établissement bien tenu où les responsables s'attachent « à faire respecter les règles intérieures et les enseignants par les élèves ».

Libération du 11 janvier 2002

LA PLUS POPULAIRE : BERNADETTE CHIRAC

Fabuleux destin de Bernadette : après une vie passée dans l'ombre de son mari, la voilà devenue le meilleur agent électoral de son époux.

Dans un monde un brin macho, cela ne manque pas de sel. On se l'arrache au RPR, dont elle a célébré les 25 ans, elle se retrouve en tête des personnalités les plus populaires, alors que les sondages des autres personnalités de droite ne sont guère flatteurs, et son livre est le best-seller de cette fin d'année, loin devant toutes les productions d'ouvrages politiques.

Même « Jacques » est épaté...

Le Figaro Magazine du 29 décembre 2001

MIL-VIGILANCE N° 9/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 10/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

QUI EST JEAN-PIERRE CHEVENEMENT ?

SA BIOGRAPHIE

1939 le 9 mars, naissance à Belfort.
1961 service militaire à Oran.
1965 diplômé de l'ENA, promotion Stendhal.
1966 création du CERES.
1967 publication de « L'Enarchie ou les mandarins de la société bourgeoise » avec Alain GOMEZ et Didier MOTCHANE.
1969 publication de « Socialisme ou socialmédocratie ».
1971 soutient la motion de MITTERRAND au Congrès d'Epinay.
1973 élu député socialiste de Belfort. ville dont il sera maire dix ans plus tard ; publication de « Clefs pour le Socialisme ».
1977 publication de « Les socialistes, les communistes et les autres ».
1979 publication de « Etre socialiste aujourd'hui ».
1981 ministre de la Recherche et de la Technologie, gouvernement MAUROY.
1982 ministre de la Recherche et de l'Industrie, gouvernement MAUROY.
1983 première démission pour protester contre le tournant de la rigueur ; élu maire de Belfort.
1984 ministre de l'Education Nationale, gouvernement FABIUS.
1988 ministre de la Défense, gouvernement ROCARD.
1991 deuxième démission pour protester contre l'engagement de la France dans la guerre du Golfe.
1992 s'oppose à Maastricht.
1993 démission du parti socialiste et fondation du Mouvement Des Citoyens, dont il est le président.
1997 ministre de l'Intérieur, gouvernement JOSPIN.
1998 accident anesthésique lors d'une opération pour des calculs biliaires, le ministre de l'Intérieur reste dans le coma pendant dix jours puis reprend ses activités ministérielles.
2000 troisième démission pour protester contre la gestion du dossier corse.
2001 déclaration de candidature à l'élection présidentielle de 2002.

LE CERES : UNE AILE GAUCHE, INTELLECTUELLE ET FORCÉMENT MARXISTE

Au début des années 60, quand tout le monde, dans la gauche parisienne, vomissait la SFIO de Guy MOLLET, déconsidérée par la guerre d'Algérie, M. Chevènement et quelques amis fraîchement sortis de l'ENA allaient proposer à l'ancien président du Conseil leur sang neuf pour redonner au parti usé une "aile gauche", intellectuelle et forcément marxiste. Sept ans plus tard, en 1971, ils appuyaient l'entreprise de conquête du nouveau PS par François MITTERRAND, au congrès d'Epinay, contre Guy MOLLET. Auteur du "projet socialiste", qui promettait en 1980 de rompre avec le capitalisme en cent jours, M. Chevènement, devenu ministre de l'industrie dans le gouvernement de Pierre MAUROY, imaginait et tentait de mettre en oeuvre un capitalisme... d'Etat, transformant les dirigeants des entreprises nationalisées en exécutants des plans conçus par le ministère avec les industriels du secteur.

Le Monde 06/06/97

CERES : Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes

LES ALLIANCES ELECTORALES L'EXEMPLE DU PAS DE CALAIS EN 1997

Un accord électoral dans sept circonscriptions sur quatorze a pu être conclu. Il prévoit deux tandems MDC-PC, un tandem PC-MDC et le soutien officiel du MDC aux candidats communistes dans quatre autres circonscriptions.

Le Monde 26/05/97

LA QUERELLE AVEC LES KHMERS-VERTS... UNE SUPERCHERIE !

Le PRS, les Verts et le MDC créent un groupe parlementaire commun. Il s'appellera Radical, Citoyen et Vert (RCV).

L'accord sur la formation d'un groupe commun a été conclu mardi soir, au siège du parti radical socialiste par Jean-Pierre Chevènement, Georges SARRE et Michel SUCHOD, pour le MDC; Emile ZUCARELLI, Bernard CHARLES et Jean-Marc SABATHE, pour le PRS; Guy HASCOËT et Jean-Luc BENNAHMIAS, pour les Verts.

Composé entièrement d'élus de gauche, ce groupe constituera le troisième pôle de la majorité à l'Assemblée nationale, aux côtés du groupe socialiste, et du groupe communiste et apparentés.

Le PRS, le MDC et les Verts se sont aussi mis d'accord sur la répartition des postes auxquels leur donne droit la constitution d'un groupe. Le PRS a choisi la présidence du groupe; un des postes de vice-président de l'Assemblée nationale sera dévolu aux Verts; le MDC briguera une des six présidences de commission parlementaire.

Alors que dans la précédente législature, le groupe République et Liberté (RL), présidé par Jean ROYER (divers droite) regroupait des élus de droite et de gauche, réunis ensemble uniquement pour bénéfi-

cier des avantages dévolus à un groupe, sur lequel repose toute l'organisation du travail parlementaire, notamment l'attribution des temps de parole dans les débats, le groupe RCV est "clairement engagé dans le camp de la gauche et des écologistes de progrès et se reconnaissant dans les valeurs de la République".

Le Monde 05/06/97

Notons que ce groupe, constitué en juin 1997, existe toujours et que, malgré leurs apparentes querelles Noël MAMERE et Jean-Pierre CHEVENEMENT sont encore et toujours associés au sein de celui-ci...

EXISTE-T-IL UN LOBBY GAY EN FRANCE ?

Quoi qu'il en soit, des hommes politiques français se sont souvent lancés dans la "pêche aux voix" homosexuelles, et de nombreuses associations politiques ont été fondées dans le milieu gai. En 1983 Jean-Paul POULIQUEN fonda "Homosexualités et Socialisme" (HES), son but était à la fois de "combattre les préjugés anti-homosexuels" et de "promouvoir le socialisme". En clair, cela signifiait à la fois sensibiliser à l'intérieur du PS les élus aux problèmes des gais, et rabattre des électeurs vers le Parti Socialiste. Mais l'association fut aussitôt ébranlée par les querelles de courant et se scinda en 1984. HES fut désormais dirigée par deux chevènementistes : Patrick BLOCHE et Philippe DUCLOUX, tandis que les fabiusiens créaient "les Gais pour les libertés" (GPL) animés par Henri MAUREL et Alain ROYER. On doit en partie à HES deux lois importantes : celle du 25 juillet 1985 sur la non-discrimination en matière économique, et celle du 17 janvier 1986 sur la non-discrimination en matière de droit du travail. Ces deux textes ont été proposés par le député de la Haute-Saône, Jean-Pierre MICHEL, proche de l'association et également co-fondateur du Syndicat de la Magistrature. Ils ont été adoptés sans discussion à l'Assemblée Nationale.

Tandis que les chevènementistes continuaient à ramer à contre-courant pour faire évoluer les mentalités au sein du PS, alors que celui-ci commençait à s'adonner aux délices du pouvoir, les fabiusiens s'adaptaient à l'air du temps. Leur objectif était de soutenir la carrière de Laurent FABIUS et de profiter de son appui pour s'emparer de postes à responsabilité et y défendre les droits des gais. Françoise CASTRO, l'épouse du premier ministre, devint leur marraine. Pour la première fois, une association gaie disposait d'un budget conséquent, et prétendait même recevoir des subsides sur les "fonds secrets" de Matignon. Ils adoptèrent un look moderne et réussirent des opérations médiatiques. En 1985 ils reçurent l'onction de François MITTERRAND venu les écouter lors d'un meeting commun avec onze autres clubs fabiusiens à la Mutualité. A vrai dire on ne parla pas beaucoup d'homosexualité, ni d'autres problèmes de société, mais surtout du destin présidentiel du jeune premier ministre, Laurent FABIUS. En 1988 ils multiplièrent les initiatives avec Laurent et Françoise FABIUS pour la

réélection du président MITTERRAND. Les responsables de GPL furent de tous les cocktails de la gauche caviar et connurent une carrière fulgurante dans les allées du pouvoir. Mais alors qu'ils occupèrent des postes à responsabilité, ils ne firent pas avancer d'un pouce la cause qu'ils étaient censés défendre. Les querelles de courant sont même telles que lorsque Jean-Pierre MICHEL déposa l'un de ses textes sous forme d'amendement à une loi féministe d'Yvette ROUDY, les GPL s'abstinrent de tout soutien. En effet leur président, Henri MAUREL était alors directeur-adjoint du cabinet d'Yvette ROUDY ; ils étaient tous deux fabiusiens tandis que Jean-Pierre MICHEL et HES étaient chevènementistes. Ils préférèrent risquer l'échec de la mesure plutôt que de soutenir une initiative de leurs rivaux. Officiellement GPL aurait prit depuis peu ses distances vis-à-vis du PS.

REBEL 01/04/93

POUR LE DROIT DE VOTE AUX IMMIGRES

« Je vois mal pourquoi et comment on pourrait tenir écarté du droit de vote des étrangers non-communautaires, c'est à dire pour l'essentiel maghrébins, qui ont avec la France un histoire commune très forte. »

*Jean-Pierre CHEVENEMENT
Février 2000*

FACILITER LES NATURALISATIONS

« Le Mouvement des Citoyens privilégie aujourd'hui la simplification et l'accélération de la procédure de naturalisation trop complexe et trop lourde. »

*Déclaration de Georges SARRE
Président délégué du Mouvement des Citoyens
3 mai 2000*

LE « CHE » DANS LE TEXTE

« Les gros capitalistes imposent aux travailleurs une autorité tyrannique et sans partage. Il faut rendre le pouvoir aux travailleurs.

Comme le prévoit le programme commun, c'est de la progression du contrôle ouvrier qu'il faut attendre une généralisation de l'expropriation du capital et l'amorce d'une transformation du rapport de production capitaliste. »

*Jean-Pierre CHEVENEMENT
Clefs pour le socialisme, page 284*

MIL-VIGILANCE N° 10/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 11/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

QUI EST JEAN PIERRE CHEVENEMENT ? (suite et fin)

UN OBJECTIF CLAIR

« Notre mouvement est une formation jeune qui fait converger des sensibilités, des parcours et des expériences multiples. (...) Il a pour ambition de relever la gauche avec la France pour refonder une gauche républicaine. »

*Edito d'accueil de J.P. Chevenement,
Site internet officiel du MDC*

LE « CHE » DANS LE TEXTE

« En bref, le contrôle ouvrier est le ressort d'une transformation qui doit provoquer la disparition progressive de l'appropriation privées des moyens de production. »

*Jean-Pierre CHEVENEMENT
Clefs pour le socialisme, page 261*

LE COUPLE CHEVENEMENT-JOSPIN

Le couple Jospin-Chevenement s'impose de plus en plus comme l'une des clefs de ce gouvernement. « Ils entretiennent des rapports d'une qualité particulière », confirme, dans son langage très diplomatique, Olivier Schrameck, directeur du cabinet du Premier ministre, qui est le seul à assister au rendez-vous rituel entre les deux hommes, tous les mardis de 10 à 11 heures, parfois midi, au cours desquels Jean-Pierre Chevenement ne se contente pas d'évoquer les problèmes de son ministère... « Lionel » et « Jean-Pierre » se connaissent et s'estiment depuis longtemps: membres de la même promotion de l'ENA - Stendhal (1965) - ils ont brutalement pris leurs distances, de son vivant, avec François Mitterrand. Et au même moment: en 1993, Lionel Jospin déclarait renoncer à la politique pour intégrer le Quai d'Orsay et Jean-Pierre Chevenement quittait le Parti socialiste pour créer l'improbable Mouvement des citoyens. Ce sont donc deux miraculés de la politique qui se retrouvent aujourd'hui pour solder tranquillement quinze ans de mitterrandisme. Car, en préférant un Chevenement à un Lang, Lionel

Jospin n'a pas tant exclu les « éléphants » que les anciens de la « Cour ». Il n'y a en effet pas plus éléphant que Jean-Pierre Chevenement: dernier survivant du congrès d'Epinay, il a ferraillé au Parti socialiste durant trente ans et, à 59 ans, affiche une belle longévité ministérielle depuis 1981. Mais c'est un éléphant caractériel qui a toujours fait troupeau à part, jusqu'à la marginalisation groupusculaire.

L'Express du 11 juin 1998

RUPTURE ?

Paris, le 27 juillet 2000

Monsieur le premier ministre, cher Lionel,

... Je souhaite être déchargé des fonctions que vous m'avez fait l'honneur de me confier, le 4 juin 1997, à un moment dont nous pouvons convenir ensemble à votre gré.

Je prends cette décision sans amertume. Elle n'enlève rien à l'amitié et encore moins à la fierté de l'œuvre accomplie depuis trois ans, sous votre autorité et avec votre soutien.

Cette décision est la mienne exclusivement. Je souhaite très vivement qu'elle ne nous empêche pas de faire encore beaucoup de choses ensemble.

Pour ce qui est du Mouvement des citoyens, il contribuera à œuvrer au sein de la majorité plurielle, à la laquelle il apporte un équilibre nécessaire.

Me tenant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, cher Lionel, à l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments fidèles.

*Lettre de démission
L'Express du 23 novembre 2000*

DIS MOI QUI SONT TES AMIS...

Jean-Yves AUTEXIER, vice-président du MDC, sénateur MDC de Paris, membre du PS depuis 1972, candidat aux élections européennes en 1984 sur la liste JOSPIN.

Pierre CARASSUS, député MDC de la Seine-et-Marne, secrétaire de l'UD-CGT de Paris de 1971 à 1981, membre de la commission exécutive nationale de la CGT de 1972 à 1982.

Catherine COUTARD, vice-président du MDC, membre du PS depuis 1980, membre du comité directeur du PS de 1985 à 1993, candidat aux élections européennes de 1999 sur la liste HOLLANDE.

Jacques DESALLANGRE, député MDC de l'Aisne, membre du PS depuis 1974.

Jean-Luc LAURENT, vice-président du MDC, chargé de l'animation politique de la campagne de Jean-Pierre CHEVENEMENT à l'élection présidentielle de 2002, membre du PS depuis 1977, membre du bureau exécutif du PS de 1992 à 1993, membre du comité directeur du PS en 1993, conseiller régional d'Ile-de-France inscrit au groupe socialiste.

Paul LORIDANT, secrétaire général du MDC, sénateur MDC de l'Essonne, membre du PS depuis sa création (1971).

Jean-Pierre MICHEL, vice-président du MDC, député MDC de la Haute-Saône, membre du Parti socialiste depuis 1974, co-fondateur en 1968 du syndicat de la magistrature, il est à l'origine du projet de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS) et poursuit son œuvre en militant pour rendre l'adoption d'enfants par des « couples » homosexuels légale.

Nicole MORICHAUD, vice-président du MDC, conseiller régional d'Ile-de-France inscrit au groupe socialiste.

Didier MOTCHANE, vice-président du MDC, auteur, avec Jean-Pierre CHEVENEMENT de « Socialisme ou social-démocratie », « L'énarchie ou les mandarins de la société bourgeoise », « Clefs pour le socialisme », secrétaire général du CERES de 1971 à 1973, secrétaire national du PS de 1973 à 1975, membre du comité directeur du PS en 1975, membre du bureau exécutif du PS de 1975 à 1979, président de Diffusion socialiste en 1975, candidat aux élections européennes de 1979 sur la liste MITTERRAND, secrétaire national et membre du bureau exécutif du PS de 1981 à 1983, secrétaire national du PS de 1983 à 1987, candidat aux élections européennes de 1984 sur la liste JOSPIN.

Sami NAIR, conseiller au cabinet de Jean-Pierre CHEVENEMENT candidat à l'élection présidentielle en 2002, vice-président du MDC, député européen élu sur la liste de François HOLLANDE, inscrit au groupe du parti des socialistes européens (PSE), auteur de « Le regard des vainqueurs, les enjeux français de l'immigration », « Le différent méditerranéen », « Lettre à Charles PASQUA de la part de ceux qui ne sont pas bien nés », « Contre les lois PASQUA ».

Béatrice PATRIE, député européen élu sur la liste de François HOLLANDE, inscrit au groupe du parti des socialistes européens (PSE), secrétaire générale adjointe du syndicat de la magistrature de 1989 à 1991, secrétaire générale du syndicat de la magistrature de 1991 à 1992, présidente du syndicat de la magistrature de 1992 à 1994.

Christian PROUST, vice-président du MDC, militant syndicaliste, membre du PS depuis 1972, membre du comité directeur du PS de 1981 à 1983, candidat Gauche plurielle à la présidence du conseil régional de Franche-Comté en 1998.

Patrick QUINQUETON, directeur de cabinet de Jean-Pierre CHEVENEMENT, secrétaire fédéral du PS de la Moselle de 1979 à 1992, conseiller général PS de 1982 à 1985, conseiller régional PS de 1986 à 1992.

Georges SARRE, président du MDC, député MDC de Paris, membre du CERES, un des principaux artisans au sein de la fédération de Paris de la fondation du PS (1971), il est aussi l'un des premiers à demander et obtenir des listes d'union de la gauche, de 1971 à 1975 il est secrétaire national du PS et membre de son comité directeur, secrétaire national de 1983 à 1988.

Gérard SAUMADE, député MDC de l'Hérault, membre (1967) de la convention des institutions républicaines fondée par François MITTERRAND, membre du PS à sa création (1971).

Michel SUCHOD, député MDC de la Dordogne, remarqué pour ses prises de position pro-Irakienne.

QUE PENSER DE J.P. CHEVENEMENT ?

Depuis quelques semaines, la presse fait les yeux doux à Jean-Pierre Chevènement. On nous le présente comme le candidat qui pourrait perturber le duel annoncé entre MM. Chirac et Jospin. On publie des sondages flatteurs. On laisse entendre qu'il pourrait attirer à lui des électeurs de droite qui se laisseraient séduire par un discours souverainiste proche de celui de Charles Pasqua. (...)

(...)Jean-Pierre Chevènement ministre ce fut :

- 3 démissions successives de poste ministériel, il a même démissionné de son poste de ministre de la défense alors que la France était en état de guerre ;
- l'acceptation du Traité d'Amsterdam donc du Traité de Maastricht, donc de l'euro et de l'Europe fédérale ;
- l'abandon total des lois PASQUA sur le code de la nationalité et sur les lois contre l'immigration clandestine ;
- les décrets facilitant l'aide à l'immigration et au droit d'asile ;
- la police de proximité sans les moyens correspondants ;
- la loi désastreuse sur la présomption d'innocence ;
- le soutien ardent à la politique des 35 heures.

Jean-Pierre Chevènement tient désormais des propos aux accents « gaulliens » mais il fut dans sa jeunesse un ardent opposant au général de Gaulle et au mouvement gaulliste. Situé à l'extrême gauche, il fut l'un des plus chauds partisans du Programme commun de la gauche, avec le Parti socialiste de François Mitterrand et le Parti communiste stalinien de Georges Marchais.

Il affiche maintenant un souverainisme de façade mais pratique une alliance bien réelle avec les euro-fédéralistes du Parti socialiste. Car bien qu'il se proclame souverainiste, il n'a jamais rompu avec son camp qui est celui du Parti socialiste.

Nul besoin d'être un grand politologue pour le savoir, en France comme dans tous les pays du monde, c'est traditionnellement à droite que l'on trouve le plus d'électeurs favorables à l'idée de nation alors qu'une majorité d'électeurs de gauche se reconnaissent davantage dans un discours internationaliste et aiment à brocarder le patriotisme. En France le clivage droite-gauche demeure bien réel et toute tentative de le dépasser a toujours échoué.

Note du RPF, octobre 2001

MIL-VIGILANCE N° 11/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 12/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

UN VRAI MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION EST NÉCESSAIRE !

après la gauche, il faut une véritable politique Africaine de la France

Jacques Godfrain, député RPR, maire de Millau, ancien ministre de la Coopération et du Développement, est présenté comme un possible successeur à Charles Josselin en cas de victoire de Jacques Chirac à la présidentielle de mai 2002. Il répond aux questions de Marchés Tropicaux.

La réforme de la coopération opérée en 1998 vous semble-t-elle avoir produit les effets escomptés, notamment en matière de cohérence et de clarification des politiques vis-à-vis de l'Afrique ?

Tous les systèmes doivent évoluer et s'adapter aux réalités telles que l'on peut les apprécier sur le terrain. Après plus de 30 ans de coopération avec l'Afrique, notre rôle a lui-même évolué. Notre coopération s'inscrit davantage dans le cadre de celle de l'Union européenne.

La perception africaine a également changé. Les pays africains ont élargi leur champ d'action en mettant l'accent sur une dimension régionale. Par ailleurs, de nouvelles élites africaines ont émergé. La logique voulait donc que l'on s'éloigne d'une coopération de substitution en insistant davantage sur la question de la formation des hommes et des femmes.

Lorsque j'exerçais les fonctions de ministre, mon cadre d'action n'était déjà plus l'Afrique mais l'ensemble des pays ACP. Le fait que le ministère de la Coopération s'occupe des ACP et non plus exclusivement du « pré-carré » avait déjà été vécu, à l'époque, comme un début d'abandon de la part des Africains. Les Etats d'Afrique francophone voulaient préserver leur influence. Or ils ont préservé une vraie priorité. Mais, en même temps, les autres pays émergents ne peuvent nous laisser indifférents.

L'Afrique constitue un ensemble de pays très actifs sur la scène internationale. Pour l'apprécier on peut citer la préoccupation des Nations unies par rapport à ce continent. L'Afrique joue un rôle. Un Africain a été reconduit au secrétariat des Nations unies, un autre est dans la direction de grandes organisations internationales telles que le Pnud. Le poids diplomatique de l'Afrique augmente quoiqu'on puisse penser par ailleurs. Par conséquent, l'implication du Quai d'Orsay avec les services de la coopération est tout à fait légitime.

Cela étant, la coopération pour le développement de la France a valeur d'exemple en terme de méthode, de technicité, de gestion, de connaissances. De nombreux pays étrangers viennent à notre rencontre pour savoir en quoi consiste cette coopération dite "à la française". A titre d'exemple, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec les Japonais sur les problèmes de santé. Ils semblaient intéressés par notre façon de faire.

Or la spécificité de la coopération française, en même temps que s'établit un rapprochement avec le Quai d'Orsay, exige qu'il y ait un vrai ministère de la Coopération, ce qui aujourd'hui n'est plus le cas.

L'absorption par le ministère des Affaires étrangères aurait donc nui à une certaine spécificité française ?

On peut effectivement se poser la question, et notamment en ce qui concerne le pouvoir de décision. Quel est le pouvoir de décision de la nouvelle entité chargée de la coopération ? je m'interroge.

Seriez-vous partisan de la création d'un ministère à part entière du développement ?

Le fait d'avoir élargi le champ de compétence du ministère de la Coopération pouvait intéresser l'ensemble des pays africains car on peut les défendre ailleurs que dans le cadre strict de Lomé ou Cotonou. L'avenir sera fait d'un compromis entre une vraie personnalité attribuée à un ministère de la Coopération et un ancrage très profond avec l'action diplomatique de la France. Il y aura un équilibre à trouver entre les deux.

Un tel scénario serait-il retenu en cas de réélection de Jacques Chirac ?

Je ne suis pas l'interprète de la pensée du président de la République. Le président Chirac a un programme, c'est lui qui le présentera. En revanche, nous avons, au sein du RPR, beaucoup de contacts avec une jeune élite africaine satisfaite de constater qu'il n'y aura pas de retour au passé, tout simplement parce que la nécessité l'exige. Le nouveau style de la coopération devra se faire d'égal à égal. Il n'y a pas de pays dominants, ni de pays dominés. J'insiste sur l'ouverture très large du cercle des instances coopérantes, en particulier de la coopération décentralisée. Il faut rechercher à travers tout acte de coopération un effet de levier.

A titre d'exemple, nous n'avons pas la moindre gêne à l'idée de lier coopération et immigration. Dans mon esprit, les Africains sont entièrement d'accord avec cette question. Les problèmes migratoires leur posent autant de problèmes qu'ils nous en posent.

Pensez-vous comme beaucoup que la France saupoudre son aide au développement ?

Dans la coopération il n'y a pas que l'aide, à savoir l'argent public, qui soit versé aux pays en développement. Il y a des mesures très peu coûteuses qui peuvent faire autant effet sur le développement.

Je pense en particulier à des processus tels que l'Ohada. Voici le type même d'organisation qui débordait même du cadre de la Zone prioritaire mais qui avec des moyens qu'elle n'a pas suffisamment aujourd'hui instaurerait, à travers l'aide au développement, la notion d'Etat de droit dans le monde des affaires. Voilà un exemple où la coopération semble s'investir beaucoup plus de manière à ce que les investisseurs africains ou non-africains aient toute sécurité sur les sommes qu'ils investissent. Sur ce sujet très important en matière économique, nous dépassons le cadre de l'action prioritaire et du développement stricto sensu.

Autre exemple : lorsque vous améliorez les routes qui permettent le désenclavement des pays non riverains à un port, ces routes peuvent traverser des pays n'appartenant pas à la ZSP alors qu'il y va peut-être de l'intérêt du pays enclavé d'accéder à de tels ports notamment pour l'exportation du coton. La délimitation des pays devant recevoir l'aide au développement est une vision trop restrictive. Si nous voulons faire de l'aide au niveau régional il peut y avoir dans ces régions des pays n'étant pas prioritaires aux vues de la coopération française. Il faut donc que cette zone puisse être interprétée de manière plus souple.

Que pensez-vous de la création du HCCI dont la vocation est d'impliquer la société civile ?

Je ne peux pas en dire du mal puisque j'en fais partie ! Cette création est évidemment une bonne chose, le HCCI est un lieu de rencontres, de confrontations et d'échanges en vue d'informer le Premier ministre sur les questions du développement. C'est une enceinte où les avis se confrontent et qui sont souvent équidistants les uns des autres. Mais nous parvenons toujours à avoir une position mesurée et une formule d'entente à la fois entre les chercheurs, les ONG ou les représentants du secteur privé.

Avez-vous l'impression que ce Haut Conseil est entendu ?

Son président et son secrétaire général font beaucoup pour que le HCCI se manifeste. Un gros effort est fait.

Peut-on envisager qu'on lui accorde à l'avenir des pouvoirs plus importants notamment en terme d'évaluation des politiques ?

Il ne serait pas inintéressant que l'exécutif puisse saisir le HCCI pour une évaluation. Il n'y a rien de pire que les initiateurs des actions de développement évaluent eux-mêmes ce qu'ils ont fait, ce qui se produit souvent. Une évaluation externe est toujours un plus. Il serait possible dans un premier temps d'envisager un rapprochement du HCCI avec le Conseil économique et social, qui s'intéresse aux économies extérieures.

Quelle position adoptez-vous face à la diminution de l'APD française ?

Cette tendance est préoccupante. Le Royaume-Uni est en train de se doter d'une vraie politique africaine. Le récent voyage de MM. Védrine et Cook dans les pays anglophones et francophones d'Afrique m'avait laissé espérer que l'intérêt pour l'Afrique toucherait désormais le Quai d'Orsay, Je m'aperçois en fait qu'il faut vraiment que le MAE valorise davantage sa politique africaine et ce, au niveau le plus élevé. Nous ne sommes pas là pour faire des discours sur la résolution des crises. Et quand tous les mois, je reçois les discours du ministre des Affaires étrangères je me rends compte que sa principale préoccupation est d'exister autour des tables de résolution des conflits. Une politique africaine ne peut se résumer à cela. C'est une lecture réduite du continent. Comme si l'Afrique n'était que misère et corruption.

Plus généralement, nous payons aujourd'hui le fait que les écoles ou les formations universitaires ont moins de liens avec l'Afrique et ne poussent pas les étudiants français à s'intéresser au continent. La France d'Outre-mer est morte, et je ne suis pas pour sa refondation. Il faudrait d'ores et déjà multiplier les chaires consacrées à ce continent dans les instituts de formation et ensuite les vocations de grands "Africains".

Après la grande mode de l'Extrême-Orient, nous avons eu celle de l'Europe centrale. J'aimerais qu'il y ait aujourd'hui une mode et des actions pour restituer à l'Afrique la place qui lui revient.

Etes-vous pour un relèvement significatif de cette aide ?

Absolument. Mais ce relèvement doit être un facteur d'entraînement de l'investissement privé.

Le contexte actuel se prête-t-il à une révision à la hausse des budgets de la coopération ?

Comme j'aime à le répéter, la Méditerranée est un fleuve étroit. Ne pas prendre en compte certains problèmes graves de développement au Sud du Sa-

hara et dans le pourtour méditerranéen revient à semer la graine de futures violences qui pourraient se présenter à nos portes. Dans la réaction aux attentats du 11 septembre, nous avons assisté à deux choses : la condamnation du terrorisme, mais aussi le nécessaire besoin de lutter contre la pauvreté.

Le terreau du terrorisme et de la violence ne se résume pas seulement à l'intégrisme. Ce dernier se nourrit sur un terreau de pauvreté et de corruption. Appliquons dans les faits budgétaires ce que l'on affirme par rapport au contexte actuel.

Est-il souhaitable que ce soit le ministère des Finances qui décide des orientations de l'APD française ?

Je ne renie absolument pas le rôle du ministère des Finances puisque l'Agence française de développement (AFD) en est issue. Celle-ci est composée d'hommes de grande qualité, et qui ne sont pas que de stricts banquiers. Ce sont également des techniciens qui ont une bonne connaissance de l'Afrique. J'apprécie le fait que tous les ministres des Finances aient toujours présidé les assemblées générales des ministres de la Zone franc. De la même façon ils ont toujours eu un rôle important afin de rassurer nos amis africains sur l'arrivée de l'euro.

Sur tous ces points, la caution de Bercy est très importante. Mais le ministère des Finances possède des directeurs du Trésor et un ministre du Budget qui examine l'APD en termes strictement comptables. Certes, c'est son rôle, mais le ministre de la Coopération peut être utile. Il peut attirer l'attention sur le fait que les décisions que prend Bercy doivent s'inscrire dans une réalité économique et humaine parfois douloureuse.

La coopération française semble encore se caractériser par multiplicité des pôles de décision. Seriez-vous partisan d'une entité qui englobe à la fois un pouvoir de décision et un pouvoir financier ?

Pour y parvenir il faut précisément que le ministre de la Coopération ait une influence beaucoup plus marquée sur l'AFD. Songez que dans le conseil d'administration de l'Agence, le ministre de la Coopération n'est invité qu'à titre d'observateur. Il n'a aucun pouvoir de décision. Ni sur la nomination de son directeur ni sur les décisions que ce dernier prend.

Quels conseils donneriez-vous au futur occupant de la rue Monsieur après l'élection présidentielle de 2002 ?

Il faudrait imaginer des structures selon lesquelles, tout en maintenant un esprit de réforme, l'idée d'originalité soit respectée. Le futur ministre devra avoir un vrai rôle dans les décisions de l'AFD tout en étant à l'écoute et à la recherche permanente de cette nouvelle élite africaine qui est en train d'émerger.

*Propos recueillis par Frédéric Lejeal
par Jacques Godfrain*

*ancien ministre de la coopération, député-maire de
Millau*

Interview dans Marchés tropicaux du 14/12/01

MIL-VIGILANCE N° 12/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 13/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

Année 1986 :

- LIBÉRONS LA TÉLÉ DU SOCIALISME
- LIBÉRONS LES SALAIRES DU MONOPOLE SYNDICAL

Année 1987 :

- UNITÉ CONTRE LA GAUCHE
- LE SOCIALISME, C'EST LE RETOUR DE L'INSÉCURITÉ
- MITTERRAND SOCIALISTE HONTEUX
- LE SOCIALISME, C'EST LA DÉCADENCE
- L'HÉRITAGE DU PS : LA PAUVRETÉ
- L'HÉRITAGE DU PS : LE CHÔMAGE
- L'HÉRITAGE DU PS : L'INSÉCURITÉ

Année 1988 :

- MITTERRAND : 7 ANS CA SUFFIT
- SOCIALISME, L'IDÉE QUI POURRIT LA FRANCE
- MITTERRAND N'A NI PROJET NI AVENIR
- EN 1988, LIBÉRONS L'ÉLYSÉE DU SOCIALISME

MITTERRAND C'EST LE DROIT DE VOTE AUX IMMIGRÉS

- LE SOCIALISME C'EST LA FAILLITE
- LE SOCIALISME C'EST LA DÉCADENCE
- ÉTAT PS : LE POUVOIR CONFISQUE
- AGRICULTEURS MÉPRISÉS, AGRICULTURE SACRIFIÉE
- TONTON, LAISSE BÉTON
- MITTERRAND, C'EST LE DROIT DE VOTE AUX IMMIGRÉS
- UNION NATIONALE CONTRE MITTERRAND
- MITTERRAND, C'EST LE DROIT DE VOTE AUX ÉTRANGERS

LE MIL S'AFFICHE

L'affichage est une des forces du Mouvement
Initiative et Liberté :

voici les principaux thèmes des dernières années.

- UNION NATIONALE CONTRE L'ÉTAT PS
- RÉFÉRENDUM PIÈGE : NE VOTEZ PAS
(Référéndum sur la Nouvelle-Calédonie)

LE SOCIALISME C'EST LA DÉCADENCE

Année 1989 :

IMMIGRATION TROP C'EST TROP

- PS BUSINESS
- PS, LE PARTI DES « AFFAIRES »
- L'EUROPE SOCIALISTE, C'EST L'EUROPE AUX IMMIGRÉS
- PEKIN-MOSCOU : LE COMMUNISME TUE TOUJOURS
- SOCIAL-DÉMOCRATIE : LE NOUVEAU DANGER
- IMMIGRATION : TROP C'EST TROP
- MIL : L'OPPOSITION SANS CONCESSION
- L'ÉTAT PS VEUT DONNER LE DROIT DE VOTE AUX IMMIGRÉS

Année 1990 :

- SOCIAL DÉMOCRATIE LE NOUVEAU DANGER
- LA DROITE GAULLISTE AVEC CHIRAC
- LA FRANCE POPULAIRE AVEC CHIRAC
- ICI COMME A L'EST, LIBÉRONS-NOUS DES SOCIALO-COMMUNISTES
- UNION DES DROITES CONTRE LA GAUCHE
- SOCIALISTES : TOUJOURS PLUS D'IMPÔTS

- NATURALISATIONS MASSIVES, INVASION LÉGALE
- UNION DES OPPOSITIONS CONTRE LE COMMUNISME

Année 1991 :

- L'ARMÉE, HONNEUR DE LA FRANCE
- UNION DES OPPOSITIONS CONTRE LES STALIENIS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
- BANLIEUES, FAILLITE SOCIALISTE
- MIL : LA DROITE CIVIQUE
- MIL : LA DROITE GAULLISTE
- IMMIGRATION : TROP C'EST TROP
- SOCIALISME : AGRICULTURE SACRIFIÉE
- MOSCOU-PARIS : SOCIALISME EN FAILLITE
- COMME A MOSCOU, DEHORS LE SOCIALISME

LA FRANCE
AIMEZ-LA
ou
QUITTEZ-LA

- UNION DES DROITES CONTRE LA GAUCHE
- LA FRANCE, AIMEZ-LA OU QUITTEZ-LA
- SANTÉ : FAILLITE SOCIALISTE

Année 1992 :

- SOCIALISME : TOUJOURS PLUS D'IMPÔTS, DE CHÔMAGE
- MAASTRICHT, IMPÔTS CHÔMAGE
- ATTENTION MAASTRICHT DANGER
- SANS LA FRANCE PAS D'EUROPE
- NON A L'EUROPE SUPRANATIONALE
- UNION DES OPPOSITIONS CONTRE LA GAUCHE
- SOCIALISTES : ENVIRONNEMENT OUBLIE
- ÉTAT PS : TOUJOURS PLUS D'IMPÔTS
- MIL : ADHÉREZ MAINTENANT, L'AVENIR VOUS DONNERA RAISON
- FAILLITE AGRICOLE : LE PRIX DU SOCIALISME
- REMETTRE L'OPPOSITION A DROITE
- PS : 10 ANS QU'IL SÈME LA FAILLITE DANS L'AGRICULTURE
- SOCIALISTES : VITICULTURE SACRIFIÉE
- SOCIALISME : MÉDECINE SACRIFIÉE

Année 1993 :

- LE CHÔMAGE, C'EST LA GAUCHE
- L'INSÉCURITÉ, C'EST LA GAUCHE
- L'IMMIGRATION, C'EST LA GAUCHE
- LES FRANÇAIS PAYENT LA FAILLITE SOCIALISTE
- LE TCHADOR OU LA FRANCE, IL FAUT CHOISIR
- L'HONNEUR D'ÊTRE FRANÇAIS
- LIBÉRONS LE 93 DU COMMUNISME
- LIBÉRONS LE 94 DU COMMUNISME

Année 1994 :

- LIBÉRONS NOTRE CANTON DES SOCIALISTES
- LIBÉRONS NOTRE CANTON DES COMMUNISTES
- EN EUROPE DÉFENDONS L'INTÉRÊT DE LA FRANCE

**L'HONNEUR
D'ÊTRE
FRANÇAIS**

- CHIRAC PRÉSIDENT POUR SORTIR DU SOCIALISME
- DELORS C'EST LA FRANCE BRADÉE

Année 1995 :

- CHIRAC LA FRANCE EN MARCHÉ
- UNE FRANCE FORTE CHIRAC PRÉSIDENT
- RASSEMBLER LE PEUPLE FRANÇAIS
- REJETER LE COMMUNISME UN DEVOIR CIVIQUE
- REJETER LE SOCIALISME UN DEVOIR CIVIQUE
- IMMIGRATION CLANDESTINE OUI AUX CHARTERS

Année 1996 :

- CONTRE LE CHOMAGE, ACHETONS FRANÇAIS
- ÊTRE FRANÇAIS, ÇA SE MÉRITE

**ÊTRE FRANÇAIS
ÇA SE MÉRITE**

MIL-VIGILANCE N° 13/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 14/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE MIL S'AFFICHE (suite)

- CONTRE LE CHÔMAGE, ACHETONS FRANÇAIS
- ÊTRE FRANÇAIS, ÇA SE MÉRITE
- IMMIGRATION LA GAUCHE COUPABLE

Année 1997 :

- LA GAUCHE L'OUBLIE, ELLE A RUINÉ LA FRANCE
- LES SOCIALISTES ONT RUINÉ LA FRANCE
- LE SOCIALISME C'EST L'INSÉCURITÉ PERMANENTE
- LE SOCIALISME C'EST TOUJOURS PLUS D'IMPÔTS
- LE SOCIALISME N'A NI PROJET NI AVENIR
- RÉGULARISATIONS MASSIVES, INVASION LÉGALE
- LA FRANCE, AIMEZ-LA OU QUITTEZ LA

RÉGULARISATIONS MASSIVES INVASION LÉGALE

Année 1998 :

- CANTONALES : BATTRE LA GAUCHE
- LA GAUCHE PLURIELLE TRAHIT LA MÉMOIRE DES 85 MILLIONS DE VICTIMES DU COMMUNISME
- LA GAUCHE PLURIELLE C'EST PLUS D'INSÉCURITÉ
- LA GAUCHE DÉTRUIT LA FAMILLE

Année 1999 :

- CLANDESTINS : EXPULSION IMMÉDIATE
- LA GAUCHE LAISSE LES CLANDESTINS ENVAHIR LA FRANCE
- LA SÉCURITÉ PREMIÈRE DES LIBERTÉ

- BANLIEUES, SÉCURITÉ : ÉCHECS DE LA GAUCHE
- MARIAGE HOMO : NON AU PACS, MANIFESTATION À PARIS LE 31 JANVIER 1999
- PACS, MARIAGE HOMO : LA GAUCHE DÉTRUIT LA FAMILLE
- OUI À L'EUROPE UNIE DES ÉTATS, NON À L'EUROPE SOCIALISTE OU FÉDÉRALE
- LES 35 HEURES C'EST LE GEL DES SALAIRES
- LA GAUCHE C'EST TOUJOURS PLUS D'IMPÔTS

PACS mariage homo La GAUCHE DÉTRUIT La FAMILLE

- LES 35 HEURES : UN HANDICAP POUR L'EMPLOI

Année 2000 :

- LA CAGNOTTE À JOSPIN C'EST VOTRE PORTE MONNAIE
- DROIT DE VOTE AUX ÉTRANGERS, LA FRANCE ÉCLATÉE
- 18 JUIN 1940 – 18 JUIN 2000 : 60 ANS AU SERVICE DE LA FRANCE
- 18 JUIN 1940 – 18 JUIN 2000 : UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE
- 18 JUIN 1940 – 18 JUIN 2000 : L'ESPRIT DE RÉSISTANCE
- « APPEL DU 18 JUIN »
- CORSE : JOSPIN CASSE L'UNITÉ DE LA FRANCE
- LA FRANCE UNE ET INDIVISIBLE

Année 2001 :

- 2001 DANGER : LA GAUCHE, MAIN BASSE SUR LA VILLE
- MUNICIPALES : UN SEUL COMBAT, BATTRE LA GAUCHE
- CANTONALES : UN SEUL COMBAT, BATTRE LA GAUCHE
- LA GAUCHE NE FAIT RIEN : RETRAITES, INSÉCURITÉ, TRANSPORTS, COURRIER...
- INSÉCURITÉ LA GAUCHE COUPABLE

Année 2002 :

- 2002, BATTRE JOSPIN POUR LA GAUCHE
- CHIRAC, LA SÉCURITÉ
- JOSPIN, LE DÉSORDRE

CROISSANCE POURQUOI JOSPIN CACHE-T-IL LA VÉRITÉ AUX FRANÇAIS ?

A écouter MM. Jospin, Fabius et autres membres plus ou moins éminents de la majorité, les Français vivraient dans le meilleur des mondes possibles, puisque notre pays ferait mieux que tous ses partenaires dans tous les domaines. La seule difficulté de la démonstration tient au fait que les chiffres démontrent plutôt le contraire.

Notre croissance n'est guère plus élevée que la moyenne de la zone euro depuis le début 2000. En 10 trimestres qui couvrent la période qui va du 1er janvier 2000 au 30 juin 2002 la croissance française n'aura dépassé la moyenne de la zone euro qu'à 4 reprises. Elle aura été inférieure à 3 reprises et égale 3 fois.

Notre taux de chômage qui ne cesse d'augmenter depuis 8 mois, reste à fin novembre 2001, malgré une période de très haute conjoncture de 1997 à fin 2000, nettement supérieur à la moyenne de l'Union européenne (9% contre 7,8%).

Nos comptes publics restent très nettement dans le rouge, affichant un déficit représentant environ 1,4% de la richesse de notre pays. (notre déficit budgétaire atteint encore plus de 32 milliards d'euros en 2001, soit près de 215 milliards de francs). Nos déficits publics se situent depuis 1997 très au dessus de la moyenne de la zone euro. En 2000, année de croissance exceptionnelle pour la France (3,5%), les comptes publics français présentaient un déficit de 1,4% de PIB, quand la zone euro était excédentaire de 0,3% (l'Union européenne de 1,2%), soit un écart de résultat de près de 2% de PIB en défaveur de la France par rapport à la moyenne de ses partenaires de l'euro. Pour 2001, seule l'Allemagne devrait enregistrer un déficit plus important que le nôtre. Rappelons aussi que sur la période 1998-2001, la quasi-totalité des pays membres de la zone euro ont enregistré des excédents pendant au moins un exercice budgétaire, et pour certains pendant la totalité de la période (ils sont au nombre de 3). Soulignons enfin que si l'effort d'amélioration de la situation des finances publiques réalisé de 1993 à 1997 (les déficits ont été ramenés de 6,40% du PIB à moins de 3,5% du PIB) avait suivi le même rythme depuis 1997, les comptes publics seraient aujourd'hui quasiment à l'équilibre.

N'en déplaise donc à l'équipe de M. Jospin, la situation de la France n'apparaît pas particulièrement encourageante, et le sort réservé à nos concitoyens guère enviable, loin s'en faut, pour nos voisins européens. En outre et dans ces conditions, il ne faut pas être surpris que le rang de la France se soit dégradé depuis 1997 en terme de richesse par habitant (nous sommes au 12ème rang sur 15 selon Eurostat).

Dans un environnement économique difficile, l'Europe manifeste une plus grande capacité de résistance. La zone euro, comme l'Union européenne, devraient a priori échapper à la récession. Certes, la croissance trimestrielle a nettement fléchi depuis l'année 2000, passant par étapes d'un rythme proche de 1% au début de l'année 2000 à environ 0,5% au début 2001 pour chuter à 0,1% dès le 2ème trimestre 2001. En rythme annuel, la décélération est aussi marquée, la croissance étant divisée par 3 entre le début 2000 et la fin 2001. Cependant, le PIB européen ne devrait pas reculer, grâce à la consommation des ménages qui a continué à progresser même très modérément, alors que l'investissement diminue depuis la fin de l'année 2000 dans la zone euro (-0,4% en moyenne par trimestre). Il semblerait que la fin de l'année 2001 et le début de l'année 2002 correspondent au creux de la vague. La situation devrait s'améliorer doucement par la suite dans le courant de l'année. Toutefois, la croissance restera faible en 2002, la BCE tablant sur un rythme de 1,2-1,3% pour la zone euro. Par ailleurs, rien ne permet de conclure à un redémarrage rapide de la consom-

mation, la remontée du chômage risquant de peser sur les décisions des ménages, même si l'inflation est maîtrisée.

La France ne fait pas mieux que ses partenaires rendant caduques et irresponsables les prévisions gouvernementales

Les chiffres définitifs de l'année 2001 feront apparaître un avantage à la France par rapport à la moyenne de la zone euro, notre croissance devant avoisiner les 2%, ce qui la situerait environ un demi point au dessus de la moyenne de la zone euro. Mais les chiffres couvrant la totalité de l'année 2001 cachent la réalité de l'évolution de notre conjoncture, dans la mesure où l'avantage dont bénéficiait notre pays était lié à des facteurs qui ont disparu :

- la France bénéficiait d'un acquis de croissance très élevé au titre de 2000

- la France a connu un 3ème trimestre 2001 atypique par rapport à ses partenaires

- la conjoncture s'est détériorée, en France, légèrement plus tard que dans les autres pays de la zone euro

Les chiffres du dernier trimestre 2001, lorsqu'ils seront confirmés, seront, à cet égard, beaucoup plus intéressants. Ils vont démontrer que le surplus de croissance dont bénéficiait notre pays a fondu, au point de disparaître. La croissance française a rejoint, en un trimestre, le sentier de croissance de la zone euro, conduisant notre pays au bord de la récession. En effet, l'INSEE a estimé, à la fin 2001, que la croissance française serait nulle au dernier trimestre 2001 et de 0,1% au premier trimestre 2002 (les chiffres de la zone euro seraient respectivement de 0% et 0,2%). Il n'y a donc pas lieu de vanter les mérites d'un soi-disant modèle économique socialiste qui protégerait notre économie de la crise. La France est touchée comme les autres. Il est même quasi certain que les contraintes multiples imposées aux entreprises ont joué contre l'investissement qui reste durablement déprimé. Quant à la consommation des ménages, personne ne peut aujourd'hui prendre le pari de dire qu'elle ne sera pas affectée par la remontée constante du taux de chômage depuis mai 2001.

Pour le reste de l'année 2002, si il apparaît délicat de déterminer la date d'un probable redémarrage de l'activité (les incertitudes sont d'autant plus grandes que l'Allemagne traverse aussi une période difficile et que la reprise économique aux Etats-Unis ne semble pas devoir être aussi soutenue qu'il avait été envisagé), les économistes s'accordent à reconnaître que les prévisions gouvernementales (LFI 2002: 2,5% de croissance en 2002, avec une hypothèse basse à 2,25%) n'ont aucune chance d'être atteintes. Le gouvernement refuse toujours de regarder la réalité en face, contestant les prévisions du FMI (1,3%) ou celles de l'OCDE (1,60/o). Et pourtant, M. Fabius a laissé entendre, le lendemain de la décision du Conseil Constitutionnel sur la loi de finances (comme par hasard !) que la croissance serait sans doute inférieure aux prévisions. En outre, il a décidé d'avancer d'un mois la réunion de la Commission des comptes chargée de réviser les prévisions de croissance. Celle-ci se tiendra début février (au lieu de début mars), pour éviter sans doute d'annoncer de mauvaises nouvelles et d'avoir à reconnaître, en période électorale, que son budget 2002 est intégralement à refaire. Reste à savoir si ses prévisions révisées seront plus réalistes que les hypothèses du budget. Il serait étonnant que le gouvernement fasse preuve d'un tel courage en période électorale !

Source Interne

MIL-VIGILANCE N° 14/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 15/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

MALGRE LA CROISSANCE LA PAUVRETÉ N'A PAS RECULÉ

Le P.S. a beau démentir, la réalité est bien là.

Comme l'a souligné l'étude de l'INSEE du 22 Novembre 2001 : La pauvreté en France n'a pas reculé depuis 1996. 7 % de nos concitoyens vivent sous le seuil de la pauvreté, soit plus de 4 millions de Français.

Le taux de pauvreté des 20-25 ans s'élève à 17 %

20 % des couples de 20 à 25 ans vivent sous le seuil de pauvreté, soit quatre fois plus qu'en 1970.

En ce qui concerne le chômage des jeunes, le taux de chômage des moins de 25 ans était, selon l'INSEE, de 17,1 % en Novembre 2001, contre 16,2 % un an plus tôt.

Pour Eurostat, la France connaît, en matière de chômage des jeunes, une des situations les plus défavorables d'Europe, puisque seuls trois pays font moins bien que nous.

Par ailleurs, les jeunes sont les principales victimes de la précarité de l'emploi, puisque 80 % des contrats à durée déterminée concernent les jeunes.

Source Interne

LES BOMBES A RETARDEMENT DU GOUVERNEMENT JOSPIN EN MATIERE ECONOMIQUE ET SOCIALE

1. Les retraites : le Conseil d'Orientation des Retraites vient de rappeler l'urgence de cette réforme sans laquelle le déficit de la branche vieillesse représentera 2% du PIB en 2020, le double en 2040, soit au moins 45 Mds d'euros par an. Quant au fonds de réserve des retraites dont le gouvernement s'est engagé à ce qu'il soit abondé en 2020 à hauteur de 150 Mds d'euros, il n'a reçu à ce jour que 8 Mds d'euros de dotations.

2. Le financement des 35 heures : Leur coût annuel dépasse les 16 Mds d'euros (environ 110 Mds de francs) Mais il manque aujourd'hui 2,3 Mds d'euros (15 Mds de F) pour que leur financement soit assuré. Et le trou financier sera probablement deux fois supérieur en 2003-2004. -

3. Les 35 heures à l'hôpital : une bombe à retardement sociale face aux difficultés à recruter, notamment les infirmières.

4. Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : La montée en puissance de cette mesure à partir de 2003 (8 Mds de F de dépenses supplémentaires par rapport à 2002) n'est pas financée.

5. Emplois jeunes : Ils coûtent un peu plus de 1,3 Mds d'euros par an (20 Mds de F) sans qu'aucun avenir ne soit garanti pour les jeunes sortant du dispositif

6. La dérive des dépenses d'assurance-maladie : +6% par an soit + 18,3 Mds d'euros de dépenses supplémentaires depuis 1997. Des professionnels de santé en crise majeure. Bref, un système de santé à la dérive..

7. Finances publiques : les fruits de la croissance n'ont pas été utilisés pour réduire les prélèvements obligatoires qui ont battu tous les records depuis 1997.

Malgré la forte croissance des années 1997/2000, le déficit du budget de l'Etat dépasse encore les 200 milliards de francs en 2001 et l'ensemble des déficits publics les 1,5% de la richesse de notre pays. Pire, le déficit budgétaire a de nouveau augmenté

l'année dernière et pourrait se situer à la fin du premier semestre 2002 à un niveau proche de celui de 1997 en tendance. Il faut rappeler que si l'effort fait de 1993 à 1997 avait été poursuivi, les comptes de notre pays seraient à l'équilibre, situation qu'ont connu ou que connaissent la quasi totalité de nos partenaires européens.

8. Secteur public : Absence de modernisation de nos grandes entreprises publiques, notamment EDF et la Poste (la création d'une banque postale est pourtant urgente) ; Absence d'ouverture du capital de GDF et blocage de l'ouverture du capital de France Télécom dont les dettes deviennent astronomiques.

Source Interne

« LES CADEAUX DU GOUVERNEMENT SE PAIERONT CHER DANS QUELQUES ANNÉES. »

Philippe Marini, sénateur RPR de l'Oise et maire de Compiègne, vient de déposer une proposition de loi sur l'évolution du droit boursier dont il estime la rigidité préjudiciable tant à la capacité d'adaptation des entreprises françaises qu'à l'intérêt des épargnants. Le sénateur spécialiste des questions de finances au sein de la Haute Assemblée, propose donc une solution à ce problème et commente l'actualité politique.

Q : Vous proposez une évolution du droit boursier. Quelles raisons vous ont amené à présenter cette proposition de loi ?

R : Je propose en effet de modifier le principe des offres publiques pour que celles-ci soient conditionnées aux autorisations de la compétence des régulateurs de la concurrence. Le droit boursier et le droit de la concurrence peuvent entrer en conflit, notamment lorsque les règles communautaires de la concurrence sont en cause, et il est nécessaire d'admettre que la situation doit être clarifiée pour que le marché et les actionnaires puissent décider en toute connaissance de cause. Je propose, tout en maintenant le principe de l'irrévocabilité de l'offre publique, de lui apporter une atténuation qui ne pourra se trouver que dans la loi, afin de tempérer le principe de l'irrévocabilité par l'acceptation de la conditionnalité des offres. Il faut mettre en place une procédure de coordination entre régulateurs boursiers et régulateurs de la concurrence, de manière à éviter de se retrouver dans la situation de Schneider et Legrand, ou Sidel et Tetra-Laval.

Q : Vous évoquez deux exemples récents : pensez-vous que l'accentuation du mouvement de concentration risque de multiplier les exemples d'échec ?

R : En effet on le voit déjà aux Etats-Unis et ce sera une réalité de plus en plus présente en Europe, particulièrement en France. On ne peut pas promouvoir un large marché boursier européen, une plate-forme boursière transnationale, et continuer à raisonner à l'intérieur de frontières juridiques qui, aux yeux des investisseurs, n'ont vraiment plus de sens. Le débat n'est pas simple, car accepter qu'une procédure d'offre soit suspendue à la connaissance de la décision du régulateur européen de la concurrence, c'est accepter un temps d'attente pendant lequel l'opération ne pourra pas être finalisée. E serait souhaitable que cette conditionnalité soit encadrée et que les régulateurs boursiers européens prennent ensemble l'initiative de contacts avec la commission, pour au moins obtenir que des délais indicatifs puissent être mis en place. On ne peut pas attendre indéfiniment mais on ne peut pas non plus finaliser des opérations qui, quelques semaines plus tard, devront être débouclées au préjudice de l'initiateur et de la cible.

Q : Vous êtes l'un des principaux orateurs de la majorité sénatoriale sur le budget 2002. Les cadeaux distribués par le Gouvernement au cours de ces derniers mois ne semblent pas faciliter les travaux de l'opposition dans l'hypothèse d'une alternance. Quelle est la situation ?

R : La situation est en effet plus difficile qu'on nous le dit. Le budget 2001 était établi avec une prévision de déficit de 185 milliards de francs. La situation des recettes et des dépenses de l'Etat montre que la tendance économique du déficit de clôture de l'année 2001 se trouve autour de 235 milliards de francs. La détérioration, par rapport à ce qui avait été envisagé pour 2001, est de l'ordre de 50 milliards de francs. C'est un chiffre qui n'apparaîtra pas comme tel dans les comptes officiels, car des opérations opportunes de fin d'exercice permettent à un gouvernement sortant de mieux colorer la réalité en anticipant des recettes et en décalant des dépenses. Tout ceci sera sans doute pourchassé et dénoncé par la Cour des Comptes, mais l'effet d'affichage, dans l'immédiat, sera celui que voudra le Gouvernement. Alors, quelles sont les conséquences de cette situation ? 2002, qui s'ouvre sous des auspices économiques médiocres, devra rattraper le manque à gagner de 2001. Nos finances publiques sont bâties sur une hypothèse de croissance de l'exercice de 2,5 points. Ce chiffre est complètement illusoire car les recettes de 2002 sont surestimées. Us cadeaux qui ont été faits sont des cadeaux financés à crédit et dans une très large mesure, par l'aggravation du déficit et de la dette. Ces cadeaux se paieront cher dans quelques années.

Q : Les Français ont conscience que la situation est difficile. Pourtant la droite parlementaire ne semble pas regagner la totale confiance des électeurs. Par exemple, actuellement le total des voix des candidats issus de la droite parlementaire ne dépasse pas 37%, alors qu'il se situait à plus de 45% en 1995. Comment analysez-vous cette situation ?

R : Cela signifie que le phénomène Chevènement mord sur l'électorat de droite et cela signifie aussi qu'en l'absence de dynamique de campagne et de convictions à exprimer, l'électorat de la droite ne s'y retrouve pas encore. Les chiffres dont nous disposons aujourd'hui ne sont qu'une base de départ. Tout peut se passer à partir d'aujourd'hui. Le meilleur comme le pire. Nos concitoyens sont prêts à faire des sacrifices pour leur sécurité, à condition qu'on leur dise ce que l'on va faire et avec quels moyens. Il faut dire clairement aux Français que certaines dépenses d'interventions doivent être au moins suspendues parce que la situation doit être assainie. Cela permettrait de déployer des sommes significatives sur les besoins de sécurité et les missions régaliennes de l'Etat. Si nous avons le courage de dire cela, l'opinion nous écouterait. Les gens savent très bien qu'il y a des contraintes et que les promesses ne sont pas crédibles. Une campagne qui reviendrait à caresser chaque catégorie dans le sens du poil sans faire les additions, serait une campagne qui n'entraînerait la conviction de personne. Je crois que l'opinion est disponible et que nous sommes dans une zone d'indétermination à partir de laquelle tout peut se faire. Le rôle du Chef de l'Etat dans la campagne va donc être absolument crucial.

*Interview de Philippe Marini sénateur RPR de l'Oise,
L'Hebdo du 16 janvier 2002*

JOSPIN OU LE DECLIN FRANCAIS

MM. Jospin et Fabius ne supportent pas que nous évoquions la dégradation de la situation relative de la France en terme de richesse par habitant. Il s'agit pourtant d'une réalité incontestable qui n'est contredite par aucun organisme de statistiques. Selon Eurostat, la France, qui occupait le 11ème rang européen en 1997, a reculé depuis 1998 au 12ème rang sur 15. On comprend que ce constat soit douloureux pour le gouvernement et pour M. Jospin lui-même, dans la mesure où le Premier ministre a bénéficié de 1997 à fin 2000 d'une croissance historiquement élevée, et qui plus est supérieure à la moyenne de la zone euro, ce qui aurait dû permettre à notre pays de regagner quel-

ques places dans le classement européen. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Les réponses fournies par M. Fabius pour expliquer le recul français ne sont pas recevables :

- Le recul français daterait, selon M. Fabius, des années 1992-1997. Il oublie étonnamment de préciser que la dégradation de notre situation relative à cette époque trouve son explication évidente dans la récession traversée par notre pays au printemps 1993 et que nous avons trouvée en arrivant au pouvoir. Il est non moins évident que cette situation particulièrement dégradée (avec les conséquences que l'on sait sur les déficits publics qui ont battu tous les records avec 6,4% de notre richesse nationale) n'a pas permis à la France de retrouver immédiatement un rythme de croissance soutenu et comparable à celui de nos partenaires. L'affaiblissement de notre rang était donc la conséquence logique d'une conjoncture difficile.

- La richesse par habitant serait un mauvais indicateur parce que nous avons une bonne natalité. C'est tout de même un comble de considérer la bonne tenue de la natalité française comme un handicap pour notre pays. Il est certes vrai qu'elle est plus forte que celle de nos voisins (à l'exception de l'Irlande qui nous a pourtant dépassés en revenu par habitant). Mais M. Fabius oublie de préciser qu'une bonne natalité est un facteur de dynamisme et contribue à la consommation et à la croissance.

En fait, M. Fabius ne peut avouer les vraies raisons qui expliquent le recul français depuis 1997 parce que celles-ci remettent en cause l'approche socialiste du marché de l'emploi s'appuyant sur la théorie du partage du travail, consistant en réalité à partager la pénurie. En vérité, le déclin français trouve son explication dans les 3 raisons suivantes qui sont autant de handicaps pour notre pays et de désaveux pour la politique socialiste :

- La France est l'un des pays de l'OCDE où la durée annuelle effective du travail est la plus faible (moins de 1600 heures contre 1700 au Royaume-Uni et 1880 aux Etats-Unis, deux pays où le taux de chômage se situait en 2001 entre 4 et 5 points en dessous du nôtre)

- La France est l'un des pays où les jeunes entrent le plus tard dans la vie professionnelle (taux d'activité de 29,5% pour les 15-24 ans contre 52% pour la moyenne de l'OCDE et 48,5% pour la moyenne de l'Union européenne) .

- La France est l'un des pays où les salariés quittent le plus tôt leur activité professionnelle (taux d'activité de 37% pour les 55-64 ans contre 51 % pour la moyenne de l'OCDE et 42% pour la moyenne de l'Union européenne) .

Même si cela fait mal à M. Jospin, il doit admettre que la réduction forcée et uniforme de notre durée du travail, le maintien à un haut niveau de notre taux de chômage et la faiblesse de notre taux d'activité ne peuvent entraîner qu'un recul du rang de la France en terme de PNB/habitant. La Banque mondiale nous classe aujourd'hui au 23ème rang mondial et l'OCDE au 18ème rang sur les 27 pays qu'elle compte. D'autres indicateurs plus globaux, comme celui de l'Institute for Management Development de Lausanne qui mesure l'attractivité de chaque pays à partir d'une grille de 286 critères, montrent un recul très net de notre pays. Selon cet institut, la France a perdu 3 places depuis 2000 et se retrouve en 25ème position.

Source Interne

MIL-VIGILANCE N° 15/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 16/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

JACQUES CHIRAC PLACE SES HOMMES

L'attente aura été brève. Neuf jours après le second tour des élections législatives, le nouveau pouvoir inaugure une série de nominations stratégiques au sommet de l'administration. Au conseil des ministres, le président de la République a annoncé la désignation ou la mutation de dix-sept préfets, dont deux des plus hauts responsables de la police. Au sortir de cinq années de cohabitation, durant lesquelles chaque nomination importante fut l'objet de négociations avec le gouvernement Jospin, Jacques Chirac a désormais le champ libre pour remanier à sa main la haute fonction publique. Ces mouvements préludent à d'autres changements, dans la diplomatie, l'éducation nationale et la justice.

Le chef de l'Etat ayant promu la sécurité au rang de priorité gouvernementale, la hiérarchie policière est la première touchée. Le préfet du Gard, Michel Gaudin, succédera, à la Direction générale de la police nationale, à Patrice Bergougnoux, qui devient préfet du Val-de-Marne. Agé de 54 ans, M. Gaudin fut directeur de l'administration de la police nationale (1994-1998) aux côtés de l'actuel directeur du cabinet de Nicolas Sarkozy (UMP), Claude Guéant, alors directeur général de la police. Les deux hommes avaient déjà travaillé ensemble auprès de Charles Pasqua, au conseil général des Hauts-de-Seine. Le choix de M. Gaudin dévoile, de fait, l'influence de M. Guéant au ministère de l'intérieur ; le préfet du Vaucluse, Pierre Mongin, ex-chef du cabinet d'Edouard Balladur, dont la nomination avait été évoquée, a été écarté au profit d'un homme qui "peut être immédiatement opérationnel", indiquait-on dans l'entourage de M. Sarkozy.

Le directeur central de la sécurité publique, Christian de Charrière, nommé préfet de la Drome, est remplacé, lui, par un policier : Alain Fontaine, 57 ans, directeur départemental de la sécurité publique dans le Val-de-Marne, qui est lui aussi présenté comme un fidèle de M. Guéant. Deux autres nominations sensibles seront officialisées rapidement. Le directeur central de la police judiciaire, Patrick Riou, responsable de toutes les enquêtes policières sur le territoire français, cédera sa place à Gérard Girel, directeur de la PJ parisienne ; le préfet Jean-Jacques Pascal, chef de la direction de la surveillance du territoire (DST), le service de contre-espionnage, sera également remplacé - sans que son successeur soit connu. Tous deux avaient été nommés par Jean-Pierre Chevènement, de même que M. Bergougnoux.

A la tête de la PJ parisienne, M. Chirac doit nommer la sous-directrice de la logistique, Martine Monteil, 52 ans. Première femme à occuper ce poste, elle poursuit une carrière de "grand flic", tout en étant réputée proche de la droite.

Dans le corps préfectoral, le gouvernement avait à combler les vides créés par la constitution des nouveaux cabinets ministériels. Sept préfectures restaient vacantes. Presque toutes seront occupées par des hauts fonctionnaires considérés comme des fidèles de la majorité. Seule femme préfet de région, Bernadette Malgom quitte la Lorraine pour la Bretagne, où elle succède à M. Guéant. Elle est remplacée par Bernard Hagelsteen, préfet de Bourgogne, auquel se substitue le préfet de Picardie, Daniel Cadoux. Le départ de ce dernier atteste le changement de politique sur la question du troisième aéroport parisien, annoncé d'emblée par le ministre (UDF) des transports, Gilles de Robien : *"Le même préfet ne pouvait pas incarner deux politiques opposées"*, explique une source interne au gouvernement. Le préfet du Val-de-Marne, Pierre Mirabaud, lui succède à Amiens.

Position éminente dans l'ordre chiraquien, la préfecture du Limousin revient à Paul Roncière, 59 ans, jusqu'ici secrétaire général de la mer, dont le parcours témoigne des fidélités : nommé préfet par la droite en 1993, puis haut-commissaire de la République en Polynésie, il fut placé hors-cadre en 1997 par la gauche.

Détail piquant dans cette première vague de nominations : un chassé-croisé alsacien autour du ministère de la défense. Philippe Marland, préfet de région à Strasbourg, qui dirige le cabinet de la ministre, Michèle Alliot-Marie (UMP), est remplacé par son prédécesseur auprès d'Alain Richard (PS), Michel Thenault. Les collaborateurs de Daniel Vaillant sont moins bien traités : le directeur du cabinet et son adjoint, Bernard Boucault et Michel Bart, restent provisoirement sans affectation.

Pour prolonger la mise en place du dispositif chiraquien, les prochains conseils des ministres doivent entériner, d'ici au mois de septembre, les désignations d'autres responsables policiers, de plusieurs recteurs d'académie, ainsi que de diplomates : le poste de secrétaire général du Quai d'Orsay pourrait être attribué, à la fin de l'été, à Jean-David Levitte, ancien conseiller de M. Chirac pour les affaires étrangères et actuel ambassadeur de France à l'ONU. Le sort du directeur général de la sécurité extérieure (DGSE), Jean-Claude Cousseran, chef du service d'espionnage français, pourrait être lié à ce mouvement. Ancien ambassadeur, celui-ci, accusé par l'Elysée d'avoir diligenté des enquêtes visant M. Chirac est voué à quitter rapidement son poste. Plusieurs fidèles du chef de l'Etat se sont déjà portés candidats.

Pascal Ceaux et Hervé Gattegno
Le Monde du 25 juin 2002

DES STAGES POUR LES PARENTS DE DELINQUANTS

Pour éviter, autant que possible, les procédures pénales envers les mineurs délinquants, le parquet de Toulon, associé à plusieurs partenaires, met en place un dispositif de stage parental. Il a été officiellement signé le 17 juin, en présence des responsables de la mairie de Toulon et de la préfecture, car il est appelé à s'inscrire, par la suite, dans le dispositif du contrat local de sécurité.

« Nous lançons l'expérience. Et, au début, nos sources d'information et de signalement, ce sont nos par-

tenaires. Cependant, si les résultats se révèlent positifs, nous lui donnerons un cadre plus large, à travers les contrats locaux de sécurité. Cela devrait augmenter la population concernée, car tous les réseaux associatifs pourront relayer l'information », explique le procureur, André Viangalli. Le système pourra, en outre, bénéficier des financements de la politique de la ville. La convention a été signée entre l'association Aviv (déléguee du procureur), la Protection judiciaire de la jeunesse, la police nationale, la gendarmerie et l'Education nationale. Le texte prévoit de substituer aux poursuites pénales, encourues par les familles de mineurs délinquants pour manquement à leurs obligations éducatives (art. 227-17 du Code pénal), une obligation de suivre un stage, afin de « les inciter à réfléchir sur leur fonction éducative et à adopter une attitude plus responsable ».

Les stages seront assurés par les différents partenaires et dureront trois mois au minimum. « Nous prévoyons un dispositif comminatoire, mais nous espérons que les parents y répondront favorablement, dès qu'ils comprendront que cela peut éviter des poursuites ultérieures », précise le procureur. En cas de succès, le dossier du mineur sera classé sans suite. Un bilan sera réalisé à l'automne.

Selon le procureur, une participation active de la famille à ces stages serait déjà une réussite : « Ce qui ne veut pas dire que cela aura marché pour le mineur. Si ce n'est pas le cas, cela devient l'affaire du juge des enfants. » D'après une première évaluation, une cinquantaine de famille devraient être concernées par l'opération.

La Gazette des communes du 24 juin 2002

QUI DIT LA VERITE DOIT ETRE EXECUTE

Réalisée par le responsable des étrangers en France au Ministère des Affaires étrangères, une note rendue publique par l'Express montre que, si le nombre de demandeurs d'asile a augmenté de 40% en deux ans, c'est que la politique d'asile sert trop souvent de couverture à des filières d'immigration clandestine.

Aussitôt, les associations de défense des immigrés, au lieu d'étudier calmement ce texte, ont entrepris d'insulter le haut fonctionnaire qui l'a rédigé.

Autrement dit, un peu comme au temps de l'Union soviétique, certaines réalités devraient être passées sous silence parce qu'elles ne sont pas politiquement correctes.

Marianne du 21 janvier 2002

L'ARGENT DE LA POLITIQUE

Les affaires ont entraîné un durcissement des règles de financement des partis et des campagnes électorales. Petit guide du trésorier ...

La législation : Plusieurs lois ont créé et peaufiné le système actuel. En 1988, ce sont les déclarations de patrimoine, le plafonnement des dépenses électorales et le financement public des partis. En 1990, le plafonnement des dons électoraux. En 1993, la limitation des dons des entreprises et en 1995 leur interdiction.

Le Conseil constitutionnel : Les neuf sages sont nommés par les présidents de la République, du

Sénat et de l'Assemblée nationale, et sont chargés de contrôler les comptes des candidats à la présidentielle. Mais, à la différence des députés, les présidents ne peuvent être démis si leur comptes ne sont pas conformes (ils perdent juste leur droit à remboursement).

Les candidats : Avant de partir en campagne, il leur faut choisir un mandataire ou monter une association de financement. Des plafonds précis de dépenses ont été fixés (pour la présidentielle, au 1er tour 14 796 000 euros, au second tour 19 764 000 euros). Pendant les deux mois qui suivent l'élection, ils doivent fournir les pièces justificatives de leurs ressources et dépenses. Si les comptes ne sont pas conformes, les élus peuvent être démis.

La CCFP : La Commission des comptes de campagne et des financements politiques est composée de neuf magistrats de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat. Elle est chargée de vérifier si les comptes électoraux (sauf ceux de la présidentielle et des référendums, réservés au Conseil constitutionnel) et de transmettre à la justice administrative ou au Conseil constitutionnel les comptes non conformes. Elle a, en revanche, très peu de pouvoir sur les partis, dont elle se contente de publier les comptes chaque année.

La Commission pour la transparence : Siégeant au Conseil d'Etat et composée de magistrats, comme la CCFP, elle est chargée d'examiner les déclarations de patrimoine et de vérifier que les élus ne s'enrichissent pas.

Les partis : Leur comptes sont désormais publics. Ils reçoivent chaque année une subvention de l'Etat (51% de leur ressource aujourd'hui) en fonction du nombre de voix obtenues aux législatives (1,68 euro par voix) et du nombre de parlementaires. Mais ils n'ont pas les mêmes obligations que les candidats et sont simplement tenus de fournir des comptes sans justificatifs.

Les particuliers : Ils ont le droit de faire des dons aux partis, jusqu'à 7.500 euros, et aux candidats, jusqu'à 4.600 euros (sommes déductibles de leur impôt sur le revenu). Au-dessus de 150 euros, le don ne peut pas être en liquide. Pour les dons supérieurs à 300 euros, le nom du candidat doit être mentionné.

Les entreprises : Depuis 1995, elle n'ont plus le droit de financer les partis ni les candidats.

L'Express du 7 mars 2002

FAUX FRAIS

Finalement, Giscard, en tant que président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, ne touchera pas de salaire mais une simple indemnité journalière (pour son logement, ses repas et ses déplacements à Bruxelles) de 1.000 euros par jour, soit tout de même l'équivalent quotidien d'un Smic mensuel.

Marianne du 4 février 2002

MIL-VIGILANCE N° 16/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 17/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA COMPLAINTÉ DES VAINCUS

Ils étaient généraux de la gauche plurielle, ou bien colonels de cette armée mise en déroute à l'élection présidentielle puis aux législatives. Eux qui se voyaient jouer à nouveau un rôle majeur ces prochaines années n'assisteront pas à la rentrée parlementaire. Et pour cause : ils ont perdu aux élections législatives. Retour sur les illusions perdues.

Dans son bureau de l'hôtel de Lassay, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, accueille ainsi, à la veille du week-end, ses derniers visiteurs : en manches de chemise, au milieu des cartons où il entasse ses livres, les photos de sa femme et ses six enfants, et celle de François Mitterrand.

Pas un bruit de pas ne parvient du grand vestibule qu'embaume un monumental bouquet de roses et d'arums. Seul le petit sourire en coin des huissiers à chaîne d'argent fait penser que la pièce qui se joue là (« *eux passent, nous restons* ») n'est pas une tragédie mais une comédie.

Pourtant, Forni ne sourit pas. Les bras ballants le long de son corps filiforme, son visage émacié, creusé par la douleur, il donne l'impression, lui qu'on connaît si pugnace, si sectaire, disait-on, de se vider de ses forces. Il regarde ses mains et voit du sable lui filer entre les doigts.

Que regrette Raymond Forni ? « *Tout !* », s'écrie-t-il. Les meubles pas franchement design qu'il avait fait faire par un ébéniste de Belfort et qui iront rejoindre, dans les immenses caves de la république, tant d'autres « créations » témoignant de la vanité de nos édiles. Le grand tableau de Chagall, La Chute d'Icare – quel présage ! – qu'il avait choisi pour remplacer, face à son bureau, le Bonaparte – Retour d'Egypte – si cher à son prédécesseur Philippe Seguin. Les diners officiels où sa femme, insiste-t-il, « *tenait toute sa place* ». Les honneurs bien sûr, même s'il ne le dira pas, et ce frisson quotidien lorsque, annoncé par des roulements de tambours, il rejoignait à pas solennels l'hémicycle du Palais-Bourbon entre une double haie de garde républicains. Le confort du service, enfin. Une « *très grande maison* » auprès de laquelle sa mairie de Delle (6 700 habitants) va lui sembler minuscule. Mais ce qui lui manquera surtout, « *c'est la fonction* ». A ce mot, Forni reprend des forces. (.)

Que restera-t-il de tout cela ?

Il a donné une petite fête, triste, pour dire adieu à ses collaborateurs. Et n'a pu s'empêcher de méditer sur ce sort « *injuste* ». Ah ! s'il avait été président du Sénat. Forni n'aurait pas de soucis à se faire pour sa retraite. Tandis que là, avec vingt-deux annuités de simple député... « *songer que le moindre secrétaire d'Etat conserve ses privilèges durant des mois tandis que moi, quatrième personnage de l'Etat, je suis traité comme n'importe quel petit patron de PME !* »

Viré ! Sans indemnités ou remerciements. Après s'être donné à sa noble tâche « *16 heures par jours* » ! Sa voix enflé : « *en plus nos erreurs font que je suis battu !* » Les 35 heures certes, « *devenues un boulet* ». Mais surtout, l'attitude de Chevènement. (.) En plein élan, son regard se pose sur un objet inanimé, là sur son bureau. « *C'est fou, soupire Forni, la tête entre les mains, c'est fou ce que le téléphone arrête de sonner !* ».

Christine Clerc - Le Figaro du 24 juin 2002

Le MIL adresse ses félicitations à Damien Meslot qui, en le battant aux législatives, a permis à Raymond Forni de partir en vacances que nous souhaitons longues !

LES ECOLOS SONT-ILS DANGEREUX ?

Les écolos sont-ils de dangereux « *Khmers verts* » ? Oui., répond Jean-Paul Croizé, journaliste au « *Figaro* » et spécialiste de l'environnement. Dans un livre drôle et terriblement polémique, il dénonce les « *petites esbroufes et gros mensonges* » de ceux qui ne font, selon lui, qu'exploiter le filon des peurs vertes. « *Les énergies propres ? Chimère et bricolage. L'automobile ennemie ? Supertricherie alarmiste. Le nucléaire ? Ils ne le diabolisent qu'à coup de contre-vérités. L'agriculture bio ? Une imposture élitiste.* » L'auteur dénonce en bloc les ayatollahs anti-OGM, les croisés de la « *malbouffe* » ou les défenseurs sans concession de la couche d'ozone. Politiquement très incorrect, ce pamphlet décapant remet à leur place quelques idées reçues. Mais il n'est, bien sûr, pas exempt de mauvaise foi.

« *Ecologistes, petites esbroufes gros mensonges* », par Jean-Paul Croizé, Editions Carnot, 190 pages, 15 Euros.

Le Parisien du 24 juin 2002

« ASSEZ DES LECONS DE MORALE ! »

L'hyper-mitterrandiste Michel Charasse reproche à une fraction du PS une attitude scandaleuse et révélatrice.

Le Parisien : La promotion de Noëlle Lenoir provoque au PS du grabuge...

Michel Charasse : *Je félicite Michel Rocard pour son courage face à la meute* (NDLR : dans une lettre au « Monde », l'ancien Premier ministre salue les qualités de l'intéressée, parle de « mise en cause mesquines » et estime que la nouvelle ministre « n'a pas de compte à rendre » à la gauche). *Madame Lenoir n'a conclu aucun pacte d'allégeance avec le PS, dont elle n'est pas membre, et elle a toujours été très correcte dans les missions que les autorités de gauche lui ont confiées. Ses choix personnels ne regardent qu'elle.*

LP : En février 1992, Henri Emmanuelli l'avait nommée au Conseil constitutionnel...

MC : *Le président Mitterrand voulait qu'une femme entre enfin au Conseil. Catherine Tasca a refusé. Nous avons alors pensé à Noëlle Lenoir. François Mitterrand a suggéré à Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, de la désigner. Ce qu'Henri a fait.*

LP : Raymond Forni parle aujourd'hui de « trahison »...

MC : *Mais qu'est-ce que cette violence dans une République libre et démocratique ? En 1988, j'ai été membre d'un gouvernement Rocard dont faisaient*

partie des gens venus de la « société civile » et de sensibilité plutôt « centriste ». Personne n'a rien dit à gauche, en tout cas pas sur ce ton. Y aurait-il donc de « bons traîtres » quand ils viennent de la droite et de « mauvais », qu'on jette aux loups, quand ils font la route en sens inverse ? Madame Lenoir a bien le droit de ne plus être d'accord avec nous, et d'être sur ce point comme la majorité des Français.

LP : Qui visez-vous ?

MC : Tous ceux qui, depuis 1997, n'ont pas cessé de lasser tout le monde avec leurs leçons de morale quotidiennes, et qui oublient qu'ils ont perdu les élections ! Tous ceux qui palabrent à longueur de temps sur l'impunité pénale du président Chirac, et qui préfèrent battre la m... avec un bâton plutôt que leur coule avec humilité. N'en déplaise à certains, la justice est rendue « au nom du peuple français ». Or le peuple a tranché en réélisant le président Chirac, et en lui donnant une énorme majorité parlementaire. Les Français attendent que nous passions à des choses qui leur semblent plus importantes et plus urgentes.

LP : Le Conseil a proclamé l'immunité du chef de l'Etat...

MC : Faux, archifaux ! Saisi du traité sur la Cour pénale internationale, le Conseil a constaté que la Constitution prévoyait des procédures particulières pour poursuivre et juger les parlementaires, les ministres et le président. Il a estimé que ces règles particulières n'étaient pas compatibles avec le traité : nous sommes allés à Versailles pour modifier la Constitution : pendant qu'il est à l'Elysée, le président ne relève que d'un seul tribunal – la Haute Cour de justice –, soit pour les actes de sa fonction et qualifiés de haute trahison, soit pour des infractions commises avant son élection. Le Conseil a été très clair : le président ne bénéficie d'aucune immunité pénale, et il peut être jugé à tout moment. L'assemblée nationale et sa majorité de gauche avaient donc le pouvoir de renvoyer le président en Haute Cour, et de poser la question au Sénat : elles ne l'ont pas fait, et la gauche n'a même pas pu se mettre d'accord pour engager la procédure. Il faut arrêter de dire n'importe quoi aux Français.

LP : Vous êtes très remonté !

MC : On a fait hier un procès au Conseil constitutionnel parce qu'il était présidé par Roland Dumas. On en fait un aujourd'hui à madame Lenoir parce qu'elle entre dans un gouvernement qui déplaît à la gauche. La république a des règles, et je ne suis pas un républicain à géométrie variable. Je suis de ceux qui la défendent tout le temps, et pas seulement quand il y a le feu. Et je combat les raisonnements qui voudraient que la justice soit un instrument de la vengeance politique.

Le Parisien du 24 juin 2002

À MOINS DE 300 VOIX !

Seine-Saint-Denis, 5ème circonscription, Jean-Christophe Lagarde (UDF) a battu le sortant Bernard Birsinger (PCF) avec 22 voix d'avance ;

Wallis et Futuna, 1ère circonscription, le sortant Victor Brial (UMP) a battu Penisio Tialetagi (DVG) avec 58 voix d'avance ;

Saône-et-Loire, 2ème circonscription, Jean-Marc Nesme (UMP) a battu le sortant Jacques Rebillard (PRG) avec 71 voix d'avance ;

Indre, 3ème circonscription, le sortant Jean-Paul Chanteguet (PS) a battu Gilles Peyrot des Gachons (UMP) avec 79 voix d'avance ;

Allier, 1ère circonscription, Pierre-André Périssol (UMP) a battu le sortant François Colcombet (PS) avec 86 voix d'avance ;

Nord, 24ème circonscription, le sortant Marcel Dehoux (PS) a battu Alain Poyart (UMP) avec 113 voix d'avance ;

Calvados, 1ère circonscription, Brigitte Le Brethon (UMP) a battu le sortant Philippe Duron (PS) avec 116 voix d'avance ;

Nord, 8ème circonscription, Gérard Vignoble (UMP) a battu le sortant Dominique Baert (PS) avec 118 voix d'avance ;

Bas-Rhin, 1ère circonscription, Armand Jung (PS) a battu Robert Grossmann (UMP) avec 121 voix d'avance ;

Dordogne, 3ème circonscription, Frédéric de Saint-Semin (UMP) a battu le sortant René Dutin (PS) avec 132 voix d'avance ;

Côtes-d'Armor, 2ème circonscription, le sortant Jean Gaubert (PS) a battu Michel Vaspert (UMP) avec 147 voix d'avance ;

Meurthe-et-Moselle, 7ème circonscription, Edouard Jacque (UMP) a battu le sortant Jean-Paul Durieux (PS) avec 147 voix d'avance ;

Paris, 17ème circonscription, Annick Lepetit (PS) a battu Patrick Stefanini (UMP) avec 156 voix d'avance ;

Doubs, 4ème circonscription, Irène Tharin (UMP) a battu Pierre Moscovici (PS) avec 162 voix d'avance ;

Finistère, 6ème circonscription, Christian Ménard (UMP) a battu le sortant Kofi Yamgnane (PS) avec 167 voix d'avance ;

Guadeloupe, 1ère circonscription, Eric Jalton (DVD) a battu le sortant Daniel Marsin (PS) avec 174 voix d'avance ;

Loire, 4ème circonscription, Dino Cinieri (UMP) a battu le sortant Bernard Outin (PCF) avec 216 voix d'avance ;

Nord, 15ème circonscription, le sortant Jean Delobel (PS) a battu Béatrice Descamps (UMP) avec 224 voix d'avance ;

Hérault, 2ème circonscription, Jacques Domergue (UMP) a battu le sortant Georges Frêche (PS) avec 226 voix d'avance ;

Val-d'Oise, 5ème circonscription, Georges Mothron (UMP) a battu le sortant Robert Hue (PCF) avec 244 voix d'avance ;

Martinique, 1ère circonscription, Louis-Joseph Manscour (PS) a battu le sortant Anicet Turinay (UMP) avec 245 voix d'avance ;

Gseine-Maritime, 6ème circonscription, Denis Merville (UMP) a battu le sortant Paul Dhaille (PRG) avec 257 voix d'avance ;

Bas-Rhin, 2ème circonscription, le sortant Marc Reymann (UMP) a battu Roland Ries (PS) avec 271 voix d'avance.

Bulletin Quotidien du 19 juin 2002

MIL-VIGILANCE N° 17/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 18/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

D'OÙ VIENNENT LES ÉLUS ?

La gauche envoie traditionnellement plus de fonctionnaires au Palais-Bourbon et la droite plus de professions libérales, surtout des médecins et des avocats. Cela est encore vérifié à l'issue des législatives. L'Assemblée nationale est plus proche désormais du secteur privé.

Le Figaro Entreprise dresse la typologie socioprofessionnelle de ces élus :

115 Professions libérales (37 avocats ; 29 médecins ; 8 dentistes ; 10 pharmaciens ; 8 agents d'assurance ; 6 vétérinaires ; 4 agents immobiliers ; 4 chirurgiens ; 3 experts-comptables ; 2 conseillers juridiques ; 1 architecte ; 1 biologiste ; 1 sage-femme ; 1 infirmier) ; **150 Fonctionnaires** (dont 77 enseignants) ; **35 Dirigeants** (23 administrateurs et chefs d'entreprise ; 12 industriels) ; **42 Retraités** ; **24 Ouvriers et employés** (13 employés ; 5 employés du secteur paramédical ; 2 ouvriers ; 2 assistantes sociales ; 2 marins) ; **36 Sans profession déclarée** ; **9 Commerçants et Artisans** (5 commerçants ; 2 artisans ; 1 administrateur de biens ; 1 garagiste) ; **28 Permanents politiques** ; **28 Autres professions** ; **91 Cadres** (20 ingénieurs ; 15 cadres supérieurs ; 7 journalistes ; 49 autres cadres) ; **7 Autres professions du secteur privé.**

Le Figaro Entreprise du 24 juin 2002

ARRANGEMENT

Les Verts ont demandé aux socialistes que cinq élus du groupe PS les rejoignent afin qu'ils puissent former un groupe avec les radicaux : il faut, en effet, vingt députés pour faire un groupe, or ils ne sont que 15. Ces 5 députés "prêtés" auraient regagné leur groupe d'origine après une modification du règlement de l'Assemblée, espérée par les écologistes, et qui aurait abaissé à 15 le nombre d'élus minimum pour constituer un groupe... François Hollande n'était pas contre, mais le président du groupe socialiste Jean-Marc Ayrault s'y est opposé : "ça va faire arrangement".

Newsletter de Profession Politique du 26 juin 2002

RAFFARIN EN TOURNÉE

Le chef du gouvernement a envie de rééditer l'expérience qu'il avait menée quand il était ministre des PME : il avait alors délocalisé son ministère en province pour des périodes de deux jours. Cette fois, il veut passer une journée entière dans une ville, aussi régulièrement que possible. Le premier déplacement est à l'étude pour juillet.

Newsletter de Profession Politique du 26 juin 2002

LE COÛT DU FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Assemblée nationale représentent près d'un demi-milliard d'euros dans le budget de l'Etat de 2002. Destinés au financement de toute l'activité du Palais Bourbon, ces crédits s'élèvent précisément à 465.481.426 euros, en augmentation de 2,23% par rapport à 2001, auxquels s'ajoutent 6.860.205 euros pour La Chaîne parlementaire-Assemblée nationale.

Pour leur part, les députés perçoivent tout d'abord une indemnité de base, dont le cadre a été fixé par une ordonnance de 1958, et qui correspond au traitement d'un haut fonctionnaire en milieu de carrière. Elle s'élève actuellement à 6.655,6 euros par mois (à peu près 44.000 F), soit un revenu net de 4.966,93 euros (33.000F), en majeure partie imposable. Les députés bénéficient en outre d'une indemnité représentative de frais de mandat, qui s'élève depuis le 1er mars à 5.553 euros (36.500 F), destinée à couvrir les frais liés à leur activité (permanence, secrétariat, voiture, vêtements, repas...) qui ne sont ni pris en charge, ni remboursés par l'Assemblée. Enfin, chaque député dispose d'un crédit affecté à la rémunération de collaborateurs, vis-à-vis desquels il a la qualité d'employeur : c'est lui qui les recrute, peut les licencier et fixe leurs conditions de travail et leur salaire. Calculé sur un nombre moyen de trois assistants parlementaires, ce crédit s'élèvera à 7.569 euros (50.000F) par mois à partir du 1er juillet. Les sommes non utilisées doivent être reversées au budget de l'Assemblée ou cédées par les députés à leur groupe politique. Chaque député bénéficie par ailleurs du déplacement gratuit sur le réseau SNCF en 1ère classe, de 40 voyages aller et retour en avion entre Paris et sa circonscription, plus six autres voyages en France. Les groupes parlementaires, auxquels appartiennent la quasi totalité des députés, à l'exception des non inscrits, perçoivent pour leur part une dotation mensuelle qui s'élève à 1.117 euros (7.400F) par député inscrit ou apparenté. Cette somme leur permet de rémunérer du personnel, notamment des secrétaires et un chauffeur pour le président du groupe. Les services de l'Assemblée sont en revanche très discrets sur la dotation précise de la présidence, installée dans le somptueux Hôtel de Lassay attenante au Palais Bourbon, et qui bénéficie des services d'un personnel qui lui est spécifiquement attaché.

Newsletter de Profession Politique du 26 juin 2002

SARKOZY FAIT VROMBIR SA MACHINE POLICIÈRE

Au Carrousel du Louvre, Nicolas Sarkozy a convoqué plus de deux mille patrons de police pour les lancer dans une joute musclée contre la délinquance. Sur la tribune noyée de lumière bleu, blanc et rouge, le ministre de la Sécurité intérieure s'incruste résolument sur fond bleu majorité présidentielle, et son image se répercute en direct sur deux écrans géants encadrant le slogan : «**La sécurité, première des libertés.**» Tel un chef de la cavalerie, il galvanise ses troupes, directeurs, commissaires et commandants en tenue d'apparat. Vareuse bleu marine, fourragère rouge (Paris) ou blanche (pro-

vince) accrochée à l'épaule, casquette à feuilles de chêne, ou en costume civil gris pour la PJ. «C'est vous qui ferez que nous allons gagner la guerre qui est la nôtre contre l'insécurité.» Sarkozy exige «mobilisation, détermination et engagement» dans «la lutte sans merci contre la délinquance» pour inverser la courbe des crimes et délits, passés de trois à quatre millions en vingt ans : «L'impunité a progressivement été considérée comme allant de soi et le délinquant comme une victime sociale.» Pas question donc de «s'y résigner plus longtemps» puisque «les Français ont approuvé sans ambiguïté» le projet de la droite de «rupture avec ce fatalisme» et ont «condamné ceux qui présentaient l'insécurité comme un fantasme, une exagération médiatique ou une mode».

Résultat. Investi de la «priorité absolue du retour à la sécurité», Nicolas Sarkozy donne à son tour aux chefs de service de police un objectif à la hauteur de son ambition, qui vise non pas à stabiliser ou à améliorer les chiffres mais «à renverser la tendance, à faire reculer la délinquance». Ils les appellent à se «mobiliser sur le résultat, d'avoir la culture du résultat».

Alors, le ministre détaille l'organisation et les outils destinés aux policiers et gendarmes mus par un «esprit d'équipe» d'un nouveau type, avec «un emploi territorialisé des 30 000 CRS et gendarmes mobiles au service de la sécurité quotidienne» et non plus de l'ordre public. Parmi les nouveaux moyens opérationnels, «un office central chargé de la recherche des malfaiteurs en fuite», car «un malfaiteur en fuite, c'est une insulte à l'Etat de droit», mais aussi des «groupements d'intervention régionaux» (GIR), «moteur» de la lutte contre l'économie souterraine et les trafics, car «c'est une injure à la France qui travaille de laisser des individus qui n'ont jamais exercé la moindre activité professionnelle se pavaner dans des voitures de luxe». D'une voix ferme et forte, le grand patron de la police lance ses hommes à l'assaut des adversaires, exige d'eux d'être offensifs vis-à-vis de la délinquance, et pas seulement réactifs, de «se donner une organisation plus forte que celle des réseaux auxquels [ils] s'attaquent» : «La peur doit changer de camp. C'est aux délinquants de craindre les forces de l'ordre, pas à celles-ci de redouter certains quartiers !» Tenues, armes, radios, véhicules et «flash-ball», les flics auront tout «pour se protéger et proportionner la riposte», mais Sarkozy ne veut pas de bavure, «je ne tolérerai aucune entorse aux règles républicaines», et exige de ses chefs qu'il n'y ait pas de «complaisance envers quelque dérive que ce soit». Le ministre jure : «Je vous soutiendrai de toutes mes forces», mais en retour, «je vous demande un engagement total». Il exige que leur «action se lise à travers les chiffres de la délinquance» qui seront publiés chaque mois, et donc des «objectifs quantifiés» à l'avance pour réduire la criminalité ou augmenter le taux d'élucidation des affaires. Sinon... La menace de coups de balai pèse sur la salle. Mais pour appâter les bons soldats, le galonné fait miroiter des récompenses au mérite, «je parle de récompense sonnante et trébuchante». Sarkozy veut-il réhabiliter les enveloppes aux «crânes» (arrestations dans le jargon) ? Enfin, en grand chef «déterminé, solidaire et exigeant», le numéro 2 du gouvernement joue la proximité : «Il n'y a pas un métier de policier, exposé, et un métier de ministre, protégé. Nous serons côte à côte.» Tonnerre d'applaudissements au Carrousel. Nicolas Sarkozy s'as-

sied entre son directeur de cabinet, Claude Guéant, et le conseiller à la sécurité de l'Elysée, Philippe Massoni, et ne laisse à personne le soin de répondre aux questions des commissaires.

Interrogé sur les «contraintes procédurales» de la loi sur la présomption d'innocence, Nicolas Sarkozy emploie un langage basique de commissariat : «Vous voulez dire : à quoi ça sert d'arrêter des malfaiteurs s'il n'y a pas de suivi derrière ? Nous essayons avec Dominique Perben (ministre de la Justice) que la Place Beauvau et la Place Vendôme travaillent main dans la main. Nous sommes une même chaîne pénale.» Le ministre révèle alors que les deux lois d'orientation et de programmation de la sécurité et de la justice, examinées à l'Assemblée en juillet, prévoient des «allègements» de dispositions de la loi Guigou qui «ne sont pas utiles aux libertés et qui rendent impossible le travail des policiers et des gendarmes». Alors, Sarkozy attaque le gouvernement précédent : «Convenons qu'entre la loi sur la présomption d'innocence et la RTT, on ne peut pas dire que 2001 a été une bonne année pour la police.

1) On ne peut pas faire pire. 2) On fera mieux.» Applaudissements. Dans la même veine, un commissaire de Lyon spécialiste des mineurs évoque un délinquant «de 17 ans et demi qu'on a arrêté pour la 28e fois et qu'on a relâché», et interroge alors : «Avez-vous prévu une réforme de l'ordonnance de 45 ?» «Oui, oui, oui», martèle Sarkozy, «elle sera modifiée», «avec des réponses graduées, jusqu'à des établissements renforcés fermés. Si on fait des centres pour mineurs ouverts, on risque de faire des économies, car ça marche rarement», ironise-t-il.

Le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, arrive : «Je suis venu vous dire que tout le gouvernement, pour la République, a confiance en vous.» Sur une citation d'un personnage d'Albert Camus, «j'ai choisi la police pour être au cœur des choses», le chef du gouvernement rebondit : «Aujourd'hui, vous êtes au cœur de la nation, au centre de gravité.» Enfin Sarkozy expédie ses hommes au boulot : «Je ne vous dis pas bonnes vacances car je vais vous rendre visite cet été dans vos services et vos commissariats.» Un commissaire se tourne vers un directeur de PJ : «Ben, tu peux annuler ta location en Corse...» Un autre : «Au moins c'est un discours clair et déterminé, vous aurez les moyens, mais si les résultats ne suivent pas, je couperai des têtes.» Le tout-répressif est en marche.

Patricia TOURANCHEAU - Libération du 27 juin 2002

LE PS CAMBRIOLÉ PAR UN MILITANT MJS

On espère que le Mouvement des jeunes socialistes n'a pas beaucoup d'adhérents de cet acabit. Un militant de 20 ans avait profité d'une réunion au siège du PS à Besançon pour renflouer son compte en banque. Il avait fouillé les bureaux et s'était emparé de chèques pour un montant de 8.500 euros, qu'il avait déposé sur son compte. Le PS hisontin ayant porté plainte, les enquêteurs n'ont eu aucun mal à trouver le bénéficiaire. Les responsables socialistes ont maintenu leur plainte pour « récupérer cet argent qui permet au parti de fonctionner et provient uniquement des militants et des élus ».

Marianne du 22 avril 2002

MIL-VIGILANCE N° 18/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 19/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

JOSPIN A TROP DÉPENSÉ : 45 MILLIARDS D'EUROS DE DÉFICIT

Les déficits publics se sont considérablement creusés en 2002. Ils représenteraient entre 2,3 % et 2,6 % du produit intérieur brut (PIB) de la France à la fin de l'année, contre 1,4 % en 2001. Telle est la principale conclusion de l'audit des finances publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) que Jacques Bonnet et Philippe Nasse, deux magistrats de la Cour des comptes, ont remis à Jean-Pierre Raffarin. MM. Nasse et Bonnet ont préféré donner une fourchette, compte tenu de l'incertitude liée à certaines rentrées fiscales, comme celles de l'impôt sur les sociétés, plutôt que de s'arrêter sur un chiffre précis. On est en tout cas loin des chiffres avancés par la loi de finances initiale pour 2002, qui tablait sur un déficit public de 1,4 % du PIB, c'est-à-dire de 15 milliards d'euros de moins. En février, Laurent Fabius, le ministre des finances du gouvernement de Lionel Jospin, avait révisé à la baisse les prévisions de croissance pour 2002, les ramenant de 2,5 % à 1,5 %, et annoncé que les comptes publics afficheraient un solde négatif de 1,8 % à 1,9 % du PIB.

L'audit 2002 ne devait " *pas être polémique* ", avait déclaré le premier ministre, qui a d'ailleurs, à cet effet, choisi de faire travailler les deux mêmes experts qu'en 1997, lorsque Lionel Jospin, arrivé à Matignon, avait lui aussi commandé un audit. La présentation faite à la presse par Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, et Alain Lambert, ministre délégué au budget, l'est pourtant. La gestion du précédent gouvernement y est épinglée au fil des pages, sans concession. (.)

Sur le fond, c'est le budget de l'Etat qui dérape le plus, principalement sous l'effet de moindres recettes. Le déficit budgétaire serait en effet de quelque 45 milliards d'euros, contre 30 milliards d'euros inscrits en loi de finances. " *Il est supérieur au niveau de 40 milliards d'euros où nos prédécesseurs l'avaient trouvé en 1997* ", peut-on lire dans le dossier de presse. Les recettes fiscales ont, sans conteste, été les principales victimes du ralentissement économique mondial. Au pire, c'est-à-dire dans l'hypothèse d'un déficit public de 2,6 % du PIB, elles subiraient une moins-value de 5,4 milliards d'euros. Les recettes non fiscales auraient elles aussi été surévaluées, de 3,3 milliards d'euros. Pour une part, cette révision à la baisse des recettes non fiscales est due à la décision du gouvernement Raffarin de reporter la créance de l'Etat sur l'Unedic de 1,2 milliard d'euros. Pour le reste, il s'agit essentiellement de moindres rentrées de dividendes, notamment celui venant d'EDF. Au total, donc, les recettes du budget seraient révisées à la baisse de 8,7 milliards d'euros au maximum. Les dépenses de l'Etat, elles, ont dérapé de 5 milliards

d'euros. Dans les faits, une partie de ces dépenses non prévues - 1,4 milliard d'euros - correspond à des créances des administrations de sécurité sociale sur l'Etat. Si l'on regarde les comptes publics dans leur ensemble, cet élément est neutre : ce que n'a pas payé l'Etat, la Sécu l'a payé, et s'il l'avait payé, la Sécu ne l'aurait pas payé. Les auditeurs pointent également des insuffisances de crédits en loi de finances initiale pour couvrir des besoins avérés, par exemple, sur le RMI.

Les comptes sociaux se sont également dégradés, mais le report de la créance de l'Etat sur l'Unedic permet de limiter les dégâts. Alors que Laurent Fabius annonçait un excédent de 0,1 % du PIB, ils afficheraient un déficit proche de 0,1 % du PIB. Le dérapage des dépenses d'assurance maladie est le principal coupable. Quant aux collectivités locales, elles apportent un excédent de 0,7 point de PIB, légèrement inférieur ce qui était prévu au moment de la constitution du budget 2002 (0,9 % du PIB). (.) Le gouvernement, dans le dossier de presse, dresse des grandes lignes pour les années à venir. Il évoque notamment, en filigrane, la baisse du nombre de fonctionnaires. " *En supposant que les dépenses de l'Etat progressent à un rythme très modéré, sans même accroître les effectifs actuels, la liberté d'action de l'Etat disparaîtrait purement et simplement à la génération de nos enfants : le budget serait exclusivement consacré aux traitements, aux retraites et à la dette. La politique menée ces dernières années n'est donc pas soutenable à moyen terme* ", peut-on lire. " *Il faudra avoir une politique consistant à ne pas remplacer tous les départs à la retraite des fonctionnaires* ", précise-t-on au gouvernement.

Virginie Malingre

Le Monde du 28 juin 2002

ITINERAIRE D'UN TUEUR

Richard Durn, le meurtrier de Nanterre a longuement mûri son acte contre les élus.

Il a particulièrement mal vécu les dernières élections municipales. Il s'était engagé aux côtés de la liste Réinventons Nanterre, composée surtout de Verts et de membres de la Ligue des droits de l'homme (LDH). Militant appliqué, il collait des affiches, distribuait des tracts et avait aidé au dépouillement du scrutin. « *Il n'a pas supporté que les élus de la liste soient tenus à l'écart de la majorité municipale* », explique la présidente de la LDH locale.

Les Verts deviennent une obsession pour lui. (.) Richard Dum assistait pratiquement à toutes les séances du conseil municipal, faisant preuve d'une assiduité citoyenne hors du commun. (.) Son discours s'était encore plus radicalisé après son voyage à Genève, en juillet dernier, lors du sommet antimondialisation. Le militant avait été choqué par les violences policières et par la mort du manifestant, tué par un carabinier. « *Quand il est revenu, il m'a dit que la seule solution était la violence* », raconte Gaël, un ami.

Une seule chose est sûre : son geste fou est le résultat d'une culture politique mal digérée. A la faculté de Nanterre, Richard Durn approche la mouvance anarchiste et flirte avec l'extrême gauche. C'est l'époque où trône dans sa chambre une grande affiche de Che Guevara. Mais le fils d'immigré préfère s'engager dans un parti qui a pignon sur rue. Il mi-

lite au PS à partir de 1995. Parallèlement, il suit une maîtrise de science politiques dans une filière qui se réclame des théories de Pierre Bourdieu sur la reproduction des élites. Il se veut proche des démunis et des opprimés. « Pour Richard, il y avait deux mondes : celui des nantis et celui des laissés pour compte », explique Gaël, qui est allé avec lui soutenir en août 1996 les sans-papiers de l'église Saint-Bernard, à Paris. Ils étaient présents quand les forces de l'ordre évacuent l'église. « Il était fier de s'être fait bousculer par les policiers, ce jour là. »

Le Point du 5 avril 2002

JOURS DE GREVE

En 2000, le nombre de jours de grève a augmenté de 41% dans les entreprises, retrouvant un niveau proche de celui des années 80. Dans le public, la multiplication des conflits est frappante : le nombre de jours de grève y a plus que doublé.

L'Express du 7 mars 2002

UNE VAGUE DE LICENCIEMENTS

La quasi-faillite du Parti communiste a des conséquences : 44 permanents sur 104 qui travaillent place du Colonel Fabien seront licenciés cet été. En province, avec la perte des mairies communistes en mars 2001 et d'une quinzaine de sièges de députés, le parti va mettre dehors une centaine de personnes. Dans sa presse et ses structures parallèles, une autre centaine de permanents vont être virés comme des malpropres !!! Que fait la CGT ?

L'Hebdo du 26 juin 2002

Il est certain que la CGT ferait mieux de défendre ses camarades, victimes du patronat communiste, plutôt que de défiler à la Gay Pride.

DROGUE

Quinze personnes ont été interpellées et 17 000 cachets d'ecstasy saisis cette semaine en région parisienne et dans le sud de la France par la police qui a ainsi démantelé un des plus importants réseaux français de trafiquants d'ecstasy. Les trafiquants fournissaient des boîtes de nuits et les rave-partie.

20 minutes du 28 juin 2002

BONS DÉBUTS POUR MAM

Les militaires espéraient François Fillon... Ils ont eu Michèle Alliot-Marie. Mais leur surprise, souvent teintée d'ironie, a été de courte durée.

A les en croire, la relation avec l'institution s'est très vite nouée. On la juge d'un abord moins technocratique que son prédécesseur. Dotée d'une autorité naturelle, elle a su créer un rapport de proximité qui passe bien. Et puis, son lien direct avec Jacques Chirac rassure la maison. Cela fait longtemps que les militaires doutent de la capacité des politiques

à prendre leurs responsabilités, des années que les lois de programmation ne sont jamais respectées. Ce que l'on attend d'elle est évidemment considérable, car les espoirs sont immenses. Elle a réuni pour cinq jours à l'Ecole militaire le Conseil supérieur de la fonction militaire, environ quatre-vingt-dix personnes. Au menu, l'identité militaire, ses devoirs collectifs et ses droits individuels.

Comment créer une attractivité durable pour cette profession qui impose tant de contraintes ? Etre bien payé n'est pas la seule exigence. La plus forte revendication porte sur le matériel qui, dans les trois armées, est vieilli, usé ; au point que si rien ne change, les militaires, dont les contrats sont de quatre ans, ne les renouvelleront pas. On ne pourra pas tout faire. A Michèle Alliot-Marie d'identifier les priorités et d'en convaincre Bercy l'Elysée devrait l'appuyer il en va de sa crédibilité.

En attendant, les militaires l'affirment : MAM n'est pas une erreur de casting.

Valeurs Actuelles du 28 Juin 2002

SNCF : C'EST POSSIBLE !

« La SNCF n'a pas pour vocation de faire le bonheur du cheminot, mais de transporter les voyageurs. » Louis Gallois, le patron de l'entreprise ferroviaire, a beau asséner l'évidence, son personnel ne l'écoute pas. En 2001, la SNCF a enregistré 150 000 journées de grève, le double de l'année précédente. Avec près de trois préavis de grève chaque jour, c'est l'entreprise la plus indisciplinée de France ! Autre façon de compter : ses agents représentent 1% de la population active, mais ils cumulent près du quart des journées de grève. La conséquence se lit dans le bilan de la SNCF : 135 millions d'euros de pertes. Un déficit creusé au trois quart par le conflit des conducteurs au printemps 2001.

Le Point du 19 avril 2002

LA DROITE ÉTUDIANTE EN HAUSSE

Contrairement aux idées reçues, l'Université n'est plus le fief incontesté de la gauche... C'est ainsi que l'Uni, un syndicat étudiant associé à la campagne de Jacques Chirac a vu son nombre d'élus progresser au Crous et même doubler dans les universités, passant de huit à seize sièges. Arnaud Legros, son délégué national, se félicite ainsi de représenter « la seule organisation étudiante à progresser » tandis que la gauche, représentée par l'Unef, a perdu trente-cinq sièges. Autre tendance constatée : la montée en puissance du vote communautaire avec la progression d'un syndicat d'étudiants musulmans.

Valeurs Actuelles du 5 avril 2002

MIL-VIGILANCE N° 19/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N°20/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

AUDIT : UN DÉFICIT DANGEREUX

Dès sa nomination à Matignon, Jean-Pierre Raffarin a demandé que soit réalisé un audit de la situation des finances publiques (État, Sécurité sociale, collectivités locales). Pour éviter toute polémique, cet audit a été demandé aux deux magistrats de la Cour des comptes qui avaient réalisé, pour Lionel Jospin, le même audit, en 1997. L'idée n'était pas de polémiquer avec la gauche. Pour le Premier ministre, il s'agit « d'y voir clair, pour savoir exactement quelles sont les possibilités d'action », en fonction de la situation budgétaire laissée par les socialistes et leurs alliés.

La gauche, dans sa loi de finances pour 2002, avait d'abord annoncé un déficit public de 1,4 % du PIB. Laurent Fabius, révisant à la baisse les prévisions de croissance pour 2002, a ensuite annoncé que le déficit pourrait atteindre 1,9 % du PIB. L'audit, rendu public le jeudi 27 juin, montre que les déficits publics se sont fortement accrus en 2002, pour atteindre 2,3 à 2,6 % du PIB, contre 1,4 % en 2001. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation du déficit du budget de l'État.

La loi de finances 2002 des socialistes : un budget qui se révèle irréaliste. L'audit commandé par le gouvernement montre que le budget présenté par Laurent Fabius, en 2002, a été construit sur des données totalement fantaisistes. C'est ce que nous disions déjà dans La Lettre de la Nation Magazine du 12/10/2001. Alors que les socialistes tablaient sur un déficit compris entre 1,4 et 1,9 % du PIB, ce déficit se situe dans une fourchette comprise entre 2,3 et 2,6 % du PIB : au lieu des 30 milliards d'euros initialement prévus, le déficit de l'État atteint 45 milliards.

Les trois causes qui expliquent ce déficit. La première des causes est la dérive des dépenses publiques (plus de 7 milliards d'euros d'augmentation) la deuxième cause est la perte de recettes fiscales liée à la baisse de la croissance (plus de 5 milliards d'euros) ; la troisième cause est la surévaluation des recettes non fiscales (plus de 3 milliards d'euros). Le déficit se creuse ainsi de plus de 15 milliards d'euros.

La dégradation des comptes des administrations sociales (Sécurité sociale, Unedic...). Le déficit des comptes sociaux se creuse, alors que les socialistes prévoyaient un excédent. Les dépenses de l'assurance maladie ne cessent d'augmenter (6 % d'augmentation en 2002, contre les 3,8 % prévus). L'audit dénonce aussi les « emprunts » faits par l'État à la Sécurité sociale, pour financer les 35 heures.

Un niveau d'endettement de la France jamais atteint. La dette publique s'accroît, pour atteindre un niveau qui conduit à réduire considérablement les marges de manoeuvre du gouvernement, dans les domaines de la santé et des retraites. La France est aujourd'hui, après l'Allemagne, le deuxième pays européen le plus endetté, alors qu'en 1996, elle figurait parmi les pays les moins endettés (dixième sur

quinze). Ce gonflement de la dette est d'autant plus préoccupant que la gestion des socialistes laisse de nombreuses factures impayées. Les dépenses non financées sont nombreuses : le RMI, pour 500 millions d'euros, la couverture maladie universelle, pour 130 millions, les loyers de la gendarmerie non payés, pour 30 millions, etc. Cette facture des « impayés » vient alourdir la dette publique.

Il est impossible de continuer sur la même voie, qui conduit à creuser les déficits publics: le puits sans fond des dépenses de l'État conduit à consacrer le budget de la fonction publique uniquement aux traitements, aux retraites et à la dette, interdisant toute liberté d'action.

La nécessité d'accroître les marges de manoeuvre de l'État. La mission de l'État est aujourd'hui de dégager des marges de manoeuvre, pour permettre le financement de la santé, des retraites, de la sécurité, de l'éducation, etc., c'est-à-dire tout ce qui relève des fonctions régaliennes de l'État. En même temps, il est essentiel de maintenir les baisses des impôts prévues. Aujourd'hui, le poids croissant des dépenses publiques limite la liberté d'action de l'État. Un point essentiel est celui du nombre des agents de la fonction publique : est-il fondé de vouloir remplacer tous les départs à la retraite des fonctionnaires ? Un tel choix ne serait pas conforme aux intérêts mêmes de la fonction publique, qui mérite d'être modernisée, revalorisée ; il n'est pas conforme aux intérêts de nos concitoyens, qui souhaitent un service public plus efficace.

Les dossiers prioritaires. Aujourd'hui, pour les Français, cinq dossiers sont prioritaires: la santé, les retraites, l'emploi, le pouvoir d'achat et la sécurité. Les engagements du président de la République seront tenus dans tous ces domaines. Pour faire face aux dépenses, il convient d'explorer deux voies : les économies en matière de dépenses publiques et l'amélioration de la croissance. La baisse des impôts doit permettre une relance économique : l'objectif est d'atteindre un taux de croissance de 3 %, qui permet une progression des recettes. En même temps, il est nécessaire de réaliser des économies importantes dans les dépenses de la fonction publique : l'audit réalisé par la Cour des comptes montre que, dans quarante ans, si aucune réforme n'est entreprise, la totalité du budget de l'État risque d'être absorbée par le remboursement de la dette publique, les salaires et les retraites des fonctionnaires.

Conclusion, depuis l'alternance de 1981, trois audits ont été réalisés (1981, 1986 et 1993) chaque audit est l'occasion de lancer une polémique destinée à poursuivre les campagnes électorales. Aujourd'hui, nous devons quitter la politique polémique pour la politique action. L'audit réalisé à la demande du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin n'est pas accusatoire ; en revanche, il met en évidence la situation budgétaire du pays, les dérapages dans les finances publiques. Les solutions de gauche n'ont pas donné à la France la possibilité de se redresser, alors que notre pays a connu, entre 1997 et 2001, quatre années de forte croissance. En choisissant de laisser filer les dépenses publiques, les socialistes ont engagé la France sur la voie du déclin.

La Lettre de la Nation du 5 juillet 2002

LES CAMPAGNES MILITANTES DU MIL

Le Mouvement Initiative et Liberté (MIL) lance des campagnes militantes. Si vous souhaitez y participer activement,

nous vous invitons à commander notre matériel de propagande par courrier. Nous vous fournirons en fonction de nos stocks disponibles.

± MIL
La DROITE
CIVIQUE
GAULLISTE
PATRIOTE
MIL MOUVEMENT INITIATIVE & LIBERTÉ
BP 84 - 92303 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

2002-2007
La FRANCE
doit GAGNER
MIL MOUVEMENT INITIATIVE & LIBERTÉ
BP 84 - 92303 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

AUDIT : QUELLE LEÇON POUR DEMAIN ?

Le 7 mai 2002, Jean-Pierre Raffarin annonce un audit des finances publiques « *Quand on entre dans une maison, il est normal de faire l'inventaire.* » L'audit doit permettre de poser la question du choix des politiques futures en fonction des contraintes budgétaires.

Premier constat : le choix a été celui du dérapage de la dépense publique.

Deuxième constat : la part des salaires et des pensions des fonctionnaires ainsi que le service de la dette ne cessent de s'accroître, au détriment des investissements et des crédits d'intervention.

Conséquence : l'État ne pourra pas investir si des réformes de structure ne sont pas engagées au plus vite. C'est donc le choix d'une autre politique qui doit être fait.

Le dérapage des dépenses. La crédibilité du gouvernement Raffarin est engagée sur le respect des promesses qui ont été faites aux Français, en particulier la baisse des impôts de 5 %, dès la rentrée. Ces promesses seront tenues. Or, la vérité des comptes fait apparaître une aggravation des déficits publics qui devraient représenter entre 2,3 et 2,6 % du PIB fin 2002. La dégradation des comptes s'explique pour un tiers par des recettes moindres, pour les deux tiers par la dérive des dépenses. En termes politiques, cela signifie des difficultés si la croissance tarde à revenir, si les dépenses publiques ne sont pas maîtrisées.

Les comptes sociaux qui retombent dans le rouge. Dans la dégradation des comptes figurent les comptes sociaux, qui connaissent aussi un dérapage considérable. La tendance est inquiétante. Il faut sortir de la logique qui conduit à dépenser toujours plus. Le premier signal qui vient d'être envoyé vers les médecins libéraux est un signal de confiance.

Des dépenses toujours plus rigides. La gravité de la situation provient du caractère de plus en plus rigide de la dépense publique. Dans quelques années, la part de la fonction publique (90 %) et de la dette (6 %) atteindra 96 % du budget de l'État. Il restera 4 % pour les autres dépenses. C'est donc de profondes réformes de structure qu'il faut entreprendre. La situation demande que soit engagée une politique nouvelle fondée, dans tous les domaines, sur la confiance faite à nos concitoyens. La baisse des impôts est aussi un signal de confiance, le choix d'une autre politique.

La vérité des chiffres. La vérité des chiffres ne signifie pas que le gouvernement cherche à dramatiser une situation pour imposer des mesures impopulaires comme le choix de ne pas augmenter le Smic avant d'avoir un état précis des finances publiques, avant l'harmonisation de tous les Smic existants. Cette vérité des chiffres doit conduire chacun à comprendre la nécessité d'un changement profond de politique. Il faut baisser les dépenses de l'État partout où des économies sont possibles. Moins dépenser ne signifie pas moins d'État.

L'importance de la croissance. Le ralentissement de la croissance, en 2002, a permis de mettre en évidence les erreurs de gestion du gouvernement socialiste, entièrement soumis à une culture de l'assistance et de la dépense. Les premières mesures prises par le gouvernement Raffarin permettent de sortir de cette logique du déséquilibre structurel entre les recettes et les dépenses publiques. Dans ce contexte nouveau, la croissance

constitue le moteur essentiel d'une réduction des déficits publics. On assiste aujourd'hui à un retour de la croissance : 2,5 % de croissance au deuxième semestre, contre 0,6% au premier. La croissance tarde pourtant à faire sentir ses effets sur l'emploi. Il convient donc de l'accompagner par une politique de baisse des impôts et de baisse des charges. Il s'agit de la part sur laquelle peut intervenir un gouvernement. Ce n'est pas l'État qui crée des emplois, ce sont les entreprises.

La situation par rapport à Bruxelles. Les contraintes imposées par Bruxelles doivent être respectées dans la mesure où la réduction drastique des déficits ne peut se faire contre l'emploi. L'objectif est d'arriver à la situation prévue par le pacte de stabilité, mais les contraintes économiques imposeront le calendrier, ce qui peut signifier une situation proche de l'équilibre, en 2004. Plusieurs pays naviguent aujourd'hui dans la zone des 2,5 %, c'est-à-dire qu'ils sont très proches de la limite du déficit de 3 % du PIB imposé par le pacte de stabilité. L'Europe sort doucement de la crise, il ne faut pas que les sanctions tuent la reprise : le remède serait pire que le mal.

Conclusion. En choisissant de réaliser un audit des finances publiques, l'idée n'est pas celle d'une présentation polémique des chiffres. La campagne électorale est finie, la politique fondée sur la polémique doit laisser place à une morale de l'action. Personne ne conteste aujourd'hui la nécessité de choisir une autre voie que celle qui consiste à laisser filer la dépense publique. Des signaux de confiance doivent être adressés à nos concitoyens, afin d'aller vers cette société fondée sur la responsabilisation de chacun : la reprise économique et la cohésion sociale passent par ces signaux de confiance. La baisse des impôts vise à restaurer la confiance; il s'agit de l'un des moyens qui doivent nous permettre de retrouver une croissance de 3 % l'an prochain. C'est par le retour de la croissance et la maîtrise des dépenses, que la France sortira de la voie du déclin.

La Lettre de la Nation du 5 juillet 2002

FRANCE INFO CHANGE DE TÊTE

C'est un homme du Président qui a été placé à la tête de France Info. Jean-Marie Cavada, Pdg de Radio France, a en effet nommé Michel Polacco à la direction de la radio d'info en continu. (...) Michel Polacco, 54 ans, a démarré sa carrière en 1966 à France Inter. Il participe en 1971 à la création de FIP avant d'intégrer Europe1 et de rejoindre France Inter en 1979. En 1987, il participe à la naissance de France Info. Depuis 1999, en plus de son poste de directeur du développement de Radio France, ce spécialiste de l'aéronautique, classé à droite, continuait d'assurer les chroniques « *aéronautiques* » et « *défense* » des différentes stations de Radio France. Une nomination « *politique qui correspond à une remise au pas de France Info* » selon une journaliste de la maison ronde.

Libération du 17 septembre 2002

MIL-VIGILANCE N° 20/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N°21/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

RECORD DEPUIS 81 L'ETAT-CHIRAC SE RÉINSTALLE PARTOUT...

Ca n'a pas traîné : en moins de trois mois, la droite a fait le ménage et remplacé, dans l'administration et la diplomatie, tous ceux qui passaient pour les créatures de Jospin. Afin de les remplacer par des chiraquiens avérés dans les secteurs les plus « sensibles » : police et services de renseignement, finances, Affaires étrangères et Défense.

Patrice Bergougnoux, directeur général de la police nationale, s'est brusquement retrouvé préfet du Val-de-Marne : il urgedait que son fauteuil soit occupé par un préfet bien sous tous rapports, Michel Gaudin. Et c'est un proche de Chirac, le préfet Pierre Bousquet de Florian, que le gouvernement Raffarin a placé à la tête du contre-espionnage de la DST, après avoir éjecté le titulaire Jean-Jacques Pascal. (...) Jean-Pierre Cousseran, patron de la DGSE, a donc dû céder sa place au très chiraquien ambassadeur Pierre Brochand. Cela dit, Cousseran doit en principe être nommé ambassadeur au Caire, un fort beau poste.

Dans la même veine, Jean-Louis Guigou, époux d'Elisabeth, délégué à l'Aménagement du territoire (Datar), laissera place à Nicolas Jacquet, éphémère chef du cabinet de Raffarin à Matignon. Quant à Bertrand Landrieu, directeur de cabinet à l'Elysée, il occupera le fauteuil de Jean-Pierre Duport, ex-collaborateur de Chevènement, comme préfet de la région Ile-de-France. Cependant que l'ex-conseiller technique élyséen Jean-Jacques Brot ira représenter le gouvernement français à Mayotte. Et le plus vaste mouvement préfectoral organisé depuis 1981 permettra de remplacer la plupart des préfets étiquetés à gauche par des chiraquiens pur jus. Pour compléter le tableau, à Bercy, la directrice du personnel et le secrétaire général du ministère des Finances, Marie-Laurence Pitois et Bernard Pécheur, viennent d'être remerciés.

Mais c'est aux Affaires étrangères que la valse des hauts responsables connaît le tempo le plus endiablé (même si, pour faire bien, une série de représentations diplomatiques vient d'être accordée aux amis supposés des socialistes). Dominique de Villepin est allé chercher à l'ambassade de Tananarive un de ses copains à partitule, Stanislas Lefebvre de Laboulaye, pour en faire le directeur des affaires politiques du Quai d'Orsay. Et le secrétaire général du ministère, Loïc Hennequine, a rangé ses crayons afin de laisser la place à Hubert Colin de Verdière, ambassadeur à Alger et ancien collaborateur de Juppé. Hennequine ira, en principe, se consoler à l'ambassade de Rome.

Toute une pépinière élyséenne a permis d'alimenter le Quai d'Orsay en nouveaux arrivants. L'ex-sherpa de Chirac entre 1995 et 2000, Jean-David Lévitte, décroche ainsi le gros lot et hérite de l'ambassade de Washington. Jean-François Girault, lui, s'installera à Damas, et Jean-Marc Rochereau de la Sablière, conseiller diplomatique, ira à New-York, à l'ONU. Res-

pensible naguère des questions européennes à la présidence, Pascale Andréani est bombardée secrétaire générale du comité interministériel pour la coopération économique au sein de l'Union européenne. Quant aux directions régionales du ministère des Affaires étrangères, elles ont également vu arriver des proches de Villepin et de Chirac. Exemple : l'ambassadeur de France en Jordanie, Bernard Emié, ancien membre de la cellule diplomatique de l'Elysée, est promu patron du département Afrique du Nord-Moyen-Orient du Quai, et Thierry Dana de celui d'Asie et Océanie.

Prolongement militaire : le vice-amiral Edouard Scott de Martinville promu secrétaire général adjoint de la Défense nationale ; et le général Henry Clément-Bollée commandant supérieur des forces armées aux Antilles. Entre autres glorieux faits d'armes de ces deux étoiles, celui d'avoir œuvré à l'état-major particulier de Chirac.

La prudente Agence France-Presse en est à écrire que « *les amis du nouveau pouvoir se taillent la part du lion* ». On peut le dire !

Faute de pouvoir les bombarder tous au Conseil d'Etat (comme Jacques Toubon), le gouvernement recase au Conseil économique et social les blackboulés des élections de juin dernier. Après l'ancien président de la Confédération des syndicats médicaux (CSMF) Claude Maffioli, candidat UMP malheureux dans la Marne, cette « *troisième assemblée de la République* » voit arriver le maire septuagénaire de Senlis, Arthur Dehaine, un député RPR que la direction de l'UMP n'a plus voulu représenter, en juin dernier.

Mais avoir été le trésorier du RPR deux années durant, cela crée des relations, sinon des obligés. Et voilà pourquoi Arthur Dehaine est désormais l'une de ces personnalités qualifiées dont le Conseil économique ne saurait se passer.

Le Canard enchaîné du 21/08/02

LES BOMBES A RETARDEMENT LAISSÉES PAR LES SOCIALISTES

Entretien avec Pierre Méhaignerie, Président de la commission des finances de l'Assemblée.

Avez-vous été surpris par la détérioration des finances publiques révélée par l'audit ? Non. Chacun savait que le déficit dépasserait de 9 à 12 milliards d'euros la prévision des socialistes. Alors que nous étions dans l'opposition, nous l'avons dit à maintes reprises. Le gouvernement précédent a systématiquement surévalué les recettes et sous-évalué les dépenses.

Des exemples ? Globalement, toutes les dépenses sociales ont été minorées, notamment le RMI et l'Allocation adultes handicapés. Il manque aussi 350 millions d'euros au budget annexe des prestations sociales agricoles, pour payer les retraites des agriculteurs. Cette dépense était prévisible, les socialistes ne peuvent pas dire qu'ils n'en savaient rien ! Il y a bien eu volonté de tromper les Français et de présenter à Bruxelles un budget insincère, qui ne correspondait pas à la vérité des chiffres.

Et les 35 heures ? C'est la plus grosse « bombe » que les socialistes nous ont léguée. Voyez ce qui se passe à l'hôpital. Comment assurer la qualité des soins en réduisant le temps de travail des personnels, alors même qu'il y a pénurie d'infirmières et de médecins dans certaines spécialités, bref qu'on ne parvient plus à recruter ? Aujourd'hui, nous tirons un chèque sur l'avenir :

on finance à crédit des heures qu'il faudra tôt ou tard compenser. Les socialistes ont "régulé" ce problème comme ils ont traité celui des retraites : en reportant sur les générations suivantes le coût de leur manque de courage.

D'autres réformes pèsent aussi sur les finances des collectivités locales, notamment des départements. C'est le cas de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Près d'un million de personnes peuvent y prétendre. Son coût atteindra l'an prochain 4,04 milliards d'euros.

C'est un maximum... Hélas ! non. En 2003, le coût estimé pour l'Ille-et-Vilaine sera de 23 millions d'euros (environ 150 millions de francs), soit quinze points de fiscalité. Or l'Ille-et-Vilaine n'est pas un département très âgé. Dans les départements ruraux où les personnes âgées sont nombreuses, quinze points, c'est un minimum...

En d'autres termes, le gouvernement diminue l'impôt sur le revenu mais les collectivités locales devront augmenter les taxes qu'elles perçoivent ? La gauche a présenté l'APA comme un progrès social, mais elle n'a rien dit de ses conséquences fiscales. Les socialistes ont laissé croire que l'argent venait de nulle part et que personne n'allait payer. C'est faux ! On le sait bien. Les contribuables s'en apercevront quand ils recevront leurs impôts locaux, surtout en octobre 2003. Et là, il y aura carambolage avec le message gouvernemental de baisse de la pression fiscale. Les Français risquent de penser à nouveau que les hommes politiques leur mentent. Il faudra beaucoup de pédagogie et d'explications.

La gauche prétend justement qu'il n'est pas raisonnable de baisser les impôts, compte tenu de l'état des finances publiques. Je ne crois pas qu'elle soit en situation de donner des leçons. Au cours des cinq dernières années, l'Etat a perçu 500 milliards de francs de recettes supplémentaires en raison de la croissance, mais les socialistes n'ont pas fait reculer le déficit d'un pouce ! La baisse des impôts se justifie précisément par la nécessité de raviver la croissance. L'expérience le montre : la diminution des impôts est un facteur de confiance, de motivation des hommes, donc de croissance. Cela dit, la croissance ne nous dispense pas d'accomplir les économies indispensables. Il faudra maîtriser les effectifs de la fonction publique et les redéployer. Des efforts de productivité sont possibles. L'empilement des structures entraîne des coûts élevés : plusieurs administrations s'occupent de la même chose. Il faut avoir la même vigilance sur les dépenses publiques qu'un entrepreneur sur son prix de revient.

Pensez-vous que les Français soient prêts à cette révolution ? Oui, si les raisons de cette politique sont clairement expliquées. Grosses dépenses publiques égalent petits salaires. Les sept ou huit millions de salariés qui perçoivent une à deux fois le smic doivent être convaincus que notre effort de productivité permettra demain une augmentation de leur pouvoir d'achat. A la commission des finances, je souhaite que les rapporteurs qui suivent les budgets des différents ministères se fixent deux objectifs : rechercher des économies à travers une meilleure productivité, en guettant les gaspillages et redondances ; rechercher les simplifications possibles pour aider le gouvernement à réformer nos dépenses publiques. Les collectivités locales doivent, comme l'Etat, améliorer leur rendement. Malheureusement, les 35 heures ne les y aident pas...

Réformer les 35 heures, c'est la priorité ? C'est une absolue nécessité.

VIOLENCE SCOLAIRE

Les collégiens et lycéens de 15 à 17 ans sont les plus touchés par la violence en milieu scolaire en étant à la fois auteurs et victimes de violences physiques, insultes, vols ou racket, selon les statistiques publiées par le Ministère de l'éducation nationale. (...)

Les "violences physiques sans arme" représentent l'essentiel (30,4%) des 16.382 actes de violence recensés en septembre et en octobre 2001 par l'Education nationale dans les 5.500 établissements scolaires du second degré qui ont participé au recensement (sur un total de 7.863 établissements). Viennent ensuite les "insultes ou menaces graves", qui représentent 23,1% des actes recensés, puis les "vols ou tentatives de vol" (10,4%) et le "racket ou tentative de racket" (3,6%). Les "dommages aux locaux" représentent 3,2% des faits signalés, et les "intrusions de personnes étrangères à l'établissement" 2,9%. 2,7% des actes de violence commis ou subis par les élèves sont des "jets de pierres ou autres projectiles". Le même pourcentage porte sur les "tags" (graffitis), signalés 441 fois. En dixième position de ce palmarès, on trouve 372 cas de "violences physiques avec arme", soit 2,3% des actes recensés globalement, suivis par les "fausses alarmes" (2,2%). La "consommation de stupéfiants", les "injures à caractère raciste" et les "dommages aux véhicules" sont signalés chacun 300 fois environ au cours des deux mois, représentant entre 1,8 et 1,9% des faits recensés. Enfin, 269 cas de violences physiques à caractère sexuel sont répertoriés (1,6%).

Sur le total des faits signalés, les armes restent très marginales. Néanmoins, 177 cas de "port d'armes autre qu'arme à feu" (1,1%) ont été signalés au cours des deux mois, et 11 cas de port d'armes à feu (0,1%). Le trafic de stupéfiants a été signalé 126 fois (0,8%), le "trafic divers autres que de stupéfiants" 31 fois (0,2%). Les incendies sont cités 28 fois (0,2%) et tentatives d'incendies 58 fois (0,4%). 91 tentatives de suicide ont été répertoriées (0,6 %) et 3 suicides effectifs, ainsi que 62 cas de bizutage (0,4%).

Globalement, la proportion d'événements violents signalés est de 3,5 actes pour 1.000 élèves dans le second degré et d'un acte pour 10.000 dans le premier degré. Dans le second degré, un quart des incidents ont eu lieu dans la cour de récréation, un sur dix dans les abords immédiats de l'établissement, le même nombre dans les installations sportives ou parkings attenants, et le reste dans les salles de cours.

Bulletin Quotidien du 31 janvier 2002

VACHERIE ENTRE SOCIALISTES

Remarque d'un ancien membre du gouvernement de Lionel Jospin à propos de Jean Galvany, ex-ministre de l'Agriculture puis directeur de campagne pendant la présidentielle : « Il a tué Henri Emmanuelli en 1995, Jospin en 2002 et, entre les deux, 150.000 vaches ! »

L'Express du 27 juin 2002

MIL-VIGILANCE N° 21/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N°22/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA VALSE DES MAGISTRATS

Au cœur de l'été, près de 2.000 magistrats, sur les 7.000 que compte la profession, ont été proposés pour être mutés ou promus à l'occasion d'un mouvement d'une ampleur inégalée. A cela, deux raisons essentielles. La modification des textes qui régissent l'avancement dans la carrière et le changement de gouvernement de juin 2002. Ce dernier a, en effet, tout loisir de nommer les magistrats de haut niveau, par exemple le procureur de Paris ou les procureurs généraux. Aujourd'hui se dessine donc un nouveau paysage judiciaire qui ramène sur le devant de l'actualité une profession mal connue des Français. C'est l'occasion de faire le point sur cette rentrée judiciaire un peu particulière.

Les mécanismes de promotion dans la magistrature s'apparentent, pour un spécialiste de la question, à *«une sorte de jeu de l'oie qu'on aurait croisé avec un jeu d'échecs»*. Il faut savoir que le magistrat qui souhaite grimper l'échelle et guigne les plus hautes sphères aura d'abord intérêt à changer de poste le plus souvent, c'est-à-dire tous les cinq ou sept ans au maximum. Forcément contraignante, cette lente escalade réussit, finalement, à 10% des magistrats, qui terminent leur carrière au nirvana des juges, le «hors hiérarchie». Un objectif qui peut occuper toute une vie. Et dont le résultat reste d'autant plus hasardeux que, à chaque élection, le renouvellement du personnel politique, et en particulier du garde des Sceaux, rebat les cartes et sème le trouble dans les plans de carrière. D'où le risque, malgré le zèle ou le travail, de finir dans une voie sans issue...

«Du coup, de nombreux juges choisissent la stabilité et privilégient leur vie familiale à l'avancement et ce d'autant plus que certains s'investissent dans la vie locale ou associative» explique un procureur.

Par ailleurs, la féminisation du corps - environ 50% des effectifs - ne facilite pas les choses. Les magistrates hésitent, par exemple, à opter pour des postes de procureur, qui nécessitent une grande disponibilité. Elles paraissent préférer les postes de juge aux affaires familiales ou encore de juge d'instance. D'autant qu'en cas de déplacement tout est à organiser, en catastrophe, dans le courant du mois d'août pour entrer en fonction dès les premiers jours de septembre. Difficile, alors, de trouver un logement, de scolariser les enfants. Puis de maintenir une vie de couple lorsque les conjoints sont parfois séparés de plusieurs centaines de kilomètres. L'administration ne facilite pas forcément les choses. *«J'ai appris ma nomination en Corse en consultant la liste des promotions, confie un magistrat. C'est le seul viatique que l'on m'a donné avant mon départ pour ce poste plutôt sensible.»*

L'énumération de ces différentes difficultés montre la complexité du mouvement annuel des magistrats, particulièrement important cette année. Il suscite bien évidemment des insatisfactions.

C'est le cas de ce juge d'instruction grassois, dont les mésaventures sont suivies de très près par le monde judiciaire. Fort mécontent de ne pas avoir été retenu pour un poste à la Réunion, pour lequel il s'estime parfaitement qualifié et qui le rapprocherait de sa famille, ce magistrat a saisi, le 4 juillet dernier, le Conseil d'Etat en s'appuyant sur la Convention européenne des droits de l'homme, qui garantit le droit à une vie familiale normale.

Or - grande première - le Conseil d'Etat lui a donné raison et a enjoint le garde des Sceaux de revoir sa copie. Il lui a demandé également de réexaminer les demandes de mutation pour les deux emplois de juge à la Réunion, au tribunal d'instance de Saint-Paul et de juge des enfants au tribunal de Saint-Pierre, où deux magistrats viennent d'être nommés. Le Conseil d'Etat réclame par ailleurs à la chancellerie de faire connaître les mesures prises pour assurer l'exécution de son ordonnance. En clair, le ministère de la Justice devra donc expliquer les motifs de ses choix, dévoiler les dessous de sa *«cuisine»* interne, ce qui est loin d'être habituel...

Si les récentes dispositions en matière d'avancement réduisent l'écart de carrière et de salaire existant entre Paris et la province, certains postes demeurent prestigieux et très convoités. On trouve au premier rang celui de procureur de Paris, même si les chausse-trapes ne manquent pas.

Alors que l'ancien titulaire du poste, Jean-Pierre Dintilhac, a quitté ses fonctions depuis le mois de juillet pour rejoindre la Cour de cassation, il a fallu attendre septembre pour connaître le nom de son successeur. L'arrivée d'une nouvelle équipe au ministère de la Justice n'y est évidemment pas étrangère. Finalement, le garde des Sceaux, Dominique Perben, a choisi son candidat: Yves Bot, procureur de Nanterre et ex-conseiller de l'ancien ministre de la Justice Pierre Méhaignerie.

Professionnel incontesté, réputé pour son indépendance et son sens de l'organisation, Bot avait ouvert une information judiciaire dans le cadre de l'enquête sur les emplois fictifs du RPR. Investigations qui ont conduit à la mise en examen d'Alain Juppé. Un casus belli pour certains membres du clan Chirac, dont Juppé, qui ne souhaitaient pas voir le procureur de Nanterre à la tête du parquet de Paris.

Mais Yves Bot est aussi celui qui a prévenu l'Elysée - ce que l'Intérieur avait, semble-t-il, négligé de faire - de la tuerie de Nanterre, au cours de laquelle un forcené, Richard Durn, avait ouvert le feu lors d'une réunion du conseil municipal. Jacques Chirac ne l'a pas oublié. Tout comme il n'a pas oublié que le procureur de Nanterre s'était déclaré incompétent pour poursuivre le président de la République dans l'affaire des emplois fictifs du RPR, suivant, en cela, la décision du Conseil constitutionnel, le 22 janvier 1999. Le juge Patrick Desmure, qui vient d'être nommé procureur à Chartres, avait évidemment suivi les réquisitions du procureur.

Auparavant, en tant que procureur du Mans, Yves Bot, intransigeant, avait soutenu le juge d'instruction Thierry Jean-Pierre dans la fameuse affaire du prêt Bérégovoy, mettant en cause Roger-Patrice Pelat, un proche du président de la République de l'époque, François Mitterrand.

L'une des premières préoccupations d'Yves Bot, au demeurant excellent technicien du droit, sera de réorganiser le plus grand parquet de France, que certains considèrent comme fortement démobilisé et que certains parquetiers ont récemment quitté.

Le nouveau procureur de Paris devra, également, gérer de brûlants dossiers politico-financiers encore à l'instruction, comme les affaires Elf, Falcone ou encore les marchés de rénovation des lycées d'Ile-de-France. Il aura aussi à se prononcer sur l'épineuse question des «*frais de bouche, de gestion et de cuisine*» de la mairie de Paris, dénoncés par l'actuelle municipalité. Encore que Jacques Chirac doive être à l'abri de tout souci, les faits étant, semble-t-il, prescrits.

Par ailleurs, Yves Bot ne pourra rester insensible aux départs qui ont affecté le pôle financier. Depuis le début de l'année, deux juges emblématiques et pugnaces ont, en effet, quitté cette instance, où elles avaient beaucoup fait parler d'elles: Eva Joly est devenue conseillère du gouvernement norvégien pour les affaires de blanchiment et Laurence Vichnievsky, qui l'avait accompagnée dans les méandres de la sulfureuse affaire Elf, a rejoint le tribunal de Chartres comme présidente, où elle se frotte aux dures réalités de la gestion d'une juridiction. Françoise Desset, une nouvelle, a, depuis, rejoint le pôle financier et récupéré une partie des dossiers d'Eva Joly, tandis que Renaud Van Ruymbeke, qui s'est installé dans le bureau d'Eva, a repris la totalité de l'affaire Elf, dont l'instruction touche à sa fin. Un autre magistrat est également parti: Marc Brisset-Foucault, promu à la cour d'appel de Versailles. Ancien substitut à Créteil, Brisset-Foucault suivait l'affaire des HLM de la ville de Paris, instruite par Eric Halphen, aujourd'hui en disponibilité pour cause d'engagement politique au côté de Jean-Pierre Chevènement. Si l'«*auteur Halphen*» a connu un succès médiatique avec son livre *Sept Ans de solitude*, le «*politique Halphen*» a, en revanche, essuyé un échec aux législatives de juin 2002, n'obtenant pas suffisamment de voix pour être présent au second tour. Conformément au statut de la magistrature, Eric Halphen pourra soit réintégrer son corps d'origine dans maintenant deux ans, soit solliciter une nouvelle disponibilité pour trois ans supplémentaires. Au terme de ce délai, il devra définitivement choisir.

Dans le saint des saints, au ministère de la Justice, les têtes ont également changé: Jean-Claude Marin, ex-chef du parquet financier de Paris, avocat général à la Cour de cassation, s'est vu confier la Direction des affaires criminelles et des grâces. Un poste clef. Le choix de Jean-Claude Marin n'est évidemment pas neutre. Véritable mémoire du parquet financier - il y a été nommé dès la fin de 1987 - il suivit, notamment, les affaires Pechiney et Société générale.

Orfèvre en matière de droit pénal financier, Marin aura pour tâche de redonner du lustre et de l'efficacité à la Direction des affaires criminelles et des grâces. C'est elle qui élabore les projets de réforme, en matière de droit et de procédure pénale, et qui, sous l'autorité du garde des Sceaux, définit, anime, coordonne l'action publique. C'est aussi cette direction qui renseigne le ministre sur l'avancée des dossiers. Bref, le rôle de Jean-Claude Marin se révèle capital, Dominique Perben ayant clairement affiché son intention d'impulser, en liaison avec les parquets de France, une nouvelle politique pénale dans laquelle la Direction des affaires criminelles et des grâces sera amenée à fournir son expertise aux magistrats confrontés à des affaires complexes. Certains ont vu, dans ce nouveau dispositif, une reprise en main des procureurs, dont l'indépendance ne serait pas respectée. Face à cette polémique, le garde des Sceaux s'est borné à mettre en avant le «*pragmatisme*» de sa méthode. Place Vendôme d'autres bouleversements de taille sont intervenus pour des postes à haute responsabilité. En ce qui

concerne les mineurs - l'un des dossiers politiques du nouveau gouvernement - la chancellerie a décidé de mettre fin aux fonctions de Sylvie Perdrille, directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, qui s'en va à la cour d'appel de Paris comme présidente d'une chambre correctionnelle. Elle y retrouvera l'ex-conseiller des affaires de justice de Jacques Chirac à l'Elysée, Jean-Claude Antonetti, également promu président de chambre. Daniel Ludet, un «*politique*» lui aussi, qui occupait le même poste, mais auprès de Lionel Jospin, a été bien traité, puisqu'il devient avocat général à la cour d'appel de Paris. Jean-Louis Gallet, directeur des affaires civiles et du sceau, a, à son tour, été écarté. Pour l'heure, ce haut magistrat, ancien président de chambre à la cour d'appel de Versailles, ex-président du tribunal de Créteil, serait sans affectation, ce qui est inhabituel.

Qu'on ne s'y trompe pas: toutes les mutations ne constituent pas des promotions. En outre, il existe des sanctions déguisées en promotion... Ainsi, Jean-Paul Laurans, ancien président de la chambre de l'instruction, qui avait suscité une violente polémique en libérant, il y a quelques mois, Jean-Claude Bonnal, dit «*le Chinois*», soupçonné d'être un braqueur multirécidiviste et d'avoir commis plusieurs meurtres, a été envoyé à la Cour de cassation, perdant tout espoir quant au poste de procureur général qu'il convoitait.

Jacques Cazals, substitut général près la cour d'appel de Paris, a également changé d'affectation. Pour «*manquement à l'honneur*». Motif: sa négligence dans l'affaire des «*disparues de l'Yonne*», à une époque où il occupait les fonctions de procureur de la République à Auxerre (1992-1999). Alors qu'au printemps 2002 le représentant du ministère de la Justice - sous Marylise Lebranchu - réclamait au Conseil supérieur de la magistrature sa rétrogradation, Cazals n'a finalement subi qu'une sanction légère, puisque de substitut général à Paris il est passé substitut général à Versailles. A un niveau inférieur, le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, soupçonné d'avoir fourni des informations puisées dans les fichiers du casier judiciaire à son obédience maçonnique, a été muté au tribunal d'instance d'Antibes. Poursuivi par le procureur de Nice, Eric de Montgolfier, Jean-Paul Renard s'était vu infliger une simple réprimande avec inscription au dossier par le Conseil supérieur de la magistrature. Aujourd'hui, ce même juge aurait, peut-être, quelques raisons d'être satisfait: Eric de Montgolfier, qui ferrailla autrefois avec Bernard Tapie, pourrait quitter la promenade des Anglais pour, dit-on, un poste de procureur général à Poitiers.

Rien n'est encore décidé. Tout dépendra des conclusions du rapport d'audit diligenté, en septembre 2001, par les services de la chancellerie au tribunal de Nice. A plusieurs reprises, Montgolfier avait critiqué le fonctionnement du parquet local et prévenu que, si ledit rapport ne partageait pas son analyse, il quitterait ses fonctions. Pourtant, s'il devait changer de poste, chacun ne manquerait pas de faire de son départ une interprétation politique. Et cela d'autant plus que des élus locaux de droite ont déjà fait savoir qu'ils souhaitaient voir le dynamique procureur prendre le large... Un exemple parlant de la délicatesse des mutations dans la justice.

Laurent Chabrun et Gilles Gaetner - L'Express du 19/9/2002

MIL-VIGILANCE N° 22/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N°23/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

PORNO GAUCHISME : CET ÉTRANGE RÉSEAU VOLTAIRE

En publiant *l'Effroyable Imposture*, ce best-seller qui prétend, entre autres rumeurs, qu'aucun avion ne s'est écrasé sur le Pentagone, le 11 septembre 2001, et qu'il s'agirait en réalité d'un complot ourdi par des militaires américains d'extrême-droite, Thierry Meyssan a réussi à sortir de la confidentialité le Réseau Voltaire qu'il préside depuis sa création, en 1994. En 1996 Thierry Meyssan et ses amis s'étaient mobilisés contre la venue du pape Jean-Paul II en France. Ils se feront encore remarquer en publiant la lettre de soutien de l'abbé Pierre à l'écrivain Roger Garaudy, mis en examen pour négation de crimes contre l'humanité. Mais en fait d'informations ou de révélations, la méthode consiste à amplifier des rumeurs ou à empirer des faits bien réels sur d'autres invérifiés ou... invérifiables. A l'origine, le Réseau Voltaire, qui revendique quelque cinquante correspondants bénévoles dans les administrations et autres institutions internationales, s'était donné pour mission la "défense de la liberté et de la laïcité". A l'époque, les cibles privilégiées étaient l'extrême-droite, l'Eglise en général et l'Opus Dei en particulier.

Qui trouve-t-on autour de Thierry Meyssan ? Des écologistes, comme Yves Frémion et Jean-Luc Bennhamias, ancien directeur de campagne du candidat à la présidentielle Noël Mamère, l'ancien dirigeant des radicaux de gauche Jean-François Hory, le président du Mrap, Alain Calles, ou encore Christian Terras, animateur du réseau chrétien contestataire Golias. La "bande à Meyssan" a même bénéficié de quelques relais dans la police grâce à la présence de Jean-Louis Arajol, syndicaliste haut en couleur, ancien secrétaire général du SGP-FO (Syndicat des gardiens de la paix et gradés parisiens) jusqu'en 1999.

Le personnage clé du Réseau Voltaire, c'est son trésorier, Michel Sitbon. Cet homme de quarante-trois ans lance en 1995 l'éphémère magazine *Maintenant*, proche des idées libertaires, Thierry Meyssan en fut l'un des rédacteurs en chef.

Surtout, Michel Sitbon a d'autres ressources dont il a fait bénéficier le Réseau Voltaire. Il est en effet à la tête d'une autre nébuleuse constituée d'un réseau d'entreprises dont le point commun est le commerce du sexe, de la pornographie, à commencer par près d'une centaine de messageries roses (3615Couples, Ulla, Rdvboy, etc.), et de serveurs vocaux (Amandine, Ligne secrète) qui ont rapporté beaucoup d'argent à son propriétaire.

A ce petit empire télématique s'ajoute une constellation de sociétés (éditions du Léopard, Dagorno, l'Esprit frappeur, Mister Fantasy...) dont le cœur est la NSP (Nouvelle Société de publication), créée en 1985 par Michel Sitbon et installée à Paris, dans le XXe arrondissement. L'idée de se lancer dans l'industrie du porno, c'est une question d'héritage, car le père de Michel, Guy Sitbon, a été l'un des premiers en France à se lancer dans

cette littérature, avant d'acquérir une surface éditoriale plus honorable de grand reporter au *Nouvel Observateur*.

Le groupe Sitbon vend chaque année des milliers de livres porno et édite plusieurs revues spécialisées : *Couples*, *Démonia*, *Lettres de femmes*, *Femmes entre elles*, *Hommes pour hommes*, *Wanda*... On est loin de la Bibliothèque rose. Et bien sûr, cela se vend comme des petits pains. Michel Sitbon ne s'en cache pas : « *Je vends du sexe, dit-il, parce que la matière première est plus agréable que des meubles ou des maisons. La pornographie est une manne pour la presse et l'édition. Soit on subventionne, soit on fait du cul !* » Puisqu'il le dit...

On ne peut pas reprocher au bailleur de fonds du Réseau Voltaire de ne pas savoir défendre ses intérêts. Il l'a prouvé il y a une dizaine d'années lorsque Michel Charasse, alors ministre du budget de François Mitterrand, envisage de taxer les messageries du Minitel rose. Devant cette insupportable "tentative de retour à l'ordre moral", Michel Sitbon contre-attaque en créant dans un premier temps le Syndicat de la télématique avant de se lancer à l'assaut des hommes politiques de droite comme de gauche. « *Après plusieurs échecs, j'ai enfin compris comment cela marchait*, explique-t-il : *au départ, il faut un groupe ou un réseau défendant un intérêt collectif. Puis, fort de ce réseau, on fait levier et l'on est reçu dans les ministères.* » CQFD. Michel Sitbon dit s'être converti au lobbying le jour où il a entendu le président de la Commission supérieure des postes et des télécommunications rendre un avis identique à celui qu'il lui avait préconisé ! Le projet de Michel Charasse sera finalement entériné.

Le comparse de Thierry Meyssan a un goût prononcé pour la provocation, il a aussi le sens des affaires. Deux sociétés exercent un rôle clé dans le groupe Sitbon, à commencer par le holding Agora International, où Michel Sitbon dispose d'un important compte courant correspondant à la somme qu'il a avancée à sa société : 10 millions de francs en 1998, ramenés à la fin 1999 à un peu plus de 6,8 millions. C'est la seconde société, la NSP, qui dégage la majeure partie du chiffre d'affaires (41 millions de francs en 2000) et des ressources du groupe. Elle permet de verser des salaires et/ou de faire remonter des bénéfices vers Agora International, et du même coup de rémunérer le compte courant de Michel Sitbon.

Quelques "bizarreries" apparaissent si l'on se penche sur les comptes de la NSP. En 1998, le PDG Michel Sitbon a trouvé le moyen de distribuer 4.859.000 francs de dividendes, soit dix fois le bénéfice net de l'année. Les dettes à la même époque s'élevaient à plus de 10 millions de francs pour des capitaux propres équivalents. Le Réseau Voltaire n'est pas le seul à bénéficier des conseils financiers de Michel Sitbon. Ce dernier est aussi trésorier du Circ (Collectif d'information et de recherche cannabique), qui prône la légalisation du cannabis, et membre de l'Observatoire des libertés publiques, une lettre qui entend recenser les abus de pouvoir commis par la police.

Deux ouvrages, signés par le très à gauche Syndicat de la magistrature, et publiés par l'Esprit frappeur, ont ainsi récemment déclenché la colère des policiers et d'une majorité de magistrats. Le dernier en date, intitulé *Vos papiers ! Que faire face à la police ?* ridiculise les policiers représentés en couverture par une tête de cochon avec moustaches à la Hitler. Une plainte fut même déposée par l'ancien ministre de l'Intérieur Daniel Vailant, et deux membres du Syndicat de la magistrature mis en examen pour diffamation envers la police. Dans la même veine,

l'Esprit frappeur avait publié *la Machine à punir*, dénonçant la "prétendue" explosion de l'insécurité dans les banlieues qui n'aurait servi qu'à justifier la répression et les discours sécuritaires. C'est dans cette mouvance que l'on retrouve tous les collectifs anti-loi Perben.

Grâce aux bénéfices qu'elle dégage, la littérature porno vient au secours de la littérature, gaucholibertaire, plus confidentielle et d'une rentabilité incertaine. Cela va des analyses sur la guerre en Yougoslavie à une histoire du mouvement zapatiste en passant par un plaidoyer pour les sans-papiers et contre l'énergie nucléaire. Mais s'il est une spécialité dans laquelle Michel Sitbon s'est taillé une solide réputation, c'est bien dans la publication de livres consacrés aux drogues, "pour rompre avec l'hystérie et le dogmatisme ambiants"... Le catalogue des Editions du Léopard comprend une quarantaine de titres : *Fumée clandestine, Cannabis nouvelles du front, Les très riches heures du cannabis, Psychoactif guide du LSD et autres univers psychédéliques, Culture en placard, E comme ecstasy, le mythe de la drogue, LSD mon enfant terrible*, par le Dr Hofmann, "scientifique génial et rigoureux qui expose les innombrables facettes de sa trouvaille qui fit redécouvrir à l'humanité un continent intérieur oublié" (sic).

On comprend mieux le sens de la lutte que mènent Michel Sitbon et ses amis du Réseau Voltaire "contre les puritains, les cathos et la censure". Ce n'est donc pas un hasard si l'un des premiers combats du Réseau Voltaire, en 1994, fut de tenter d'obtenir l'abrogation de l'article L227-24 du code pénal permettant de poursuivre toute publication incitant à la perversion des mœurs.

On ne s'étonnera pas non plus que Michel Sitbon ait parfois quelques démêlés avec les forces de l'ordre. Le 3 mai dernier, il entre dans un commissariat de la rue des Orteaux, dans le XXe arrondissement de Paris, pour dénoncer des interpellations violentes auxquelles il affirme avoir assisté. Les deux jeunes policières chargées de l'accueil, traitées de "facho", de "racistes" et de "connasses", lui demandent de prendre la porte. C'est à ce moment-là que Michel Sitbon aurait violemment poussé d'un coup de poing l'une des deux fonctionnaires. Cette dernière se contente de noter l'incident sur la main courante et l'éditeur quitte le commissariat. Sur le coup, la jeune femme n'a pas souffert : ce n'est que deux heures plus tard qu'elle se plaint de violentes douleurs constatées par un médecin qui lui délivre une interruption temporaire de travail de six jours.

Le lendemain, Michel Sitbon est convoqué au commissariat, puis placé en garde à vue avant d'être déféré et mis en examen pour "outrages, rébellion et violences à agent de la force publique". Le Syndicat de la magistrature s'empresse évidemment de réagir, estimant que le délai écoulé entre les faits et le placement en garde à vue est tout à fait inhabituel. Une procédure à mettre en rapport, toujours selon le syndicat, avec « la qualité d'éditeur iconoclaste et engagé en faveur des droits de l'homme de Michel Sitbon ». Quant à l'intéressé, il nie les faits, parle de faux témoignages, mais ne conteste pas les outrages bien qu'il affirme ne pas avoir traité les policiers de fascistes ou de racistes : « J'ai évoqué la Gestapo, en référence à une autorité sans borne qui s'exerce sans donner de réponses. »

Celui que les policiers présentent comme un agitateur professionnel a été condamné par le tribunal de Paris à deux mois de prison avec sursis, 1 500 euros d'amende et 300 euros de

dommages-intérêts à verser à chacune des deux personnes insultées.

Ce n'est pas la première fois que Michel Sitbon vient enrichir la chronique judiciaire. Son dossier contient une dizaine d'affaires : vol à la roulotte, outrage aux bonnes mœurs, diffusion de l'image à caractère pornographique d'un mineur, fausse publicité, infraction à la réglementation d'une profession, exhibition sexuelle ou encore provocation à l'usage illicite de stupéfiants. Qualifier Michel Sitbon et ses amis de porno-gauchistes n'est donc pas une insulte. C'est le sens qu'ils ont donné à leur activisme, contre toutes les censures et pour toutes les libertés.

Franck Hériot - Valeurs Actuelles du 13 septembre 2002

LES FLICS HOMOS DANS LA RUE

Pour la première fois, la communauté homosexuelle de la Police nationale sera officiellement représentée dans le défilé de la Lesbian and Gay Pride par l'association Flag ! qui regroupe des policiers gays et lesbiens qui veulent défendre leurs droits.

Alain Parmentier, président de Flag, un policier de 27 ans pacsé avec un de ses collègues, demande la possibilité d'afficher ses tracts sur les panneaux des commissariats. Autre revendication : nommer des « référents gays » dans les postes de police situés dans les quartiers homos.

Les syndicats policiers sont assez partagés. Indifférence au SNOF. Encouragement à l'Unsa-Police. Hostilité à Alliance : « C'est une forme de communautarisme contraire au principe d'intégration à la française de la police », dénonce Jean-Luc Garnier, secrétaire général.

Le Point du 21 juin 2002

TVA SUR LA RESTAURATION : RAFFARIN CONVAINC BRUXELLES

A l'issue d'un déjeuner avec Jean-Pierre Raffarin, Romano Prodi, le président de la Commission européenne, s'est dit favorable à la demande française d'une baisse du taux de la TVA (à 5,5 % contre 19,5 % actuellement) sur la restauration et certains biens culturels. Un point « stratégique » pour le Premier ministre, chargé de mettre en oeuvre cette promesse du candidat Chirac. L'exécutif européen est seul habilité à présenter une proposition dans ce domaine. « En 2003, nous aurons une révision globale des taux réduits et la question des services à haute intensité de main-d'oeuvre sera dûment prise en compte », a expliqué Prodi. La baisse de la TVA ne pourra être effective avant 2004. A condition que les Quinze adoptent cette proposition.

Libération du 17 septembre 2002

MIL-VIGILANCE N° 23/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N°24/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA LCR SE RÊVE EN GRAND PARTI POPULAIRE

Plus qu'une innovation, une véritable révolution. La LCR invente un nouveau type de militant, le révolutionnaire en carte. Après l'abandon des pseudonymes, pour la première fois dans l'histoire de cette formation, les futures recrues trotskistes vont se retrouver avec une carte d'adhérent en poche. Des cartes que la Ligue a dû faire imprimer en catastrophe pour satisfaire la demande des nouveaux venus. C'est l'une des retombées de l'élection présidentielle et du bon score réalisé par son candidat, Olivier Besancenot, facteur à Neuilly (4,25 % des voix). «*Nous avons enregistré plus d'un millier de contacts depuis le 21 avril*», note avec satisfaction François Sabado, l'un des dirigeants. Et ceux qui franchissent le pas souhaitent pouvoir ranger dans leur portefeuille la preuve de leur nouvel engagement.

Tout sourire, Alain Krivine, ex-leader d'une organisation dissoute dans les années 70 (la Ligue Communiste), rompu aux vieilles pratiques conspiratrices habituelles des trotskistes, n'en revient pas. La LCR est en passe de devenir un parti presque comme les autres. Jusque dans les urnes. Après des années de vaches maigres électorales, elle a réalisé un score inespéré à la présidentielle. Aux législatives, elle a même dépassé l'organisation rivale d'Arlette Laguiller avec 320 594 suffrages contre 304 100. «*Les résultats des derniers scrutins remettent en cause tout le travail d'implantation électorale de Lutte ouvrière depuis vingt ans*», constate-t-on à la LCR, prêts à damer le pion sur ce terrain à leur concurrente trotskiste. Pour y parvenir, François Sabado affiche sa volonté de transformer l'organisation révolutionnaire en «un véritable petit parti populaire, ce qui correspond à notre électorat», et de «mettre en place de nouvelles sections» dans des villes où elle était mal implantée. Des «stages d'accueil» pour les nouveaux militants sont organisés. Et pour son université d'été, fin août dans les Pyrénées, la Ligue attend près de 900 participants contre 500 les années précédentes.

Forte de sa toute nouvelle crédibilité électorale, la LCR veut s'atteler à la création d'un «véritable parti à gauche de la gauche, résolument anticapitaliste. Les sociaux-démocrates du PS sont devenus des sociaux-libéraux. Les communistes se sont transformés en sociaux-démocrates et les Verts se sont institutionnalisés», analyse Alain Krivine, prêt à occuper l'espace ainsi libéré. Sans trop d'illusions non plus.

A la rentrée, la Ligue va donc tester cette idée dans des forums régionaux. Histoire également de ne pas laisser retomber l'effet Besancenot. «*Il y a incontestablement une demande pour une formation de gauche radicale qui ferait contrepoids au PS*», poursuivent les dirigeants de la LCR, qui observent avec attention les soubresauts du Parti communiste avec l'espoir de récupérer une partie de ses troupes. Car, pour le moment, Besancenot et Krivine se sentent un peu seuls et déplorent qu'«il n'existe

pas de courants constitués venus de différents horizons pour constituer cette nouvelle force politique».

Hors de question en revanche de compter sur le renfort de Lutte ouvrière qui, depuis les élections, s'est retranchée dans son splendide isolement. Seule la «fraction interne» de LO, les opposants à la direction, a ouvertement critiqué dans les colonnes de Lutte de classe, le mensuel théorique du parti d'Arlette Laguiller, le refus de tout accord électoral avec la LCR. A Arles, une quarantaine de militants et de sympathisants de LO ont décidé de rejoindre les rangs de la LCR pour protester contre cette ligne. «*Arlette Laguiller et LO ont subi un revers à la présidentielle et aux législatives. Cet échec suscite forcément des discussions en interne, mais elles seront rapidement étouffées. Rien ne va bouger, comme d'habitude*», prédit un ancien militant de LO, exclu en 1996.

«*Crise politique.*» En l'absence de partenaires pour mener à bien son projet de construction d'un pôle de gauche radicale, Krivine et ses amis tablent sur une rentrée sociale chaude et s'emploient à la préparer. «*Les élections législatives ont permis à Chirac de contenir la crise politique mais les raisons perdurent. La nouvelle Assemblée nationale ne représente pas le rapport de force à l'oeuvre dans le pays*», estime François Sabado, pour qui «*cette droite va cogner. Cela a commencé avec le Smic, cela va continuer avec les privatisations des services publics, la réforme des retraites. La gauche de gouvernement ne peut plus servir de caisses de résonance aux mouvements sociaux*». Et la LCR, qui dispose de solides relais dans les organisations syndicales, se verrait bien rejouer le scénario de décembre 1995.

Libération du 1er juillet 2002

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DE JACQUES CHIRAC ONT ÉTÉ VOTÉS PAR LES PARLEMENTAIRES

«*Nous avons fait en sorte que les engagements principaux, liés à des sujets urgents, importants pour les Français, puissent être clairement et sans ambiguïté, tenus dès les premières semaines de l'action gouvernementale*», a expliqué le Premier ministre.

Le gouvernement engagera à la rentrée la deuxième phase de son action: l'assouplissement des 35 heures, l'harmonisation des smic, la révision de la loi de modernisation sociale et le grand chantier de la décentralisation.

Amnistie. Le projet de loi d'amnistie post-présidentielle présenté par le garde des Sceaux, Dominique Perben. Il a été durci lors des lectures au Parlement: le nombre de catégories d'infractions exclues de cette amnistie a été porté à une cinquantaine, contre 28 en 1995, 17 en 1988 et 14 en 1981.

Sécurité. Le projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, présenté par Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur. Ce texte, portant sur la période 2003-2007, prévoit une enveloppe de 5,6 milliards d'euros et la création de 13.500 emplois (7.000 chez les gendarmes, 6.500 chez les policiers). Ce projet de loi n'a fait l'objet que d'une seule lecture, le Sénat l'ayant voté dans les mêmes termes que l'Assemblée. Un autre texte est prévu pour l'automne qui instituera une série de dispositions allant du blocage des téléphones volés à la lutte contre l'absentéisme scolaire.

Justice. Le texte sur la sécurité est complété par la loi d'orientation et de programmation sur la justice présenté par Dominique

Perben. Le texte, qui prévoit un budget de 3,65 milliards d'euros sur cinq ans, modifie l'ordonnance de 1945 sur les mineurs et prévoit la création de "centres éducatifs fermés" pour les mineurs de 13 à 18 ans récidivistes les plus violents et, en dernier recours, leur placement en détention s'ils ne respectent pas le contrôle judiciaire ou le sursis avec mise à l'épreuve les visant. Ce texte prévoit également la création de 3.300 postes de juges de proximité, des magistrats non professionnels qui devront régler au civil les "litiges de la vie quotidienne". Le Conseil d'Etat ayant estimé que cette mesure devait faire l'objet d'un projet de loi organique, un texte a été adopté le 24 juillet en conseil des ministres qui sera examiné en octobre par le Parlement.

Baisse des impôts. Un projet de loi de finances rectificative a également été adopté par le Parlement. Ce texte concrétise notamment l'engagement de Jacques Chirac de réduire l'impôt sur le revenu de 5% pour tous les contribuables en 2002. Il tient compte également des conclusions de l'audit sur les finances publiques remis au Premier ministre. Il établit à 46 milliards d'euros le déficit du budget de l'Etat pour 2002, soit une dégradation de 15,56 milliards d'euros par rapport à la loi de finances initiale votée en décembre dernier.

Contrat-Jeune. Le Parlement a adopté le projet de loi instituant un nouveau dispositif de lutte contre le chômage des jeunes présenté par François Fillon, ministre des Affaires sociales. Le texte vise à favoriser l'emploi des 16-22 ans sans qualification dans les entreprises privées par le biais d'une exonération totale des charges patronales pendant deux ans et une exonération à 50% la troisième année. Le dispositif a été élargi à toutes les entreprises à la suite d'un amendement sénatorial. Le texte initial prévoyait que la mesure soit réservée aux PME de 250 salariés.

La Lettre de la Nation du 5 juillet 2002

DROGUES

Les partisans du cannabis paraissent de plus en plus décidés à employer l'arme de l'utilisation thérapeutique pour embrouiller les esprits et arriver à terme, après la banalisation actuelle, à une légalisation de fait de la drogue.

Le gouvernement britannique de Tony Blair a franchi un nouveau pas vers la dépénalisation en assouplissant la législation en vigueur outre-Manche et en faisant passer le cannabis du rang de drogue douce à celui d'anti-dépresseur.

Comme toujours en pareils cas, la manipulation a consisté à s'appuyer sur les avis prétendument scientifiques d'un collège d'experts choisis par les pouvoirs publics non pas en fonction de leurs compétences mais en raison de leurs prises de position passées qui leur permettaient de s'inscrire dans la démarche voulue par le gouvernement. En France, Bernard Kouchner s'était fait l'adepte de méthodes de ce genre. En Grande-Bretagne, elles ont néanmoins entraîné la démission de M. Keith Hellawell, l'ancien Monsieur Drogue du gouvernement Blair qui s'insurge contre la décision du ministre de l'Intérieur David Blunkett. A ses yeux, le gouvernement s'engage dans une voie particulièrement dangereuse : « *Même ses propres conseillers disent que le cannabis est une substance dangereuse. Les jeunes en consomment de plus en plus, de plus en plus de gens demandent une cure de désintoxication et reconnaissent qu'il y a un lien entre le cannabis et les drogues plus dures.* »

Ce lien est également mis en évidence par la plupart des médecins français, mais aussi par des éducateurs comme France-Soir le soulignait dans son édition du 12 juillet dernier : « *Quand ils ont fumé, on ne peut plus rien en faire. Pour nous, c'est l'horreur. Ils n'ont plus la mesure de rien, plus de réactions. Ils sont complètement avachis !* » Voilà les termes dans lesquels s'exprimait une éducatrice qui travaille depuis plusieurs années avec des adolescents en difficulté qui sont, plus que les autres, de gros consommateurs de cannabis.

Et France-Soir d'enchaîner : « *Selon une étude de l'Inserm, plus du tiers des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse a une consommation habituelle de cannabis. La plupart des spécialistes juge cette proportion alarmante. La commission d'enquête sénatoriale sur la délinquance des mineurs, qui a remis son rapport au Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, le 3 juillet dernier, a d'ailleurs lourdement insisté sur les dangers d'une consommation généralisée de cannabis chez les mineurs délinquants, non seulement sur le plan sanitaire, mais aussi sur le plan social. C'est pourquoi les sénateurs ont prévenu : bon nombre d'hommes ou de femmes publics croient malin de banaliser le cannabis. Ils ne savent pas les conséquences chez les jeunes de leurs propos... ni le combat quotidien des éducateurs contre ce qu'ils appellent souvent un fléau.* »

A ce tableau déjà sombre, les scientifiques n'hésitent pas à ajouter les risques liés à la consommation du cannabis au volant. Dans la mesure où l'ancien gouvernement a tout fait pour retarder les études réalisées à ce sujet, nous devons nous en tenir actuellement à de simples estimations selon lesquelles la fréquence des accidents de la route serait multipliée par 2,5 quand un conducteur a absorbé du cannabis. 6 à 16 % des personnes impliquées dans un accident se révélant positives à un test de dépistage.

Ce qui est certain, de toutes façons, c'est que dans la Sarre, là où le dépistage systématique est pratiqué, la mortalité sur la route a diminué de façon spectaculaire.

Voilà des éléments clairs que la presse française a toujours tendance à dissimuler dans la mesure où elle s'inscrit dans la logique définie par une partie de la classe politique favorable au cannabis comme type d'expression d'une certaine forme de société.

C'est aussi pourquoi le combat engagé n'est pas seulement sanitaire, mais aussi moral et politique.

Désinformation Hebdo du 04 septembre 2002

NÉPOTISME REVOLUTIONNAIRE

Le candidat trotskiste à la présidentielle, qui se présente sous l'étiquette « 27 ans, facteur » est surtout un vrai « pro » de la politique et du népotisme.

Compagnon de la fille d'Alain Krivine depuis sept ans, Olivier Besancenot est l'attaché parlementaire du député européen... Alain Krivine ! On reste en famille, c'est plus simple pour les comptes de la PME qui s'appelle LCR !

L'Hebdo du 3 juillet 2002

MIL-VIGILANCE N° 24/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois
Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N°25/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

JEAN-PIERRE RAFFARIN : "CONFIANCE ET COURAGE"

Notre action se fonde sur des principes simples. Parce qu'il est l'émanation du vote populaire, le gouvernement doit rester proche des Français : depuis le 7 mai les différents membres du gouvernement ont visité 76 départements, effectué plus de 220 déplacements et j'ai insisté pour qu'ils prennent le temps de rencontrer nos concitoyens.

A la rentrée certains passeront une semaine par mois hors de Paris. Rester proche des Français c'est pouvoir répondre à l'appel d'un maire, consterné par l'hécatombe causée par l'insécurité routière parmi les jeunes de son village, c'est écouter ceux qu'on n'entend pas, ces artisans, entrepreneurs, ouvriers, employés qu'on néglige trop. Ecouter, c'est aussi se mettre en phase avec les réalités, avec ce qui touche les personnes : le président de la République a montré la voie en rappelant, le 14 juillet, que nos grands chantiers étaient d'abord « humains » : démultiplier la lutte contre le cancer, mettre un terme à l'insécurité routière avec son cortège de drames, de morts et de blessés, permettre aux handicapés de mieux vivre et de s'épanouir dans notre société.

Nos concitoyens nous ont élus sur un projet celui du président de la République et de la majorité parlementaire et sur une exigence : respectez vos engagements. La parole tenue restera notre fierté. Nous devons faire preuve de créativité : un gouvernement efficace doit savoir prendre de la distance avec l'événement, anticiper et proposer des solutions nouvelles à des problèmes anciens. L'art de gouverner doit toujours être renouvelé.

Notre action s'inscrit en cohérence de pensée avec l'humanisme. Les centres éducatifs fermés ne seront pas des prisons, il n'y aura pas de barreaux. Ils accueilleront huit jeunes au maximum et assureront un suivi éducatif et pédagogique adapté à leur personnalité. Ces centres leur permettront d'éviter la prison en les responsabilisant. Education et responsabilité personnelle sont deux valeurs fondamentales de l'humanisme. Dans une société moderne la personne ne peut pas être totalement « innocente » d'elle-même. La responsabilité est aussi une école. (...)

Ces réformes et leurs modalités seront l'occasion de redéfinir les fonctions de l'Etat et de redonner à ceux qui les portent, les fonctionnaires, premiers militants, premiers serveurs de la République, la place éminente qui doit être la leur dans notre société. Ils assurent des missions essentielles en travaillant pour l'intérêt général : nous voulons, par ces réformes, améliorer la qualité du service public, pour le bénéfice de tous, des fonctionnaires comme de tous les citoyens. Les métiers de la fonction publique ont changé parce que le monde a changé : il

faut en tenir compte et faire évoluer les qualifications, la formation et la gestion des ressources humaines. La fonction publique, c'est la fonction de l'homme au cœur de l'Etat.

Parce que ce qui nous inspire c'est l'esprit de tolérance et d'ouverture, de respect de l'autre, de dialogue toujours renouvelé, nous saurons remettre la France et son Etat dans le bon sens. Nous avons confiance, car le courage ne nous manque pas.

Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre - Sud-Ouest du 14/8/02

CHIRAC, PRÉSIDENT SURACTIF

Délices des pleins pouvoirs. Depuis sa réélection triomphale à l'Elysée, Jacques Chirac savoure la splendeur restaurée de sa fonction. Il a beau chercher, rien ne pointe à l'horizon pour le contrarier : il dispose d'une majorité pléthorique qui lui doit tout, parraine la mise sur les rails d'un grand parti présidentiel (l'UMP), et tient la vedette dans les sommets internationaux, débarrassé de Jospin. Et puis, il y a tous ces plaisirs dont il a été frustré par cinq années de cohabitation : promouvoir un proche, distribuer les postes de prestige aux plus fidèles, rayer d'un trait de plume le nom d'un haut fonctionnaire, donner des ordres à un ministre sous forme d'un conseil amical. Pour ordonner le grand jeu de chaises musicales en cours dans les préfectures comme dans les hautes sphères de la police et la justice, la main de l'Elysée n'est jamais loin. « Choix de la présidence », disent avec pudeur les cabinets ministériels pour justifier telle ou telle nomination. Celle, par exemple, de Pierre de Bousquet de Florian à la tête de la DST, porte la griffe élyséenne. Passé par le cabinet de l'ancien garde des Sceaux Albin Chalandon, par Elf-Aquitaine, et enfin par l'Elysée en 1995, ce proche du Président a vite remplacé l'ancien patron de la DST, Jean-Jacques Pascal, suspecté par la droite d'avoir monté des dossiers sur Chirac.

Tout sauf contemplatif, le Président est sur tous les fronts. Il a profité des quatre jours qu'il a passés en thalassothérapie à Quiberon pour préparer son intervention télévisée du 14 Juillet. Ces derniers temps, ceux qui le croisent en ville ou le rencontrent à l'Elysée ressortent « impressionnés par sa forme », son côté « trépignant ». « Il est étonnamment pêchu, comme rajeuni », se ravit le RPR Pierre Bédier, secrétaire d'Etat aux Programmes immobiliers de la justice. Même tonalité chez le fidèle Jean-Louis Debré, nouveau président de l'Assemblée, tellement heureux d'avoir retrouvé « son » Chirac. La preuve : le chef de l'Etat ne l'appelle jamais sur l'interministériel, mais directement sur son portable. Mais derrière ce nouveau Chirac « requinqué », ses visiteurs perçoivent aussi une « certaine gravité ». Un de ses proches analyse la métamorphose : « La situation du pays le préoccupe beaucoup. Le premier tour de la présidentielle a été pour lui un choc beaucoup plus fort qu'on l'imagine. Il est persuadé qu'on est passé tout près d'une crise très grave et que la société reste très friable. Il sent ce que les Français veulent, mais a des doutes sur l'efficacité des réponses politiques à leurs attentes. Du coup, et c'est assez nouveau chez lui, il tient vraiment à la réalisation de ses engagements. Il veut de l'action, des résultats et vite. » « Il nous rappelle régulièrement que le temps administratif et politique n'est pas le temps des Français. Il nous parle d'un devoir de rapidité », confirme un ministre.

En Conseil des ministres, ses interventions tournent, pour l'essentiel, autour de la politique étrangère. Mais sitôt le cérémonial

achevé, les membres de son gouvernement Raffarin en tête sont abreuvés de coups de fil. Sa manie du téléphone reste entière : Chirac appelle à tour de bras et à toute heure. «C'est maladif. Pour lui, un coup de fil, c'est un problème réglé immédiatement. ça lui permet de déchirer une feuille sur son bureau», glisse un visiteur qui l'a vu appeler sans relâche durant leur entretien.

Eviter les couacs. Coaché par sa fille Claude et ses conseillers, il est très vigilant sur la communication des membres du gouvernement. Et n'hésite pas à sonner les «*fautifs*» pour les mettre en garde contre les couacs. Très attentif aux ministres issus de la société civile, le Président s'enquiert de leurs difficultés éventuelles, de leurs besoins. Mais avec eux comme avec les autres, dès qu'il s'agit d'arbitrer, la recommandation est toujours la même : «*Il faut voir ça avec Jean-Pierre.*» S'en suit un appel au Premier ministre pour le «*prévenir*» que tel ou tel va l'appeler. Avec Nicolas Sarkozy, la liaison est quotidienne. Le chef de l'Etat a suivi toute l'élaboration des textes de loi sur la sécurité intérieure. Et si le ministre de l'Intérieur a carte blanche, il doit aussi être d'une totale disponibilité. «*Tiens, je te passe Aznar*», s'est-il entendu dire récemment : Chirac l'appelait depuis le sommet européen de Séville. Il voulait que son ministre de l'Intérieur explique au chef du gouvernement espagnol les moyens mis en oeuvre par la France dans la lutte contre l'ETA.

Qu'il soit à l'étranger ou à Paris, les affaires politiques internes de la droite passionnent toujours autant Jacques Chirac. Il s'enquiert quasi quotidiennement de l'état d'avancement de l'UMP auprès d'Alain Juppé, de Philippe Douste-Blazy ou de Jean-Claude Gaudin. Et la compétition pour la présidence de l'Assemblée nationale entre Edouard Balladur et Jean-Louis Debré a démontré que, lorsque des postes de tout premier plan sont en jeu, l'Elysée use de savoir-faire. Ainsi, quand l'ancien Premier ministre a informé le chef de l'Etat de sa candidature, ce dernier lui a répondu : «*Bien sûr, Edouard, il n'y a que vous pour cette fonction.*» En sous-main, le conseiller politique Jérôme Monod s'est aussitôt démené en faveur de Jean-Louis Debré. Qui, au grand dam de Balladur, a fini par déclarer ouvertement «*avoir l'aval du chef de l'Etat*». Sans surprise, le candidat de l'Elysée, Debré, l'a emporté.

Mais cet épisode a laissé un goût amer à nombre de députés. «*Le nouveau Chirac n'existe pas, dit l'un d'eux. Il se mêle de tout. C'est le même qu'en 1995, au lendemain de la victoire, dur et vengeur.*»

Libération du 15 juillet 2002

PARIS RAPATRIE LES MENDIANTS ROUMAINS

Depuis le début de l'été, un coup de frein est porté à l'exploitation de handicapés roumains forcés à la mendicité en France par des réseaux mafieux.

Deux personnes soupçonnées de forcer des handicapés à mendier à Paris ont été interpellées dans les bidonvilles de la banlieue parisienne où vivent près d'un millier de Roumains. Cette interpellation fait suite à plusieurs autres qui ont eu lieu dans le centre et le sud de la France.

C'est ainsi notamment que des squats ont été évacués fin juin dans la banlieue de Lyon où la police a trouvé une vingtaine d'infirmités roumains vivant au milieu d'ordures et de gravats.

Par ailleurs, Bucarest et Paris ont récemment décidé de coopérer afin de rapatrier les Tziganes roumains handicapés retrouvés en train de mendier dans les villes de France. Et le gouvernement roumain a annoncé dans le même temps qu'un secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur serait détaché à Paris pour organiser cette opération avec ses homologues français.

Vendredi dernier, une première expulsion de France a eu lieu : une dizaine de handicapés mendiants ont été rapatriés en Roumanie à bord d'un vol d'Air France.

Les deux pays se sont entendus sur le rapatriement de quelque 200 Tziganes vrais ou faux handicapés exploités par des réseaux de trafiquants.

La police roumaine a par ailleurs renforcé les contrôles aux postes-frontières et ordonné que les personnes handicapées et leurs accompagnateurs soient «*scrupuleusement contrôlés*».

Vivant dans des squats ou des bidonvilles insalubres, les infirmes roumains dont certains ont été amputés, d'autres ont les membres atrophiés à la suite d'une poliomyélite, sont conduits chaque matin en ville, où ils mendient aux feux rouges ou dans le métro.

Ils sont en situation régulière en France depuis que les visas ont été supprimés pour les Roumains entrant dans l'espace Schengen, le 1er janvier 2002, et leur nombre a suivi une courbe ascendante, au même titre que les femmes livrées à la prostitution et les enfants des rues contraints à mendier ou voler.

La plupart des Roumains victimes de mafias et leurs exploiters sont des Tziganes la Roumanie héberge à elle seule 2 des 2,6 millions de Tziganes recensés en Europe.

Le trafic des handicapés est une des dérives de l'immigration de Tziganes roumains en France : un phénomène imputable aux discriminations dont cette minorité se dit victime en Roumanie.

Les premiers Tziganes sont arrivés en France au début des années 90. Ils seraient désormais quelque 4.000 dans la seule Ile-de-France, selon Philippe Pichon, auteur de «*Voyage en Tziganie*» (Les Editions de Paris).

Les Roms sédentaires en Roumanie et devenus par la force des choses nomades en France vivent de la vente de journaux de rue, de mendicité, subie ou non.

Pour Médecins du monde l'une des rares associations à leur porter secours, le trafic des handicapés est «*un épiphénomène*». «*Les Roms vivent dans des lieux de non-droit, sans scolarisation et ont peu d'accès aux soins*», affirme Bernard Moriot, médecin à Senart (Seine-et-Marne), où quelque 250 Roms vivent sur un terrain vague. «*Le trafic actuel est une exploitation de la misère. Mais cela porte tort à l'ensemble de la communauté, car, bien sûr, tout le monde fait l'amalgame, ajoute-t-il, en réclamant un travail en profondeur et une vraie politique d'intégration et d'accès aux droits pour les Roms.*»

Le Soir (Belgique) du 19 juillet 2002

MIL-VIGILANCE N° 25/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N°26/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

CRIMINALITES D'ORIGINE ETRANGERE

Les groupes criminels étrangers en France par secteur d'activité :

Drogue : Maghrébins, Nigériens, Chinois, Turcs, Intégristes islamistes ; **Armes** : Russes ; **Prostitution** : Nigériens, Chinois, Albanais ; **Vols et braquages** : Bulgares, Roumains, Maghrébins ; **Documents falsifiés** : Chinois ; **Trafic d'êtres humains** : Chinois, Albanais, Kossovars ; **Blanchiment** : Italiens, Russes, Chinois.

*Osservatorio Milanese sulla Criminalità Organizzata al Nord
Septembre 2002*

BON SENS

Les glapissements rituels poussés par de vigilants censeurs politico-médiatiques contre la loi Sarkozy sur la sécurité et surtout contre la loi Perben consacrée à la justice remettent en mémoire cette pensée d'Ernst Jünger : « Il y a toujours, dans la vie des régimes, un moment tragi-comique où ils dénoncent comme une trahison toute tentative de les sauver. » La tragédie actuelle, pour la République française, c'est qu'elle est de moins en moins une République puisqu'elle a glissé, depuis environ un quart de siècle, dans cette catégorie de pays où il existe d'une part, des lois, d'autre part, une pratique sociale toujours plus éloignée de ces lois. Et le comique est que, malgré cette dégénérescence du régime républicain, nombreux sont encore, dans les partis et dans la presse, les Français qui chérissent cette contradiction. On connaît leurs ritournelles : selon eux, les deux nouvelles lois sacrifieraient la prévention à la répression... C'est là négliger cette élémentaire vérité que la prévention suffit à empêcher un mal de se produire. Dès lors qu'il s'est installé et a empiré au point de perturber la société, ce qui est le cas en France pour la criminalité et la délinquance, c'est, de toute évidence, que la prévention a échoué et qu'il est temps de passer à la thérapeutique.

Jean-François Revel, Le Point du 26 juillet 2002

LES SPONSORS DES COMMUNISTES

Cette année, la Fête de l'Huma a fait péter ses statistiques... et son budget. En trois jours, 500.000 personnes ont piétiné le site mythique de la Courneuve pour participer à ce nouveau must de la branchitude.

Si le PC ne fait plus recette, la Fête de l'Huma est l'une des manifestations les plus sponsorisées, juste derrière le Festival de Cannes. Les stars s'y bousculent pendant que les sponsors crachent au bassinet. En tête des contributions, RTL et TF1, qualifiées de « médias pluralistes » par les organisateurs. Les deux poids lourds du PAF ont étalé leurs logos sur scène au grand dam du public, qui se régalaient de faucilles et de marteaux.

Quand les équipes de LCI ont été prises à parti, le service de presse a avoué que TF1 était l'un des principaux actionnaires du quotidien communiste. C.Q.F.D.

20 Minutes Lundi 16 Septembre 2002

TRANSFERT

Si un député UMP a regagné les rangs de l'UDF, Pierre-Christophe BAGUET (Hauts-de-Seine), deux députés UDF ont rejoint le groupe UMP dans la plus grande discrétion : Jean-Marc LEFRANC (Calvados) et Patrick HERR (Seine-Maritime).

Profession Politique du 10 juillet 2002

DE L'INJUSTICE

« Je m'inscris en faux contre l'idée selon laquelle la justice incamerait le laxisme », affirmait Dominique Perben, le nouveau garde des Sceaux. Un propos que ne démentirait pas Raoul Béteille. Magistrat, conseiller technique de Pierre Messmer puis de Jean Foyer, celui-ci fut le concepteur de la loi Sécurité et Liberté adoptée alors qu'Alain Peyrefitte était ministre de la Justice.

Révoqué, en 1981, par François Mitterrand et Robert Badinter, Raoul Béteille fut élu député de la Seine-Saint-Denis en 1993. Il publie aujourd'hui un livre [Raoul Béteille, *De l'injustice*, éditions F-X de Guibert] qui est le fruit de sa double expérience de magistrat et d'homme engagé dans l'action publique. Se tenant sur le plan des principes comme sur le plan pratique, l'auteur examine un par un les rouages actuels du système judiciaire et trace les pistes d'une indispensable réforme – notamment de la justice des mineurs. Deux chapitres nuancés et profonds reviennent sur la question de la peine de mort, ouvrant un débat.

Le Figaro Magazine du 8 juin 2002

ENCOURAGEANT

Pour le Syndicat de la magistrature (SM), le projet de loi (sur la justice) constitue « une démolition de la magistrature », une « liquidation de l'ordonnance de 1945 » et « une mise en cause de l'Etat de droit ». « Ce texte, en instaurant le juge de proximité, porte atteinte à la spécialisation des juges pour enfants. Par ailleurs, il vise à faire primer le répressif sur l'éducatif. C'est complètement contraire à tous nos principes démocratiques », s'insurge ainsi Ulrich Schalchli (représentant du SM).

Secrétaire général de Synergie-officiers, Bruno Beschizza salue au contraire « un texte qui va dans le bon sens ». « A force de se spécialiser, les magistrats pour enfants se prenaient de plus en plus pour des éducateurs en oubliant qu'ils sont des juges ».

Le Parisien du 4 juillet 2002

LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN QUESTION

La tentative d'assassinat contre Jacques Chirac soulève des questions sur la sécurité du président de la République, qui va être renforcée.

L'homme qui voulait tuer le président, Maxime Brunerie, se trouvait à moins de 150 mètres de sa cible et a pu tirer une fois sans être gêné avec une carabine 22 Long rifle. Ce sont des spectateurs et non des policiers qui l'ont empêché de tirer à nouveau.

Compte tenu de la nature de l'arme, atteindre une cible mouvante était "très difficile" mais dans le domaine du réalisable, ont estimé des policiers. Un ou plusieurs hommes mieux armés auraient eu en revanche une bonne chance d'atteindre le président.

Les syndicats de policiers ont estimé qu'aucune faute n'avait été commise par les policiers. "Il n'y a pas de sécurité à 100%, il y a toujours une faille dans le dispositif, cette faille réside souvent dans le fait qu'un maximum de personnes soient admises à participer à l'événement", a estimé lundi André Ventre, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police.

Pour le 14 juillet, les Champs-Élysées étaient quadrillés par 4.000 policiers et gendarmes mobiles en uniforme ou en civil. Aucun filtrage ni aucune fouille des dizaines de milliers de spectateurs n'est prévue.

Un filtrage des spectateurs et un renforcement des effectifs policiers seraient envisageables, de même que l'abandon du "command-car" militaire découvert pour le parcours du président sur les Champs-Élysées, a dit à Reuters Patrice Ribeiro, secrétaire national du syndicat de police Synergie-officiers. De telles réformes modifieraient cependant totalement la nature de la célébration de la fête nationale, a-t-il estimé. "C'est le moment privilégié d'une rencontre entre le président, l'armée et le peuple français. Même De Gaulle, qui a pourtant fait l'objet de tentatives d'attentats, n'a jamais voulu modifier les conditions de cet événement", dit Patrice Ribeiro. Pour le syndicaliste, "le risque zéro n'existe pas et c'est aux politiques de décider du point d'équilibre entre les libertés et les contraintes".

Les services de la présidence devront réfléchir à l'organisation sur les Champs-Élysées d'autres célébrations comme le 8 mai ou le 11 novembre, ainsi qu'aux "bains de foule" appréciés par le président Jacques Chirac lors des visites en province ou de divers événements comme le Salon de l'agriculture.

La protection rapprochée du président est assurée par le Groupement de sécurité de la présidence de la République (GSPR), une unité d'élite composée de 42 policiers et 42 gendarmes. Pour les voyages à l'étranger, intervient également le Service de protection des hautes personnalités (SPHP).

Agence Reuters du 15 juillet 2002

LE QUOTIDIEN "L'HUMANITÉ" A ÉTÉ CAMBRIOLÉ PAR DES VOLEURS QUI CONNAISSAIENT LES LIEUX

Les cambrioleurs ne se sont pas trompés. Le siège du quotidien communiste *L'Humanité*, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a été attaqué, dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 septembre, par un commando de huit ou neuf personnes, qui se sont directement rendues dans la salle des coffres. Les voleurs ont emporté les armoires fortes, qui contenaient une somme d'argent estimée au total par la direction du journal entre 16.000 et 25.000 euros, soit une partie de la recette de la Fête de *L'Humanité*, qui s'est tenue du 13 au 15 septembre. Le service départemental de police judiciaire (SDPJ) a été chargé de l'enquête.

Les premiers éléments indiquent que vers 1 h 30, vendredi, un homme s'est présenté à l'entrée du journal, prétextant la remise d'un courrier. Lorsque les deux vigiles chargés de la surveillance nocturne lui ont ouvert, ses complices se sont engouffrés à sa suite. Après avoir neutralisé les gardiens – dont un a dû

être hospitalisé –, le groupe s'est dirigé vers la salle dans laquelle était provisoirement entreposée la recette de la fête. Équipés d'un marteau piqueur et d'une meuleuse, les cambrioleurs ont vainement tenté, durant deux heures, de forcer les coffres, avant d'en charger deux dans une voiture et de s'enfuir. Selon la direction du journal, le déroulement de l'attaque atteste que les voleurs connaissaient parfaitement les lieux. Ainsi, ils ont su mettre en marche les ascenseurs, qui ne sont pas en service la nuit ; lorsque la poussière dégagée par le marteau piqueur et la meuleuse a déclenché l'alarme incendie, ils ont été capables de la couper, ce qui suppose la connaissance du dispositif.

Dans la plainte déposée auprès de la police, la direction de *L'Humanité* évalue la somme dérobée à 16.000 euros. Le butin pourrait néanmoins s'élever jusqu'à 25.000 euros, selon les déclarations au *Monde* d'un membre de la direction. Il représente en tout cas 8 % à 10 % de la recette de la Fête de *L'Humanité*, a précisé la même source. Le 30 décembre 1999, un tableau de Picasso avait été volé dans le bureau du directeur du quotidien communiste.

Pascal Ceaux

Le Monde du 21 septembre 2002

GAUCHE PAILLETTE

« Après la gauche austère - qui a échoué et qui se cache désormais -, nous allons maintenant subir la gauche paillettes, toujours en tête de la marche des fiertés homo, bi et trans... »

Ces propos sont signés d'un G qui veut dire Galdin pour les uns... ou gaffeur pour les autres. Conseiller UMP/RPR Paris du 15^e arrondissement, Alexandre Galdin, 34 ans, également attaché parlementaire au cabinet de la ministre déléguée à la Recherche, Claudie Haigneré, a donc attaqué bille en tête Bertrand Delanoë, au Conseil de Paris, s'attirant les foudres de la gauche, qui a jugé ces propos « homophobes et racistes ». L'intéressé, lui, a pris les choses avec hauteur, déclarant que « ce genre de dérapages peut être le fait de la droite comme de la gauche. Ce serait dommage que les élus de Paris soient en retard sur la population de Paris ». Pour autant, le trublion n'envisage pas de faire son mea culpa. « Mon souhait n'était pas de calomnier la communauté homosexuelle, car je suis quelqu'un de tolérant, mais plutôt de faire rire, en provoquant la majorité en place. » Provocation réussie.

Grégoire Remund

Le Point du 12 juillet 2002

MIL-VIGILANCE N° 26/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N°27/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

ROCARD : « LE PS EST PEU SYMPATHIQUE »

« D'accord, je le sais, le PS est peu sympathique. J'aurais là dessus de quoi enrichir largement votre information. Ce vieux paquebot fait eau de toutes parts, et il est lent à manoeuvrer. Mais a-t-on le choix ? » Michel Rocard.

Le Parisien du 9 juillet 2002

LES CLANDESTINS EN EUROPE

Estimation du nombre d'immigrés illégaux par pays :

Irlande : 10.000 ; Portugal : 60.000 ; Belgique : 90.000 ; Pays-Bas : entre 46.000 et 111.000 ; Italie : 300.000 ; France : 400.000 ; Espagne : régularisation de 400.000 clandestins en 2001 ; Allemagne : entre 500.000 et 1.500.000 ; Royaume-Uni : 1.000.000 ; Grèce : 1.000.000.

De 300.000 à 400.000 immigrés en situation irrégulière entreraient chaque année dans l'Union européenne selon l'UNHCR.

Le Figaro du 9 septembre 2002

PS BUSINESS

Jean Auroux, ancien maire (PS) de Roanne, ancien député de la Loire, ancien ministre du travail puis de l'urbanisme, du logement et du transport a été mis en examen pour « prise illégale d'intérêt » dans l'affaire « Arcadia », une association d'aide aux personnes âgées qu'il présidait. Le parquet de Roanne avait ouvert le 31 juillet 2001 une information judiciaire contre X pour « prise illégale d'intérêt », mais la Cour de cassation avait délocalisé le dossier à Lyon, deux mois plus tard. Le maire actuel de Roanne, Yves Nicolin, député (UMP) de la Loire, alors conseiller municipal d'opposition, reproche à Auroux d'avoir signé, le 12 janvier 2001, au nom de la ville de Roanne, un contrat de cinq ans avec « Arcadia », qu'il présidait et que sa compagne, madame Dominique Fruleux, conseillère régionale (PS) de Rhône-Alpes, dirigeait. Contre le versement par la ville d'environ 2,59 million d'euros, « Arcadia » se voyait déléguer une mission de prestations gérontologiques.

Bulletin Quotidien du 8 juillet 2002

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME LÈVE LE MASQUE

Le président de la Ligue des Droits de l'Homme, Michel Tubiana, a dénoncé les deux projets de loi de programmation du gouvernement Raffarin sur la sécurité intérieure et la justice, estimant que « la répression devient l'horizon politique de la France ».

"Par ces projets, il est affiché clairement que la répression devient l'horizon politique de la France", a-t-il fustigé lors d'une conférence de presse réunissant plusieurs associations de défense des libertés, de magistrats et d'avocats. "Le seul message

fort qui a été lancé par ce pouvoir politique, c'est un message de répression, d'exclusion".

"C'est une guerre sociale qui est déclarée", a poursuivi le président de la LDH. "On voudrait instiller la révolte qu'on ne s'y prendrait pas autrement".

Agence Associated Press du lundi 15 juillet 2002

JACK LE «GAUCHISTE» ET SES AMIS

Rue de Solférino, on sourit de la métamorphose du «porte-drapeau de la gauche caviar» en pourfendeur de la «gauche pépère et petite-bourgeoise». Son activisme agace. «Il est écoeurant, grogne un proche de François Hollande. Comment peut-il se comporter ainsi alors que nous lui avons offert l'une des circonscriptions les plus à gauche de France ? » C'est justement dans le Pas-de-Calais, dont il est devenu le député le 16 juin, qu'aurait eu lieu la mutation. Après treize ans dans la cité-musée de Blois, il a découvert «sa» «France d'en bas» entre Boulogne-sur-Mer et Calais. «Avec sa femme, ils ont été très marqués par une certaine vision de la misère à la française», raconte l'un de ses amis, le chevènementiste Michel Suchod. Les coupures d'eau et d'électricité, les problèmes sanitaires ou les pannes récurrentes des trains régionaux lui ont ouvert les yeux sur une France dont le « Parisien » Lang soupçonnait à peine l'existence. A 62 ans, voilà une découverte tardive qui suscite les moqueries de certains dirigeants : «C'est sûr que ça le change de la place des Vosges...», persifle l'un d'eux.

Libération du 9 juillet 2002

LE BONHEUR SELON LANG

Comme d'habitude, l'ineffable Jack Lang a su trouver les mots pour fêter la victoire de son camarade (Jacques Mellick), qui avait d'ailleurs bénéficié durant sa campagne du soutien de nombreux «éléphants» du PS. « C'est ça, la gauche, s'est-il exclamé avec sa sobriété coutumière : c'est transformer la vie des gens, c'est apporter du bonheur, de la dignité, de la respectabilité ! » Et Dieu sait qu'elle nous en a donné, la gauche, des raisons de nous sentir heureux, dignes et respectables ces vingt dernières années : Urba-Gracco, Pechiney-Triangle, Carrefour du Développement, Française des Jeux, Elf, Mnef, Cref, et on en oublie probablement quelques-unes au passage ! Au fond, super-Jack a raison : la gauche, c'est rien que du bonheur... avec parfois un peu d'argent en plus.

Gérard Gachet - Valeurs Actuelles du 20 septembre 2002

SÉCURITÉ INTÉRIEURE : LE «DEVOIR DE LUCIDITÉ»

Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy a affirmé hier, devant les députés, sa volonté d'«aborder sans a priori, sans préjugé, toutes les actions, toutes les questions liées à l'insécurité». Présentant son projet de loi sur la sécurité intérieure, le ministre a ajouté : «Depuis trop longtemps, dans notre pays, nombre de sujets ont été considérés comme tabous (...). C'est ainsi qu'il serait impossible d'évoquer l'immigration clandestine, (...) pas davantage (permis de) parler des gens du voyage, alors même que, dans certaines régions, l'exaspération est à son comble ». Faisant allusion à l'aveu de « naïveté » de Lionel Jospin en ce domaine, Nicolas Sarkozy a eu cette petite pique : « Notre de-

voir est d'être lucides, d'écarter toute forme de naïveté, tout en se gardant de toute réaction excessive. »

Le ministre de l'Intérieur a aussi affirmé qu'il fallait « *permettre un islam de France, et non pas un islam en France* », en faisant « *sortir l'islam de la clandestinité, sans asseoir l'intégrisme et le fondamentalisme à la table de la République* ».

Lors d'une brève rencontre avec les députés de l'UMP, hier, en début d'après-midi, Nicolas Sarkozy a évoqué les projets de loi « *normatifs* » complémentaires qui seront présentés à l'automne. Selon ses propos, rapportés par Jacques Barrot, Nicolas Sarkozy a insisté sur « *une modification des méthodes de travail* », notamment par la création de communautés de brigades de gendarmerie.

Le ministre a indiqué qu'il se rendrait en Roumanie, pour tenter de négocier le problème de la mendicité à laquelle se livrent les Roumains en France.

Il a aussi parlé de la prostitution, des vols de téléphones portables ou de voitures, qui nécessiteront « *des dispositions techniques* ».

Le ministre envisage de créer un délit de stationnement illicite pour les gens du voyage, et s'est dit favorable, en cas d'infraction, à la confiscation de leurs véhicules.

Le président du groupe UMP a déclaré qu'il était personnellement favorable à la création d'une commission d'enquête sur les gens du voyage, réclamée par plusieurs députés de la majorité.

Sophie Huet - *Le Figaro* du 17 juillet 2002

PARLEMENT EUROPÉEN : LE PALMARÈS

Evaluation de l'assiduité des 87 députés français au Parlement européen pour la saison 2001-2002. Le taux de présence prend en compte les sessions plénières tenues dans la capitale alsacienne mais aussi à Bruxelles. En tout : 56 jours. C'est lors de ces séances, au cours desquelles les votes sont organisés, que chaque député signe la fameuse feuille de présence. Un document très précieux puisque c'est à partir de celui-ci qu'il sera éventuellement possible de demander à un élu qui n'aura pas au moins pris part à plus de la moitié des votes de rembourser une partie de ses indemnités.

Les élus français ne sont guère friands de ce genre de palmarès comparatif. « *C'est trop facile, s'insurge l'un d'eux. Pour donner l'impression qu'on exerce à plein son mandat, il suffit de ne venir au Parlement qu'une semaine par mois. Et encore : arriver le mardi matin et repartir le jeudi midi. Comme cela, on affiche un taux de présence de 75 %...* » Certes. Reste que ce classement existe. Mais cette année les absents ont une excuse en béton armé : s'ils n'ont pas arpenté les longs couloirs du Parlement de Strasbourg, c'est parce qu'ils battaient, partout en France, la campagne électorale.

D'une manière générale, le résultat des Français est « *correct* ». L'époque des années quatre-vingt, où certains eurodéputés « *made in France* » ne passaient, chaque année, qu'une ou deux fois à Strasbourg, est bel est bien terminée. « *Mais, précise une élue, les Britanniques et surtout les Allemands restent bien plus présents que nous.* » Cela dit, cette année, les Français n'ont pas été les seuls à sécher l'hémicycle de Strasbourg pour cause d'occupations extra-européennes. « *En avril, les Néerlandais étaient en pleine élection : on ne les a pas vus. Pas plus que, pour la même raison, on ne verra les Allemands en*

septembre. Seulement, raconte un Vert, pour nous les Français, cela a été notre tour en ... mars, avril, mai et juin ! » (...)

Dans le bas du tableau ; on note la présence de candidats aux... législatives : le PC Fodé Sylla (83e) qui était en lice à Paris, la PS Adeline Hazan (80e) dans la Marne ou encore la LO Roselyne Vachetta (78e) en Isère. Cette dernière appartient d'ailleurs au groupe d'élus le moins assidu, ceux de LO et de la LCR, qui n'ont assisté qu'à 63 % des séances.

Le Parisien du 29 juin 2002

MAXIME BRUNERIE ET L'EXTRÊME DROITE

Si les policiers privilégiaient l'hypothèse d'un acte isolé de Maxime Brunerie, écartant ainsi la piste d'un complot d'extrême droite, l'un d'entre eux soulignait que les groupes auxquels appartenait le jeune homme « *sont dangereux car ils accueillent et excitent des individus susceptibles de passer à l'acte* ».

Regroupant fanatiques des solstices d'été, nostalgiques du Ille Reich, fans du RAC (Rock Against Communism) ou de l'antiaméricanisme à la sauce fasciste, cette extrême droite radicale se caractérise par ses divisions et sa dimension groupusculaire. Ce qui la rend d'autant plus difficile à analyser et à combattre.

Pour les spécialistes, deux mouvances se distinguent tant bien que mal : les néonazis, dont les représentants les plus remuants sont les skinheads, et les nationaux-révolutionnaires, qui se veulent plus « *recommandables* » et se sont lancés dans une opération d'entrisme au sein du Mouvement national républicain de Bruno Mégret.

Militant du MNR, nationaliste-révolutionnaire, proche également du mouvement skinheads, Maxime Brunerie, dont la famille et les compagnons de route extrémistes ont été entendus, ou sont en passe de l'être, par la brigade criminelle de Paris, n'a en tout cas guère éprouvé de difficultés à approcher l'ensemble de ces composantes hétéroclites.

Sain d'esprit ou détraqué, isolé ou soutenu, le tireur des Champs-Élysées est représentatif de cette poignée d'exaltés à la recherche d'actions et d'exploits, recueillis par l'extrême droite radicale. Comme celle qui anime l'embryon de réseau néonazi européen Blood and Honour, créé au Royaume-Uni dans les années quatre-vingt-dix.

Le 13 juillet, à 13h01, un certain « *Maxime* » avait laissé en anglais le message suivant sur le site du réseau : « *Watch the tv this sunday, I will be the star... Death to zog, 88!* »*. Quelques heures plus tard, « *Maxime* » tirait de son étui à guitare la carabine 22 Long Riffle tout spécialement achetée une semaine auparavant. L'histoire ne dit pas quel était le nombre d'extrémistes présents devant leur petit écran pour assister au « *jour de gloire* » de leur « *camarade de combat* »...

Le Figaro du 16 juillet 2002

* « *Regardez la TV ce dimanche, je serai la star... Mort au gouvernement sioniste d'occupation, Heil Hitler* »

MIL-VIGILANCE N° 27/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 28/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE GÉNÉRAL DE BOISSIEU EST CHANCELIER DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION.

Notre grand ami le général de Boissieu est depuis peu chancelier de l'Ordre de la Libération. Bien entendu, nous en sommes très heureux. Et même honorés, osons le dire, dans la mesure où nous nous sentons si près de lui et où il incarne si magnifiquement notre idéal et nos convictions politiques. Mais cette dignité et cette haute fonction lui interdisent désormais toute autre appartenance, toute autre activité extérieure à ce qu'elles sont et à ce qu'elles représentent dans notre France. C'est donc, aussi, avec beaucoup de regret que nous prenons acte de l'impossibilité pour lui de rester à la tête du comité d'honneur du M.I.L. Qu'il veuille bien ressentir la sincérité profonde de ce grand regret ainsi que nos félicitations les plus respectueuses.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LES 6 PREMIERS MOIS DU GOUVERNEMENT RAFFARIN

Voilà six mois que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin est au travail. La loi du genre voudrait qu'on saisisse l'occasion pour se congratuler et se féliciter du chemin accompli : ce n'est pas l'esprit dans lequel nous travaillons.

Pour notre équipe, conçue dès le départ comme un Gouvernement de mission, seuls comptent l'action et les résultats. Notre obsession, c'est de rester en phase avec les Français, d'entendre leurs préoccupations, sans a priori idéologiques ou partisans.

Cela exige une méthode reposant à la fois sur l'écoute et la capacité à prendre de manière équilibrée, dans chaque domaine les décisions parfois difficiles que notre pays attend.

Dès le mois de mai, nous nous sommes mis au travail, dans la lignée des engagements pris par le Président de la République. Après six mois, pour mettre cette action en perspective, une sorte de « rapport d'étape » s'impose.

1. Ce que nous avons commencé à faire, qui est bien compris par les Français, avec une forte attente de résultats

Que ce soit en matière de sécurité, de justice ou de défense, nous avons le sentiment que les Français ont reçu le message de notre détermination, comme nous avons clairement entendu le leur au printemps dernier. Ils avaient alors manifesté leur exaspération devant l'impuissance

Le Mouvement Initiative et Liberté vous souhaite un joyeux noel et vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2003.

NOUS FERONS TOUT POUR QUE CETTE ANNÉE SOIT MARQUÉE PAR LA PRÉDOMINANCE DE NOS IDÉES ET DE NOS VALEURS CIVIQUES, GAULLISTES ET PATRIOTIQUES.

publique et l'addition insupportable des inégalités. Toute la chaîne de l'autorité était mise en cause.

Nous n'avons cessé depuis d'expliquer le sens de l'action du Gouvernement, ce que nous décidons et pourquoi il nous faut le faire aussi rapidement que possible. Il était essentiel d'associer chaque Française et chaque Français à notre démarche.

En matière de police comme en matière de justice, une nouvelle organisation plus proche a été mise en place, avec des moyens très importants et des objectifs clairs. Des réponses concrètes ont commencé à être apportées, aussi bien en termes de prévention que de sanction. Un nouveau dispositif est prévu pour mettre fin aux problèmes d'insécurité qui empoisonnent la vie quotidienne de millions de Français, notamment les plus modestes. Une politique lisible en matière d'immigration se met en place. En ce qui concerne la sécurité extérieure, nos armées retrouvent les moyens d'assurer leurs missions de protection et de prévention des conflits.

Parce que le temps de l'outrance ou du procès d'intention est révolu, la confiance des Français nous commande de ne pas baisser la garde. Leur adhésion sur les principes et les moyens s'accompagne d'une exigence forte et légitime de résultats. Ce retour de l'Etat se conjugue avec l'action du Président de la République pour que la voix de la France soit écoutée à New York, Johannesburg ou à Bruxelles.

Sécurité : un effort financier, humain et matériel sans précédent

La loi Sarkozy d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure votée cet été définit un cadre d'action sur 5 ans :

-création immédiate d'outils permettant de frapper vite et fort là où ça fait mal (ex : en 5 mois, les GIR ont permis d'élucider 82 affaires et d'arrêter 189 personnes) ; 13.500 hommes supplémentaires sur le terrain d'ici 2007 ; hausse de 25% des crédits de police et de gendarmerie ; doublement du nombre de construction de commissariats et de gendarmeries.

Les premiers résultats constatés sont encourageants (ex : la délinquance à Paris a baissé de 11,3%, pendant 4 mois consécutif, et elle a même baissé dans le métro (4%), pour la première fois depuis 1999 ; la délinquance sur la voie publique a reculé de 7% ; la remobilisation des forces

de police se traduit par la hausse très forte du taux d'élucidation (+24,63%)

Un second texte, qui sera examiné en novembre, donne aux forces de sécurité de nouveaux moyens juridiques pour lutter contre des phénomènes qui pourrissent la vie au quotidien des Français les plus modestes (squats et violation du bien d'autrui, mendicité agressive, regroupements dans les halls d'immeubles, campements illégaux de nomades...)

C'est un combat qui s'inscrit dans la durée, ce qui implique 2 choses :

d'une part une parfaite transparence : c'est pour cela que le Gouvernement a décidé de publier mensuellement les chiffres de la délinquance. C'est à la fois un moyen d'informer les Français et de maintenir la mobilisation d'autre part une plus grande « culture du résultat » : c'est pour cela que le Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a commencé à recevoir chaque mois les préfets des départements ayant les meilleurs résultats et les moins bons résultats, pour identifier les raisons des succès ou des échecs

Justice : la mobilisation est lancée pour recréer une justice sereine, rapide et efficace

La réforme de la justice est parfaitement complémentaire de celle conduite en matière de sécurité : l'objectif est de casser le sentiment d'impunité

La loi Perben d'orientation et de programmation pour la justice votée cet été prévoit, entre autre, sur 5 ans :

-10.000 emplois supplémentaires et 3300 juges de proximité ; 11.000 places supplémentaires de prison ; la création de centres éducatifs fermés pour lutter contre la délinquance des mineurs.

Dès 2003 le budget de la justice connaîtra une hausse spectaculaire (+7,4%), avec 2000 emplois supplémentaires

Relance de l'intégration et lutte contre l'immigration clandestine

un « contrat d'intégration » est prévu pour favoriser l'intégration des nouveaux immigrants.

Concernant l'immigration clandestine, pour la première fois, un Gouvernement s'attaque aux racines du problème :

par la mise en place de filières d'immigrations positives (avec la Roumanie, le Mali, l'Afghanistan) qui a d'ores et déjà abouti à une fermeture programmée du centre de Sangatte (en avril prochain)

grâce à un accroissement de l'aide publique au développement, que Jacques Chirac a soutenu à Johannesburg et que la France, pour donner l'exemple, met en œuvre dès 2003 (+24%)

concernant les sans-papiers déjà sur notre territoire, le Gouvernement concilie humanité et fermeté : pas de régularisation massive ; examen des dossiers au cas par cas ; expulsion effective des personnes non-régularisables

Défense : nous avons commencé à inverser la tendance pour rattraper notre retard

Le projet de loi de programmation militaire, préparé par Michèle Alliot-Marie, permettra, sur 5 ans, de mettre nos équipements militaires au niveau d'équipement et d'entraînement des armées les plus modernes :

10.000 emplois supplémentaires sur 2003-2008 dont 1500 dès 2003 ; 5,5 milliards d'euros de plus que la précédente loi de programmation militaire (1997-2002) avec un effort en matière de recherche ; renforcement des capacités opérationnelles (ex : 2^{ème} porte-avions)

Diplomatie : la France retrouve son rang sur la scène internationale

La fin de la cohabitation a permis à la France de parler à nouveau d'une seule voix. Ceci a permis de faire avancer favorablement un certain nombre de dossiers essentiels : la France a retrouvé un rôle moteur dans le processus d'élargissement de l'Union Européenne ; la position française sur l'Irak a été prédominante lors du sommet de Johannesburg sur le développement durable, la délégation française a permis d'obtenir des avancées essentielles (ex : effort en matière d'aide au développement) ; le sommet de la francophonie (Beyrouth – octobre 2002) a été un succès.

2. Les grands réformes économiques et sociales sont engagées : nous devons tenir le cap et poursuivre l'effort d'explication

En matière économique et sociale, si complexe et propice à la caricature, il nous faut poursuivre sans relâche notre travail de terrain afin que les Français puissent mesurer que ce que nous décidons est conforme à leurs attentes. Les premiers résultats de notre politique, visant à desserrer les carcans qui ont trop souvent découragé ou étouffé l'initiative, commencent à apparaître.

Notre mot d'ordre est simple : tout faire pour l'emploi. C'est dans cet esprit que nous avons décidé la baisse des charges sociales, non pas par idéologie, mais parce que cela crée des emplois. Baisser les charges, c'est réduire le coût du travail sans menacer le salaire direct. C'est donc inciter les entreprises, et notamment les PME, à embaucher.

MIL-VIGILANCE N° 28/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 29/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LES 6 PREMIERS MOIS DU GOUVERNEMENT RAFFARIN

Nous préférons aider les entreprises à embaucher des jeunes avec des emplois durables (c'est l'objet du « contrat sans charges »), à la différence de la méthode employée par le gouvernement socialiste avec les emplois-jeunes dans l'administration, sans vraie formation et pour lesquels aucun débouché n'avait été prévu.

Mais pour que les entreprises embauchent, il faut également stimuler la consommation et soutenir le pouvoir d'achat des Français. Nous devons, sur ces sujets, faire preuve de volontarisme : la baisse de l'impôt sur le revenu de 6%, l'augmentation des bas salaires et de la prime pour l'emploi, l'assouplissement des 35 heures pour permettre à ceux qui le veulent de travailler plus pour gagner plus, sont des mesures de bon sens pour permettre à la France de résister aux incertitudes de la conjoncture internationale.

Enfin, en maîtrisant nos déficits publics, et en engageant une réforme de l'Etat visant à le rendre plus performant pour répondre aux attentes des citoyens, nous avons fait le choix de la sincérité et de l'efficacité.

Nous avons dépassé le débat éternel sur le nombre de fonctionnaires pour nous poser une vraie question : comment bâtir une administration dont la logique soit celle du meilleur service public au meilleur coût ?

Le Gouvernement a sonné la mobilisation générale en faveur de l'emploi, en s'appuyant notamment sur la baisse des charges

Le chômage est redevenu le principal sujet de préoccupation des Français. On peut y voir 2 raisons :

une raison positive : l'inquiétude en matière de sécurité demeure, mais les Français ont très vite perçu les effets visibles de l'action du Gouvernement en la matière ; une raison négative : depuis le deuxième trimestre 2001, le chômage est reparti à la hausse, sans qu'une inflexion de la tendance ne soit encore prévisible à ce stade.

D'où la nécessité d'agir vite, et de façon pragmatique. La baisse des charges est la clef de voûte de la politique du Gouvernement en faveur de l'emploi, non par idéologie, mais parce que ça marche. L'effort est notamment ciblé sur les PME, principales créatrices d'emplois ; cela bénéficie au premier chef aux salariés les plus modestes :

le contrat jeunes en entreprise, destiné à mettre le pied à l'étrier pour les jeunes de 16 à 22 ans faiblement qualifiés, est d'ores et déjà opérationnel et montera progressivement en puissance le plan Fillon réduit considérablement le coût du travail des moins qualifiés grâce à une hausse substantielle des allègements de charges sur les bas salaires (6 milliards d'euros sur 3 ans dont 1 milliard dès 2003)

Le Gouvernement veille d'autre part à ce que les emplois créés soient durables, à la différence par exemple des emplois-jeunes, pour lesquels le précédent Gouvernement n'avait prévu

aucun dispositif de sortie. C'est pourquoi il est urgent de sortir de cette situation dans laquelle les « emplois aidés » sont le monopole de la sphère publique : une nouvelle gamme de choix permettra de créer des passerelles vers le secteur marchand (ex : « contrat jeunes en entreprise » qui touchera, à terme, 300.000 jeunes ; développement des contrats d'apprentissage et de qualification...).

Les aspects les plus contraignants de la Loi de Modernisation Sociale vont être révisés (l'entrée en vigueur de cette loi n'a en rien empêché les plans sociaux, quand elle n'a pas aggravé les choses : ainsi, sur les 5 premiers mois de 2002, les plans sociaux ont augmenté de 39%)

Le pouvoir d'achat des ménages est déverrouillé, pour soutenir la consommation et revaloriser le travail

La spirale infernale des impôts est inversée : dès cet automne, les Français ont bénéficié d'une baisse de 5% de leur impôt sur le revenu ; l'effort est poursuivi en 2003 (la baisse est portée à 6%) et continuera à l'être jusqu'en 2007.

Le projet Fillon permet à ceux qui le souhaitent de travailler plus pour gagner plus (augmentation du contingent d'heures supplémentaires)

l'harmonisation par le haut des SMIC augmentera le pouvoir d'achat des smicards de 6,5% sur 3 ans : une telle progression est inédite depuis plus de 20 ans

la prime pour l'emploi sera augmentée et améliorée en 2003, pour favoriser l'emploi et le pouvoir d'achat des ménages modestes

Les familles bénéficieront dès 2003 de diverses mesures : relèvement de la réduction d'impôts pour emplois familiaux, baisse des droits pour les donations grands-parents/petits-enfants...

Un panel de mesures pour relancer la machine économique et soutenir la croissance

dès 2003, plusieurs dispositions sont prévues pour encourager l'activité et l'investissement : baisse de la taxe professionnelle, mesure en faveur de la recherche des entreprises, réduction des charges sur les bas salaires : une enquête publiée en octobre montre d'ailleurs que les patrons des PME n'ont jamais été aussi satisfaits de la politique économique

un dispositif de soutien à la création d'entreprises est élaboré : présenté au Parlement début 2003, il prévoit des mesures très concrètes pour simplifier la création d'entreprise (ex : possibilité de créer une entreprise en un jour, en un lieu, avec un euro de capital). Objectif : création de 5 millions d'entreprises d'ici 2005 pour répondre aux inquiétudes des épargnants, un projet de loi sur la sécurité financière sera prochainement proposé

Déficits publics, dépense publique : le Gouvernement joue la rupture

Le déficit budgétaire, que le précédent Gouvernement a laissé dérapier de 50% en 2002, est stabilisé en 2003 ; il sera réduit à partir de 2004. Le Gouvernement considère en effet qu'il n'est pas juste de vivre ainsi à crédit sur le dos des générations futures. De plus, c'est nécessaire pour notre économie, sans compter que cela correspond aux engagements européens que nous avons pris.

En matière de dépense publique, le Gouvernement a commencé à passer d'une logique d'affichage à une logique de résultats :

en matière de dépense publique, nous préférons des « budgets vérité » à des « budgets maquillés » ; la loi de finances 2003 traduit cette idée qu'un bon budget n'est pas forcément en augmentation

en matière d'effectifs, le Gouvernement a une attitude totalement pragmatique : le nombre de fonctionnaires, selon les besoins, est réduit, maintenu ou augmenté (ex : 25.000 emplois supplémentaires sur 5 ans pour la police et la justice).

3. Les grands chantiers que nous allons maintenant ouvrir

Un rapport d'étape doit aussi évoquer l'avenir. Les douze mois qui viennent vont permettre d'ouvrir d'autres grands chantiers essentiels pour notre pays.

Méthodiquement, le Gouvernement va s'attaquer semaine après semaine à plusieurs dossiers difficiles, au sujet desquels les Français attendent d'être rassurés et responsabilisés.

Pour pouvoir prendre les décisions les plus conformes à l'intérêt du pays, destinées à simplifier la vie des Français et à garantir leur avenir, nous continuerons à privilégier l'écoute, la concertation et l'équilibre.

Ainsi en est-il du grand dossier de la décentralisation et de la modernisation de l'Etat, désormais lancé. Il ne s'agit ni d'un grand soir, ni d'un grand bazar, mais bel et bien d'une chance historique à saisir pour libérer les énergies dans la France entière et pour instaurer une véritable République des proximités. Voilà des années que l'on déplore, de tous côtés, les blocages qui paralysent trop souvent notre pays. Cette réforme, ambitieuse et imaginative, est une occasion sans précédent de rénover nos structures, sous la responsabilité de l'Etat, et de rapprocher la décision du citoyen. Il n'est pas question de la laisser passer. Elle sera donc menée en 150 jours, de la loi constitutionnelle à la loi organique.

Autre chantier prioritaire : l'école, dont les fondements sont ébranlés par l'inquiétante progression de l'échec scolaire, de la violence et du malaise de ses personnels. Il faudra beaucoup de tolérance et de courage pour imaginer les réponses nécessaires à cette situation inédite.

Cette même exigence vaut pour notre système de santé, aujourd'hui dans une situation alarmante. En appeler à la responsabilité de chacun, faire des économies (c'est le cas par exemple grâce aux médicaments génériques), mais aussi financer des priorités comme la lutte contre le cancer, la modernisation de l'Hôpital ou l'insertion des handicapés dans notre société, sont là encore des défis essentiels à relever.

Enfin, il est un dossier sur lequel les Français attendent une décision : leur retraite. Le temps des rapports et des reports est fini. Le premier semestre 2003 sera sur ce sujet le temps de l'action. La réforme nécessitera concertation, courage et détermination. C'est dans cet esprit que nous l'aborderons.

D'autres échéances nous attendent, notamment sur les sujets qui touchent à l'avenir de l'Europe. Le Premier ministre l'a indiqué : l'ensemble du gouvernement s'impliquera fortement pour faire partager aux Français l'importance de préparer et réussir l'élargissement de l'Europe, gage de paix naturellement mais aussi de prospérité et de croissance pour notre continent.

Réformer l'Etat et rapprocher la décision du citoyen

Le grand chantier de la décentralisation est lancé : ce sera un formidable levier pour réformer l'Etat.

La concertation est au cœur de ce processus, à travers les Assises des Libertés Locales qui se dérouleront jusqu'au mois de janvier prochain.

Pour la première fois, les acteurs de terrain vont avoir la possibilité d'expérimenter eux-mêmes des actions qui, jusque là, ne relevaient que de Paris.

Donner une force nouvelle à l'école

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a souhaité tourner le dos à la logique quantitative qui prévalait jusqu'alors. Plutôt que

d'annoncer des chiffres globaux qui ne veulent rien dire, le Gouvernement vise des objectifs très concrets : plan contre l'illettrisme ; valorisation de l'enseignement professionnel ; lutte contre la violence à l'école (ex : création de classes-relais).

Réformer enfin la retraite

Le temps des rapports et des reports est fini : l'année 2003 sera le temps de l'action. Les principes de la réforme seront précisés d'ici février 2003. La réforme nécessitera une concertation étroite : le terme de ces négociations est fixé pour juin 2003. La réforme s'appuiera sur un triptyque : libre-choix, équité, sécurité.

Préserver et moderniser notre système de santé

Nous avons trouvé à notre arrivée au gouvernement une situation encore plus préoccupante que ce que nous craignons.

Dès le mois de juin, la concertation mise en place par Jean-François Mattei a permis d'aboutir à un accord avec les médecins, fondé sur la confiance et la conviction que les solutions ne pourront être trouvées sans les professionnels de la santé. Nous souhaitons mener une politique de santé équilibrée : des mesures d'économie seront réalisées (par exemples sur les médicaments) ; des efforts seront faits pour financer les priorités : lutte contre le cancer, modernisation des hôpitaux à travers le plan Hôpital 2007.

Promouvoir un vrai projet européen

La France s'implique fortement pour faire avancer l'élargissement de l'Europe, gage de paix et de prospérité économique pour notre continent.

Le Président de la République porte haut et fort la voix de la France : son action a permis de garantir la pérennité des grands principes de l'Union européenne, comme la Politique Agricole Commune.

D'autres échéances européennes nous attendent, et notamment la réforme des institutions : le gouvernement sera présent pour défendre la position française.

Après six mois, nous avons la conviction que les fondations de la maison sont solides. Les Français nous demandent des résultats et des perspectives, fondés sur une France en trois dimensions :

l'Europe, pour appréhender sereinement tous les enjeux de la mondialisation

l'Etat, pour garantir les valeurs de la République, la liberté, la responsabilité et la solidarité

les territoires, pour permettre aux élus locaux de mettre en œuvre les projets les plus conformes aux attentes concrètes des habitants.

Et pourquoi tout cela ? Pour bâtir une société de confiance, au service de tous les Français. Pour que nos compatriotes retrouvent confiance en eux-mêmes d'abord. Pour qu'ils retrouvent confiance entre eux ensuite. Pour qu'ils retrouvent enfin confiance en leur pays, la France.

Nous savons que nous n'avons pas le droit à l'erreur et que les Français ne nous jugeront ni sur nos intentions ni sur nos discours, mais sur notre courage et sur nos actes. Nous saurons ne pas les décevoir, et nous mettrons tout en œuvre pour mériter leur confiance.

Il s'agit d'un texte du gouvernement pour les députés UMP.

MIL-VIGILANCE N° 29/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 30/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES RUINES DU COMMUNISME

En 1997, Stéphane Courtois lançait un pavé dans la mare en publiant *Le Livre noir du communisme*, dans lequel il dressait, avec ses coauteurs, un bilan catastrophique de l'idéologie marxiste à travers le monde. La vive polémique qui s'est ensuivie l'a opposé à toute une frange de la gauche bien-pensante et l'a décidé à écrire un second tome, *Du passé faisons table rase!*

Pourquoi publiez-vous aujourd'hui une «suite» au Livre noir?

Parce que ce livre, traduit dans 26 pays, a connu un succès incroyable dans les ex-pays communistes et soulevé partout un vif débat. Plusieurs éditeurs nous ont donc demandé d'ajouter à la traduction initiale un chapitre concernant leur propre nation. C'est ainsi que me sont parvenus des textes qui présentaient énormément d'intérêt - soit sur le plan historique, soit au niveau de l'intérêt général de la réflexion - sur les cas russe, estonien, roumain, est-allemand et grec. D'où l'idée de les publier, non sans y intégrer des contributions concernant la Bulgarie et l'Italie.

Vous faites néanmoins précéder cet ensemble d'une introduction toute personnelle...

Oui, après les attaques que *Le Livre noir* a suscitées, je tenais à mettre les choses au point. Nous avons en Europe de l'Ouest, et particulièrement en France, une mémoire du communisme qui est souvent glorieuse, incontestable, indiscutable. C'est une légende, un véritable mythe, qui confine parfois à l'in vraisemblable... Quand, en 1991, on a vu Georges Marchais [alors secrétaire général du PCF], qui avait passé plusieurs années en Allemagne comme travailleur volontaire, venir présider la grande cérémonie du cinquantième en l'honneur des fusillés de Châteaubriant, c'était un spectacle stupéfiant... Mais rien n'y a fait: le mythe était si puissant que même Georges Marchais pouvait se permettre cela. Et ce, jusqu'au sommet de l'Etat, puisque Lionel Jospin a caché pendant de nombreuses années qu'il avait été trotskiste, ce qui est quand même bizarre. Du reste, il est intervenu de façon extrêmement virulente à l'Assemblée nationale pour défendre le PCF. Or, de l'autre côté, en Europe de l'Est, la mémoire du communisme correspond à une catastrophe nationale, à une tragédie, dans chaque pays.

«Il existe en France une espèce de gauchisme culturel, très répandu, très bon chic bon genre»

Donc, vérité au-delà des Carpates et erreur en deçà... Commençons par la France. Vous avez la dent très dure...

Depuis la parution du *Livre noir*, la polémique s'est développée en France tant du côté communiste que du côté gauchiste. Il existe, en effet, chez nous une espèce de gauchisme culturel, très répandu, très bon chic bon genre. Il n'est pas tant le fait des bobos que des «bobobos» - bourgeois, bohèmes, bolchos - qu'on rencontre un petit peu tous les jours, dans l'Université,

dans les médias, dans la politique, etc. On est confronté en permanence à ce politiquement correct. Alors le nazisme, c'est abominable, on est d'accord; Le Pen, c'est horrible, on est d'accord. Mais, dès qu'on parle d'autres problèmes, qui sont tout aussi importants, c'est un tollé!

Or, en fait, le communisme nous laisse des ruines absolument gigantesques. Ruines économiques: il suffit d'aller visiter ces pays pour voir de quoi il retourne. Ruines politiques, bien sûr, parce qu'on ne reconstruit pas une démocratie comme ça, en quelques mois. Et puis, beaucoup plus en profondeur, ruines de la société. Le tissu social a été détruit, les élites ont été détruites, les repères ont été détruits... Les repères moraux, par exemple, ont en grande partie disparu. Il y a des milliers de filles de l'Est qui se prostituent à l'Ouest. C'est une énorme catastrophe. Plus toutes les mafias...

«Il a suffi que les communistes s'effondrent pour que les gauchistes remontent à la surface»

Comment expliquez-vous l'aveuglement français?

Il existe un certain nombre de mythes encore très vivaces à gauche: la Commune, le Front populaire, le tout ayant été fortement réactivé par Mai 68. A mon avis, la vraie explication réside dans notre culture révolutionnaire. 1789-94, c'est finalement le cœur de notre identité, politique et même sociétale. Beaucoup de gens n'arrivent pas à s'arracher à cela. Il est tout à fait étonnant de voir comment ils rééditent cette confusion, cet amalgame incroyable qui a été fait en 1920 entre révolution française de 1789 et révolution russe de 1917. Robespierre-Lénine, ou même Robespierre-Staline. Mais l'un n'a rien à voir avec l'autre. On peut dire qu'il y a chez Robespierre des éléments protototalitaires, mais enfin la Terreur a été très limitée; elle a été sanctionnée dès 1794. Et puis 1789, c'est quand même la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen... Il n'y a rien de tel dans la révolution russe, du moins pas dans la révolution bolchevique. Chacun se souvient des difficultés que François Furet a eues à tenir un discours qui n'était pas historiquement correct, si je puis dire. Nombre de professeurs de lycée ou d'université, des chercheurs du CNRS même, tiennent le haut du pavé et continuent de faire passer un discours qui est maintenant largement infirmé par les travaux historiques. Je crois que c'est assez spécifiquement français. Il suffit d'évoquer la figure d'un Sartre qui, jusqu'à la fin de ses jours, a soutenu la bande à Baader ou la Gauche prolétarienne et s'est solidarisé avec des terroristes. Cet homme était censé être le phare de la pensée française... Enfin, les historiens qui travaillent sur le communisme sont souvent d'anciens communistes ou d'ex-gauchistes. Or maoïstes, trotskistes, communistes appartiennent à la même mouvance idéologique, et d'ailleurs, comme par hasard, eux, qui se sont beaucoup battus et entre-déchirés pendant des dizaines d'années, se retrouvent tous réunis dans les mêmes manifestations depuis que le communisme s'est écroulé à Moscou. Ce qui prouve bien qu'ils appartiennent à la même famille idéologique, celle de Lénine. Ajoutons qu'il a suffi que les communistes s'effondrent pour que les gauchistes remontent à la surface.

Est-ce que, du coup, le travail de vérité historique ne va pas plus vite à l'Est?

A l'Est, il y a d'autres problèmes, en particulier le cas des vraies-faussees révolutions, comme en Russie, où l'on est parfois en pleine restauration communiste. Ces derniers jours, on annonçait que le maire de Moscou souhaitait remettre en place

la statue de Félix Dzerjinski - fondateur de la Tcheka, la police secrète - sur la place de la Loubianka. La Roumanie est confrontée au même type de problème depuis la pseudo-révolution de 1989. Dans ces pays, il n'est pas très facile de faire l'histoire du communisme. Néanmoins, il y a des gens sérieux, courageux qui se battent. Par exemple, la fameuse association russe Mémorial, à Moscou, effectue pratiquement le même travail que celui qu'a accompli Serge Klarsfeld sur l'extermination des juifs de France par les nazis. En l'occurrence, le travail de mémoire et d'histoire porte sur la fameuse phase de la grande terreur de 1937-1938, qui s'est soldée par un véritable massacre organisé: 700.000 fusillés en quatorze mois, sur listes, pas au hasard, avec des quotas, le tout visé par le bureau politique. On est donc en train de reconstituer entièrement la liste des fusillés: nom, prénom, date de naissance, lieu, etc. Rien que pour Leningrad [Saint-Petersbourg], cela a déjà permis d'aboutir à un annuaire de 40.000 noms. Autre contribution à la vérité, Alexandre Iakovlev, ex-conseiller de Gorbatchev et inventeur de la perestroïka, lève le voile sur les débuts du léninisme en signant un chapitre clef dans *Du passé faisons table rase!* On y apprend que, dès les premières heures de 1917, les bolcheviques avaient recruté des nervis dans la pègre russe, parmi les voyous et les tueurs. Et c'est un ancien responsable du Kremlin qui le raconte! La vérité est en marche, mais elle a besoin de temps.

L'Express du 03/10/2002

ISLAM : UN PAVÉ DANS LA MARE

Dans « La République et l'islam », Michèle Tribalat et Jeanne-Hélène Kaltenbach accusent les pouvoirs publics de céder aux revendications des « barbus ».

Il y a deux ans, la démographe Michèle Tribalat, excédée par l'angélisme ambiant, claquait la porte du Haut Conseil à l'intégration. De cet esclandre est né un livre, en forme de pavé dans la mare, cosigné avec Jeanne-Hélène Kaltenbach : « La République et l'islam » (Gallimard). Rompant avec le prêchi-prêcha sur l'islam « religion de tolérance », ces deux spécialistes de l'immigration y dénoncent l'aveuglement, voire la démission de nos élites face aux revendications, chaque jour plus pressantes, des « barbus ».

Passé encore que les journalistes dépeignent à longueur de colonnes un islam à l'eau de rose plus proche de leurs désirs que des réalités. Mais que les pouvoirs publics accordent aux musulmans ce qui fut toujours refusé aux autres religions, voilà qui constitue, aux yeux des auteurs, une erreur gravissime. De nombreux maires, de fait, subventionnent des lieux de culte musulmans, au mépris de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Avec le même zèle communautariste, les ministres de l'Intérieur successifs se sont échinés à créer un Conseil représentatif de l'islam de France, usine à gaz infiltrée dès avant sa naissance par les intégristes. Même le Conseil d'Etat n'a pas craint de légitimer le port du foulard. Ce qui, notent Mmes Kaltenbach et Tribalat, revient à introduire sous les préaux des catégories « comme le pur et l'impur, la vérité toute faite aux dépens de celle qu'on cherche, l'impératif communautaire au nom de la liberté individuelle ».

Mais ce qui accable le plus nos deux auteurs, c'est de voir les gardiens du temple laïque - Ligue de l'enseignement et autres MRAP - se faire les fourriers de l'intégrisme au nom d'une

conception « ouverte » de la laïcité ! Car les bien-pensants ont les yeux de Chimène pour certains « bons islamistes », soi-disant respectueux de la loi républicaine. Pur jeu de rôle, selon elles, qui livrent un florilège des sites Internet musulmans où se dévoilent antisémitisme et apologie du 11 septembre.

Conclusion : l'islam ne sera soluble dans la République que lorsqu'il renoncera à régenter la sphère publique. Vaste programme... Pour l'heure, assènent les auteurs, « *les poches talibanes en France ne semblent pas faire problème et aucun B-52 ne viendra délivrer les femmes "enrillagées" de la région parisienne* ». Propos outranciers de républicains intégristes confondant érudition et diatribe ? Peut-être. Mais à qui s'offusquera de ce cri d'alarme on conseille la lecture de la tribune qu'a récemment signée dans *Le Monde* (1) Hani Ramadan, « islamiste modéré » qui présentait le sida comme un châtiment mérité et justifiait, par mille sophismes, la lapidation des femmes adultères...

François Dufay - Le Point 27 septembre 2002

AGRESSIONS CONTRE LES ELUS

Voici les principales agressions dont ont été victimes les hommes politiques français ces dernières années.

14 juillet 2002. Lors du défilé des Champs-Élysées, Maxime Brunerie tire sur Jacques Chirac sans l'atteindre. Rapidement ceinturé et désarmé, ce jeune militant d'extrême droite est aujourd'hui incarcéré à la prison de la Santé. **3 juillet 2002.** Pendant un discours de politique générale à l'Assemblée nationale, un inconnu, Hervé Couasnon, se tient au pied du perchoir où se trouve Jean-Pierre Raffarin. A la stupéfaction générale, il ouvre un sac, en sort une coupe de métal et la tend au nouveau Premier ministre. Personne, jusqu'alors, ne s'était étonné de sa présence dans l'hémicycle. **27 mars 2002.** Lors d'un conseil municipal à Nanterre (Hauts-de-Seine), Richard Durn ouvre le feu sur les élus. Huit d'entre eux sont mortellement touchés. Richard Durn se suicide ensuite en se jetant d'un vasistas, alors qu'il est interrogé dans les locaux de la brigade criminelle de Paris. **24 mars 2002.** Lors du Salon du livre de Paris, Jean-Pierre Chevènement reçoit une tarte à la crème en plein visage. L'entarteur, Noël Godin, n'en est pas à son coup d'essai. **6 octobre 2001.** Lors du match France-Algérie qui se déroule au Stade de France, Elisabeth Guigou et Marie-George Buffet sont atteintes par des canettes, tandis que des échauffourées sur le terrain obligent les organisateurs à interrompre prématurément la rencontre. **26 novembre 1999.** Rue Montorgueil, à Paris, Pierre Schapira, conseiller du II^e arrondissement, est poignardé par un jeune homme. Ce dernier écoperà d'un an de prison ferme. **24 juillet 1999.** Dominique Voynet, ministre de l'Environnement, est frappée par trois hommes alors qu'elle se promène dans les rues de Dole, dans le Jura. **2 mai 1997.** Philippe Douste-Blazy, alors ministre de la Culture, est poignardé dans le dos par un déséquilibré alors qu'il effectue une tournée électorale dans la ville de Lourdes (Hautes-Pyrénées).

Le Parisien du 7 octobre 2002

MIL-VIGILANCE N° 30/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 31/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LE PC LICENCIE

Le Parti communiste français, en proie à une crise financière depuis les dernières élections, a mis en oeuvre fin août le plan de licenciement annoncé au début de l'été qui concerne 43 salariés, sur les 104 employés du siège, dans le cadre d'un plan social.

Les premières lettres de licenciement ont été envoyées fin août 2002, et non récemment, a précisé le Parti communiste dans une mise au point. "On travaille actuellement sur les reclassements et les formations", a dit un responsable du parti à Reuters. "Cela nous fait mal au ventre d'en arriver là. Nous ferons tout pour qu'il n'y ait personne qui reste sur le carreau", a-t-il ajouté. Ce responsable a insisté sur les difficultés financières du PCF imputables, selon lui, aux faibles scores réalisés à la présidentielle et aux législatives.

Le PCF estime à entre 3,8 et 4,2 millions d'euros le manque à gagner pour 2002 et 2003, résultant de la perte de ses députés qui versent traditionnellement une partie de leurs indemnités au parti. Avec désormais 22 députés contre 35 en 1997, la saignée financière est évaluée à 762.000 euros pour 2002.

S'il a conservé un groupe à l'Assemblée nationale, le parti communiste n'a toutefois pas atteint, dans nombre de circonscriptions, les suffrages donnant droit aux remboursements par l'Etat des frais de campagne. Il n'a pas non plus rempli les conditions donnant droit au remboursement des frais de campagne pour la présidentielle, son candidat Robert Hue, avec 3,37%, n'ayant pas franchi au premier tour la barre des 5%.

Le parti a lancé une souscription nationale qui lui a permis de récolter à ce jour quelque 3,6 millions d'euros. Le trésorier du PCF, Roland Jacquet, a indiqué lundi dans "L'Humanité" qu'il restait "0,7 million d'euros environ à réunir avant la fin de l'année". Le parti compte donc faire des économies de fonctionnement général. Si le PCF refuse de vendre son immeuble place du Colonel-Fabien, il prévoit toutefois de réduire le nombre de ses locaux dans plusieurs départements.

Agence Reuters du 30 septembre 2002

PROTECTION RAPPROCHÉE : LE RISQUE ZERO N'EXISTE PAS

« A moins de mettre la personnalité sous une bulle de type Papamobile, on ne peut empêcher quelqu'un de passer à l'acte s'il a bien préparé son action. Le risque zéro n'existe pas », souligne un officier de sécurité. Les policiers spécialisés dans la protection rapprochée sont surtout formés pour parer le « deuxième coup » lorsque l'agresseur n'a pas atteint son objectif immédiatement. Actuellement, la protection des membres du gouvernement est assurée par le SPHP (service de protection des hautes personnalités, ex-voyages officiels). Les quatre

ministres régaliens (Intérieur, Défense, Justice et Affaires étrangères) bénéficient de l'appui d'une dizaine d'officiers de sécurité. Les autres ont droit à deux policiers. A Paris et en province, les élus importants sont protégés par les renseignements généraux, lorsqu'ils le demandent. Le Raid peut ponctuellement apporter son soutien, comme c'est le cas en Corse. A l'étranger, le SPHP est présent après avoir consulté les « ratios de dangerosité » établis par le ministre de l'Intérieur. Les officiers de sécurité doivent faire face à un nouveau phénomène : le passage à l'acte de déséquilibrés. Cela rend d'autant plus ardue la prévention, car il ne s'agit pas de réseau structuré. Ces policiers doivent aussi faire face à une autre difficulté majeure : la réticence des élus à se faire protéger. « Cela dépend beaucoup de la personnalité des hommes politiques », explique un membre du SPHP. Certains sont très demandeurs, d'autre beaucoup moins. Mais en France, la tendance est plutôt à un rejet de la sécurité. » De fait, beaucoup d'élus ne cachent pas être ennuyés par ces hommes qui ne les lâchent pas d'une semelle. Philippe Douste-Blazy avait ainsi explicitement demandé à ses officiers de sécurité de ne pas le suivre lorsqu'il s'est fait poignarder à Lourdes. D'autres élus éloignent ces « doublures » pour préserver leur vie privée. Enfin, pour nombre d'entre eux, ces policiers deviennent des « secrétaires particuliers ambulants », chargés de passer un coup de fil, rendre quelques menus services... Une véritable dérive du système qui choque les policiers. Cependant, même les plus réfractaires des ministres s'habituent peu à peu à l'idée d'avoir un policier dans leur ombre. Certains regrettent même d'ailleurs de devoir s'en séparer...

Le Parisien du 7 octobre 2002

«ISLAM DES BANLIEUES, ISLAM DES EXCITÉS»

Interview de Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris

Depuis le début du mois d'octobre, plusieurs responsables de lieux de culte musulmans de Seine-Saint-Denis ont été convoqués par les Renseignements généraux (RG). Ils dénoncent un fichage et une intimidation de la communauté musulmane. Dalil Boubakeur donne son sentiment sur la situation des musulmans en Ile-de-France.

Déplorez-vous les «pressions» de l'administration?

Dalil Boubakeur: J'aurais plutôt tendance à prévenir les RG quand il se passe quelque chose. En France, on ne sait pas d'où sortent la plupart des imams. N'importe qui peut endosser la djellaba. Moi, je sais qui sont mes imams, et je les contrôle.

A-t-on une idée du nombre de mosquées à Paris ou en Ile-de-France?

Trois cents en Région parisienne, dont une centaine à Paris. C'est une catastrophe. Elles sont installées n'importe où: arrière-boutiques, caves, usines désaffectées. Certaines entreprises ont leur propre mosquée, les offices HLM ou les foyers Sonacotra aussi. Mais on manque de belles mosquées. Il y a peut-être 50 lieux de culte dignes, pas plus.

L'infiltration des banlieues par des groupes radicaux, c'est un fantasme?

Hélas, non. L'islam des banlieues est l'islam des excités. De plus en plus de jeunes passent des cités à Peshawar. Hervé Djamel Loiseau, Ben Saïd, ce ne sont pas des fantasmes. Les intégristes exploitent le désœuvrement de ces jeunes, leur

désarroi, et le manque de perspectives d'intégration. J'ai reçu un livre d'un de ces jeunes intitulé "Maudite soit la France". C'est d'abord l'échec social qui conduit à l'intégrisme. **Combien de mosquées sont aux mains des intégristes?** On dit que c'est une minorité, c'est impossible à savoir. Ils se réfugient souvent dans la clandestinité. Toutes les mosquées sont menacées par les fondamentalistes, parce que ce sont eux qui ont l'argent. Regardez, ici, les murs se fissurent, la peinture ne tient plus. On ne reçoit pas un centime de la mairie de Paris.

Que faut-il faire pour enrayer le phénomène selon vous?

C'est un problème global qui dépasse largement la France. L'Occident a creusé sa tombe de ses propres dents. Neuf musulmans sur dix ne sont pas des fondamentalistes, mais ils le deviennent. Je ne comprends pas que l'on taille les barbes à Kaboul si c'est pour les cultiver en Région parisienne. Nicolas Sarkozy a l'air déterminé à nous aider, mais combien de temps sera-t-il au pouvoir?

Les musulmans sont toujours aussi peu représentés dans la société civile, en politique.

Ils sont toujours lésés dans l'accès à l'administration, et aux postes à responsabilités. A Paris, il n'y a que trois élus de confession musulmane.

La Mosquée de Paris est devenue un lieu où les Parisiens aiment se retrouver. C'est ce visage-là de l'islam que vous souhaitez véhiculer?

C'est ça, l'islam. C'est d'abord l'accueil, la main tendue, le respect. Mais je me rends compte que, aujourd'hui, il est plus facile d'être sectaire que d'être ouvert. Dès que l'on se montre libéral, moderne, on est montré du doigt.

B. Wright - 20 Minutes du 18 octobre 2002

CES SOCIALISTES QUI « LÂCHENT » JOSPIN

Ils l'ont tant aimé, adulé, encensé... Mais c'était lorsque tout allait bien. Six mois après la lourde défaite électorale, les ministres et lieutenants politiques de Lionel Jospin n'ont pas de mots assez durs pour critiquer le vaincu. « Il y a un côté lâchage général qui commence à devenir indécent », reconnaît un dirigeant PS. Dernier à régler ses comptes : Bernard Kouchner. Dans un livre (« Le premier qui dit la vérité », Ed. Robert Laffont), l'ancien ministre délégué à la Santé affirme ne pas avoir été « très heureux » au sein du gouvernement. Sa popularité, dit-il, irritait Jospin : « En Conseil des ministres, j'intervenais parfois sur des sujets que je connais par coeur, l'Afghanistan, Massoud, les femmes victimes de l'intégrisme, les Balkans, l'Afrique... Jospin détestait ça. Il ne m'a jamais trouvé légitime. » Dans le même registre, Jean Glavany, le directeur de la campagne, a lui aussi pris ses distances. « Je n'ai pas retrouvé le Lionel que j'aime, au sens presque sportif du terme, lâchant ses coups et conquérant », écrit l'ancien ministre de l'Agriculture dans un numéro de la « Revue socialiste ».

Plus explicite encore, le député de Paris Jean-Christophe Cambadélis, pourtant omniprésent au QG de la rue Saint-Martin, estime dans une note à la Fondation Jean-Jaurès que « la campagne menée par Jospin était en tout point inadaptée au contexte politique. La présidentielle ? Il ne s'y intéressait pas, pas vraiment, pas totalement ». Jospinolâtre du premier cercle, Marylise Lebranchu enfonce le clou. L'ex-ministre de la Justice trouve normal que les jeunes n'aient pas voté Jospin le 21 avril. Et lance carrément : « A 25 ans, Jospin n'aurait pas non plus

voté pour lui au premier tour. » En privé, les critiques sont tout aussi acerbes. Pierre Mauroy assure que l'inversion du calendrier voulue par Jospin (la présidentielle avant les législatives) était « un péché d'orgueil. Une vraie bêtise ». Penaud, Claude Bartolone, l'ancien ministre de la Ville, regrette de s'être laissé « vassalisé ». « On n'osait rien dire à Jospin parce qu'on était persuadé qu'il allait gagner. On aurait dû l'ouvrir davantage », admet a posteriori le député de Seine-Saint-Denis. Autre temps, autres déclarations. Il y a moins d'un an, les leaders socialistes s'enthousiasmaient sans la moindre retenue. Jean-Luc Mélenchon : « J'écarquille les yeux devant Jospin car c'est un maître. » Jean Glavany : « C'est un homme intègre, crédible, profondément respecté à travers la France. » Même Marie-Noëlle Lieneman, qui a ouvert les hostilités cet été avec son livre au vitriol (« Jospin était un peu court pour être président »), avait à l'époque un jugement plus nuancé... Pronostiquant la victoire du candidat PS, ne déclarait-elle pas : « Les Français sauront faire la différence entre Chirac, quelqu'un de politiquement inerte, et un véritable homme d'Etat qui se frotte à la réalité : Jospin. » Bernard Kouchner, lui, affirme ne pas avoir été « très heureux » au sein du gouvernement Jospin.

Frédéric Gerschel - Le Parisien, mercredi 30 octobre 2002

LE RETOUR DES « ROUGE-BRUN »

Une étrange soupe bouillonne dans le chaudron de l'extrémisme français. L'enquête que la police mène depuis l'agression du père Berger, curé de Saint-Denis, le 15 septembre, met au jour une convergence entre l'ultra-gauche anarchiste et les éléments durs d'Unité radicale, le mouvement d'extrême droite dissous après la tentative d'assassinat de Jacques Chirac.

Le groupe qui a organisé l'expédition punitive contre le père Berger, « coupable » d'avoir accueilli des sans-papiers, était en effet conduit par Hervé Lalin, 30 ans, un ex-militant de l'Organisation révolutionnaire anarchiste (Ora) passé à l'extrême droite après avoir été exclu par « Tatiana », de son vrai nom Andrée Lefèvre. Il y a un an, celle-ci s'est à son tour engagée au côté d'Unité radicale, par haine d'Israël. L'antisionisme commun à l'ultra droite et à l'extrême gauche entraîne ainsi une réactivation de la tendance « rouge-brun » des années 80, favorisée, semble-t-il, par le fait que les divers extrémismes survivent grâce aux largesses de certains gouvernements arabes.

Cet apport de « sang neuf » a rendu un peu de mordant aux militants d'Unité radicale, destabilisés par la dissolution de leur mouvement. C'est ainsi qu'un groupe où se mêlaient anciens et nouveaux a été interpellé après avoir écrit, dans le livre d'or du camp de concentration du Struthof, en Alsace : « 6 millions, c'est bien, l'extermination, c'est mieux. » Autre incident : le suicide d'un militant d'Unité radicale alors qu'il devait être interrogé par la police au sujet de l'opération de Saint-Denis. Isolé et se sentant sans doute peu soutenu, N. D., 16 ans, s'est tiré une balle dans la tête.

Ugo Rankl - Le Point du 18 octobre 2002

MIL-VIGILANCE N° 31/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 32/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

JOINTS AU VOLANT, PAROLES D'EXPERTS

Ils ont fumé et pris le volant. Quelques témoignages de ceux qui connaissent les effets du cannabis sur la conduite.

Delphine, 26 ans: «A 20 ans, on fumait exprès dans la voiture, vitres fermées, garée dans un champ. En repartant une fois, j'ai mis l'arrière de la voiture dans le fossé.»

Nicolas, 30 ans: «Moi, ça me rendait parano et j'avais l'impression d'être suivi par la police. De toute façon, ça ralentit les réflexes. Je me suis même fait arrêter pour avoir démarré en pleine nuit sans allumer mes phares. Je précise que j'étais garé à côté d'un véhicule de police.»

Stéphane, 29 ans: «J'ai été mal formé, je fumais avec mon moniteur d'auto-école.»

Béatrice, 26 ans: «Je n'aime pas conduire quand j'ai fumé du shit car cela a tendance à m'endormir. Je préfère rester tranquille chez moi. L'herbe, elle, me donne l'impression de tout maîtriser, trop même, je me prends pour supergirl. Alors je me force à rouler à 20 à l'heure.»

Emmanuel, 28 ans: «Sachant que j'avais beaucoup fumé, je me concentrais en passant devant un commissariat. Résultat, j'ai touché le trottoir.»

Denise, 28 ans: «Quand j'ai fumé, je ralentis par prudence, je n'ai pas confiance en ma conduite. Plus jeune, l'ivresse de l'alcool me poussait à conduire trop vite, on se croit immortel.»

André, 23 ans: «Je suis incapable de conduire après avoir fumé. Je ne préfère pas prendre de risque. La dernière fois, j'ai compris au bout de dix minutes que j'étais déjà en train de rouler.»

Isabelle, 25 ans: «C'est clair que ça fait de l'effet. Mais autant que les antidépresseurs. Il faut aussi chercher les accidents du côté des médicaments.»

La nouvelle loi proposée par l'Assemblée nationale concerne aussi bien le haschisch, que la cocaïne, l'héroïne ou l'ecstasy... Mais ce sont les fumeurs de cannabis qui sont plus particulièrement visés.

20 Minutes - Mercredi 9 Octobre 2002

2,7 MILLIONS DE FAUX PERMIS

Le nombre de conducteurs impliqués dans des accidents corporels sans permis de conduire ou avec un titre non valable a bondi de 66 % en cinq ans.

Carros, près de Nice, 29 septembre, un jeune pompier est mortellement percuté par une Porsche. Strasbourg, 30 septembre, un bébé est fauché dans sa poussette et tué, sur un passage piétons. Dans les deux cas, le chauffard roulait sans permis. Selon les chiffres de l'Observatoire national interministériel de sécurité routière, en 1996, ils étaient 2.200 dans ce cas (défaut de permis, permis suspendu, périmé, catégorie non valable).

En 2001, les forces de l'ordre en ont comptabilisé 3.659, soit une hausse de 66 %.

Ces statistiques n'étonnent guère Christophe Naudin, chercheur au département des menaces criminelles contemporaines à Paris II. Ce spécialiste des fausses identités estime même que faute de contrôles suffisants, elles ne représentent qu'une infime partie de l'iceberg. "9 % des conducteurs circulant en France ne sont pas en règle", a-t-il calculé. "Cela représente environ 2,7 millions de faux permis sur la trentaine de millions enregistrées dans notre pays", affirme-t-il, ajoutant, sans toutefois citer de chiffres, que l'évolution de cette population était "affolante" et "exponentielle". "Avec les nouvelles techniques des contrefacteurs, on n'arrive plus à détecter les faux des vrais", explique l'universitaire, selon qui l'origine de ces faux est "criminelle à 90 %". Selon la qualité du titre, un permis volé complètement refait à neuf avec une autre identité coûte entre 500 et 2.000 euros à l'acheteur, précise M. Naudin.

Derrière ce faux permis, on retrouve fréquemment, assure le chercheur, un étranger en situation irrégulière en France, à qui l'on remet à son arrivée un lot de faux papiers (passeport ou carte de séjour, permis de conduire, carte grise, ...). Mais il y a aussi l'automobiliste privé de permis, suite à un excès de vitesse ou un état d'ivresse, pressé de récupérer son précieux sésame rose, ou tout simplement le candidat recalé à l'épreuve.

"Du fait de la difficulté accrue, le taux de réussite à l'examen de conduite plafonne aujourd'hui à 54 % tandis que le taux de fraude, autrefois dérisoire, est depuis quelques années en forte augmentation", explique Jean-François Verdier, à la sous-direction de la formation du conducteur au ministère des Transports, cité récemment dans l'hebdomadaire Le Point.

Et les tricheurs ne manquent pas d'idées, du moniteur d'auto-école complice au faux interprète qui glisse au candidat la bonne réponse dans sa traduction. Sur les routes, la litanie des drames se double désormais régulièrement d'un chapitre "chauffards sans permis", souvent des récidivistes. Ainsi, au début de l'été, un automobiliste de 21 ans a été contrôlé en ville, à Bréval (Yvelines), à 108 km/h. Il n'avait plus son permis, suspendu pour grand excès de vitesse (195 km/h). Début septembre, près de Quimper (Finistère), un jeune homme de 22 ans était contrôlé ... deux fois en deux jours alors qu'il roulait sans permis.

AFP du 4 octobre 2002

LA VILLE DU MANS SOUHAITE LA BIENVENUE AUX GAYS ET AUX LESBIENNES

Les amateurs de vitesse ne suffisent plus. Bienvenue aux homosexuels ! A partir de ce mardi 15 octobre, une trentaine de commerces et hôtels du Mans (Sarthe) arboreront sur leur porte d'entrée un autocollant aux mêmes couleurs arc-en-ciel que celles du drapeau de la communauté gay. Une marque de leur engagement à respecter la "Charte d'accueil et de bienvenue lesbian and gay friendly" qui devait être très officiellement signée le même jour par le maire (PS) du Mans, Jean-Claude Boulard, le président de l'office du tourisme, quatre associations d'homosexuel (les) locales (Energumaine, Homogène, l'Autre cercle, l'APGL) et la poignée d'entreprises participantes. Sur les 70 commerces de toutes sortes contactés par la mairie, une trentaine ont accepté d'afficher sa sympathie pour les ho-

mosexuels des deux sexes et d'adhérer à la charte, qui "vaut engagement pour une société respectueuse des citoyens dans la richesse de leurs diversités". Ces commerces seront répertoriés dans les dépliants touristiques de la ville. "Vous participez à l'attractivité de votre ville, à son image d'ouverture, de débat, à son art de vivre", conclut la charte.

A la mairie, on avoue avoir voulu allier l'utile à l'agréable, le "citoyen" au "touristique" : cette démarche vise à "consolider l'évolution du regard de la société, en garantissant un accueil égal pour tous. Et s'adresse à un public qui constitue une niche touristique encore peu exploitée en France, contrairement à ce qui se passe en Allemagne ou en Angleterre par exemple". Fier d'avoir voté le pacs, Jean-Claude Boulard interroge : "Pourquoi laisserions-nous à Paris le monopole de l'ouverture et de la tolérance ?" Et il veut montrer que sa ville n'est pas seulement le lieu d'une course automobile.

Son initiative n'a, assure-t-il, suscité aucune réaction négative dans les rangs de la majorité ou de l'opposition. Les commerçants sollicités, en revanche, ont beaucoup débattu. Le directeur de l'hôtel Concorde (quatre étoiles), Jean Lavalade, a choisi d'adhérer : "Nous sommes trop proches de Paris et n'arrivons pas à faire venir les touristes malgré nos musées et la vieille ville. Il faut dépoussiérer l'image de la ville, liée aux "24 Heures", qui génèrent une clientèle ponctuelle et très machiste. Il s'agit d'attirer une population nouvelle, à fort pouvoir d'achat, pour les week-ends."

Le Mans a, cette année, été la première ville à s'offrir un char à la Gay Pride. Un centre d'initiative gay et lesbien ouvrira en 2003 dans des locaux mis à disposition par la mairie. Jean-Marie Labé, de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL), n'estime pas choquant "que l'on fasse savoir que c'est une ville accueillante (...). Je ne me suis jamais senti mal ici du fait de mon homosexualité. Le pacs sera bientôt signé en mairie, et j'ai pu adopter un enfant".

Une publicité pour Le Mans sera insérée dans le nouveau Guide du Petit Futé des destinations gaies et lesbiennes, qui a été présenté lundi 14 octobre au Virgin Megastore du Louvre, à Paris, lors de l'inauguration de son rayon gay et lesbien de livres et disques.

Pascale Krémer - Le monde du 16 octobre 2002

CHIRAC PRIVILÉGIE LE CONSENSUS

Pour son premier déplacement en province depuis sa réélection avec 82 % des suffrages, le chef de l'Etat a réaffirmé, à Troyes, que ses promesses, notamment la baisse des impôts, seraient tenues. Il s'est posé en champion du «pacte républicain».

Sur le parvis de la belle médiathèque toute bleue de Troyes, l'orchestre militaire joue, en boucle, «la Madelon» et «En passant par la Lorraine». Ceint de son écharpe tricolore, le député-maire UMP de la ville, François Baroin, un fidèle parmi les fidèles, accompagne Jacques Chirac dans son premier bain de foule depuis sa réélection. Le chef de l'Etat ne se fait pas prier. Voilà un déplacement en province comme il les aime. Le soleil est de la partie et les « Vive le président ! », criés par ses partisans, remplissent d'aise un Chirac tout content de renouer avec le « terrain ». (...)

Le président dresse en quelques minutes un premier bilan. Il rend un hommage appuyé à son Premier ministre qui agit avec «énergie et autorité». Il délivre un satisfecit pour la politique de

sécurité qui est en train de marquer un « coup d'arrêt à la violence ». Enfin, il se réjouit de l'assouplissement des 35 heures qui va favoriser, dit-il, le « pouvoir d'achat des travailleurs les plus modestes ». Mais Chirac en profite aussi pour couper court aux rumeurs de rigueur pourtant annoncée par son ministre de l'Economie : « La baisse des impôts sera méthodiquement poursuivie. » C'est dit et répété : Chirac veut tenir ses promesses. Mieux, il énumère à Troyes les grandes réformes de son quinquennat : modernisation de l'économie, rénovation de la formation professionnelle, protection sociale, Europe et décentralisation qui sera enclenchée demain en Conseil des ministres. Un projet pas très bien parti après les critiques émises par le Conseil d'Etat mais que le chef de l'Etat défend mordicus : « L'organisation de notre République est trop pyramidale. » Et le président d'appeler les Français à « s'engager sans crainte sur la voie de la décentralisation ». « Un contrat d'intégration pour les étrangers ». Un peu comme il l'avait fait entre les deux tours de la présidentielle, Chirac se pose en garant de la cohésion nationale. Il annonce une relance de la politique de la ville avec notamment la réactivation des zones franches (initiées par Alain Juppé). Mais la mesure phare du jour concerne l'intégration : la création d'un « véritable contrat d'intégration » pour les étrangers qui pourraient accéder à des formations et à un apprentissage rapide du français. « Cela n'a rien à voir avec le droit de vote », insiste son entourage. Quelques jours après la fusillade de Dunkerque et l'agression contre le maire de Paris, le chef de l'Etat souhaite enfin la mise en place d'une « autorité indépendante pour lutter contre les discriminations qu'elles proviennent du racisme, de l'intolérance religieuse ou de l'homophobie ». Une mesure symbolique qui a toutes les chances de rencontrer le consensus. S'il n'évoque jamais y compris en privé les 82 % de voix obtenues à la présidentielle, Chirac n'oublie pas qu'il doit d'abord sa réélection à sa position de rempart contre les « extrémismes ».

Bruno Jeudy - Le Parisien du 15 octobre 2002

UDF : LES COQUETTERIES DE BAYROU

Le candidat à la présidentielle François Bayrou avait tenté de faire passer dans ses comptes de campagne la somme de 42.566 euros au titre de frais d'habillement, pour des achats de costumes chez Hartwood, le célèbre tailleur de la rue du Bac. Mais le Conseil constitutionnel a jugé ces dépenses excessives et a finalement décidé de ne lui accorder que 5.000 euros de remboursement forfaitaire. Dans les couloirs de l'UMP, on ironise sur le trou de 37 566 euros qui devrait être couvert... par les cotisations des adhérents ! L'entourage de Philippe Douste-Blazy, un rien rancunier, a même fait les comptes : la cotisation annuelle de base étant de 7,50 euros, l'UDF va devoir séduire plus de cinq mille nouveaux adhérents pour éponger ces coquetteries...

Valeurs Actuelles du 19 octobre 2002

QUESTION

« Pourquoi donc serait-il noble d'être de gauche, et faudrait-il s'excuser d'être de droite ? »

Nicolas Sarkozy - Le Monde du 13 mars 2002

MIL-VIGILANCE N° 32/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 33/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

VOL D'ARMES EN BANLIEUE

L'armurerie Kettner de Corbeil-Essonnes, cible d'une intense polémique lors de son ouverture en janvier 2001, près de la cité sensible des Tarterêts, se serait bien passée du vol dont elle a été victime. D'autant plus que les armes dérobées dans une fourgonnette, trois fusils dont un Beretta d'une valeur de plus de 10.000 € (70.000 F), ont été retrouvées peu après par les policiers dans une cave du quartier, en même temps que cinq autres armes.

Il est environ 11 h 30 lorsqu'un chauffeur regagne sa fourgonnette après une livraison en centre-ville de Corbeil. Il transporte des colis de toute nature destinés à plusieurs magasins, parmi lesquels l'armurerie Kettner. Alors qu'il s'apprête à démarrer, l'homme est violemment agressé par un ou plusieurs individus qui le jettent à terre et repartent au volant du véhicule. Les policiers orientent aussitôt leurs soupçons vers la cité des Tarterêts. Une patrouille repère la fourgonnette abandonnée. Les armes ont disparu. Une trentaine de policiers sont alors dépêchés sur les lieux. *« En inspectant les abords de l'immeuble, nous avons découvert un emballage portant l'estampille Kettner, témoigne un enquêteur. Nous avons alors obtenu le feu vert pour investir les caves. C'est là que nous avons découvert les trois fusils dérobés, entreposés dans un box dont la porte d'accès était gardée par un pitbull. »* En fouillant les caves, les policiers tombent également sur cinq autres armes (trois revolvers et deux fusils, d'un modèle plutôt ancien), ainsi que sur de nombreuses pièces détachées provenant du désossement de véhicules volés. Hier après-midi, alors que les spécialistes de la police judiciaire inspectaient encore les sous-sols de la cité, les policiers du commissariat de Corbeil ne cachaient pas leur satisfaction d'avoir pu retrouver ces armes aussi rapidement, qui plus est sans provoquer d'incidents dans ce quartier sensible. La réglementation sur le transport des armes de guerre (qui doivent être démontées et transportées en deux colis à 48 heures d'intervalle) ne s'applique pas aux armes dérobées hier, mais certains demandent déjà que des mesures de sécurité plus draconiennes soient entreprises.

Jérôme Glaize - *Le Parisien* du 17 octobre 2002

CHIRAC FAIT RECULER GEORGES BUSH

Si rien ne dit qu'elle a gagné la bataille contre la guerre, la France pourra au moins se prévaloir d'avoir remporté la bataille du paragraphe 10, ce qui n'est pas rien. Jeudi 17 octobre, un accord franco-américain a été conclu sur l'Irak. Les Etats-Unis ont proposé à leurs partenaires français une formule de compromis sur cet article qui stipule ce que compte faire l'ONU en cas d'incident dans le processus de désarmement de l'Irak. Tirant les leçons de quatre semaines de blocage autour du

projet de résolution et de deux jours d'un débat public au Conseil, où seuls la Grande-Bretagne et Israël ont publiquement déclaré leur total soutien - sur 70 orateurs -, Washington a renoncé à obtenir de l'ONU le feu vert pour répliquer dès le premier incident. "Le nœud gordien a été tranché", a commenté un diplomate. Cette nouvelle proposition prend sans complexe le contre-pied de la position défendue jusqu'ici par l'administration Bush et, jeudi après-midi encore, par son représentant à l'ONU. Il n'est plus question d'autoriser les Etats membres à utiliser "tous les moyens nécessaires" pour rétablir l'ordre. Il n'est plus fait mention des conséquences "sérieuses" ou "sévères" (euphémisme diplomatique pour bombardements), qui attendent Bagdad s'il essaie de jouer au plus fin avec les inspecteurs. Washington propose désormais, en cas d'incidents, de réunir le Conseil de sécurité, lequel "considérera la situation". L'offre de compromis a été présentée par l'ambassadeur américain, John Negroponte, à son homologue français, Jean-David Levitte, sous la forme de deux paragraphes. Le fameux OP-10 (operative paragraph) a donc été scindé en deux (OP-9 et OP-10), comme pour satisfaire la revendication par Jacques Chirac d'une démarche en deux temps. A défaut de deux résolutions, les Français obtiennent deux paragraphes, mais ceux-ci leur donnent satisfaction sur l'essentiel : en cas de refus de l'Irak d'obtempérer, le chef des inspecteurs de l'ONU, Hans Blix, fait un rapport au Conseil ; celui-ci se réunit immédiatement et "considère" la situation.

Le Monde du 19 octobre 2002

UNE AMENDE DE 700 EUROS POUR UN TRACT CONTRE LA POLICE

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné à 700 euros d'amende l'auteur d'un tract contre la police et la justice distribué en juin à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), après la mort d'un jeune homme dans une opération policière.

"La BAC tue encore, la justice couvre toujours !", disait ce tract. Les juges ont estimé qu'il constituait un "outrage à personnes dépositaires de l'autorité publique" et ont suivi le parquet pour condamner son auteur, Kader Berrichi, dont le frère venait d'être tué par des policiers. Le prévenu devra aussi payer un euro symbolique de dommages et intérêts à trois policiers.

A l'audience Kader Berrichi avait revendiqué la paternité du tract et estimé qu'il relevait de sa liberté d'expression.

Agence Reuters du 04 octobre 2002

LA RÉVISION DE LA LOI DE MODERNISATION SOCIALE

François Fillon a présenté lors du Conseil des Ministres du 13 novembre 2002 son projet de loi relatif à la négociation collective sur les restructurations ayant des incidences sur l'emploi. Le Ministre a préalablement entendu tous les partenaires sociaux et leur a fait part de ses orientations.

Le projet de loi a été soumis à la consultation de la Commission Nationale de la Négociation Collective, le 25 octobre.

Le texte comporte 2 dispositifs juridiques :

suspension de certaines dispositions de la Loi de Modernisation Sociale (LMS) du 17 janvier 2002

mise en place d'une période d'expérimentation : les partenaires sociaux pourront négocier un accord au niveau de l'entreprise

1) Le texte suspend les articles les plus contraignants de la loi de modernisation sociale

Remarques préalables :

Le mécanisme de « suspension » est rare, mais il y a des précédents (ex : en 1975 dans le cadre de la loi sur l'IVG ; en 1997 dans le cadre de la suppression service national)

Cette suspension porte sur les dispositions contraignantes et concerne à ce titre 9 articles sur les 223 que comprenait la loi LMS du 17 janvier 2002

La suspension – assortie d'un retour à l'état de droit antérieur sur ces 9 articles- durera jusqu'à l'adoption d'un nouveau projet de loi, élaboré à partir du résultat de la négociation collective interprofessionnelle nationale (d'ici un an et demi normalement)

Les principaux articles suspendus sont les suivants :

l'obligation qui était faite au chef d'entreprise de réaliser une « étude d'impact social et territorial » (les décrets d'application n'avaient pas été pris)

un article qui, dans des cas de cessation totale ou partielle d'activités (au moins 100 emplois supprimés), prévoyait la saisine d'un médiateur

un article allongeant de la procédure de consultation des représentants du personnel

un article qui supprimait le critère de « qualité professionnelle » comme pouvant être retenu par l'employeur pour fixer l'ordre des licenciements

un article introduisant de nouvelles étapes dans l'exercice par l'administration de son pouvoir de contrôle

2) Le texte met en place une période d'expérimentation : les partenaires sociaux pourront négocier un accord au niveau de l'entreprise

Des accords d'entreprises pourront fixer les procédures applicables en matière d'information et de consultation du comité d'entreprise

Ces accords devront être « majoritaires », (c'est-à-dire signés par les organisations syndicales ayant recueilli la majorité des suffrages lors des dernières élections au comité d'entreprise)

La durée de cette expérimentation est fixée à 18 mois

3) Eléments de discours :

La loi de modernisation sociale était un texte idéologique

Cette loi avait été adoptée sous pression des communistes

Ce texte a été conçu à la hâte pour rattraper une erreur de communication de Lionel Jospin (« l'Etat ne peut pas tout faire »)

La loi de Modernisation Sociale a créé un climat d'incertitudes

Risque pour le salarié et l'entreprise : la loi de modernisation sociale a allongé les procédures d'un mois au minimum, pouvant aller jusqu'à 3 mois. En imposant de nouvelles procédures (recours à un expert ou à un médiateur), la loi a donc encore accru l'insécurité juridique pesant sur les entreprises ; cette insécurité aggravant évidemment les incertitudes et les angoisses des salariés.

Risque de contentieux : les entreprises sont confrontées tout au long de la procédure, à des risques contentieux et à une remise en cause des décisions prises ou des accords conclus.

Risque procédurier : le droit du licenciement économique se caractérise par sa complexité et l'accent mis sur le respect formel des procédures. Il dissuade entreprises et syndicats de

négocier, et n'offre aux représentants du personnel comme seule arme, que le retardement ou le blocage de la procédure de consultation.

La loi de modernisation sociale n'a réglé aucune des véritables questions qui se posent

La LMS n'a pas freiné les plans sociaux : sur ses 5 premiers mois d'application (janvier à mai 2002), ils ont augmenté de 39%

En ajoutant des délais aux délais, la LMS n'a rien arrangé mais a retardé les ajustements, les rendant plus douloureux

Sans compter que la LMS est passé totalement à côté de plusieurs éléments essentiels:

traitements des licenciements économiques en dehors de plans de sociaux (cela représente les ¾ des licenciements)

réflexion sur la prévention des opérations de restructuration (c'est pour combler cette carence qu'a été nommé un Délégué Interministériel aux Restructurations, M. Viet)

Le projet de révision vise donc :

A suspendre, pendant 18 mois, les dispositions de la loi ayant trait, pour l'essentiel, aux procédures.

A renvoyer à une négociation interprofessionnelle, entre partenaires sociaux, la fixation de nouvelles règles (comme ils l'avaient fait, par exemple, en 1986 au moment de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement)

A l'expiration de cette période de suspension le gouvernement prendra ses responsabilités : soit en reprenant les dispositions négociées par les acteurs sociaux, soit en cas d'échec en les fixant lui-même par la loi.

Le projet de loi applique la méthode du gouvernement dans le domaine social

Expérimentation : le projet de loi ouvre la possibilité aux entreprises de conclure des accords de méthode, fixant simplement les règles de procédure en cas de licenciement économique. Ces accords seront conclus à titre expérimental et pourront inspirer la négociation interprofessionnelle. Compte tenu de l'importance du sujet, ces accords devront être conclus par des syndicats représentant la majorité des salariés des entreprises concernées (« accords majoritaires »)

Pragmatisme : alors que certains réclamaient une abrogation de la LMS dès juillet dernier, le Gouvernement a privilégié la méthode de la concertation et de la consultation des partenaires sociaux, **en prenant le temps nécessaire**

Dialogue social : le Gouvernement fixe le cap mais s'en remet à la négociation entre les partenaires sociaux pour dégager les solutions les plus appropriées.

MIL-VIGILANCE N° 33/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 34/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

35H00 : L'AVEU

Alors que le gouvernement Raffarin est en train « d'assouplir » les 35 heures, la réforme phare du gouvernement Jospin, Christian Pierret, ancien ministre socialiste de l'Industrie, admet sans détours que « l'histoire des 35 heures est un contresens ». « Je me demande rétrospectivement si la réduction du temps de travail, sauf pour certaines professions particulièrement pénibles, constitue un objectif de société », a-t-il confié au magazine « Actualité des religions » ; Voilà qui ne devrait pas faciliter l'offensive que le PS veut mener à l'Assemblée pour sauver les 35 heures.

Le Parisien du 7 octobre 2002

LE "CANNABISTROT" DE BOUTAULT

Un maire d'arrondissement parisien entendu pour trafic de drogue ? Ce n'est pas exclu. La brigade des stupéfiants pourrait ainsi ouvrir une enquête concernant l'édile Vert du 11^e arrondissement, Jacques Boutault. Lors d'un meeting-concert de soutien aux « prisonniers du cannabis », organisé le 9 mars dernier au Trianon par le Collectif d'information et de recherche cannabique (Circ) et les jeunes écolos, Boutault, devenu pour l'occasion baman de "cannabistrof", avait fourni des doses de marijuana à près d'un millier de participants contre leur ticket d'entrée (15 euros). La participation active et publique de ce maire à une opération illégale avait fourni matière à deux questions orales posées à Bertrand Delanoë et au préfet de police par un conseiller de Paris, Christophe Lekieffre. Le maire de Paris avait répondu que la participation d'élus engageait « leur propre responsabilité » et la préfecture que la manifestation n'avait « donné lieu à aucun trouble à l'ordre et à la tranquillité publics susceptibles de nécessiter l'intervention de (ses) services » ! La responsable de la fédération des Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) du 11^e arrondissement n'en a pas moins porté plainte. Les policiers des "stups" devaient l'entendre cette semaine.

Valeurs Actuelles du 19 octobre 2002

UN ÉLU EXEMPLAIRE...

Un conseiller municipal communiste de Bobigny (Seine-Saint-Denis) et trois complices présumés ont été mis en examen samedi pour trafic de stupéfiants et tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique, a-t-on appris de source judiciaire.

Les quatre individus ont également été mis en examen par un juge d'instruction du tribunal de Bobigny pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui et rébellion.

L'élus, Yatera Gaye, 25 ans, animateur, fait en outre l'objet, dans deux autres affaires, de mises en examen pour vol à main armée et recel de vol de téléphones portables, a-t-on appris de même source.

Le maire de Bobigny, Bernard Birsinger (PCF), a demandé au conseiller municipal de se "tenir à l'écart de la vie municipale jusqu'à que la lumière soit faite", dans un communiqué.

Yatera Gaye a été arrêté mardi à l'issue d'une longue course-poursuite avec des policiers entre Bobigny, l'autoroute A3 et Rosny-sous-Bois.

Les policiers ont saisi 60.000 euros en billets dans son véhicule. Lors de perquisitions, ils ont également mis la main sur de nombreux emballages vides ayant contenu plusieurs dizaines de kilos de résine de cannabis et sur deux plaquettes de résine de cannabis.

Chez l'un de ses trois complices présumés âgés de 19 à 30 ans, tous domiciliés en Seine-Saint-Denis et également arrêtés mardi, les enquêteurs ont saisi un pistolet mitrailleur et découvert dans un box une voiture de grosse cylindrée volée fin septembre sur l'autoroute A1.

AFP du 26 octobre 2002

A L'ELYSÉE : NE PAS S'IMMISER DANS LE TRAVAIL DE MATIGNON

La consigne a été officiellement passée : les conseillers du palais n'ont pas à imposer leurs vues. "En réunion interministérielle, c'est Matignon qui parle. Quitte à discuter après avec ceux qui s'occupent des mêmes affaires que nous", témoigne un conseiller. Même instruction pour les ministres : ce qui leur a été refusé rue de Varenne, qu'ils n'espèrent pas l'obtenir à l'Elysée. Voilà pour la doctrine.

Mais les choses sont un peu plus compliquées. Après cinq ans de cohabitation, une nouvelle ère s'ouvre, qui voit un renouvellement des hommes et des femmes qui conseillent M. Chirac. "Il est maintenant entouré de gens plus jeunes, qui n'ont pas d'histoire commune avec lui, explique un ancien. Il est toujours ouvert aux observations, mais ce n'est pas la même chose. Ils ne peuvent pas tout exprimer comme le font Monod et Ulrich, les deux vieux amis du président."

Le rôle des conseillers a aussi changé. S'ils gardent leur capacité d'expertise, leur fonction d'"antenne" à l'écoute de la société, de tête de pont de réseaux, ce n'est évidemment plus pour "monter des coups", mais avant tout pour informer le président et aider, le cas échéant, les ministres ou la Rue de Varenne.

"Cela a été bien nécessaire, car un certain nombre de ministres étaient inexpérimentés. D'autres ont débarqué dans une administration extrêmement hostile", analyse l'un des experts du palais présidentiel. Petit à petit, à mesure que le gouvernement prend sa vitesse de croisière, ce rôle devrait encore évoluer. Il est un cap, cependant, que l'équipe présidentielle devrait garder : veiller à ce que les engagements soient tenus.

Le profil des conseillers, aussi, est différent. Avec le passage de Philippe Bas au poste de secrétaire général de l'Elysée, à la place de Dominique de Villepin, c'est une équipe à la coloration très "sociale" qui s'est mise en place. M. Bas est un ancien collaborateur de Jacques Barrot, comme ses deux adjoints – Frédéric Lemoine et Frédéric Salat-Baroux – de sensibilité démocrate-chrétienne. Marie-Claire Carrère-Gée, auteur d'un livre

sur les retraites, proche de la revue Esprit, complète cette équipe.

Respecter le travail du gouvernement n'interdit pas les réunions de travail à l'Élysée. François Fillon y a passé de longues heures avant le débat sur les 35 heures, Jacques Chirac portant lui-même une grande attention aux questions sociales. Son arbitrage sur l'harmonisation des smics a été, paraît-il, déterminant. Il n'y a guère que la réunion du mardi, réunissant les chefs de file de l'opposition de l'époque, qui a été supprimée. Désormais, les poids lourds de la majorité se réunissent à Matignon autour du Premier ministre.

On est loin de la conception du rôle du président de la République qui était celle de Valéry Giscard d'Estaing : *"J'avais une conception active du rôle du chef de l'Etat. Le Premier ministre ayant un rôle du type chef d'état-major."* Ce *"chef d'état-major"* n'était autre, de 1974 à 1976, que M. Chirac. Cette confiance de l'ancien chef de l'Etat dans le documentaire de France 2 (*VGE ou le théâtre du pouvoir*, de William Karel et Jean-Marie Colombani), éclaire le malentendu entre les deux hommes. Un proche de l'actuel président l'assure : *"Cela a structuré Chirac. C'est entre autres pour cela qu'il a soutenu si longtemps Juppé. C'est pour cela qu'il ne veut pas gêner Raffarin."* Pour ne pas infliger aux autres ce qu'il n'a pas supporté qu'on lui fit.

Béatrice Gurrey - Le monde du 15 octobre 2002

RÉVOLUTION PLACE BEAUVAU

C'est une première dans l'histoire de la Place Beauvau. Les préfets de dix départements ont été invités par Nicolas Sarkozy à venir s'expliquer sur leurs résultats dans la lutte contre l'insécurité : les cinq préfets ayant obtenu les meilleurs bilans en août et les cinq en queue de peloton représentant les départements où la délinquance a le plus progressé durant ce mois. La lanterne rouge revenant à la Marne. Les crimes et délits y ont progressé de 42,7 % durant cette période.

La convocation des préfets Place Beauvau n'a pas pour but d'honorer les uns pour mieux faire honte aux autres, explique-t-on au ministère, mais de confronter les méthodes de chacun en matière de sécurité, les chiffres et le taux d'activité des services. D'ailleurs, chaque préfet était accompagné du chef de la police et du chef de la gendarmerie de son département. Au départ, le climat de la réunion était très tendu ; rendre des comptes ne faisait plus partie des habitudes.

Cette culture du résultat et de la responsabilité est évidemment une révolution. Nicolas Sarkozy, il ne s'en cache pas, s'est inspiré de la méthode mise au point par Rudolph Giuliani, maire de New York qui, pour enrayer l'explosion de la délinquance, avait quadrillé la ville par secteur, désignant un responsable policier à sa tête, lequel chaque semaine devait venir rendre compte, chiffres à l'appui et rue par rue, de ses bons et mauvais résultats. Un échec durable pouvant être sanctionné par une mise à pied du responsable.

Résultat garanti : en dix ans, la délinquance a diminué de 80 %. Comparaison n'est pas tout à fait raison. Pour l'heure, il n'est pas question de débarquer des préfets, mais au contraire de les réinvestir dans leur mission première : la sécurité publique dans toutes ses formes. Ils ont été invités par leur ministre à réviser leur stratégie. *«Des gendarmes qui se promènent à 8 heures du matin dans un village, ça ne sert à rien, quand les bandes pil-*

lent et braquent la nuit. Il faut déployer les forces aux heures où agissent les délinquants.»

Chaque mois, dix préfets seront ainsi réunis au gré de leur bilan. Chaque soir, à 19 heures, Nicolas Sarkozy reçoit le directeur de la police nationale, celui de la gendarmerie nationale, ainsi que le préfet de police de Paris pour faire avec eux le point de la journée. Bel affichage ! On doit comprendre que le ministère de l'Intérieur a recouvré son rôle régalien dans l'Etat.

Catherine Nay - Valeurs Actuelles du 19 octobre 2002

CNOUS : L'UNI DÉNONCE UNE ALLIANCE AVEC UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE MUSULMANE.

Le syndicat de la droite universitaire UNI a dénoncé l'alliance entre l'association étudiante FAGE (centriste) et celle des Étudiants musulmans de France (EMF) pour les élections des représentants étudiants au conseil d'administration du CNOUS qui ont lieu jusqu'au 17 décembre.

« A la surprise générale, tant cela apparaît indécent et inacceptable, la FAGE, fédération d'associations étudiantes qui se dit apolitique et aconfessionnelle, se présente avec le soutien et la participation de l'EMF, mouvement déjà connu sous l'intitulé Union islamique des étudiants de France », affirme un communiqué de l'UNI portant sur les élections au conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires.

Le CNOUS définit les grandes politiques de logement, restauration et œuvres sociales pour les étudiants, et distribue les subventions au CROUS.

« Pour l'UNI, l'EMF est une organisation communautariste de fondamentalistes religieux en complet décalage avec la République française laïque, une et indivisible », ajoute le communiqué, qui accuse la FAGE d'avoir « sacrifié le principe républicain de laïcité sur l'autel plus « rémunérateur » de basses considérations électorales ».

Le président de la FAGE Jean-Baptiste Mougel a confirmé à l'AFP avoir reçu le soutien de l'EMF pour cette élection, mais a estimé que l'EMF était une association laïque qui travaille aux côtés de la Ligue de l'enseignement dans une perspective d'intégration des étudiants musulmans. « Ils ne gèrent pas de salles de prières, ne font pas de propagande et mènent des actions culturelles ou sociales de proximité en direction de tous les étudiants », a-t-il dit.

« Le communiqué de l'UNI traduit le climat actuel vis-à-vis du monde musulman. Nous restons fidèles à nos valeurs de laïcité et nous préférons travailler avec des organisations « ouvertes », que de voir émerger des organisations pour le coup intégristes et extrémistes », a-t-il ajouté.

Actuellement, sur les huit élus étudiants au conseil du CNOUS, cinq sont UNEF, un UNI et deux FAGE-PDE. Cette année, quatre listes se présentent : UNEF, FAGE, UNI, PDE (Promotion et défense des étudiants).

AFP - 3 décembre 2002

MIL-VIGILANCE N° 34/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 35/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LA 1^{ÈRE} MADAME JOSPIN : "LIONEL ET MOI"

EXCLUSIF : "ENARQUE LE JOUR, TROTSKISTE LA NUIT, IL JOUAIT AU CHAT ET À LA SOURIS AVEC LUI-MÊME". Voilà comment Elisabeth Dannenmuller, première épouse de l'ancien Premier ministre Lionel Jospin, raconte son ex-mari.

"Le 21 avril dernier, j'ai voté pour Lionel Jospin, avec qui j'ai vécu de 1964 à 1989. C'était un vote naturel et étrange à la fois : je connaissais tant l'homme qui sollicitait nos voix... Depuis six mois, j'ai le sentiment d'avoir trop bien compris la catastrophe politique qui nous a frappés. C'est pour cela que je romps avec un silence de treize ans. Sortie de la vie de Lionel Jospin, je m'étais exclue du champ public. Une autre histoire se prolongeait dont j'étais gommée : Lionel, la politique, sa seconde épouse, leur gloire et puis la chute. J'en étais une spectatrice initiée et muette. J'ai protégé ainsi – par loyauté personnelle et politique – quelques secrets d'un homme qui pouvait devenir président. Ce trotskisme tardivement révélé, notamment ; cet entrisme au Parti socialiste, qui avait tant pesé sur notre existence commune... Quand la vérité s'est fait jour, j'ai été libérée. Enfin, je n'étais plus seule à savoir ! Depuis, la montagne s'est écroulée. Lionel Jospin a renoncé à la politique. Mais la gauche – mon camp – est malade de son échec. Cette réduction d'un courant politique au destin et à la psychologie d'un seul homme mérite qu'on y revienne. J'apporte ici quelques faits, pour comprendre. Pour aider.

Des failles profondes

Lionel Jospin, candidat impérial et défait, est resté celui que j'avais connu. Un homme de qualités, mais qui donnait le sentiment de ne pas savoir lier ses talents. Un être terriblement séduisant par sa conviction, son exigence et sa droiture, mais incapable d'exprimer des choses simples, tant lui-même ne l'était pas. Sa volonté émouvante de paraître fort, d'offrir l'image la plus digne, la plus virile, masquait des failles profondes : une séparation des actes et des sentiments, des convictions et des pratiques, des émotions et de l'action... Il m'en reste l'impression d'un gâchis.

C'était l'orgueil qui le tenait. Aujourd'hui encore, j'entends cet orgueil – plus fort que tous les mensonges que les hommes se racontent pour vivre : il a perdu, mais ce sont les autres qui n'ont pas voulu comprendre sa valeur... Cet orgueil est une marque de famille. Les Jospin étaient un clan joyeux, bruyant, soudé dans la proclamation de sa propre vérité. Quand je suis arrivée parmi les "pièces rapportées", je fus toisée, souvent gentiment, parfois avec moins d'aménité. Eux, des enseignants, militants de la paix, de l'éducation populaire, convaincus d'être du bon côté des choses. Et moi ? Cataloguée fille de bourgeois, parce que mes parents habitaient le 5^e arrondissement et avaient soutenu Georges Bidault, leur compagnon en démocratie-chrétienne passé à l'OAS... Il y avait quelque chose d'étrange dans cette posture. Mon père, homme de droite, avait été un grand résistant et déporté à Dachau. Les Jospin

n'avaient pas de tels états de service. Ils n'en étaient pas moins convaincus de leur moralité politique.

Bardé de sa propre vertu

Lionel était ainsi. Bardé de sa propre vertu. Ce souci de lui-même allait de pair avec ses convictions de gauche. Il les nourrissait en s'imposant une discipline idéologique. C'était le trotskisme. Quand je l'ai rencontré, j'avais 22 ans, lui 27. Il était grand, drôle, sportif, bruyant, paillard, cinéphile, et de gauche. Une force ! On était pris. Aimanté, par tant de vitalité. Ainsi, plus tard, les Français... Ainsi, la jeune femme en rupture que j'étais. Nous parlions beaucoup, nous refaisions le monde. Joyeusement. C'était fascinant. Ensuite, les failles apparurent. Il était élève de l'ENA, publiquement, et secrètement, déjà trotskiste, il me l'apprit ensuite. Son plus proche ami, Michel Lautrec, l'avait entraîné avec lui à l'OCI. Lautrec était un éducateur, qui avait travaillé dans la maison d'éducation surveillée dirigée par le père de Lionel. C'était un homme d'une intransigeance confinant à la dureté. Il me trouvait légère et petite-bourgeoise. Je le trouvais injuste, dramatisant sur la classe ouvrière, "la classe" comme il disait. En même temps, j'en riais. Chez les Jospin, Lautrec était un modèle. Une boussole. "Un type exceptionnel", disait Lionel. Il aimait cette expression. Les trotskistes étaient tous des "types exceptionnels"... Mais clandestins. Je ne les rencontrais jamais. J'entendais parler d'eux. Exceptionnel, Boris Fraenkel, ce vieux militant qui connaissait tout et formait Lionel en secret. Exceptionnel, Pierre Lambert lui-même, le chef de l'OCI...

Rencontres discrètes

Lambert est le seul responsable trotskiste que j'ai rencontré, au début des années 1970, chez mon beau-frère Olivier. Lionel était alors secrétaire national du PS, toujours trotskiste, et la maison d'Olivier un lieu propice aux rencontres discrètes. La situation n'était pas facile à vivre. J'ai eu, ce jour-là, avec ce monsieur Lambert une prise de bec définitive. "Vous manipulez la vie des gens", lui lançai-je. "Il faut se sacrifier à la classe", m'a répondu l'homme exceptionnel, me traitant dans la foulée de "féministe", de "réformiste", de "tiède socialiste", et ajoutant une liste de qualificatifs hautement machistes. J'ai cessé d'en rire, ce jour-là, et pour longtemps.

Dès les années 1960, j'avais baptisé les "trop tristes" ces amis de Lionel tellement imbus d'eux-mêmes et de leur mission rédemptrice. Comment pouvait-il les supporter ? Qu'avait-il à faire avec eux ? Je le découvris petit à petit : la force de Lionel masquait une grande incertitude. Une crainte profonde de ne pas suffire à ses exigences. Esprit critique, j'avais envie de briser les lignes. Lionel, lui, avait besoin d'un cadre fort. Il construisait les murs de ce qui deviendrait sa prison mentale – alors qu'il pensait que c'était ça, la liberté. J'y ai songé, ensuite, en le voyant, homme politique majeur, embarrassé devant l'inconnu. Il ne savait pas inventer loin des sources. Il ne possédait pas les clés de l'inédit. La liberté ? Elle pouvait être vraie, dans sa relation aux autres : amis, famille, épouse, compagnons – il nous aimait tous, profondément, mais rien ne comptait en face de sa détermination. Intellectuellement, il n'arrivait pas à se définir en dehors des carcans qu'il s'imposait.

Une joyeuse leçon de morale

Les réunions familiales étaient une – joyeuse – leçon de morale. Le trotskisme fut son école du dimanche. Rassurante. Mais qui l'enfermait dans ses contradictions. Il était à l'ENA. Certains de ses condisciples étaient charmants. Je les trouvais un peu convenus. Lionel, mon romantico-révolutionnaire, était heureusement différent ! Mais sa différence aussi finissait par être pesante. La gauche, le juste, ce qu'il faut aimer, penser, la bonne chanson française, Ferré et Jacques Douai. Il y avait un

catéchisme des loisirs. Ces intolérances sont la marque des jeunes gens. Lionel devenait un homme, mais son engagement politique avait quelque chose d'une partie de cache-cache. Le cloisonnement de ses vies finit par manquer de chame. Enarque le jour, trotskiste le soir, il jouait au chat et à la souris avec lui-même ! Ce fut une raison de notre première rupture, à la fin des années 1960, alors qu'il était haut fonctionnaire au Quai-d'Orsay tout en militant clandestinement à l'OCI. Il se gâchait en se dissociant. Je ne le supportais plus. Deux ans plus tard, nous allions nous retrouver. Nous nous manquions. Lionel avait changé, me disait-il. Il ne jouait plus. Il quittait le Quai-d'Orsay, allait entamer une carrière universitaire. Il restait trotskiste, bien sûr. Mais il assumerait. Je n'avais toujours pas d'appétence pour l'OCI. Mais c'était sa conviction... Nous vécûmes ensemble à nouveau. Il entra à l'IUT de Sceaux, où il était bon enseignant. J'y étais bibliothécaire. Il militait. Nous étions un jeune couple de gauche, comme il y en avait tant. Nous avons recommencé nos discussions sans fin, sur la gauche, la réforme ou la révolution, le couple, la liberté... Avec un ami de lycée qui avait rejoint la Ligue communiste – l'autre branche du trotskisme – Lionel se disputait. "Ton Krivine !" "Ton Lambert !" On nous aurait dit, alors, que nous serions un jour au pouvoir, nous aurions ri...

Taupe au parti socialiste

En 1971, Lionel devint «taupe» au Parti socialiste. Il ne me prévint pas. Je n'aurais pas accepté ce retour à l'absurde. Il le savait. Il allait dans ses réunions socialistes sans me le dire. Un garçon jouant aux cow-boys et aux Indiens politiques, grande mission et petits complots... Je n'allais apprendre son entrée au PS qu'en 1973, alors qu'il se préparait à devenir secrétaire national. Il me le dit d'un coup. C'était sa manière d'imposer sa vie aux autres. "Désormais, je suis au Parti socialiste." J'étais saisie. "Et l'OCI ?" Il fut tranchant. "On n'en parle pas." Nous venions de nous marier. Notre premier enfant allait naître. Nos vies étaient liées. Se quitter était exclu. Je ne le souhaitais pas. Je savais quelque chose que je n'aurais pas dû savoir. J'allais devoir subir. J'étais l'épouse de Lionel Jospin, jeune cadre du PS. Et trotskiste clandestin. Ce que nul ne savait. Sauf Lambert et ses proches, et le clan Jospin. Et Lionel. Et moi. La seule non-militante des initiés. La seule personne qui ne croyait pas à la pensée de Trotski, et ne voyait aucune justification à cette aventure anachronique. Lionel avait recommencé à faire semblant.

Une double vie pendant quinze ans

Semblant d'être socialiste, d'abord. Puis, bientôt, semblant d'être resté trotskiste. Il mena une double vie pendant quinze ans, par conviction d'abord, par facilité ensuite. Au fil des ans, il devint prisonnier de ce qu'il avait été. Lambert savait tenir ses pions clandestins. J'enrageais de voir ainsi dompté un homme qui valait tellement mieux ! Lionel ne vécut pas tranquillement cette double appartenance. Des inquiétudes, des interrogations, des méfiances. "Je suis sûr qu'Untel a compris", me disait-il. Il transpirait. Puis se reprenait. J'avais décidé de faire confiance à la vie. Nous avons des amis socialistes. Leurs enfants grandissaient avec les nôtres. Dans notre petit groupe, on me trouvait parfois distante, retenue. Ou dure. On ne savait pas. J'étais souvent paralysée par la peur de gaffer. De trahir. Certains n'ont compris mes étrangetés qu'en 2001, quand l'histoire de Lionel a été racontée. Ils me l'ont dit. J'en fus soulagée. J'étais persuadée que cette double vie n'avait pas de sens. Très rapidement, Lionel tomba sous le charme de François Mitterrand. Il aimait être socialiste. Il montait dans le Parti. Il en serait le premier secrétaire. Après 1981, il aurait autour de lui des courtisans, des alliés, de vrais amis aussi. Etrangement,

je le vis s'enfermer à nouveau. S'inventer un nouveau cadre : l'idéologie de l'appareil... J'aimais, moi, dans Mitterrand, ce qu'il avait de fluide, de surprenant, d'intimidant, d'autorité naturelle et de séduction à la fois. J'étais devenue psychosociologue. C'était mon rôle

J'allais travailler avec Jacques Pilhan, l'initiateur de la communication de l'Elysée. J'essayais de montrer à Lionel cette société française qui se bouleversait. Je voulais le sortir des catéchismes et de ses grilles. Je me vivais comme celle qui ouvrait les prisons, qui serait l'antidote à tous ses sérieux, à toutes ses évidences. C'était mon rôle. Notre foyer, notre maison, notre bonheur familial, avec nos deux enfants, étaient le seul espace de liberté de Lionel ; le seul endroit où il n'avait pas à feindre, rien à dissimuler. Le lieu de la vie. Il m'interrogeait beaucoup. Il se reposait sur moi, puisque, partout ailleurs, il devait se surveiller...

C'était épuisant. Je l'interpellais. Souvent. Publiquement parfois. Je refusais de communier dans cette adulation qu'il se portait et qu'on lui offrait, comme il arrive en politique. J'aimais Lionel Jospin. Je le voulais donc libre. J'aurais voulu qu'il assumât son mitterrandisme. Hélas... Son lien au président était fait de devoir et de contrainte. Il avait la garde du Parti. Il défendait la politique de rigueur ou l'engagement européen de la France sans croire en leur absolue nécessité. Il conservait ses clandestinités trotskistes pour communier dans la vraie foi, loin de la vraie vie. Dissocié encore. Alors qu'il était au faite de ses capacités !

Un nouveau carcan

J'étais l'épouse d'un homme politique. En représentation, parfois. Ne supportant plus cette contrainte, souvent. Impliquée, toujours. J'encourageai Lionel à renouer avec Claude Allègre, parce que la folie de Claude pourrait le décroisonner. Je lui présentai Pierre Moscovici – j'avais travaillé dans le laboratoire de son père à l'école des Hautes Etudes. Je me méfiais de ceux qui coupaient Lionel des autres, l'entretenaient dans son orgueil. J'aimais bien les Fabius. Nous rompîmes au gré de la politique, pour de mauvaises raisons...

Lionel finit par quitter les trotskistes. C'était sous la cohabitation. "Tu les vois encore ? ", lui disais-je parfois. De moins en moins. Ils avaient voulu le commander, lui imposer quelque chose, grommelait-il. C'était terminé. Je lui suggérai d'en faire un livre. Maintenant qu'il était réformiste, qu'il écrive donc, qu'il mette à plat ses idées, qu'il avance intérieurement ! Il n'écrivit que plus tard, en 1991. Nous étions déjà séparés. Je fus déçue de cette "Invention du possible". Il ne se livrait pas. Il avait trouvé un nouveau carcan, bien agréable sans doute. En 1988, il était devenu ministre. "Tu te rends compte, je suis dans le bureau de Jules Ferry." Je le regardais s'inscrire dans une histoire plus grande que lui. Je le taquinais. Il n'était plus trotskiste. Mais un autre sérieux l'avait gagné : celui du pouvoir. Notre histoire d'amour s'achevait. J'avais envie de vivre. Lionel Jospin rencontra Sylviane Agacinski en 1989. Nous nous séparâmes. Le divorce fut prononcé quelques années plus tard. Dès notre séparation, je perdis contact avec la plupart de nos amis de la politique. Le reste est une affaire privée."

Propos recueillis par Claude Askolovitch - Le Nouvel Observateur - 7 au 13 novembre 2002.

MIL-VIGILANCE N° 35/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 36/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

LES INDULGENCES À L'AMENDE

Indulgence zéro. Mauvaise nouvelle pour les alcooliers, faire sauter une contravention contre une «bonne bouteille» ne sera plus aussi aisé. «Le gouvernement est décidé à mettre fin à toutes les formes d'indulgence en matière d'infractions routières», a déclaré Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement, à la sortie du Conseil des ministres. «Faire sauter les PV va devenir d'autant plus difficile que c'est parfois un appel au laxisme.» Des mesures concrètes doivent être annoncées dans les prochaines semaines.

Cette déclaration réjouit Pierre Gustin, délégué général à la Prévention routière, qui se bat depuis des années contre toutes les formes d'amnistie. Y compris les indulgences, «ces pratiques de hauts fonctionnaires ou d'élus qui font en sorte que certaines infractions n'aient pas de suite.»

Au-delà de la déclaration du gouvernement, Pierre Gustin souhaite la plus grande vigilance pour que cet objectif ne soit pas qu'un effet d'annonce. «Il faudra que le gouvernement se donne les moyens pour organiser une chaîne qui fonctionne jusqu'au bout et pour mettre un terme aux combines et dysfonctionnements», précise-t-il. «Mais je crois que les mentalités ont changé et qu'il y a une réelle prise de conscience à tous les niveaux.» Un comité interministériel doit se réunir avant la fin de l'année autour de deux grands axes : le respect des règles existantes et la meilleure implication des services de l'Etat et des élus.

David Carzon - 20 Minutes du 17 octobre 2002

POUR NE PAS ÊTRE ÉCOUTÉS, LES RG RAFFOLENT DES TEXTO

On les croyait réservés aux carrés d'amis ou aux duos amoureux. Mais les SMS ou les Texto sont aussi un outil de travail, notamment pour la police et les enquêteurs. Et servent, pour leurs qualités de discrétion, aux truands en tout genre et... aux renseignements généraux.

Le commando Grignac s'est trahi par ses portables. Des histoires de trafic de puces ont traîné dans les prisons et les dépositions. Depuis, les mœurs ont évolué avec les options des téléphones. Les messages envoyés, avant de mourir, par des passagers des Boeing détournés par Al-Qaida, le 11 septembre 2001 ont donné de précieux indices au FBI. Et si un SMS n'a pas empêché Jean-Christophe Marcelli et son ami d'être assassinés, le 21 août 2001, sur une plage de Moriani, près de Cervione, en Corse, le crime ne devrait pas rester impuni. Avant d'être criblée de balles et brûlée, la victime a eu le temps de tapoter sur son portable, dans le coffre de la voiture où elle était enfermée. "Jac, Manconi, Kimbo", disait un message. "Struffi peut être traître" et "faire guet-apens à Cervione", racontaient

les autres. "Kimbo" et "Struffi" sont interpellés, et Jacques Mariani, fils de Francis Mariani, l'un des piliers de la Brise de mer, mis en examen pour assassinat.

Les Texto ont une autre vertu : ils ne peuvent pas être écoutés. "On peut lire que deux numéros de téléphone ont établi un lien et sont entrés en contact, mais on ne peut pas lire le contenu du message écrit", confirme-t-on chez SFR. Pour les bandits de petits ou de grands chemins, le Texto est un instrument d'avenir. Comme pour les fonctionnaires des RG, qui ont déjà adopté ce nouveau mode d'échange. "C'est un outil de travail très pratique", explique l'un d'eux. Le Texto est discret : pas besoin de s'éloigner de l'événement que vous suivez pour le commenter. Pour rendre compte aux autorités, c'est bref : "Bien reçu votre message." On peut aussi recevoir en réunion des infos liées à l'ordre du jour sans faire sonner le téléphone. Et puis, on est sûr de ne pas être écouté", ajoute ce grand consommateur.

"On en utilise, comme tout le monde", tempère en souriant Bernard Squarcini, numéro deux des RG. "Avec le relief, c'est souvent le seul moyen de passer en force, avec une restitution presque immédiate." Il reconnaît néanmoins que les SMS sont "plus discrets qu'un coup de fil". Mais, parce qu'on n'est jamais assez prudent, il préfère quand même les envoyer "en codé. Par précaution".

Ariane Chemin - Le Monde du 17 octobre 2002

QU'EST-CE QU'ÊTRE DE DROITE AUJOURD'HUI ?

Jacques Barrot, ancien membre de l'UDF, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale.

"Si j'étais Américain, je serais plutôt démocrate. En son temps, j'ai apprécié la deuxième gauche de Michel Rocard. Mais dans le système bipolaire français, je suis de droite. Ce qui caractérise à mes yeux la démarche de la droite actuelle, c'est le pragmatisme. Nous nous distinguons de la gauche sur trois plans.

1. – Nous faisons plus confiance aux acteurs privés que publics.
2. – A la redistribution, nous préférons la promotion sociale individuelle, la justice à l'égalité.
3. – Nous souhaitons une société régulée, respectueuse des règles éthiques, ce qui justifie, par exemple, mon opposition à l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel.

Nous avons fait campagne sur trois mots : liberté, autorité, partage. Les nuances, au sein de la droite, tiennent à l'ordre de ces mots. Moi, je mets partage en premier, puis l'autorité. La liberté ? Elle va de soi."

Jean-François Copé, ministre UMP des relations avec le Parlement, ancien secrétaire général adjoint chargé du projet au RPR.

"Beaucoup de gens de droite ont des difficultés à l'avouer. Dans l'esprit de beaucoup, la droite était à Vichy et de Gaulle a, d'une certaine façon, accrédité cette idée en disant qu'il n'était ni de droite ni de gauche. Chirac lui-même n'utilise pas du mot "droite", même s'il reprend une grande partie du fonds idéologique.

Pour moi, les valeurs de la droite moderne résident dans une société de libre choix. Choix de sa retraite, de son temps de travail, de la façon de faire garder ses enfants. C'est aussi une nouvelle réflexion sur l'excellence : on ne peut pas passer son temps à taper sur les élites. Une nouvelle réflexion sur l'intégra-

tion en constatant que le multiculturalisme est un échec. Une nouvelle réflexion sur la famille qui ne passe pas par le pacs. Mais ce qui nous caractérise, c'est notre volonté d'être moins dogmatique, moins théologique, moins idéologique. Moins caricaturaux, aussi."

François Fillon, ministre UMP des affaires sociales. Anime un club de réflexion, France.9.

"Adolescent, j'avais le portrait du général de Gaulle dans ma chambre à côté d'une affiche des... Beatles. Sans être insensible aux slogans du milieu étudiant, je trouvais finalement que les mouvements gauchistes tenaient mal la comparaison avec le souffle historique de l'épopée gaulliste. J'ai souvent eu le sentiment que l'on trouvait davantage d'ouverture intellectuelle à droite qu'à gauche. Pourtant je me suis rarement présenté comme un responsable de droite. Cette étiquette ne me semble pas recouvrir un contenu théorique clair, ni suffisamment large. Par conviction, je m'efforce de définir les voies politiques susceptibles de rassembler. Toute la question est de savoir si, aujourd'hui, la revalorisation dans la société française des valeurs de responsabilité et d'autorité ouvre un champ théorique nouveau pour la droite républicaine."

Hervé Gaymard, ministre UMP de l'agriculture. Un des rédacteurs du programme de M. Chirac en 1995 et en 2002.

"Je ne me dis de "droite" que si l'on me demande de choisir entre la droite et la gauche. Au fond, je dirais plutôt que je suis de la "non-gauche". Depuis les Lumières, la pensée politique en France est de gauche. La droite n'a eu que Tardieu et Pinay à opposer à Jaurès. Le maurassisme a été intellectuellement fécond, mais c'était une impasse politique. Quand au christianisme social de Marc Sangnier, il n'a jamais vraiment réussi à offrir une alternative durable. Ensuite, Vichy a diabolisé le mot droite. Comme les mots "droite" et "libéral" sont pipés, je considère qu'il n'est pas utile de reprendre des entreprises en difficulté. Il faut donner un substrat idéologique à la droite. L'énergie et le talent de Chirac ont masqué l'absence de pensée chez les gaullistes, mais maintenant, il faut enfin réconcilier la pensée libérale et la pensée républicaine non marxiste, Tocqueville et Benjamin Constant."

Alain Juppé. Ancien premier ministre, maire de Bordeaux, président de l'UMP.

"Les repères clairs, capitalisme contre socialisme qui, durant de longues années, ont délimité les frontières entre la droite et la gauche ont explosé. L'esprit du gaullisme a toujours été de nier la division droite-gauche entre les Français afin de rassembler. Le clivage a perdu de sa portée. Mais la droite reste plus attachée à la liberté et à l'initiative individuelle, et garde ses distances avec le dirigisme et l'étatisme. L'exemple le plus récent, c'est celui du débat sur la loi Aubry sur les 35 heures. Je ne partage pas forcément toutes les théories des penseurs de droite."

Contrairement à certains penseurs hyper-libéraux, je ne crois pas que le marché soit un instrument parfait et infailible. En revanche, il y a des domaines où la droite doit reprendre du poil de la bête. Le thème de l'environnement, qui a été largement repris par la gauche ces dernières années, est pourtant au cœur des idées de la droite."

Alain Madelin, député UMP d'Ille-et-Vilaine. Ancien président de Démocratie libérale (DL).

"Il y a une droite jacobine et bornée, parfois archaïque et il y a une droite libérale : j'en suis. Cette droite-là incarne à la fois l'idée de la liberté et la responsabilité individuelle. C'est en cela qu'elle se différencie de la droite étatiste qui a triomphé en France au lendemain de la Libération ; elle était portée par des gens qui avaient l'éthique de l'Etat, le sens du bien. Leur conviction était fondée sur la nécessité de contrôler l'économie par le biais de l'étatisme. Hisser haut le pavillon de la droite, presque de manière incantatoire, ne doit pas permettre de faire l'économie du débat d'idées. Dire je suis de droite, simplement pour le brandir, c'est un peu un cache-misère idéologique. De manière générale, je trouve que la droite libérale est en déficit de réponse sur les questions de la mondialisation. Le mot droite a-t-il pour autant retrouvé de son lustre ? Ce qui est sûr c'est que le mot gauche a perdu du sien."

Pierre-François Mourier, ex-directeur des études du RPR. Conseiller d'Etat.

"Sur certains sujets, je ne suis ni de droite, ni de gauche. Par exemple, je suis pour l'adoption par les homosexuels, (...) je pense que pour un enfant, il est toujours mieux d'avoir des parents que de ne pas en avoir. Mais je pense aussi que le travail est une valeur profonde de l'être humain, ce qui est une pensée de droite. Nous n'avons jamais fait de véritable étude sur ce qu'est l'identité de la droite. Pour la gauche, la droite est catholique, esclavagiste, réactionnaire. Mais pour moi, être de droite, c'est donner la primauté à l'individu sur le groupe. Par exemple, pour la gauche, la culture doit être partagée entre tous. Pour la droite, elle est le capital d'un individu. Pour la gauche, le délinquant est une victime (...). Pour la droite, la victime est la victime. Lorsque nous avons écrit le programme du RPR, nous avons cherché à retenir les idées de droite. En revanche, dans le programme de Chirac nous avons rejeté les éléments trop libéraux en estimant que le marché a besoin d'un contrepoint."

Nicolas Sarkozy, ministre UMP de l'intérieur. Ancien secrétaire général du RPR.

Dans son livre *Libre* (Fixot-Robert Laffont), Nicolas Sarkozy a écrit :

"Se dire gaulliste est devenu insuffisant. Le gaullisme appartient aujourd'hui à l'histoire de France et, à ce titre, il est devenu l'apanage de chaque Français. Le libéralisme est en train d'emprunter une voie identique, toutes les formations politiques ou presque ayant compris et intégré la primauté du marché et du libéralisme économique en termes de création de richesses." Toutefois, il ajoute : "Je ne crois pas qu'il existe (...) une place suffisamment large pour une formation qui se réclamerait uniquement du libéralisme." Pour M. Sarkozy, la droite se caractérise par "le mérite qui justifie la récompense. Le refus du nivellement (...). La solidarité qui ne peut se réduire à la seule assistance (...). La liberté de travailler (...). La primauté (...) de l'individu sur le collectif. La décentralisation pour responsabiliser le citoyen."

Le Monde du 1^{er} novembre 2002

MIL-VIGILANCE N° 36/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 37/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

SÉCURITÉ - JUSTICE : UN EFFORT FINANCIER, HUMAIN ET MATÉRIEL SANS PRÉCÉDENT

La loi Sarkozy d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure votée cet été définit un cadre d'action sur 5 ans : création immédiate d'outils (ex : les GIR, groupement d'intervention régionaux, qui dans les 5 premiers mois ont déjà permis d'élucider 82 affaires et d'arrêter 189 personnes) permettant de frapper vite et fort là où ça fait mal ; 13.500 hommes supplémentaires sur le terrain d'ici 2007 ; hausse de 25% des crédits de police et de gendarmerie ; doublement du nombre de construction de commissariats et de gendarmeries.

Les premiers résultats constatés sont encourageants (pour la première fois depuis 1999 ; la délinquance sur la voie publique a reculé de 7% ; la remobilisation des forces de police se traduit par la hausse très forte du taux d'élucidation (+24,63%). En octobre 2002, le nombre total de faits constatés (police et gendarmerie) était de 353 916 soit -5.17 % par rapport à octobre 2001 dont 193 348 faits de délinquance de voie publique (-9.01 %), 34 326 cambriolages (-3.39 %), 23 248 vols d'automobiles (-16.57 %). Pour le même mois d'octobre 2002, le total des gardes à vue était de 35 974 (+9.25 %), le total des mis en cause de 85 360 (+5.38 %) et le nombre de faits élucidés de 100 052 (+4,29%).

Un second texte, adopté en première lecture par le Sénat le 19 novembre dernier, donne aux forces de sécurité de nouveaux moyens juridiques pour lutter contre des phénomènes qui pourrissent la vie au quotidien des Français les plus modestes (squats et violation du bien d'autrui, mendicité agressive, regroupements dans les halls d'immeubles, campements illégaux de nomades...)

C'est un combat qui s'inscrit dans la durée, ce qui implique 2 choses :

d'une part une parfaite transparence : c'est pour cela que le Gouvernement a décidé de publier mensuellement les chiffres de la délinquance. C'est à la fois un moyen d'informer les Français et de maintenir la mobilisation ;

d'autre part une plus grande « culture du résultat » : c'est pour cela que le Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, a commencé à recevoir chaque mois les préfets des départements ayant les meilleurs résultats et les moins bons résultats, pour identifier les raisons des succès ou des échecs

La réforme de la justice est parfaitement complémentaire de celle conduite en matière de sécurité car l'objectif est de casser le sentiment d'impunité.

La loi Perben d'orientation et de programmation pour la justice votée cet été prévoit, entre autre, sur 5 ans :

10.000 emplois supplémentaires et 3300 juges de proximité ; 11.000 places supplémentaires de prison ; la création de cen-

tres éducatifs fermés pour lutter contre la délinquance des mineurs.

Dès 2003 le budget de la justice connaîtra une hausse spectaculaire (+7,4%), avec 2000 emplois supplémentaires.

Lutte contre l'immigration clandestine

Un « contrat d'intégration » est prévu pour favoriser l'intégration des nouveaux immigrants. Concernant l'immigration clandestine, pour la première fois, un Gouvernement s'attaque aux racines du problème :

par la mise en place de filières d'immigrations positives (avec la Roumanie, le Mali, l'Afghanistan) qui a d'ores et déjà abouti à une fermeture programmée du centre de Sangatte (en avril prochain) ;

grâce à un accroissement de l'aide publique au développement, que Jacques Chirac a soutenu à Johannesburg et que la France, pour donner l'exemple, met en œuvre dès 2003 (+24%) ;

concernant les sans-papiers déjà sur notre territoire, le Gouvernement concilie humanité et fermeté : pas de régularisation massive ; examen des dossiers au cas par cas ; expulsion effective des personnes non-régularisables.

CHASSE-CROISE

Transfuges croisés entre l'UMP et l'UDF, lors de la première journée de la session parlementaire qui a vu le député UMP de la 7e circonscription du Nord Francis VERCAMER rejoindre sa famille d'origine, l'UDF, et le député UDF de la Gironde Jean-François RÉGÈRE rejoindre le groupe UMP. Donc statu quo : 365 députés pour l'UMP et 28 pour l'UDF.

Profession Politique du 2 octobre 2002

CUISINE LYONNAISE

Plusieurs personnalités de la droite lyonnaise ont été choquées de voir, cinq jours avant le second tour des législatives, le socialiste Jean-Jack Queyranne déjeuner à l'hippodrome de Bron avec Michel Mercier, responsable de l'UDF dans le Rhône, et Jean-Louis Vazette, qui fut candidat UDF contre Jean-Jack Queyranne au premier tour. L'atmosphère semblait très chaleureuse entre les convives, alors que l'UDF avait officiellement appelé à voter pour Charles Millon, le candidat soutenu par l'UMP contre Queyranne et qui a finalement été battu.

Valeurs Actuelles du 21 juin 2002

SADDAM, MAIS QUEL SADDAM ?

« Les trois doubles de Saddam... » titraient le *Financial Times* et la ZDF, le 30 septembre. Trois doublures au moins seraient chargées d'assurer la sécurité du raïs irakien, en brouillant les pistes à Bagdad... Cette observation est celle d'experts allemands de l'université du land de Sarre obtenue à partir de l'analyse de 450 photos.

A Paris, d'autres interlocuteurs se sont intéressés aux gardes du corps du dictateur irakien. Ceux-ci étant les mêmes depuis une décennie, cela permettrait de suivre le bon Saddam, car si ce dernier a des doublures, ses gardes du corps n'en disposent pas.

TTU du 03 octobre 2002

ADIEU AU GÉNÉRAL MASSU

Le général Jacques Massu, grande figure de la France Libre et commandant la 10^{ème} division parachutiste pendant la bataille d'Alger en 1957, est décédé à son domicile, à l'âge de 94 ans.

Né le 5 mai 1908 à Châlons-sur-Marne, ce saint-cyrien avait rallié le général de Gaulle dès l'armistice de juin 1940. Il avait participé, dans les rangs de la colonne Leclerc, devenue la 2ème DB, aux combats de la France Libre au Tchad, en Tunisie, en Normandie et à la libération de Paris avant d'entrer dans Strasbourg en novembre 1944.

Compagnon de la Libération, cet officier grand, maigre, au visage anguleux barré d'une moustache en paquet de tabac, avait fait la guerre en Indochine.

Général en 1955, il avait pris part à l'expédition franco-britannique de Suez en 1956. Un an plus tard, il prend le commandement de la 10ème division parachutiste chargée du maintien de l'ordre à Alger.

AFP du 26 octobre 2002

LES ÉCARTS ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ.

Des salaires plus généreux que ceux du privé et un régime de retraite explosif pour le budget de l'Etat : les fonctionnaires ne sont pas à plaindre, si l'on en croit le Rapport sur les rémunérations et les pensions de retraite de la fonction publique, publié tous les deux ans depuis 1983. Sur la période 1990 à 2000, souligne ce document officiel annexé au budget de l'Etat débattu à l'Assemblée, «la progression du salaire moyen net par tête» des fonctionnaires «dépasse de 6,2 points celle du privé en francs constants».

Le rapport précise que «le salaire moyen net dans la fonction publique de l'Etat a enregistré des gains de pouvoir d'achat de 10,2 % sur ces dix dernières années», alors que, «dans le secteur privé, le salaire moyen net a progressé à peine plus vite que les prix, soit un gain de pouvoir d'achat de 4 % sur la période».

Pourtant, les augmentations générales dans la fonction publique avaient été gelées en 1996. Mais comme de 1992 à 1995 les fonctionnaires ont été beaucoup mieux lotis, leur situation s'est nettement améliorée sur la décennie.

Ceux du privé, à l'inverse, ont subi de plein fouet les aléas de la conjoncture : en 1993 et 1996, leur pouvoir d'achat a même baissé. Il faut attendre la reprise de 1998-1999 pour que les salaires du privé progressent à nouveau. L'écart reste significatif : le salaire net moyen d'un fonctionnaire en 2000 est de 1.944 euros, et celui d'un salarié du privé de 1.700 euros.

Il serait toutefois erroné de croire que la gauche s'est montrée plus généreuse que la droite à l'égard des agents de l'Etat. Le meilleur gain de pouvoir d'achat a été réalisé sous la gauche : 2,4 % en 1992. Mais la droite n'est pas loin derrière, avec 1,8 % d'augmentation pour les fonctionnaires en 1995, année où les salariés du privé, menacés par le chômage, voyaient leurs ressources progresser de 0,4 %. Et sous Jospin, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a progressé moins vite que le privé : 1,4 % pour les deux années 1999-2000, contre 2,1 % dans le privé.

Au chapitre des effectifs, la gauche et la droite peuvent également être renvoyées dos à dos. De 1990 à 2000, le nombre des fonctionnaires s'est accru de 88.711 (5,4 %), passant de

1.637.648 postes budgétaires civils, à 1.726.356. Une augmentation autant imputable à la gauche qu'à la droite.

Cette gestion plutôt coulante de la fonction publique alourdit le poids des retraites pour les années à venir. Les pensions des fonctionnaires bénéficient en effet d'une partie des gains des actifs. Sur la période, relève ainsi le rapport, ils ont gagné 0,4 % de pouvoir d'achat par an quand les retraités du privé amortissaient juste la hausse des prix. Avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nées après 1945, la charge des pensions va grever une part importante du budget de l'Etat. De 30 milliards d'euros en 2001 elle passerait à 60 milliards en 2020 (en euros constants) et 90 milliards en 2040. Deux fois le déficit budgétaire de 2003.

François WENZ-DUMAS - Libération du 17 octobre 2002

LA DERIVE D'UNE JOURNALISTE

Partie de l'Express, où elle suivait le PS et Mitterrand, dont elle fut proche, passée par l'éphémère « Haute Autorité » de l'audiovisuel, directrice générale de France 2 sous Jospin, voilà que Michèle Cotta prend la direction générale d'AB Groupe, qui ne prospère que grâce à la chaîne pornographique XXL !

L'Hebdo du 10 juillet 2002

EPITAPHE

Jean-Christophe CAMBADÉLIS est formel : "La défaite de JOSPIN a clos le cycle entamé par MITTERRAND à Epinay", assure le député de Paris, pour qui un cycle se caractérise par "un leader, un programme et une stratégie". Or aujourd'hui, "nous n'avons pas de stratégie, car aucun de nos partenaires potentiels n'envisage une alliance avec nous ; notre programme est entièrement à réécrire, trop centré sur des problèmes ponctuels quand on attend du PS une vision du monde ; quant à notre leader, il doit se construire, dans un rapport avec le parti, avec la gauche et avec la France. Jusqu'à présent, ce leader a toujours été le premier secrétaire ; aujourd'hui, c'est plus ouvert..."

Profession Politique du 29 octobre 2002

LES VERTS AU TRIBUNAL

L'ancien secrétaire national des Verts Jean-Luc Bennahmias a comparu à Lorient pour "provocation à l'usage de stupéfiants" en tant que responsable légal des Journées d'été des Verts de 1999 où des produits au chanvre (cannabis) avaient été vendus.

AFP du 30 septembre 2002

TROTSKI EST DE RETOUR

Un certain nombre de socialistes se disent «préoccupés» par l'afflux de militants trotskistes qui, à l'appel de Jean-Luc Mélenchon, adhèrent au parti pour y renforcer le courant baptisé Nouveau Monde.

Le Parisien du 17 octobre 2002

MIL-VIGILANCE N° 37/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 38/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

ENTRETIEN EXCLUSIF AVEC JEAN-PIERRE RAFFARIN DANS LE JOURNAL ACTION ÉTUDIANTE DE L'UNI

Action étudiante : Quelles sont les priorités de votre gouvernement, plus spécifiquement tournées vers les jeunes, qui marqueront votre engagement ?

Jean-Pierre RAFFARIN : Comme je l'ai dit cet été lorsque j'évoquais les 4 points cardinaux de l'action de mon gouvernement, le nord : le retour de l'autorité républicaine, l'est : une justice plus efficace, l'ouest : la dynamique de la liberté, le sud c'est le cœur, celui de la jeunesse. Je suis convaincu que la jeunesse française n'est pas à la dérive, comme on l'entend souvent, mais qu'elle a au contraire le souhait de participer à notre vie publique. Il est de notre responsabilité de lui offrir la possibilité de s'engager, de ne pas gaspiller le dynamisme et les convictions des jeunes. La politique du gouvernement en faveur des jeunes s'articule selon deux axes majeurs :

- * faciliter leur entrée dans la vie professionnelle : la mise en œuvre des contrats-jeunes en entreprise permet d'ores et déjà une grande avancée. Au contraire des emplois-jeunes, qui créaient des emplois précaires et pesaient lourdement sur les dépenses de l'Etat, les contrats-jeunes en entreprises ont vocation à créer des emplois durables (CDI). Les jeunes peuvent désormais mettre leur énergie au service des entreprises et participer ainsi directement à la croissance de notre pays.

- * répondre à leur désir d'engagement : pour le deuxième axe, répondre au désir d'engagement des jeunes, c'est d'abord mieux leur exposer les variétés d'engagement qui se présentent à eux. C'est l'objet du « livret des engagements » qui sera présenté par Luc FERRY au début de l'année 2003 et qui recensera 10.000 projets (humanitaires et sociaux, économiques, sportifs, culturels, civiques) pour lesquels les jeunes pourront mettre à profit leur dynamisme et leur volonté de participer à la vie de la société. Le foisonnement de projets répertoriés au sein de ce livret témoigne d'ailleurs, si c'était encore nécessaire, de la réelle mobilisation des jeunes de notre pays. Le gouvernement est également en train de finaliser le projet CIVIS « contrat d'insertion dans la vie sociale ». Plus spécifiquement destiné aux jeunes qui portent un projet, il leur permettra de redevenir acteurs de la vie de la société en s'engageant dans la création d'activités, le volontariat ou encore l'humanitaire. Cette réponse nouvelle apportée par le gouvernement correspond aux besoins des jeunes qui sont éloignés à la fois de l'institution scolaire et du monde du travail. J'ai la ferme intention de répondre au plus près aux attentes des jeunes, mais aussi et surtout de leur permettre de montrer que la jeunesse française n'est pas le refuge de la violence et de la désillusion, mais au contraire une formidable réserve de générosité et d'engagement pour la société. Pour conclure, je voudrais souligner qu'il existe aujourd'hui une double responsabilité : celle des responsables politiques envers les jeunes, qui doivent leur montrer qu'ils ont entendu leur appel du 5 mai et s'appliquent à gagner leur confiance. Parallèlement, les jeunes ont également une responsabilité vis-à-vis de la

France : nous avons besoin de vous, de votre engagement, de vos idées et de vos compétences pour modifier les comportements et faire bouger la France. L'action politique, militante ou associative, la participation à la vie de la société, sont autant de domaines qui doivent être ouverts aux jeunes et dans lesquels nous avons besoin de les voir s'impliquer. Votre prédécesseur a complètement négligé, pour ne pas dire sacrifié, l'enseignement supérieur et la recherche.

Action étudiante : Pourtant l'avenir de plus de deux millions d'étudiants et jeunes chercheurs s'y joue. Quelle politique allez-vous mettre en œuvre dans ce domaine ?

Jean-Pierre RAFFARIN : Comme l'a déjà exposé M. FERRY, le gouvernement et moi-même avons souhaité mettre en œuvre une politique audacieuse pour l'enseignement supérieur et la recherche. Il est avant tout primordial que les jeunes réussissent leur entrée dans l'enseignement supérieur. Trop de jeunes se retrouvent en situation d'échec à cause d'une mauvaise orientation initiale. Les choix des jeunes doivent être respectés afin d'éviter une orientation par défaut : par exemple, tout bachelier technologique ayant en premier vœu souhaité une orientation technologique courte (par exemple un BTS) bénéficiera désormais d'une priorité pour y être admis. D'autre part, et parce que les étudiants ont le droit de faire un choix erroné au départ, nous allons développer l'enseignement de la culture générale dans les premiers cycles universitaires : ainsi, si un étudiant souhaite se réorienter vers une spécialisation différente, il pourra le faire malgré la spécialisation de la ou des premières années de formation qu'il a suivies. Nous ne voulons pas que le choix opéré tôt par un étudiant lui ferme les portes d'autres possibilités du fait d'un système devenu trop rigide. Parallèlement, il m'apparaît aujourd'hui indispensable de mieux adapter l'enseignement supérieur aux nouveaux enjeux internationaux. Il nous faut aujourd'hui donner à nos diplômés la reconnaissance qu'ils méritent à l'échelle européenne. Un certain nombre de mesures vont donc ainsi être prises afin d'achever en 2010 l'espace européen de l'enseignement supérieur : les trois premières années de formation seront repensées (licence), le très haut niveau de qualification des bac+5 sera affirmé au plan international par la reconnaissance d'un diplôme spécifique (le master), la généralisation des écoles doctorales permettra d'organiser la formation autour d'équipes de recherche reconstruites et fédérées par un projet... Enfin, nous ouvrons, dès cette année, de nouvelles perspectives pour la recherche universitaire : ses moyens sont d'ores et déjà considérablement accrus. 8 milliards d'euros supplémentaires pourront être dégagés pour la prochaine vague des contrats quadriennaux d'établissement. Le soutien technique apporté est également rehaussé avec la création de 700 postes de personnels IATOS. Par ces mesures significatives, nous entendons montrer que la recherche est une préoccupation majeure du gouvernement et que les chercheurs, en raison de leur importance pour le rayonnement intellectuel de la France au-delà de nos frontières, doivent être encouragés dans cette voie.

Action étudiante : Près de 40% des enseignants-chercheurs et chercheurs vont partir à la retraite dans les dix ans qui viennent. Le gouvernement socialiste s'est refusé à anticiper cette évolution. Comment envisagez-vous de répondre à cette échéance ?

Jean-Pierre RAFFARIN : Afin de ne pas négliger la qualité du recrutement, il nous semble essentiel de démarrer dès aujourd'hui l'anticipation de cette évolution. Nous avons ainsi procédé cette année à la création de 420 postes d'enseignants cher-

cheurs, qui viennent accroître de manière significative le potentiel scientifique des laboratoires de nos établissements. Cet effort sera régulièrement poursuivi et augmenté dans les années à venir afin de ne pas avoir à procéder, le moment venu, à un recrutement trop massif d'enseignants-chercheurs, qui, je le répète, nuirait à la qualité de ce recrutement. Mais l'effort, afin de conserver la qualité de ce recrutement, doit aussi porter sur une revalorisation de ces métiers. Les étudiants doivent être incités à se tourner vers les carrières de la recherche. Il est indispensable que le gouvernement s'engage fermement dans une volonté de revalorisation de cette carrière, en insistant sur la noblesse de ces métiers bien sûr, mais en donnant aussi à nos chercheurs les moyens de leur excellence.

Action étudiante : Cela passe-t-il selon vous par des mesures comme la définition du statut d'un étudiant-chercheur, la création de contrats spécifiques post-doc, etc. ?

Jean-Pierre RAFFARIN : Un grand nombre de mesures sont déjà prévues. Afin d'attirer les jeunes vers la recherche, nous devons de leur offrir des perspectives attrayantes : il sera par exemple désormais possible pour les EPST et les EPIC, et en partenariat avec les universités et les entreprises, de recruter des jeunes post-doctorants d'origine française ou étrangère dans toutes les disciplines, à tout moment de l'année, sur contrat de 12 à 18 mois et pour un montant de 2050 euros bruts par mois. Les grands pays scientifiques connaissent déjà ce mécanisme. C'est la première fois qu'il est introduit en France. Parallèlement, le montant des allocations de recherche sera revalorisé de 5,5% cette année et 1000 monitorats supplémentaires seront créés. Les meilleurs étudiants désireux de s'orienter vers les carrières de l'enseignement et de la recherche pourront ainsi le faire dans les meilleures conditions possibles. Enfin, afin d'irriguer l'ensemble de la société française, les jeunes docteurs formés par la recherche verront la possibilité de passerelles avec le monde économique et de l'entreprise largement développée, notamment par le biais de la mise en place des masters.

Action étudiante : Vous entendez faire des familles votre priorité. L'idée d'un RMI-jeune, cher à la gauche, synonyme pour la jeunesse d'assistanat, est-elle définitivement abandonnée ?

Jean-Pierre RAFFARIN : Je vous l'affirme ici très clairement : il n'y aura pas de RMI jeunes mis en place par mon gouvernement. La jeunesse d'aujourd'hui n'a pas besoin d'être assistée mais d'être orientée vers des solutions concrètes qui lui permettront d'accéder elle-même à son autonomie. Ainsi, le travail doit être revalorisé. Un salaire versé correspond à un travail effectué, ce n'est pas faire justice aux jeunes que de considérer qu'ils ne peuvent comprendre cela. L'Etat se doit de les aider dans leur quête d'autonomie, par exemple en leur proposant, au travers du livret des engagements, l'accès à un certain nombre de projets ou d'activités qui peuvent être rémunérés. De plus, la revalorisation de 15% des bourses annoncée dès cette année participe de cette volonté d'aider les jeunes à accéder à une autonomie. L'autonomie de la jeunesse est une revendication juste, l'assistanat des jeunes par l'Etat en est un détournement idéologique.

LA MISSION CONTRE LA DROGUE PERD SA TÊTE

Nommée par Jospin, Nicole Maestracci a été limogée. Mais le gouvernement a du mal à trouver un successeur.

C'est la première victime de la chasse aux sorcières. Le gouvernement a décidé de débarquer Nicole Maestracci, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt). Matignon lui a signifié son départ la semaine dernière. Il lui a été demandé d'assurer la continuité de l'Etat, le temps de nommer un successeur.

«Matignon peine à trouver un remplaçant. Il lui faut être crédible chez les médecins, les associations et les policiers de stupés, et surtout faire consensus entre les ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé», explique un proche du dossier.

C'était précisément le profil de Nicole Maestracci dont le principal défaut reste d'avoir été nommée par Lionel Jospin en juin 1998. (...)

Pour une partie de l'actuelle majorité, un discours réaliste fondé sur des données scientifiques reste par trop incitatif. Et c'est le procès implicite fait à la Mildt et à sa présidente : *«En admettant la prise de drogue, on se contente de gérer au mieux la consommation et finalement au travers de la communication, celle-ci s'est vue banalisée»*, dénonce Thierry Mariani, député RPR du Vaucluse dans la revue du Comité contre la drogue. Au gouvernement, on souhaite marteler un discours du *«non à la drogue»*. Et on estime que Nicole Maestracci ne pouvait plus le porter.

Parmi les nombreux candidats à sa succession, aucun ne fait encore l'unanimité. Le ministère de l'Intérieur pousse Bernard Leroy, un magistrat travaillant au programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) : cet organisme fait la guerre à la drogue sur le modèle américain, au risque de faire la guerre aux drogués.

«Hors de question.» Jean-François Mattei, ministre de la Santé, a de son côté reçu William Lowenstein, qui vient de monter une clinique des addictions à Boulogne-Billancourt. Cet adepte du tout substitution, qui a ses entrées à l'Elysée, prône à la fois la répression du trafic, la prévention de la consommation et la protection des usagers. Et il estime désormais *«hors de question»* de débattre de la dépénalisation de l'usage du cannabis, reprenant en cela l'interdit posé dans la loi sur la sécurité par Nicolas Sarkozy.

Mathieu ECOIFFIER - Libération jeudi 26 septembre 2002

DIFFICILE D'ÉCHAPPER AUX CRS À METZ

Voies sans issue. A Metz, mardi, deux adolescents de 13 et 14 ans circulent sans casque sur un scooter. Ils prennent la fuite lorsqu'un CRS en civil les repère pour leur comportement *«anormal»*. Ils se réfugient alors dans une cour, qui s'avère être celle de la caserne de CRS de la ville. Là, ils sont accueillis par un planton puis écopent d'un rappel à la loi, avant d'être reconduits dans le foyer d'accueil d'où ils s'étaient échappés. Le scooter, lui, avait été volé la veille.

20 Minutes du 17 octobre 2002

MIL-VIGILANCE N° 38/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale

M.I.L VIGILANCE

N° 39/2002 La lettre des adhérents du M.I.L.

COMPRENDRE L'UMP : LA CHARTE DES VALEURS

Préambule : le sens de l'Union

La politique a besoin d'un souffle nouveau. La création de notre Union représente un tournant politique majeur. Nos familles - gaulliste, démocrate-chrétienne, libérale, radicale, sociale et indépendante - se sont pour la première fois rassemblées dans un seul et grand Mouvement, qui transcende désormais leurs anciennes frontières. Riches de nos différences, nous voulons être forts de notre union et créer une force politique nouvelle, ouverte à tous les Français.

Les dernières décennies du XX^{ème} siècle ont vu la montée d'une méfiance à l'égard de la politique, à l'égard de tous les partis. Si les citoyens délaissent le terrain politique, si le pouvoir politique n'est plus reconnu dans toute sa légitimité, la voie sera ouverte à tous les dangers. Nos compatriotes veulent que l'efficacité et l'autorité du politique soient restaurées. Ils veulent de la clarté et de l'action.

Nous croyons au rôle éminent des partis. Lorsque les citoyens s'engagent dans un parti, c'est une façon pour eux de faire vivre la démocratie, de se faire entendre, d'apporter leur énergie à un grand projet commun.

Nous proposons aujourd'hui à nos concitoyens de se rassembler dans une même formation populaire et ouverte à tous. Chacun doit pouvoir s'y exprimer, débattre pour élaborer des idées nouvelles, pour les mettre en œuvre.

La charte de notre Union est notre commencement, notre discours de la méthode, l'énoncé de nos valeurs.

LA CHARTE DE L'UNION

Notre méthode. Nous affirmons deux principes pour restaurer la confiance des Français dans l'action publique : écouter les citoyens, agir avec eux et pour eux.

ÉCOUTER, COMPRENDRE, PARTICIPER, RESPECTER

La société française est beaucoup plus informée qu'auparavant. Nos concitoyens perçoivent parfaitement les problèmes de leur avenir et pourtant les Français se sentent souvent seuls et rarement écoutés. L'homme politique doit retrouver sa fonction essentielle de médiateur.

Écouter : aucun engagement politique n'est durable sans que soient écoutés ceux que personne n'entend. Comprendre : être aux côtés de tous nos compatriotes, mesurer les difficultés et les aspirations de chacun. Participer : chaque citoyen peut revendiquer le droit de participer à la décision ; cela suppose proximité, démocratie directe, dialogue social. Respecter : aucun point de vue n'est négligeable ; il n'y a ni conviction, ni élan, sans attention prêtée à l'autre.

ANTICIPER, DÉCIDER, AGIR

Le temps du politique dépasse le court terme. Voir plus loin, discerner les problèmes de demain pour construire l'avenir : il faut savoir anticiper. Après la concertation, vient le moment des choix. Au-delà des intérêts particuliers, l'homme politique doit dégager la vision de l'intérêt général sans laquelle le lien social se délite. Cela suppose du courage pour affronter les oppositions individuelles. Il faut s'y résoudre et savoir décider.

Une fois le cap arrêté, il faut le tenir. Il ne suffit pas de voter des lois ou de prendre des décrets, il reste à traduire ces choix dans le réel. Nous voulons restaurer le sens de l'action en politique : donner des objectifs, définir les moyens, contrôler la progression et évaluer les résultats atteints. C'est un nouvel art de l'action.

Le XX^{ème} siècle a été le siècle des idéologies avec leur lot d'aveuglements ou de désastres. Nous avons aujourd'hui, ensemble, des convictions, des idées, des cultures différentes, et surtout des valeurs communes qui nourriront notre action et s'incarneront de façon pragmatique dans la vie des Français.

Nos valeurs

Notre projet politique repose sur des valeurs fondatrices, qui inspirent et guident notre engagement.

LIBERTÉ

Les hommes naissent libres et égaux en droits : libres d'aller et venir, de créer, de choisir leur vie. Nous croyons au destin individuel de la personne plus qu'au déterminisme social. Nous rejetons les systèmes qui étouffent la liberté en cherchant à tout encadrer. Le libre arbitre garantit l'épanouissement des talents. La liberté est la valeur essentielle qui permet d'imaginer, d'agir, de créer. La société tout entière en bénéficie dans tous les domaines : sociaux, éducatifs, économiques aussi bien que culturels.

La liberté s'exprime naturellement dans le travail et dans toutes les activités créatrices qui sont celles de l'être humain. Nous voulons que soient récompensés, à tous les niveaux, ceux qui s'impliquent et qui cherchent à innover. Le mérite et l'ascension sociale sont les signes d'une société qui progresse. Il faut restaurer la dignité du travail, et le sens de l'effort. Notre société doit particulièrement marquer sa reconnaissance à ceux qui dans leur domaine accomplissent des performances exceptionnelles.

L'avenir de notre économie, c'est l'innovation, l'imagination, l'envie de créer, la volonté d'entreprendre, l'esprit d'entreprise.

La liberté ne doit pas faire oublier le respect dû à chacun de nos concitoyens. Notre liberté s'étend jusqu'à celle d'autrui, mais sans empiéter sur elle. Elle ne peut être synonyme de repli sur soi ni d'égoïsme. La liberté ouvre la voie à la générosité.

RESPONSABILITÉ

Être libre c'est être responsable. La responsabilité s'exerce d'abord envers soi-même. Elle suppose d'être responsable de ses actes, notamment quand on enfreint les règles ou les contrats qui permettent la vie en société, sous peine de laisser se développer un sentiment d'impunité. La peur et la crainte menacent alors les plus faibles et les plus démunis d'entre nous, ceux qui ne peuvent se protéger ; la violence et le non respect de la loi finissent par détruire le lien social. La vie en société passe par le respect de la loi. Selon que la responsabilité existe ou disparaît, la vie en commun peut être facile ou, au contraire, insupportable. L'autorité de l'État et la justice doivent assurer que chacun réponde de ses actes.

La responsabilité dépasse le seul fait de ne pas enfreindre la loi : c'est la conscience que l'on a certes des droits mais aussi des obligations à l'égard de la communauté. La responsabilité permet de bâtir une société de confiance qui donne la possibilité à chacun de s'épanouir.

La responsabilité concerne enfin notre avenir. Aujourd'hui, nos modes de vie menacent l'intégrité et la vie même de la planète. La science donne les moyens de manipuler la vie. N'ayons pas peur du progrès. Si la science nous ouvre d'immenses possibilités, elle nous donne aussi les moyens d'assumer nos responsabilités. Source d'un véritable progrès, elle doit être maîtrisée. Nous sommes responsables à l'égard des générations futures, et la grandeur d'une démocratie lucide est de leur donner la préférence dans les conflits d'intérêt qui peuvent surgir, comme elle est de préserver les richesses que nous

ont transmises les générations passées en terme de savoir et de beauté.

Le développement durable, la coopération internationale et la mise en pratique de bonnes mesures de régulation du monde sont l'une des formes modernes de la responsabilité : il existe une solidarité planétaire.

SOLIDARITÉ

En défendant la solidarité et la générosité, nous construisons une société qui fasse à chacun toute sa place. La cohésion sociale se bâtit sur la solidarité.

La solidarité doit permettre de protéger chacun contre les aléas de la vie : maladie, handicap, dépendance ou chômage. L'État est là pour que soit garantie la protection sociale à laquelle les Français sont légitimement attachés. Mais la solidarité doit respecter l'individu. Elle ne doit pas se transformer en assistantat, par une distribution uniforme d'aides qui conduit à une forme d'accoutumance. L'assistantat décourage ceux qui travaillent et maintient dans l'inactivité ceux qui sont en difficulté. Le sens de la solidarité, c'est de donner à chacun la possibilité de rebondir et par exemple de se former tout au long de la vie. Cette solidarité, parce qu'elle est plus exigeante, est plus efficace.

La solidarité se vit dans toutes les sphères de la société : services publics dont l'accès doit être garanti à tous ; solidarité entre les territoires – dans les campagnes et au sein des villes - ; solidarité entre les familles dont le dynamisme démographique est l'un de nos objectifs premiers. La solidarité assure l'égalité des chances : l'école de la République doit permettre à chaque enfant de s'épanouir en donnant le meilleur de lui-même et permettre à ceux que leurs mérites distinguent, d'exercer les responsabilités les plus élevées.

Les formes diverses de solidarité de proximité développent la solidité du lien social et la générosité indispensable à toute vie collective. Au sein de la famille, la solidarité entre les générations prend une importance essentielle ; elle permet aux personnes âgées d'épauler les jeunes et aux jeunes de soutenir leurs aînés. La libre entreprise, petite ou grande, avec la participation des salariés et le dialogue social, les associations, les communautés de vies sont autant de lieux privilégiés, où se développe la solidarité.

NOTRE NATION

La France a depuis longtemps choisi et illustré à la face du monde la République.

La Nation républicaine fonde notre identité commune. Elle est riche d'une histoire dont nous sommes fiers, qui a forgé notre volonté de vivre ensemble. Les valeurs républicaines, notre culture, notre langue, l'attachement à nos paysages et à nos terroirs, la défense d'un système social équilibré et le sens de la création fondent cet attachement. La Nation se vit à travers des symboles comme la Marseillaise, Marianne, le 14 juillet, le drapeau tricolore ou la devise sur le fronton de nos mairies. Ces symboles sont le ciment qui nous rassemble. Ils doivent être maintenus. Le rituel républicain qui permet à tous de prendre conscience de l'appartenance commune doit être revalorisé. Notre pays est celui qui a défendu la liberté et qui a combattu pour les Lumières. La Nation se construit à travers cette volonté de bâtir ensemble une destinée commune qui doit être défendue, dans un monde dangereux et parfois hostile, contre toute les formes de menaces.

Le rayonnement de la France dans les relations internationales, notamment à travers la francophonie, permet de diffuser dans le monde le respect des différences au service de la diversité culturelle et le combat contre l'oppression. Notre rôle est d'œuvrer à la réduction des déséquilibres par un véritable partenariat au service du développement, dans les collectivités d'Outre Mer qui assurent la présence de la France sous tous les cieux, comme dans les pays les plus pauvres.

La Nation n'est pas pour nous un concept figé. Nous sommes d'abord Français. Mais à partir de cette identité commune, chacun peut apporter des contributions différentes. Nous refusons le communautarisme qui dissout notre identité mais nous sommes convaincus de la richesse des différences. L'intégration républicaine doit garantir ce dialogue. Ceux qui choisissent de vivre en France doivent adhérer aux valeurs de notre République par une démarche volontaire, sans reniement, mais en s'ouvrant à l'identité française. En contrepartie, l'État doit garantir l'égalité des chances.

L'EUROPE

L'Europe est notre horizon. C'est à la fois une réalité et une aventure. Depuis les années cinquante, grâce à l'œuvre des pères fondateurs de l'Europe, nos démocraties ont décidé de se rassembler et de s'interdire les rapports de haine et de guerre. La paix n'est pas un acquis définitif, c'est le fruit d'une volonté commune qu'il faut poursuivre. Pour nous tous, l'Europe est un élargissement de nos perspectives. Cette diversité entre les pays, conjuguée à la volonté de construire un projet commun, fait la valeur de l'Europe. C'est aussi un formidable stimulant ; en confrontant nos systèmes, nous pouvons progresser.

Cette entreprise difficile exige d'inventer les formes d'une construction où chaque pays conserve son identité tout en s'unissant aux autres. L'Europe doit devenir toute proche des citoyens : les décisions pour lesquelles nous sommes plus forts ensemble doivent être prises au niveau européen, celles qui peuvent être arrêtées au plus près du citoyen doivent rester à des échelons de proximité. Avec ce principe de subsidiarité, l'Europe peut alors se matérialiser dans des projets communs qui améliorent la vie de tous. Nous refusons la vision étroite d'une Europe qui se réduirait à la seule coopération économique. L'Europe n'a de sens que par la communauté humaine qui la fonde. Une Europe forte et puissante peut relever plus efficacement les défis d'un monde où la concurrence entre les pays est de plus en plus rude. L'Europe nous permet, ensemble, de développer des chantiers qui ne sont plus à la portée d'un seul pays dans le nouveau contexte de la mondialisation. Elle nous permet d'avoir plus de poids et d'agir pour réguler par le droit et le dialogue les rapports entre les différentes nations dans le cadre des institutions internationales. Enfin, l'Europe, qui donna le jour à la déclaration des droits de la personne humaine, a un rôle particulier à jouer dans le monde pour la défense de ces droits.

Rassemblés autour d'un même dessein, nous voulons réhabiliter la politique avec quelques idées simples : efficacité, pragmatisme, ouverture et dialogue. A partir de la charte que nous proposons aux Français, nous voulons construire ensemble l'avenir : une société créative et solidaire, une République dont les Français soient fiers, une démocratie exigeante et juste, une France en mouvement.

Nous entrons dans un monde nouveau. Le temps s'est accéléré. Nous quittons une époque où un travail durable semblait garanti à chacun, où les règles sociales paraissaient bien établies dans une société cloisonnée. Les frontières sont aujourd'hui devenues perméables et la concurrence est mondiale. La société est plus mobile et les références plus floues. Le développement économique et la science sont capables de grands progrès. Il faut que notre société en bénéficie, mais il faut aussi les maîtriser pour en prévenir les excès. Nos horizons s'élargissent sans cesse. Nous avons tous les atouts pour réussir : ayons l'esprit de conquête. Imaginons la société qui permettra aux Français d'être plus créatifs, plus solidaires, plus heureux. Entre les risques et les espoirs, construisons notre avenir.

MIL-VIGILANCE N° 39/2002

Mouvement Initiative et Liberté, 75 rue L. Rouquier 92300 Levallois

Imprimerie spéciale